



HIGHLANDER HYBRID

2 0 1 1



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou **1-888-869-6828** (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2010 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

| | | |
|---|-------------------------------------|---|
| 1 | Avant de prendre le volant | Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant de direction. |
| 2 | Au volant | Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité. |
| 3 | Équipements intérieurs | Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort. |
| 4 | Entretien et soin | Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien. |
| 5 | En cas de problème | Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident. |
| 6 | Caractéristiques du véhicule | Informations détaillées sur le véhicule. |
| | Index | Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel. |

| | | |
|---|---|-----|
| 1 | Avant de prendre le volant | |
| 1-1. Système hybride | Système hybride | 30 |
| 1-2. Informations relatives aux clés | Clés | 43 |
| 1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes | Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... | 46 |
| | Télécommande du verrouillage centralisé | 62 |
| | Portes latérales | 70 |
| | Hayon | 77 |
| | Lunette arrière | 89 |
| 1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction) | Sièges avant | 93 |
| | Sièges arrière | 97 |
| | Appuis-têtes | 106 |
| | Ceintures de sécurité | 109 |
| | Volant de direction | 116 |
| | Rétroviseur intérieur anti-éblouissement | 117 |
| | Rétroviseurs extérieurs | 122 |
| 1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant | Lève-vitres électriques | 124 |
| | Toit ouvrant | 127 |
| | 1-6. Ravitaillement en carburant | |
| | Ouverture du bouchon de réservoir de carburant | 132 |
| | 1-7. Système antivol | |
| | Système d'antidémarrage | 137 |
| | Alarme | 142 |
| | Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) | 146 |
| | 1-8. Informations relatives à la sécurité | |
| | Position de conduite correcte | 147 |
| | Sacs de sécurité gonflables SRS | 149 |
| | Système de classification des occupants du siège passager avant | 164 |
| | Sièges de sécurité enfant ... | 171 |
| | Installation du siège de sécurité enfant | 176 |

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

| | |
|---|-----|
| Conduite du véhicule | 190 |
| Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") | 204 |
| Contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") | 209 |
| Mode "EV" | 213 |
| Transmission..... | 215 |
| Commodo de clignotants ... | 218 |
| Frein de stationnement | 219 |
| Avertisseur | 220 |

2-2. Combiné d'instruments

| | |
|--|-----|
| Instruments et compteurs ... | 221 |
| Témoins indicateurs et d'alerte | 224 |
| Écran multifonctionnel..... | 229 |

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

| | |
|---|-----|
| Sélecteur d'éclairage | 240 |
| Sélecteur d'antibrouillards..... | 247 |
| Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... | 248 |
| Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... | 250 |

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

| | |
|---|-----|
| Régulateur de vitesse..... | 251 |
| Système de rétrovision sur écran | 255 |
| Systèmes d'aide à la conduite..... | 260 |
| Aide au démarrage en côte | 266 |

2-5. Informations relatives à la conduite

| | |
|--|-----|
| Précautions relatives aux véhicules utilitaires | 268 |
| Chargement et bagages..... | 273 |
| Limites de charge du véhicule | 278 |
| Conseils pour conduite hivernale..... | 279 |
| Conduite avec une caravane/remorque | 283 |
| Remorquage..... | 295 |

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

| | |
|--|-----|
| Système de climatisation manuel avant | 300 |
| Système de climatisation automatique avant | 306 |
| Système de climatisation manuel arrière | 315 |
| Système de climatisation automatique arrière | 318 |
| Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs | 322 |
| Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise | 324 |
| Utilisation des commandes de climatisation au volant | 325 |

3-2. Utilisation du système audio

| | |
|---|-----|
| Types de systèmes audio | 326 |
| Utilisation de l'autoradio | 330 |
| Utilisation du lecteur de CD | 338 |
| Lecture des disques MP3 et WMA | 346 |
| Utilisation avec un iPod | 354 |
| Utilisation avec un lecteur USB | 362 |
| Utilisation optimale du système audio | 371 |

| | |
|---|-----|
| Utilisation de la prise AUX | 374 |
| Utilisation des commandes audio au volant | 376 |

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

| | |
|---|-----|
| Système audio Bluetooth® | 379 |
| Utilisation du système audio Bluetooth® | 382 |
| Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | 387 |
| Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | 389 |
| Configuration du système audio Bluetooth® | 394 |

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

| | |
|--|-----|
| Fonctionnalités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) ... | 395 |
| Utilisation du système téléphonique mains libres | 400 |
| Comment passer un appel téléphonique | 409 |
| Configuration d'un téléphone mobile | 414 |
| Configuration du système et sécurité | 420 |
| Utiliser le répertoire | 424 |

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

| | |
|--|-----|
| Détail des éclairages intérieurs | 432 |
| • Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel | 433 |
| • Éclairages intérieurs/individuels | 433 |
| • Éclairage intérieur | 434 |

3-6. Utilisation des rangements

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Détail des rangements | 435 |
| • Boîte à gants | 436 |
| • Rangement de console | 437 |
| • Console de pavillon | 438 |
| • Porte-gobelets | 439 |
| • Porte-bouteilles | 443 |
| • Casiers auxiliaires | 444 |
| • Tablette centrale arrière | 446 |

3-7. Autres équipements intérieurs

| | |
|---|-----|
| Pare-soleil | 448 |
| Miroirs de courtoisie | 449 |
| Miroir de conversation | 450 |
| Prise d'alimentation | 451 |
| Sièges chauffants | 455 |
| Accoudoirs | 457 |
| Tapis de sol | 458 |
| Équipements de coffre à bagages | 460 |
| Commande d'ouverture de porte de garage | 462 |
| Boussole | 470 |

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

| | |
|--|-----|
| Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule | 476 |
| Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule | 479 |

4-2. Entretien

| | |
|---|-----|
| Prescriptions d'entretien | 482 |
| Entretien général | 485 |
| Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) | 488 |

4-3. Entretien à faire soi-même

| | |
|---|-----|
| Précautions concernant l'entretien à faire soi-même | 489 |
| Capot | 495 |
| Positionnement du cric | 497 |
| Compartiment moteur | 499 |
| Batterie 12 V | 511 |
| Pneus | 515 |
| Pression de gonflage des pneus | 523 |
| Jantes | 526 |
| Filtre de climatisation | 528 |
| Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique | 531 |
| Vérification et remplacement des fusibles | 534 |
| Ampoules | 549 |

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

| | |
|----------------------------------|-----|
| Feux de détresse | 558 |
| Remorquage du véhicule ... | 559 |
| Vous suspectez un problème | 566 |
| Enregistreur de bord | 567 |

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

| | |
|---|-----|
| Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... .. | 569 |
| Si un message d'alerte s'affiche | 580 |
| En cas de crevaison | 581 |
| Si le système hybride ne démarre pas | 595 |
| Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P | 597 |
| Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé | 598 |
| Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement | 599 |
| Si la batterie 12 V est déchargée | 601 |
| Lorsque le véhicule chauffe | 605 |
| Si votre véhicule est bloqué | 610 |
| Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence | 612 |

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

| | |
|---|-----|
| Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) | 616 |
| Informations sur le carburant | 630 |
| Informations sur les pneumatiques | 633 |

6-2. Personnalisation

| | |
|----------------------------------|-----|
| Fonctions personnalisables | 646 |
|----------------------------------|-----|

6-3. Initialisation

| | |
|------------------------------|-----|
| Systèmes à initialiser | 650 |
|------------------------------|-----|

Index

| | |
|------------------------|-----|
| Index des sigles | 652 |
|------------------------|-----|

| | |
|--------------------------|-----|
| Index alphabétique | 654 |
|--------------------------|-----|

| | |
|--------------------|-----|
| Que faire si... .. | 665 |
|--------------------|-----|

1

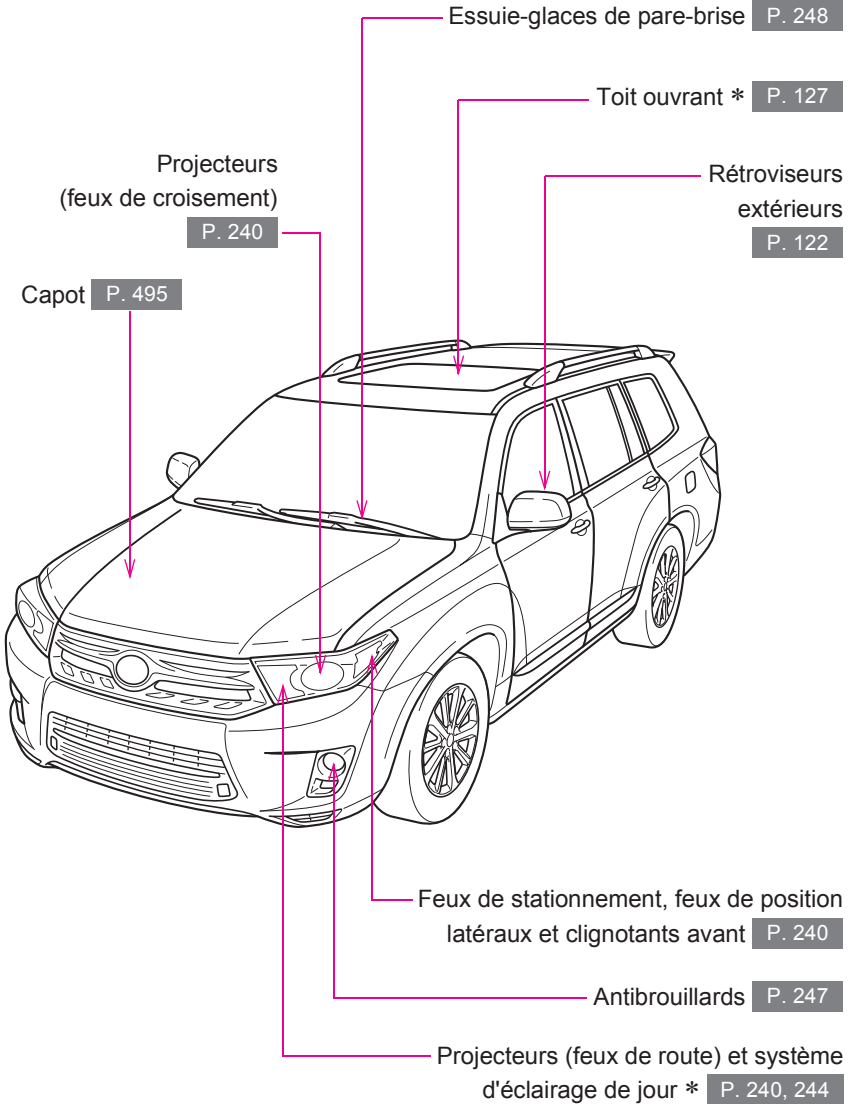
2

3

4

5

6



Dégivrage de la lunette arrière P. 322

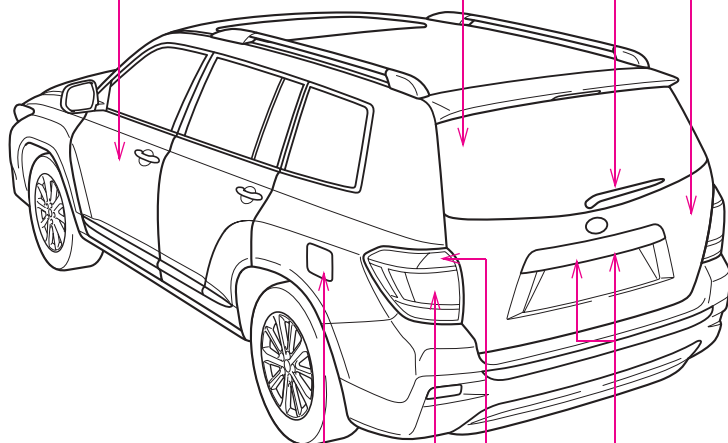
Lunette arrière * P. 89

Portes latérales P. 70

Hayon P. 77

Essuie-glace de lunette arrière

P. 250



Pneus

● Permutation

P. 515

● Remplacement

P. 581

● Pression de gonflage

P. 625

● Informations

P. 633

Trappe à carburant P. 132

Éclairages de plaque d'immatriculation

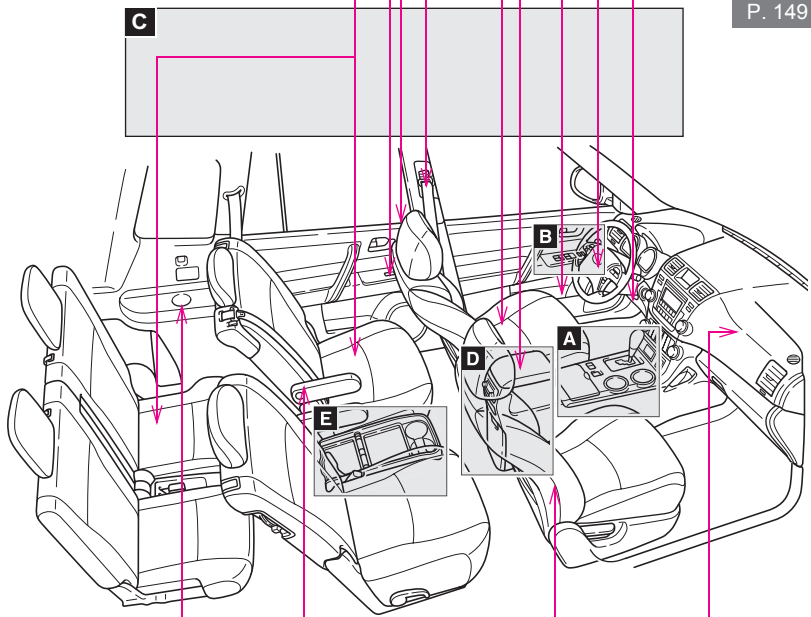
P. 240

Clignotants arrière P. 218

Feux stop/de position et feux de position latéraux P. 240

*: Sur modèles équipés

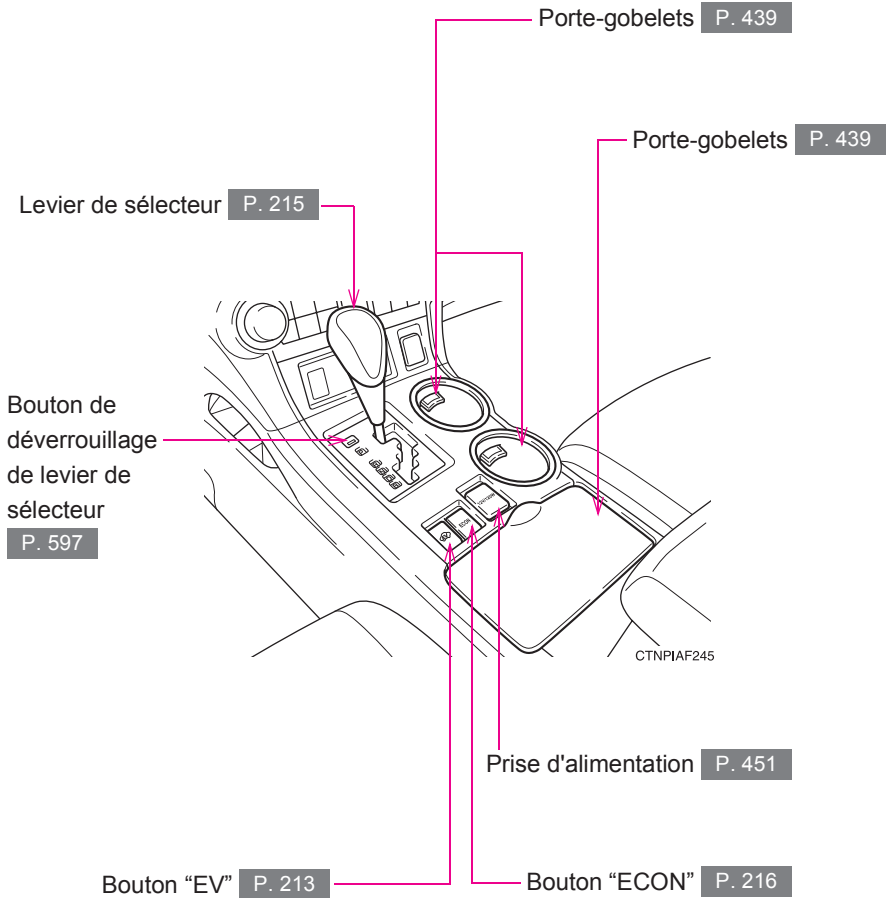
- Rangement de console P. 437
- Sièges avant P. 93
- Ceintures de sécurité P. 109
- Appuis-têtes P. 106
- Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 124
- Sièges arrière P. 97
- Porte-bouteilles P. 443
- Sac de sécurité gonflable SRS conducteur P. 149
- Sac de sécurité gonflable de genoux SRS conducteur P. 149



- Porte-gobelets P. 439
- Accoudoirs P. 457
- Sac de sécurité gonflable SRS passager avant P. 149
- Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux P. 149

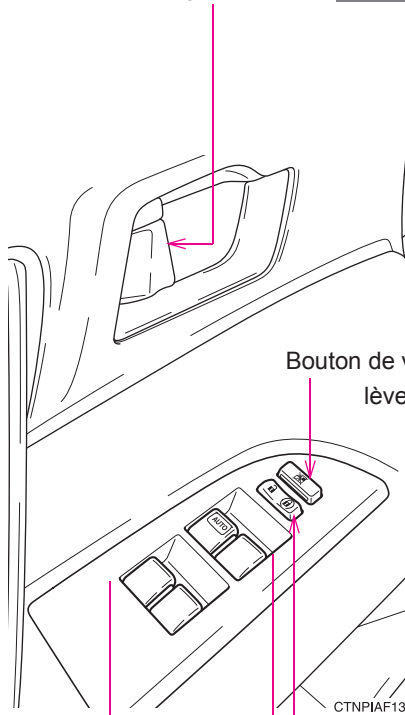
CTNPIAF310

A



B

Bouton intérieur de verrouillage des portes P. 71

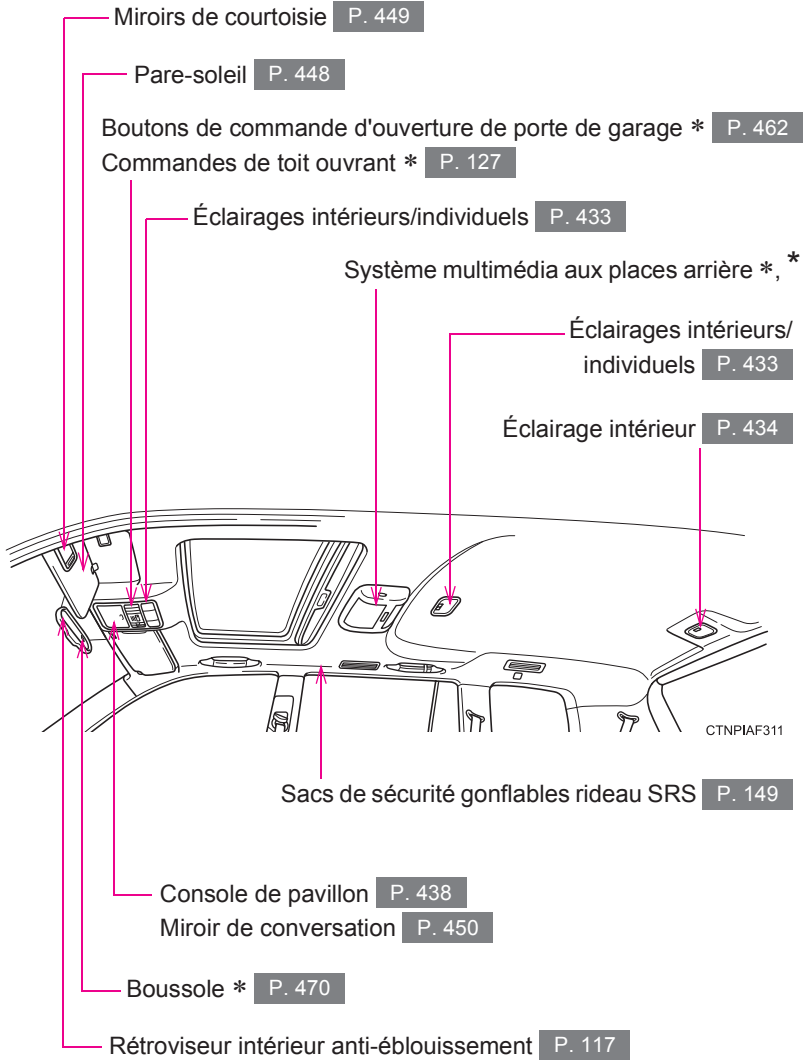


Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 124

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 124

Commande de verrouillage centralisé des portes P. 71

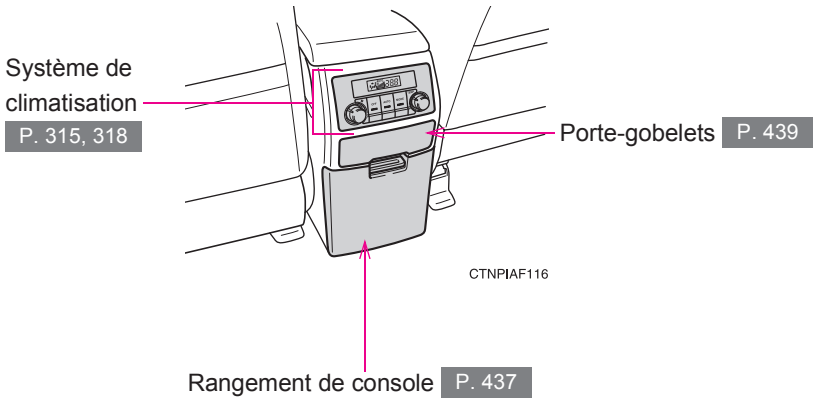
CTNPIAF138

C

*: Sur modèles équipés

*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

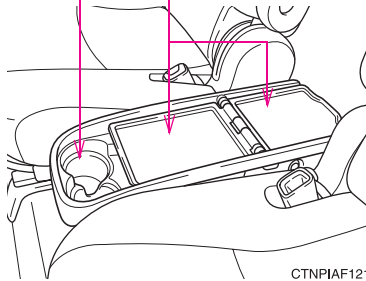
D



E

Casier auxiliaire P. 444
Tablette centrale arrière P. 446

Porte-gobelets P. 439



CTNPIAF121

Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") P. 204

Commodo d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise P. 248

Sélecteur d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière P. 250

Sélecteur d'antibrouillards P. 247

Sélecteur d'éclairage P. 240

Commodo de clignotants P. 218

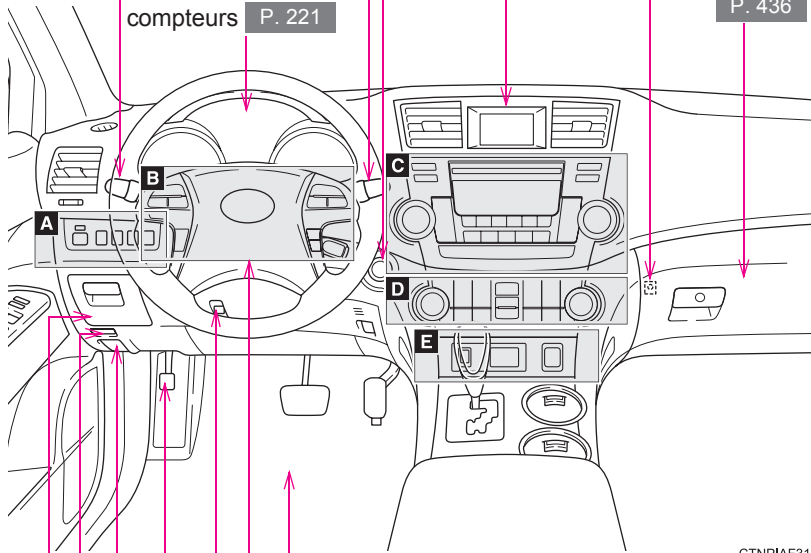
Instruments et compteurs P. 221

Système de rétrovision sur écran (véhicules dépourvus de système de navigation) P. 255

Écran multifonctionnel P. 229

Commutateur principal de commande électrique du hayon * P. 80

Boîte à gants P. 436



Tapis de sol P. 458

Avertisseur P. 220

Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique P. 116

Pédale du frein de stationnement P. 219

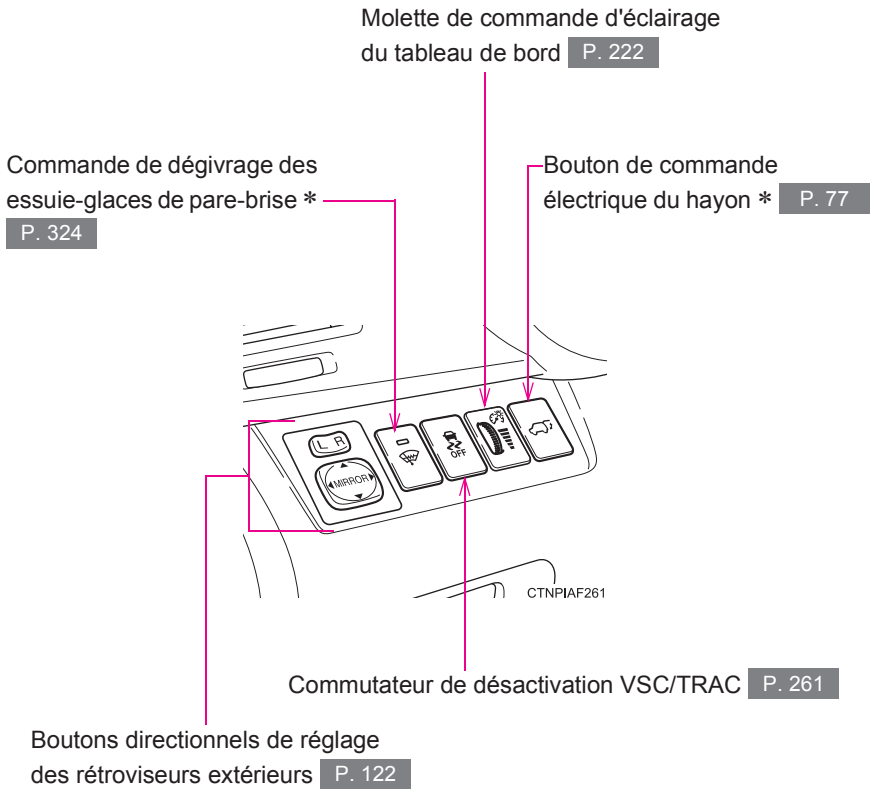
Levier de déverrouillage du capot P. 495

Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 132

Casier auxiliaire P. 444

CTNPIAF318

A



*: Sur modèles équipés

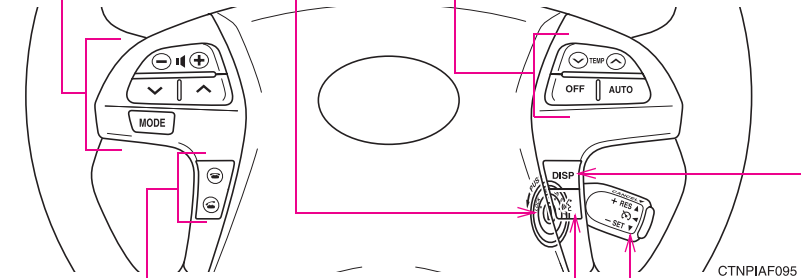
B

Commandes de système audio au volant P. 376

Commandes de climatisation au volant * P. 325

Contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") P. 209

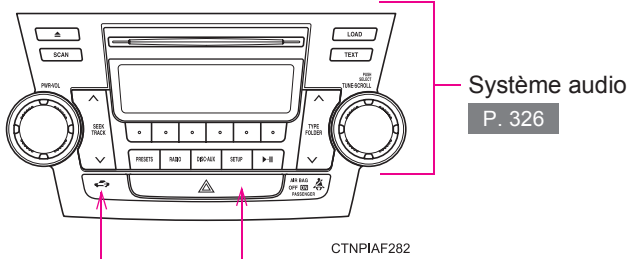
Commande "DISP" P. 229



Commande de téléphonie * P. 401

Commodo de régulateur de vitesse P. 251

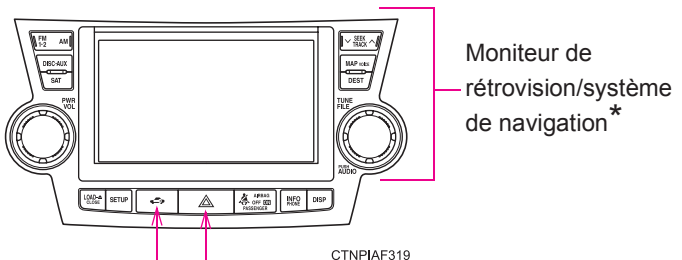
Commande d'activation vocale * P. 401

C**► Véhicules dépourvus de système de navigation**

CTNPIAF282

Commutateur de feux de détresse P. 558

Témoin d'alarme électronique P. 137, 142

► Véhicules équipés d'un système de navigation

CTNPIAF319

Commutateur de feux de détresse P. 558

Témoin d'alarme électronique P. 137, 142

*: Sur modèles équipés

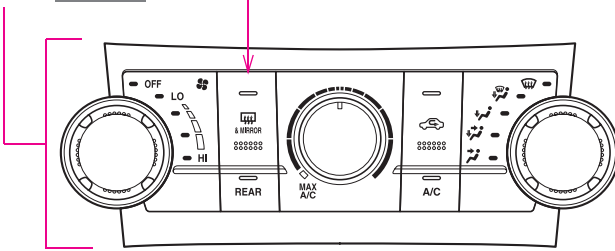
*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

D

► Véhicules avec système de climatisation avant manuel

Bouton de dégivrage de la lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs */bouton de dégivrage de la lunette arrière P. 322

Système de climatisation P. 300

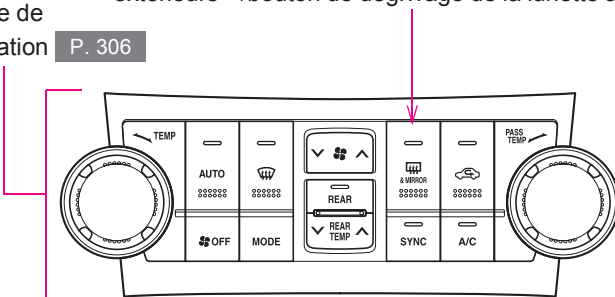


CTNPIAF115

► Véhicules avec système de climatisation avant automatique

Bouton de dégivrage de la lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs */bouton de dégivrage de la lunette arrière P. 322

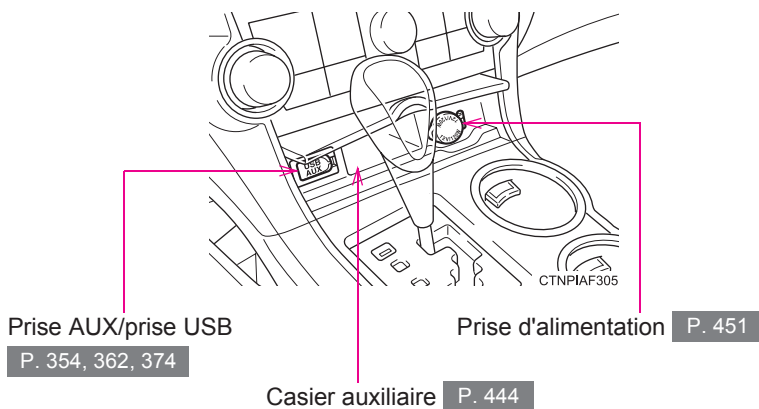
Système de climatisation P. 306



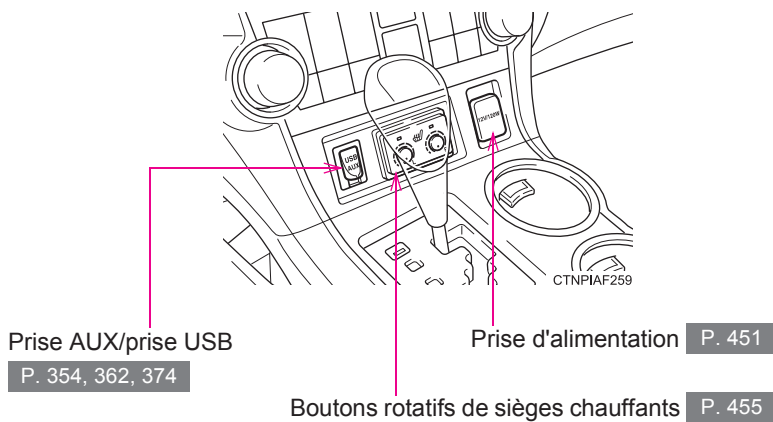
CTNPIAF171

E

► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



*: Sur modèles équipés

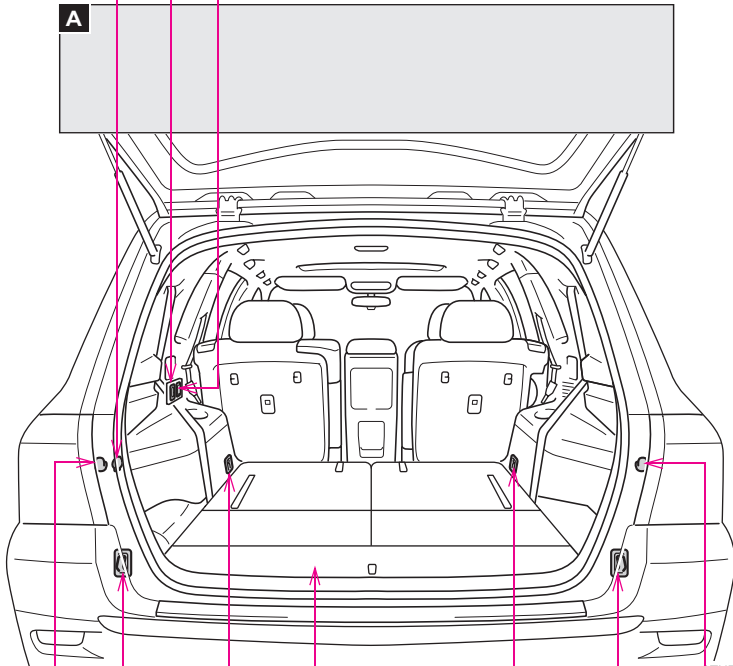
Adaptateur d'entrée audio/vidéo *, *

Prise d'alimentation

P. 451

Prise d'alimentation * P. 451

A



CTNPIAF347

Casier auxiliaire P. 460

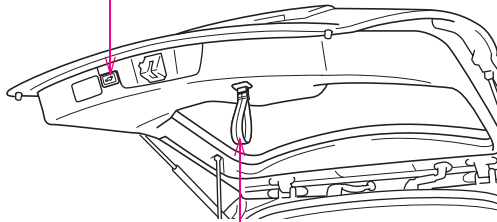
Crochets d'arrimage

P. 460

Crochet pour sac à provisions P. 460

A

Bouton de commande électrique du hayon * P. 79



CTNPIAF131

Sangle du hayon P. 77

*: Sur modèles équipés

*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces pièces ne sont pas couvertes par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur fonctionnement, réparation ou remplacement ou toute détérioration qu'elles sont susceptibles de provoquer ou encore d'effets adverses qu'elles peuvent avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas des pièces Toyota d'origine risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

Sachant que l'installation d'un poste émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que le système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, le régulateur de vitesse, le système de freinage antiblocage, le système de sacs de sécurité gonflables SRS ou les prétensionneurs de ceinture de sécurité, veuillez à vérifier avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou les instructions spéciales concernant l'installation.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio mobile bidirectionnel.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Le sac de sécurité gonflable, les prétensionneurs des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande du verrouillage centralisé peuvent faire partie de ces éléments.

ATTENTION

■ **Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments, car cela aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple, réglage d'un rétroviseur, utilisation d'un téléphone mobile, lecture) peut entraîner une collision au cours de laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ **Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

■ **Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride**

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces et les câbles soumis à une tension élevée et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée en vue de son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner une blessure corporelle ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessure pour vous-même ou pour les autres.

NOTE

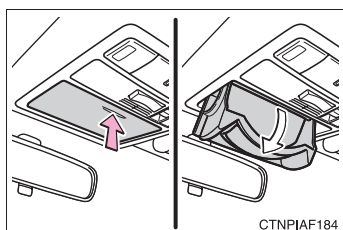
Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations





Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "À ne pas faire", "Il est interdit de" ou encore "Évitez que ceci se produise".



Flèches indiquant des opérations

-  Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer des commutateurs, des boutons et autres équipements.
-  Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

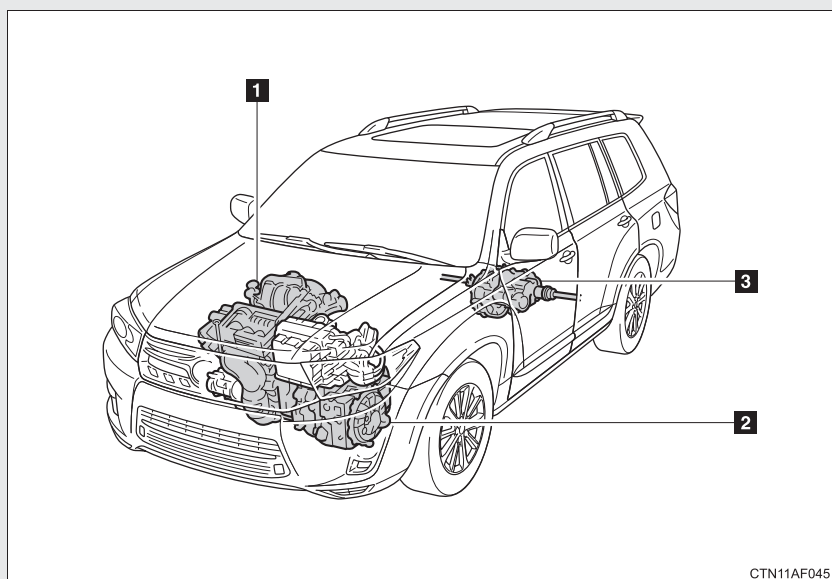
- 1-1. Système hybride**
 - Système hybride 30
- 1-2. Informations relatives aux clés**
 - Clés 43
- 1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes**
 - Système d'accès et de démarrage "mains libres" 46
 - Télécommande du verrouillage centralisé 62
 - Portes latérales 70
 - Hayon 77
 - Lunette arrière 89
- 1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)**
 - Sièges avant 93
 - Sièges arrière 97
 - Appuis-têtes 106
 - Ceintures de sécurité 109
 - Volant de direction 116
 - Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 117
 - Rétroviseurs extérieurs 122
- 1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant**
 - Lève-vitres électriques 124
 - Toit ouvrant 127
- 1-6. Ravitaillement en carburant**
 - Ouverture du bouchon de réservoir de carburant.... 132
- 1-7. Système antivol**
 - Système d'antidémarrage 137
 - Alarme 142
 - Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) 146
- 1-8. Informations relatives à la sécurité**
 - Position de conduite correcte 147
 - Sacs de sécurité gonflables SRS 149
 - Système de classification des occupants du siège passager avant 164
 - Sièges de sécurité enfant 171
 - Installation du siège de sécurité enfant 176

1-1. Système hybride

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et à l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique, qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.



- 1 Moteur à essence
- 2 Moteur électrique avant
- 3 Moteur électrique arrière

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique. À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté, seul le moteur électrique est utilisé.

■ En marche normale

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ À l'accélération

La puissance de la batterie du système hybride vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique.

■ Au freinage (freinage récupératif)

Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride.

■ Freinage récupératif

La génératrice convertit l'énergie cinétique en énergie électrique lorsque sont réunies les conditions suivantes:

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le sélecteur de vitesses est sur D ou R.

■ Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride
- En cas de température insuffisante ou excessive de la batterie du système hybride
- Lorsque le chauffage d'appoint est allumé

■ Recharge de la batterie

- Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride; ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète et où le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie de servitude (12 V), contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Lorsque la circulation est intense, roulez avec le sélecteur de vitesses sur D pour éviter de décharger la batterie.
- Afin d'éviter que la batterie 12 volts ne se décharge, conduisez la véhicule au moins une fois par mois et ne faites fonctionner les accessoires qu'une fois le témoin "READY" allumé. Au moment de mettre le véhicule au parking, assurez-vous que les portes sont bien fermés et que tous les feux sont éteints.

■ Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride. Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

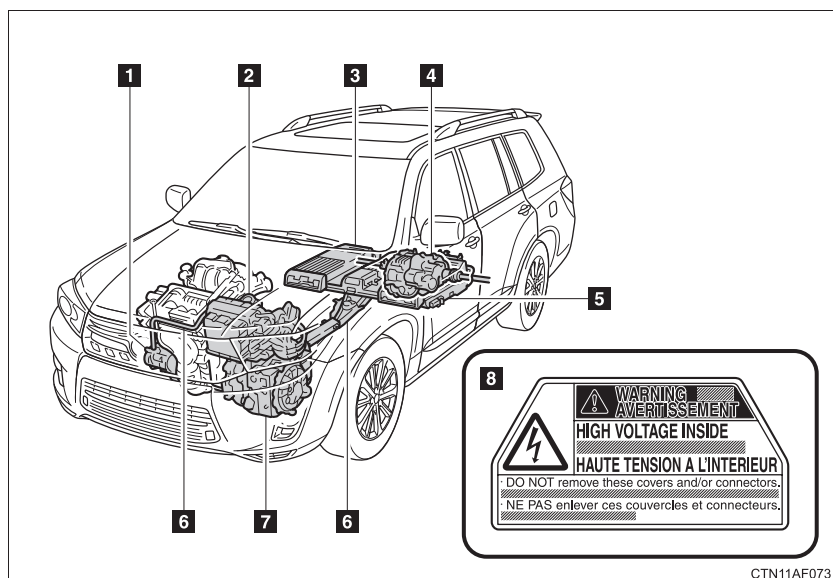
Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride, sous le siège arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission hybride, au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique, ou lorsque celui-ci est au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez l'accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau des prises d'air de ventilation sous la banquette arrière.

■ Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Composants haute tension

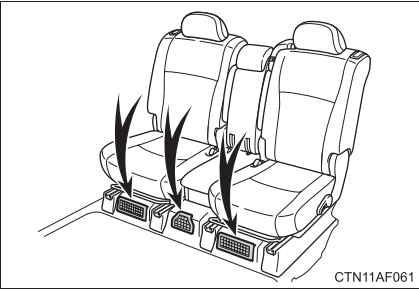


CTN11AF073

- | | |
|---|---|
| 1 Compresseur de climatiseur | 5 Prise de service |
| 2 Module de commande de puissance et convertisseur DC/DC | 6 Câbles haute tension |
| 3 Batterie du système hybride | 7 Moteur électrique avant, boîte-pont et génératrice |
| 4 Moteur électrique arrière | 8 Etiquette de mise en garde |

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.

■ Ouïes de ventilation de la batterie du système hybride

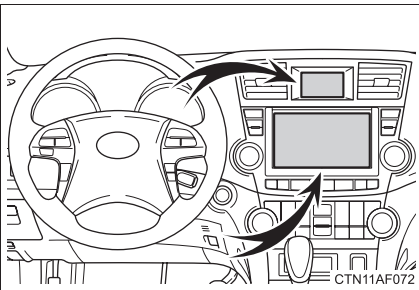


Des prises d'air de ventilation sont situées sous les sièges de la deuxième rangée pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride. Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système de coupe-circuit d'urgence

Le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant, lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

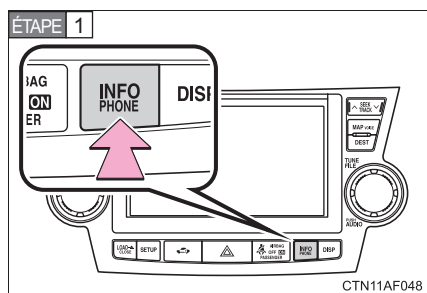
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation



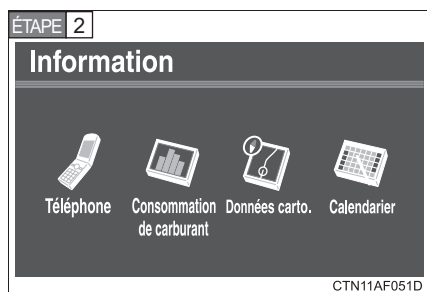
Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride au moyen de l'écran multifonctionnel (→P. 36) et de l'écran du système de navigation (→P. 36, 38). Les images d'illustration suivantes ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Contrôle de l'énergie disponible

- Comment afficher à l'écran du système de navigation (sur modèles équipés):



Appuyer sur "INFO/PHONE".



Effleurez "Consommation de carburant" sur l'écran "Informations".

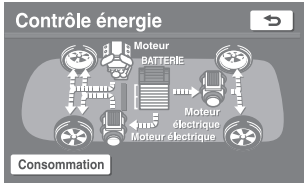
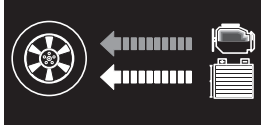
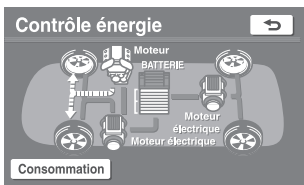

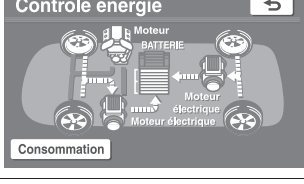

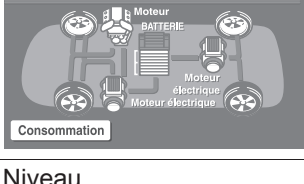

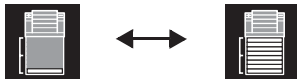
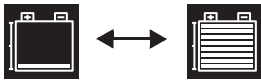
Si l'écran "Consommation" s'affiche, effleurez le bouton

Energy .

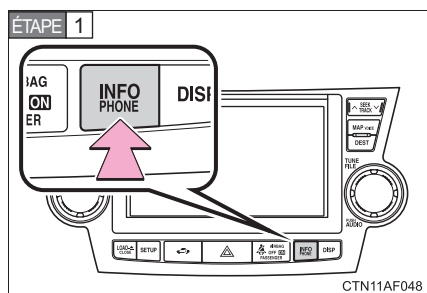
- Comment afficher à l'écran multifonctionnel:

Appuyez plusieurs fois sur la commande "DISP" au volant pour sélectionner à l'affichage l'écran du contrôle de l'énergie disponible.

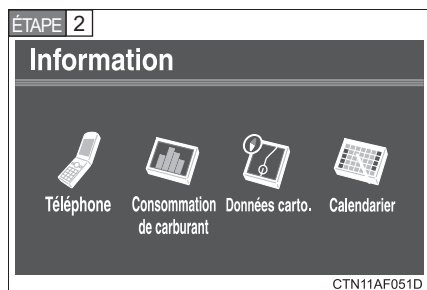
| | Écran du système de navigation | Écran multifonctionnel |
|---|--------------------------------|------------------------|
| Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique | | |

| | Écran du système de navigation | Écran multifonctionnel |
|--|---|---|
| Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique |  |  |
| Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique |  |  |
| Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride |  |  |
| Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie |  |  |
| État de la batterie du système hybride | <p>Niveau mini. Complett</p>  | <p>Niveau mini. Complett</p>  |

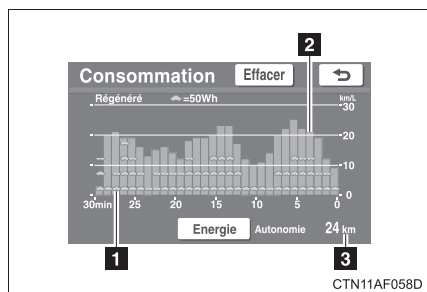
■ Écran consommation (système de navigation uniquement)



Appuyez sur “INFO/PHONE”.



Effleurez “Consommation de carburant” sur l’écran “Information”.



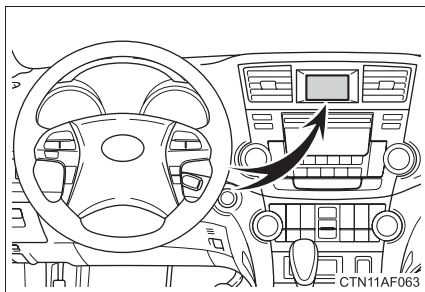
- 1 Energie régénérée au cours des 30 dernières minutes
Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 4.
- 2 Consommation de carburant au cours des 30 dernières minutes
- 3 Autonomie restante

■ Réinitialisation des données de consommation

Effleurez le bouton pour réinitialiser l’écran d’affichage de la consommation moyenne de carburant.

Message d'alerte système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.



Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 580)

■ Si un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Au moment du ravitaillement en carburant, il arrive que la trappe à carburant prenne quelques instants pour s'ouvrir

Dans le cadre du fonctionnement normal du système antipollution, il arrive que la trappe à carburant prenne jusqu'à 10 secondes pour s'ouvrir automatiquement après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture. Avant que le ravitaillement en carburant soit possible, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments.

(→P. 132)

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez en carburant suffisamment de sorte que le témoin de réserve (→P. 572) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimale de carburant à ravitailler de sorte que le témoin d'alerte de réserve de carburant s'éteigne est d'environ 2,5 gal. [9,8 L, 2,1 Imp. gal.], lorsque le véhicule se trouve sur un sol plan. Cette valeur est sujette à variation si le véhicule se trouve dans une pente.)

■ Si le voyant d'alerte principal s'allume alors que le levier de sélecteur est sur R

Arrêter immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et dégagez le levier de sélecteur de la position R pour afficher le message.

■ Batterie du système hybride

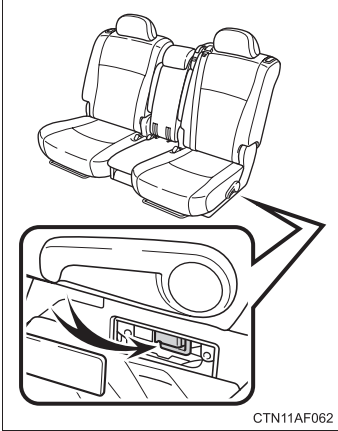
La batterie du système hybride a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

ATTENTION

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule possède deux circuits haute tension DC et AC, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions DC et AC sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.

! ATTENTION

- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sur le côté gauche de la base des sièges de la deuxième rangée. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles et connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car le risque existe que ce liquide soit de l'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité peut se révéler dangereux.

 **ATTENTION**

- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Le risque existe qu'une fuite de courant soit à l'origine d'un incendie. (→P. 559)

■ **Batterie au nickel-métal-hydrure**

Votre véhicule est équipé d'une batterie au nickel-métal-hydrure scellée. Si elle n'est pas convenablement éliminée en fin de vie, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures sévères et de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Système de coupe-circuit d'urgence**

- Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 34)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

 **NOTE**

■ **Ouïes de ventilation de la batterie du système hybride**

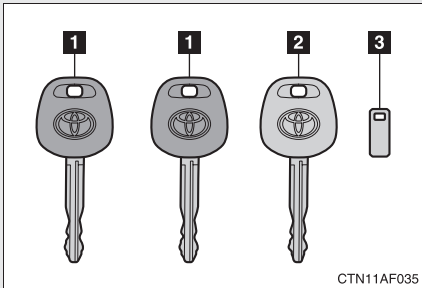
- Ne placez pas de corps étrangers sur les ouïes de ventilation. La batterie du système hybride risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les ouïes de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride.
- Ne mettez pas d'eau sur les ouïes de ventilation. Cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride.
- N'embarquez pas de grandes quantités d'eau (en bonbonnes, par exemple) à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride, celle-ci risque de subir des dommages.

1-2. Informations relatives aux clés

Clés

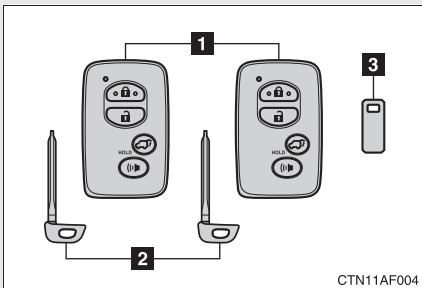
Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"



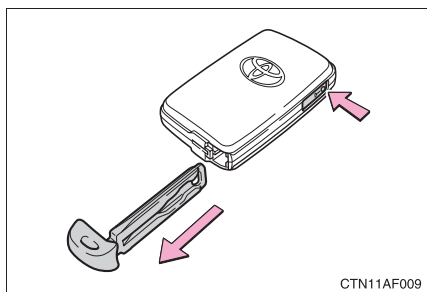
- 1** Clés principales
- 2** Clé pour voiturier
- 3** Languette du numéro de clé

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"



- 1** Clés électroniques
 - Fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 46)
 - Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 62)
- 2** Clés conventionnelles
- 3** Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")



Tirez la clé conventionnelle.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 599)

■ Lorsque vous avez besoin de laisser une clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 436)

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": gardez la clé principale et ne remettez que la clé pour voiturier au gardien.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ Languette du numéro de clé

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé, vous pourrez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette du numéro de clé. (→P. 598)

■ Voyage en avion (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans un bagage, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio susceptibles de perturber le fonctionnement de l'avion.

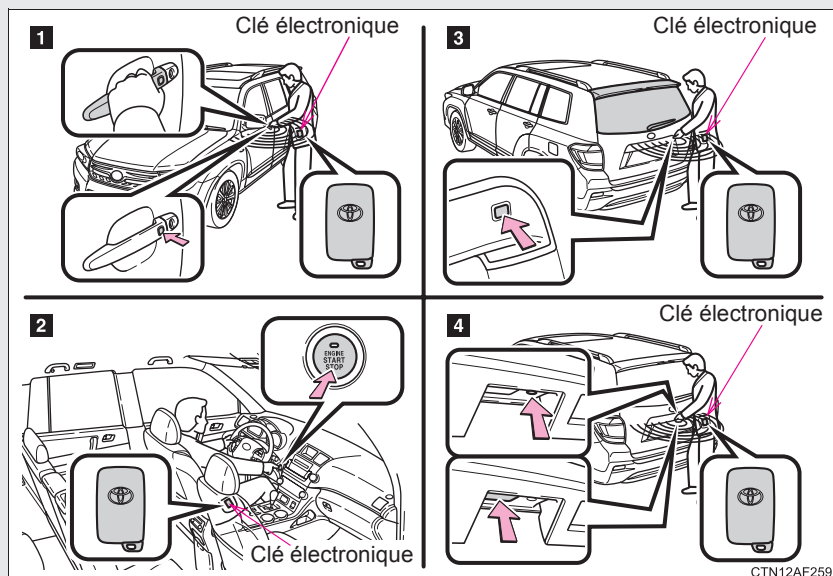
NOTE

■ Pour éviter toute détérioration des clés

- Ne pas faire subir aux clés des chocs violents, les exposer aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, ou les laisser tomber dans l'eau.
- Ne pas exposer les clés à des matériaux électromagnétiques ou y attacher quoi que ce soit qui pourrait faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne démontez pas la clé électronique.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes Système d'accès et de démarrage "mains libres"*

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

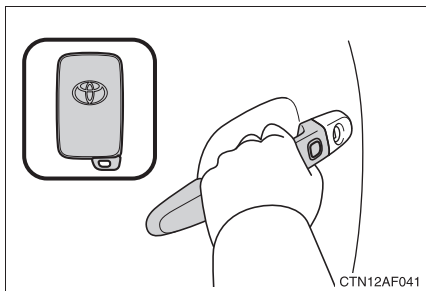


- 1 Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 47)
- 2 Démarrer et arrêter le système hybride (→P. 204)
- 3 Ouverture de la lunette arrière (→P. 49)
- 4 Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 47)

*: Sur modèles équipés

Verrouillage et déverrouillage des portes

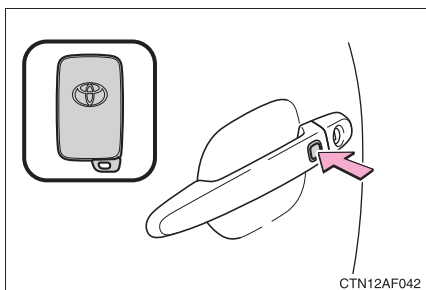
► Poignées de portes avant



Saisissez la poignée pour déverrouiller les portes.

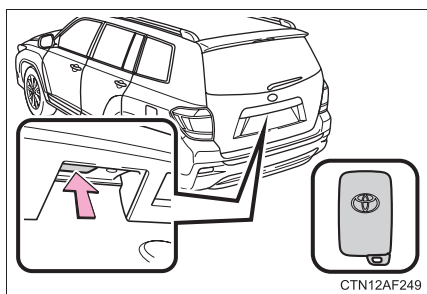
Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.



Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller les portes.

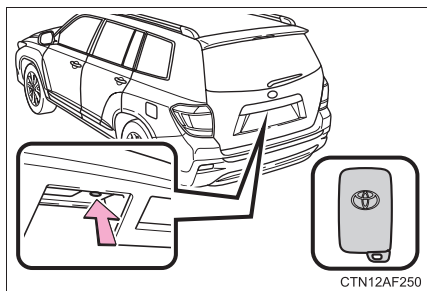
► Poignée de hayon



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte.

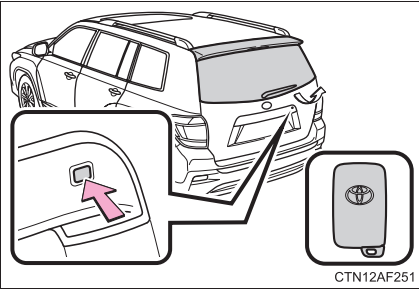
La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

Si vous avez la clef électronique sur vous, le hayon peut être ouvert même s'il est verrouillé. Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.



Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

Ouverture de la lunette arrière (sur modèles équipés)

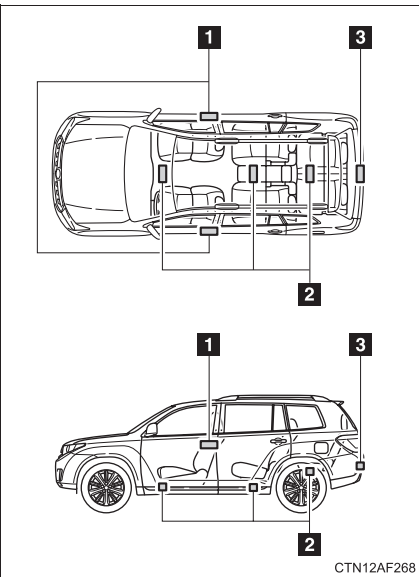


Appuyez longuement sur le bouton pour ouvrir la lunette arrière. La lunette arrière s'ouvre vers le haut.

Il n'est possible de déverrouiller la lunette arrière que lorsque le hayon est fermé.

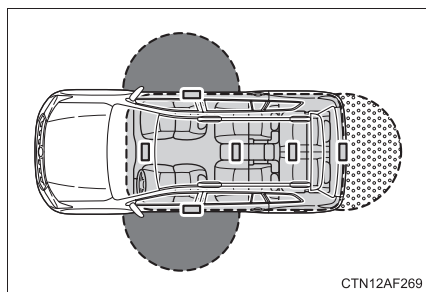
Emplacement des capteurs et portée effective

■ Emplacement des capteurs



- 1** Antennes extérieures à l'habitacle
- 2** Antennes internes à l'habitacle
- 3** Antenne externe au coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant.

- Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton "POWER"

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Ouverture de la lunette arrière et verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée du hayon.

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilisent des ondes radio de faibles puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé de fonctionner correctement.

(Solutions possibles: →P. 599)





- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont proches les unes des autres
- Lorsque vous êtes porteur ou utilisateur, outre la clé électronique, de l'un des appareils suivants émetteurs d'ondes radio
 - Deuxième jeu de clé électronique du véhicule
 - Clé à télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateur personnel
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes



Il est possible de choisir la porte déverrouillée par la fonction “mains libres”.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT.


ÉTAPE 2 Témoin éteint sur la clé, appuyez pendant plus de 5 secondes sur

 ,  ou  , tout en appuyant simultanément sur  de la clé.

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

| Écran multifonctionnel | Déverrouillage des portes | Bip |
|---|---|--|
|  | Maintenez la poignée de porte extérieure côté conducteur pour déverrouiller uniquement la porte conducteur. | Extérieur: trois bips Intérieur: un bip |
| | Maintenez la poignée de porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes. | |
|  | Maintenez la poignée de l'une ou l'autre porte avant pour déverrouiller toutes les portes. | Extérieur: deux bips Intérieur: un bip |

ÉTAPE 3 Déverrouillez les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé et ouvrez l'une des portes.

Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur  , les portes se verrouillent de nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement.
(→P. 142)

■ Fonction d'économie de la batterie

Dans les circonstances suivantes, l'accès "mains libres" est désactivé pour éviter de décharger la batterie 12 V du véhicule et la pile de la clé électronique.

- Lorsque l'accès "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 2 semaines ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée à moins de 3 ft. (1 m) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus

L'accès "mains libres" fonctionne à nouveau lorsque...

- Le véhicule est verrouillé au moyen du bouton de verrouillage de la poignée de porte.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 62)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 599)

■ Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé électronique n'est pas utilisée.) Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande de verrouillage centralisé ne fonctionne pas, ou que le périmètre de détection s'est réduit, une pile usagée peut en être la cause. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 532)
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 55)
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique.
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne pas approcher la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Remarque sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants.
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le cache-bagages, sur le plancher ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est démarré ou que le mode du bouton "POWER" change.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller si la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. (Les portes se verrouillent automatiquement au bout de 60 secondes environ si celles-ci ne sont ni ouvertes ni refermées.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ **Lorsque le véhicule ne roule pas pendant une période prolongée**

Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Alarmes et témoins d'alerte**

Les alarmes extérieure et intérieure, combinées à des témoins et messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour réduire les risques de vol du véhicule et d'accidents résultant d'une erreur d'utilisation.

● **Lorsqu'un des témoins d'alerte s'allume:**

Prenez les mesures qui s'imposent en fonction du témoin d'alerte allumé. (→P. 569)

● **Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel:**

Prenez les mesures adéquates en regard du message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 580)

● Lorsqu'une alarme retentit:

Prenez les mesures qui s'imposent en vous référant au tableau suivant.

| Alarme | Situation | Procédure de correction |
|---|--|---|
| L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 2 secondes | Tentative de verrouillage des portes au moyen de l'accès "mains libres" alors que la clé électronique se trouvait toujours dans l'habitacle. | Récupérez la clé électronique laissée dans l'habitacle et verrouillez à nouveau les portes. |
| | Vous avez essayé de fermer la lunette arrière alors que la clé électronique était à l'intérieur et que toutes les portes étaient verrouillées. | Récupérez la clé électronique et fermez la lunette arrière. |
| L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 60 secondes | Tentative de sortie du véhicule en emportant la clé électronique et de verrouillage des portes sans mettre au préalable le bouton "POWER" en mode ARRÊT. | Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et verrouillez à nouveau les portes. |
| L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes | Tentative de verrouillage du véhicule au moyen de l'accès "mains libres" alors qu'une des portes était ouverte. | Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau. |
| L'alarme intérieure produit un son continu | Vous avez essayé d'ouvrir la porte pour descendre du véhicule, sans avoir au préalable mis le sélecteur de vitesses sur P. | Mettez le sélecteur de vitesses sur P. |

| Alarme | Situation | Procédure de correction |
|--|---|--|
| L'alarme intérieure produit plusieurs sons | Vous avez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte. (Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le bouton "POWER" était en mode ACCESSOIRES.) | Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez la porte conducteur. |
| | Vous avez mis le bouton "POWER" sur ARRÊT alors que la porte conducteur était ouverte. | Fermez la porte conducteur. |
| Les alarmes intérieure et extérieure produisent un son continu.* | Tentative de fermeture de la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule, que le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES et que le levier de sélecteur n'est pas sur P. | Amenez le levier de sélecteur sur P, mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez à nouveau la porte conducteur. |
| L'alarme intérieure produit un bip unique.* | La pile de la clé électronique est presque usée. | Remplacez la pile de la clé électronique. |
| | Vous avez essayé de démarrer le système hybride en l'absence de la clé électronique ou alors que celle-ci ne fonctionne pas normalement. | Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous. |

| Alarme | Situation | Procédure de correction |
|--|--|---|
| L'alarme intérieure produit un bip unique et l'alarme extérieure se déclenche 3 fois.* | Tentative de fermeture de la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule et que le bouton "POWER" n'est pas mis en mode ARRÊT. | Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez à nouveau la porte conducteur. |
| | Un occupant a sorti la clé électronique du véhicule et a fermé la porte alors que le bouton "POWER" était en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES. | Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule. |

*: Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 599)
- Démarrage du système hybride. (→P. 599)

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 532

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres", etc. (Fonctions personnalisables →P. 646)

■ Certification relative au système d'accès et de démarrage "mains libres"

► Pour véhicules vendus aux États-Unis

FCC ID: HYQ14AAB
 HYQ13BZS
 HYQ14ABK
 HYQ13CZA
 NI4TMLF-2
 NI4TMLF-3

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: HYQ14AAB
 HYQ13BZS
 HYQ14ABK
 HYQ13CZA
 NI4TMLF-2
 NI4TMLF-3

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.


► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 **ATTENTION****■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 49) Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

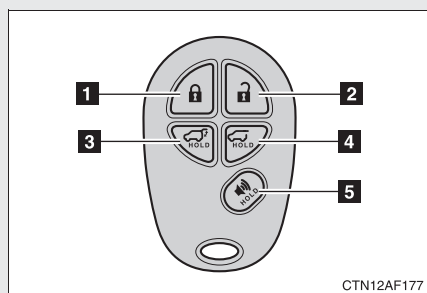
Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès "mains libres".

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule de l'extérieur.

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type A)



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

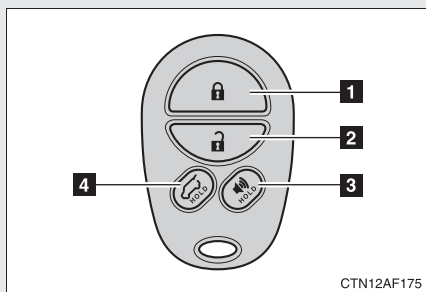
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez une seconde fois sur la même touche, dans les 3 secondes qui suivent, pour déverrouiller toutes les autres portes.

- 3** Appui long: ouverture et fermeture du hayon à commande électrique
- 4** Appui long: ouverture de la lunette arrière

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

- 5** Appui long: déclenchement de l'alarme

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type B)



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

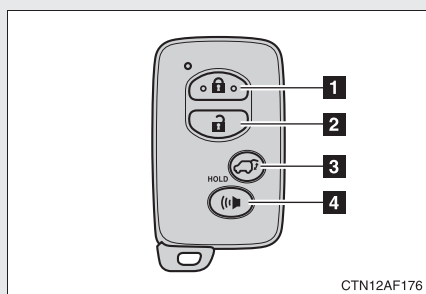
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez une seconde fois sur la même touche, dans les 3 secondes qui suivent, pour déverrouiller toutes les autres portes.

3 Appui long: déclenchement de l'alarme

4 Appui long: ouverture de la lunette arrière (véhicules équipés d'une lunette arrière indépendante)

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez une seconde fois sur la même touche, dans les 3 secondes qui suivent, pour déverrouiller toutes les autres portes.

3 Appui long: ouverture et fermeture du hayon à commande électrique (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

4 Appui long: déclenchement de l'alarme

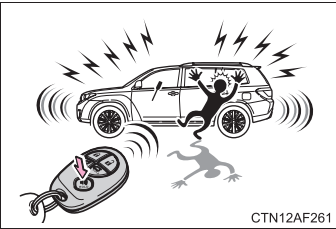
■ Signaux de fonctionnement


Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Hayon: L'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

■ Mode “panique”

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”




Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche pendant 60 secondes environ et les éclairages du véhicule clignotent, pour dissuader quiconque de pénétrer par effraction dans votre véhicule ou lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande de verrouillage centralisé.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche pendant 60 secondes environ et les éclairages du véhicule clignotent, pour dissuader quiconque de pénétrer par effraction dans votre véhicule ou lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande de verrouillage centralisé.

■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si une porte n'est pas bien fermée, un signal sonore se déclenche en continu si vous essayez de verrouiller les portes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Décharge de la pile de la clé

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé n'est pas utilisée.) Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, c'est peut-être que la pile est déchargée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 531)

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
→P. 532

■ Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé. (→P. 70)

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 599)

- Démarrage du système hybride. (→P. 204)

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarme

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 142)

■ Conditions affectant le fonctionnement

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes.

- À proximité d'un relais d'antenne de télévision, d'une station radio, d'une centrale électrique, d'un aéroport ou de tout autre endroit qui génère de fortes ondes radio
 - Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
 - Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
 - Lorsque la clé à télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
 - Lorsqu'une clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
 - Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
→P. 51

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables →P. 646)

■ Inversion du mouvement du hayon à commande électrique

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton de la télécommande du verrouillage centralisé pendant la manœuvre du hayon à commande électrique, vous inversez le sens de manœuvre.

■ Voyage en avion (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque vous emportez une clé de télécommande de verrouillage centralisé avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé de télécommande de verrouillage centralisé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé à télécommande du verrouillage centralisé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

MODEL/FCC IDs:

Transmitter: GQ43VT20T

Receiver: GQ4-34R

IC (Canada) IDs:

Transmitter: 1470A-1T

Receiver: 1470A-6R

Production en ETATS-UNIS

Ce système est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-210 (Industrie Canada).

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes :

- (1) il ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

MODEL/FCC IDs:

Transmitter: GQ43VT20T

Receiver: GQ4-34R

IC(Canada)IDs:

Transmitter: 1470A-1T

Receiver: 1470A-6R

MADE IN U.S.A.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS-210 of Industry Canada. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la commande de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

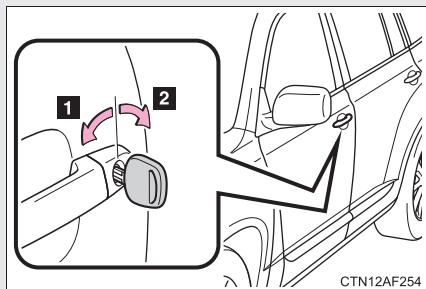
→P. 46

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 62

■ Clé

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

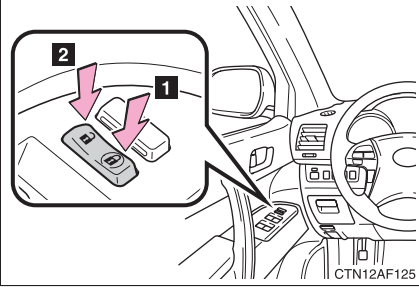
2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une seconde fois la clé pour déverrouiller toutes les autres portes.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

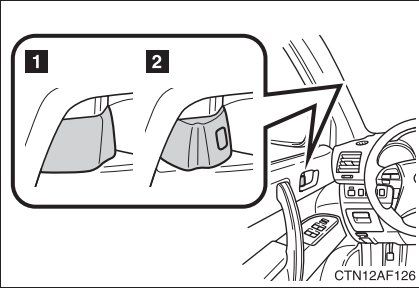
Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 599)

■ Commande de verrouillage centralisé des portes



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

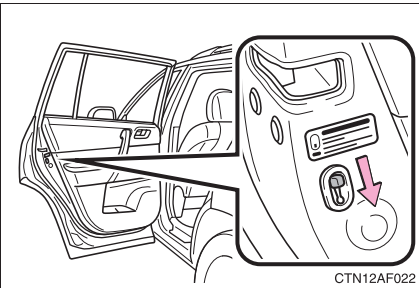
■ Bouton de verrouillage intérieur



- 1** Verrouillage de la porte
- 2** Déverrouillage de la porte

Le fait de tirer la poignée de porte risque d'ouvrir la porte avant même si le bouton de verrouillage est en position de verrouillage.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

| Fonction | Opération |
|--|---|
| Fonction de verrouillage des portes asservie à la position du levier de sélecteur | Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P. |
| Fonction de déverrouillage des portes asservie à la position du levier de sélecteur | Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est mis sur P. |
| Fonction de verrouillage des portes asservie à la vitesse | Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ. |
| Fonction de déverrouillage des portes asservie à la porte conducteur (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") | Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur "ACC" (ACCESSOIRES) ou "LOCK" (VERROUILLAGE). |
| Fonction de déverrouillage des portes asservie à la porte conducteur (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") | Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise sur arrêt du bouton "POWER". |

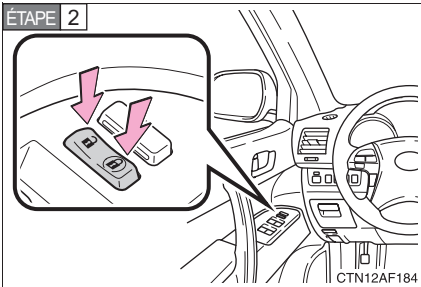
Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:



ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Fermez toutes les portes et amenez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol. (Ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes avant de passer à l'étape 2.)

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":





Fermez toutes les portes et mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE. (Ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes avant de passer à l'étape 2.)



Amenez le levier de sélecteur sur P ou N et maintenez la commande de verrouillage centralisé des portes ( ou ) enfoncée pendant environ 5 secondes, puis relâchez-la.

Les positions du sélecteur de vitesses et du bouton correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

| Fonction | Position du sélecteur de vitesses | Position de la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur |
|---|-----------------------------------|---|
| Fonction de verrouillage des portes asservie à la position du levier de sélecteur | P |  |
| Fonction de déverrouillage des portes asservie à la position du levier de sélecteur | |  |
| Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse | N |  |
| Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur | |  |

Lorsque l'opération d'activation ou désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ Lorsque vous verrouillez les portes avec la clé

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si la clé est dans contacteur de démarrage antivol.

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.


Selon la position de la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et la porte pourrait être verrouillée.

■ Utilisation de la clé conventionnelle

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 599)

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le déverrouillage des portes). (Fonctions personnalisables →P. 646)

 **ATTENTION**

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

● Attachez toujours votre ceinture de sécurité.

● Verrouillez toujours toutes les portes.

● Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.

● Ne tirez pas la poignée intérieure des portes pendant la conduite.

Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessés.

Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.

● Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Hayon

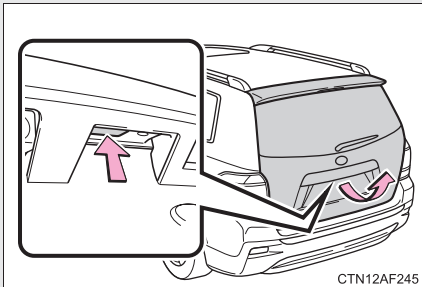
Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

- ▶ Commande de verrouillage centralisé des portes
→P. 71
- ▶ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
→P. 47
- ▶ Télécommande du verrouillage centralisé
→P. 62

■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

- ▶ Mécanisme d'ouverture du hayon

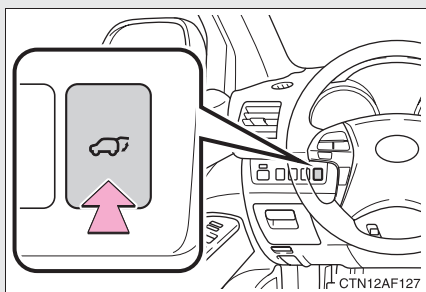


Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

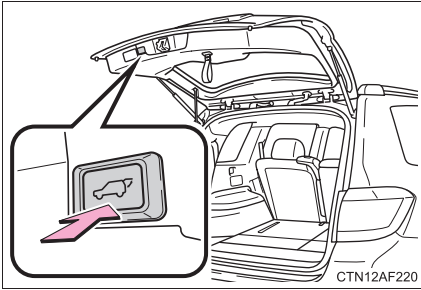
- P. 62

■ **Ouverture du hayon de l'intérieur du véhicule (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)**



Appuyez longuement sur le bouton pour ouvrir/fermer le hayon.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton alors que le hayon à commande électrique est en fonctionnement, vous provoquerez l'opération inverse.

Bouton de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

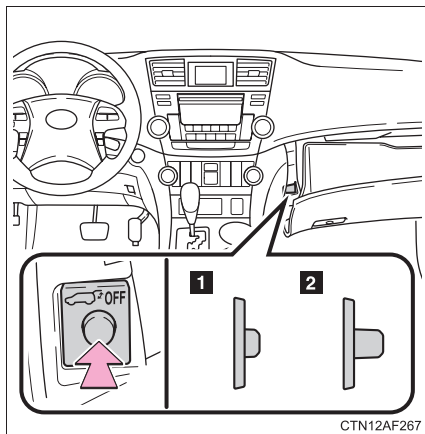
Appuyez sur le bouton pour fermer.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton alors que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture, le hayon s'ouvre.

L'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

Il est possible d'ouvrir le hayon même si celui-ci est verrouillé. Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.

Neutralisation du système de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

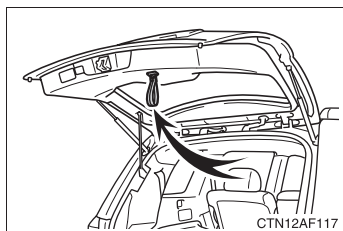


Appuyez sur le bouton de condamnation (arrêt) situé dans la boîte à gants pour désactiver le système de commande électrique du hayon.

- 1** Marche
- 2** Arrêt

L'action est confirmée par le déclenchement à 2 reprises du signal sonore et il n'est alors plus possible d'ouvrir le hayon, ni avec la télécommande du verrouillage centralisé, ni avec le bouton de commande électrique du hayon.

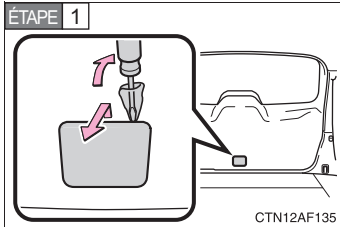
■ Sangle du hayon



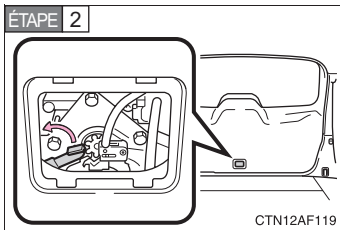
Utilisez la sangle pour fermer le hayon.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.



Retirez le cache.



Tournez le levier.

■ Le hayon à commande électrique est fonctionnel quand...

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON" et le levier de sélecteur sur P.
- Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "LOCK".

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE et le sélecteur de vitesses est sur P.
- Le bouton "POWER" est en mode ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique même lorsque la lunette arrière est déjà ouverte. La lunette arrière ne peut pas se fermer lorsque le hayon à commande électrique est en cours de fermeture. Fermer à la main la lunette arrière.

■ Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture ou à l'ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci inverse automatiquement son sens de manœuvre.

■ Cas où le hayon à commande électrique est inopérant

Le hayon doit être réinitialisé. Pour ce faire, fermez-le complètement à la main.

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement.

■ Protection anti-abaissement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si on exerce une force excessive sur le hayon pendant son ouverture automatique, le hayon à commande électrique s'arrête dans cette position, de façon qu'il ne puisse pas retomber.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables → P. 646)

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule.
Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets à proximité pendant la marche du véhicule ou des bagages risquent d'être éjectés accidentellement et de provoquer un accident.
Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

 **ATTENTION****■ Présence d'enfants à bord**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Ne laissez pas les enfants seuls dans le coffre.

Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur.

- Ne laissez pas les enfants ouvrir ou fermer le hayon.

En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

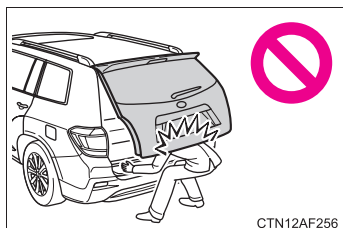
■ Ouverture/fermeture du hayon

Respectez les précautions suivantes.

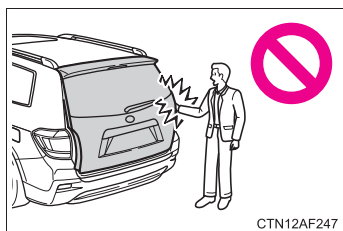
À défaut, une partie du corps pourrait être prise et coincée, avec pour conséquence des blessures graves.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, par exemple de la neige accumulée ou du givre, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, assurez-vous soigneusement de la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Faites preuve de prudence lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon quand il y a du vent; celui-ci risque de s'abaisser brutalement en cas de fortes rafales de vent.

! ATTENTION

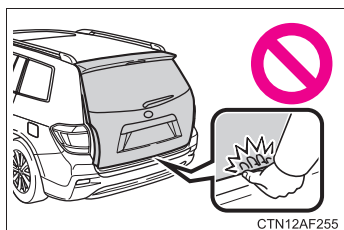


- Le hayon peut se refermer sous l'effet de son poids s'il n'est pas ouvert complètement. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non sur du plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.



- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la sangle du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le hayon pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

! ATTENTION**■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)**

- Si le hayon reste entrouvert, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement. Il faut plusieurs secondes au mécanisme de fermeture automatique du hayon pour se mettre en marche. Prenez garde à ne pas vous laisser pincer les doigts ou autre par le hayon, sous peine de fractures ou autres blessures sérieuses.

- Usez de prudence lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture automatique du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

■ Hayon à commande électrique

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon à commande électrique.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si vous mettez sur arrêt le bouton de condamnation d'ouverture du hayon à commande électrique alors que le hayon est en mouvement en mode automatique, il s'arrête dans sa manœuvre. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brutalement.
- Dans une pente, il peut arriver que le hayon se referme sous l'effet de son poids après son ouverture automatique. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et verrouillé.

ATTENTION

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon à commande électrique détecte une anomalie et qu'il soit arrêté dans sa manœuvre automatique. Dans ce cas, le hayon doit être manœuvré manuellement. Redoublez de prudence dans cette situation, car le hayon arrêté peut se refermer brutalement et provoquer un accident.
 - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
 - Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Lorsque la tension de la batterie chute brutalement, par exemple lorsque la clé de contact est amenée sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol ou que le système hybride est démarré pendant l'ouverture ou la fermeture automatique du hayon
 - Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Lorsque la tension de la batterie chute brutalement, par exemple lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE ou que vous démarrez le système hybride alors que le hayon s'ouvre ou se ferme automatiquement
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Le hayon à commande électrique risque de ne pas fonctionner, avec pour conséquence une anomalie, ou il risque de se refermer sous l'effet de son poids après son ouverture.
- Lorsque vous remplacez les pneumatiques par exemple, veillez à appuyer sur le bouton de condamnation d'ouverture du hayon à commande électrique. À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement le bouton de commande électrique du hayon, et de vous faire pincer les doigts et les mains.

! ATTENTION**■ Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

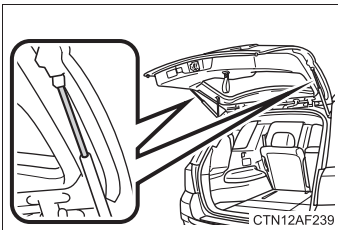
- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose est pincé juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.

▲ NOTE**■ Vérins amortisseurs du hayon**

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.



- N'apposez aucun objet (autocollant, film en plastique, adhésif) sur la tige des vérins.
- Ne touchez pas le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

 NOTE

■ **Pour éviter tout mauvais fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique du hayon**

Ne forcez pas sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique.

■ **Pour éviter tout dommage au hayon à commande électrique**

- Assurez-vous de l'absence de givre entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est manœuvré alors qu'il est soumis à une charge excessive, il y a risque d'anomalie de fonctionnement.
- Ne forcez pas sur le hayon pendant sa manœuvre électrique.
- Prenez garde à ne pas causer de dommages aux capteurs (situés sur les chants droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet pointu. Si le capteur est déconnecté, toute manœuvre automatique du hayon à commande électrique devient impossible.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Lunette arrière*

1

Avant de prendre le volant

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière au moyen du mécanisme d'ouverture de la lunette arrière.

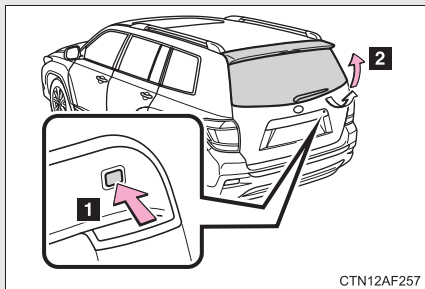
■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")

→P. 62

■ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

→P. 47

■ Commande d'ouverture de lunette arrière



1 Appuyez longuement sur le bouton pour déverrouiller et ouvrir la lunette arrière.

2 Soulever

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

■ Ouverture et fermeture de la lunette arrière

- Assurez-vous que l'essuie-glace arrière est arrêté.
- Ne faites pas fonctionner l'essuie-glace arrière lorsque la lunette arrière s'ouvre. (Si le bras d'essuie-glace est actionné, fermez la lunette arrière puis faites fonctionner l'essuie-glace. Le bras d'essuie-glace revient alors automatiquement en position de repos après balayage.)
- Assurez-vous que le hayon est fermé avec de fermer la lunette arrière.

*: Sur modèles équipés

 **ATTENTION**

■ **Pendant la marche du véhicule**

- La lunette arrière doit toujours rester fermée pendant la marche du véhicule.

Si la lunette arrière est laissée ouverte, elle risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.

Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer la lunette arrière avant de prendre le volant.

- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète de la lunette arrière. Si la lunette arrière n'est pas bien fermée, elle risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer la lunette arrière.

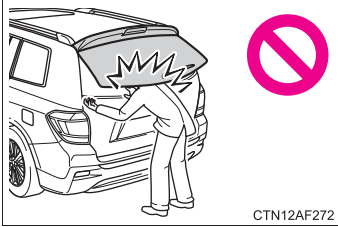
En effet, la lunette arrière risquerait de s'ouvrir/fermer accidentellement, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ **Manipulation de la lunette arrière**

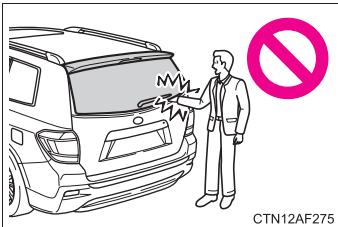
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur la lunette arrière, comme une accumulation de neige et de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, la lunette arrière pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer la lunette arrière, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture de la lunette arrière.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer la lunette arrière, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

! ATTENTION

- La lunette arrière peut se refermer sous l'effet de son poids si elle n'est pas ouverte complètement. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer la lunette arrière lorsque le véhicule est en pente et non sur le plat, prenez garde à ce qu'elle ne s'ouvre et ne ferme pas toute seule. Assurez-vous que la lunette arrière est parfaitement ouverte et bien verrouillée avant d'utiliser le coffre. Veillez également à vos effets personnels, tels que sacs et cravates.



- Lorsque vous fermez la lunette arrière, prenez particulièrement garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc. Veillez également à vos effets personnels, tels que sacs et cravates.

- Appuyez en douceur sur la face extérieure de la lunette arrière pour la fermer.

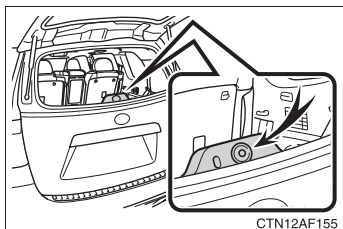
- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur de la lunette arrière pour fermer la lunette arrière et ne pas non plus s'y suspendre.

En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur de la lunette arrière et de provoquer un accident.

- Ne fixez à la lunette arrière aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, la lunette arrière pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouverte, avec pour conséquence que vous soyez grièvement blessé, voire tué.

- N'ouvrez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. (Si l'essuie-glace arrière est actionné alors que la lunette arrière s'ouvre, le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace sera arraché et balancera sur la partie basse du hayon.)

! ATTENTION



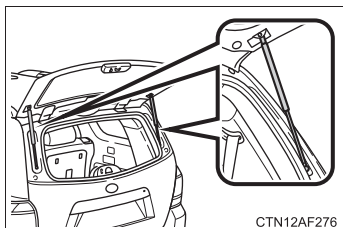
- N'insérez aucun objet dans le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace.

- Ne fermez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. Le bras d'essuie-glace risque d'être actionné subitement après fermeture de la lunette arrière.

! NOTE

■ Vérins amortisseurs de lunette arrière

La lunette arrière est munie de vérins amortisseurs qui la maintiennent en place. Respectez les précautions suivantes. À défaut, les vérins amortisseurs risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.

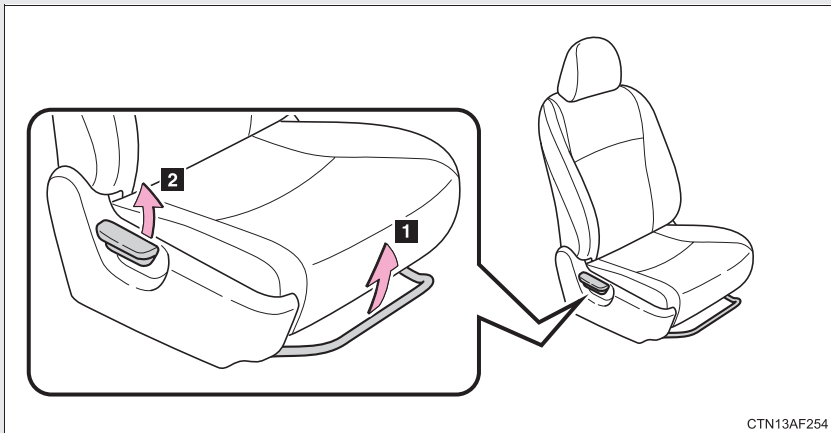


- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.
- Ne pas toucher le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez à la lunette arrière aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne pas poser la main ou le pied sur le vérin amortisseur et ne pas forcer dessus latéralement.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant

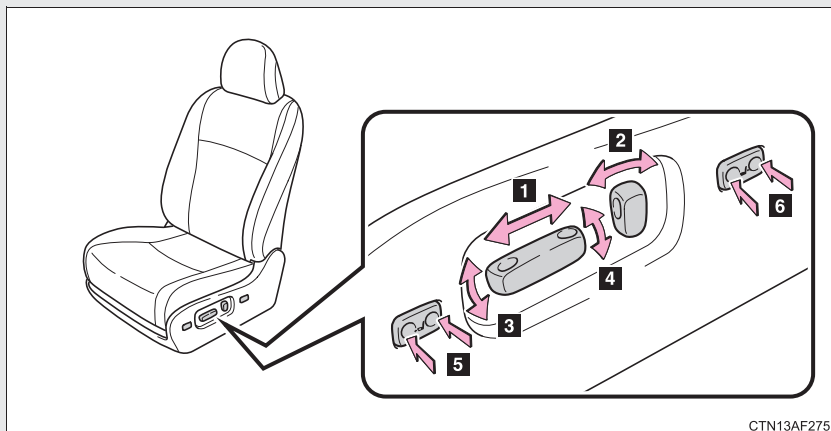
► Siège manuel (côté passager uniquement)



1 Levier de réglage de la position du siège

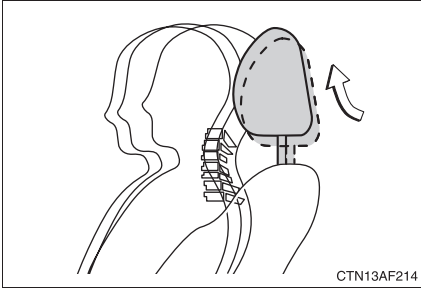
2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

► Siège à réglage électrique



- 1** Bouton de réglage de la position du siège
- 2** Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- 3** Bouton de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)
- 4** Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)
- 5** Bouton de réglage du soutien des jambes sur le siège conducteur (sur modèles équipés)
- 6** Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

Appuis-têtes actifs



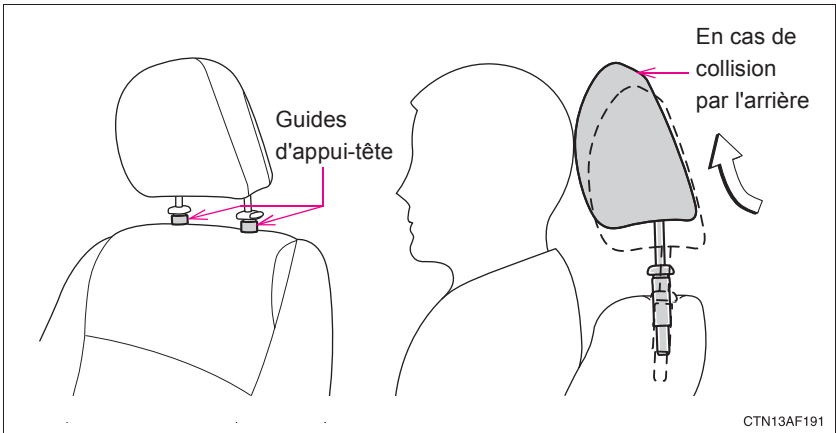
Les appuis-têtes actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.


1

Avant de prendre le volant

Appuis-têtes actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Ceci n'indique pas un problème.



 ATTENTION

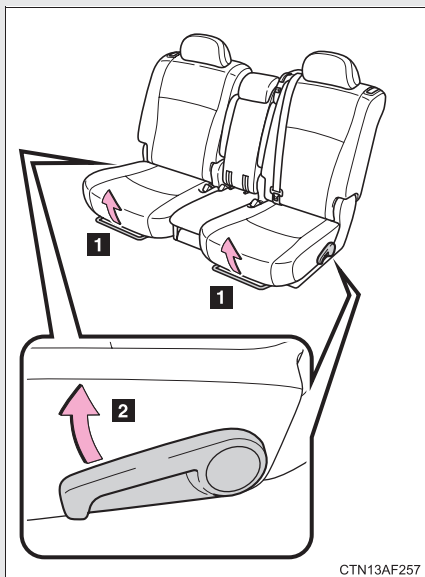
■ **Réglage du siège**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage en réglant le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directe sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Sièges à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges arrière

■ Sièges de la deuxième rangée



- 1 Levier de réglage de la position du siège
- 2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

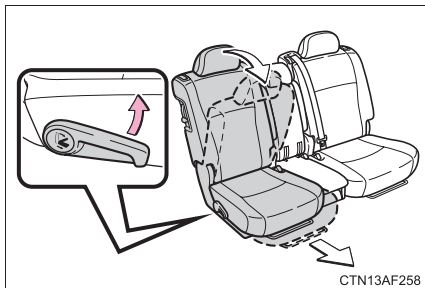
Tirez sur le levier jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

■ Sièges de la troisième rangée

Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Accès aux sièges de troisième rangée par un siège de deuxième rangée

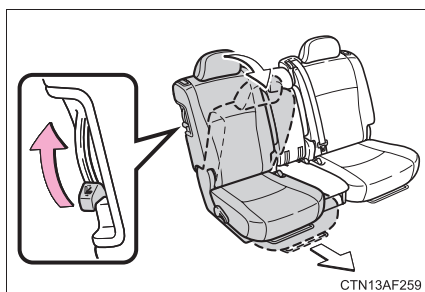
■ Montée dans le véhicule (côté droit uniquement)



Tirez le curseur vers le haut et rabattez le dossier de siège en avant. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Descente du véhicule (côté droit uniquement)



Soulevez le levier du côté du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

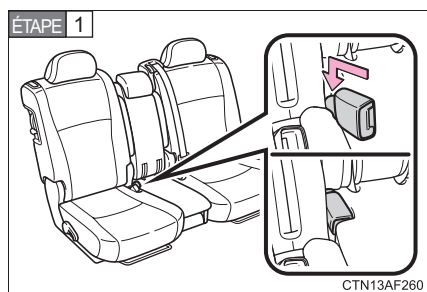
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Après montée/descente des passagers du véhicule

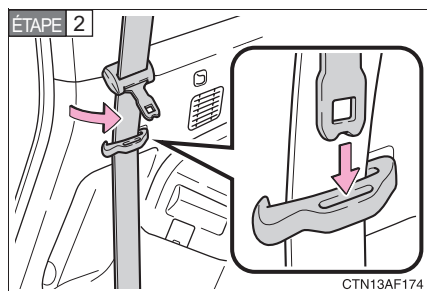
Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les sièges de la deuxième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée



Rangez la boucle de la ceinture de sécurité centrale arrière.



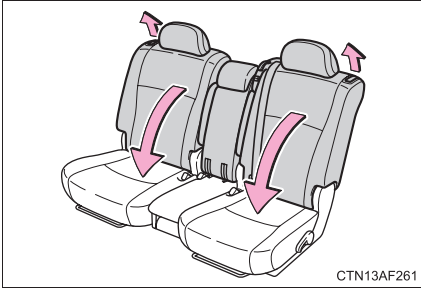
Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes.

Cela évite toute détérioration de la sangle diagonale.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

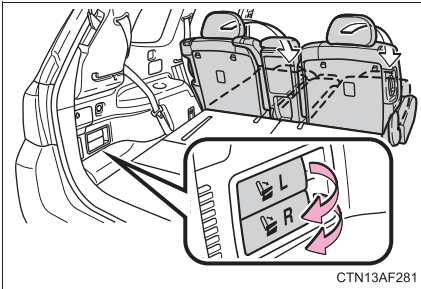
■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

► Depuis l'intérieur



Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

► Depuis l'extérieur

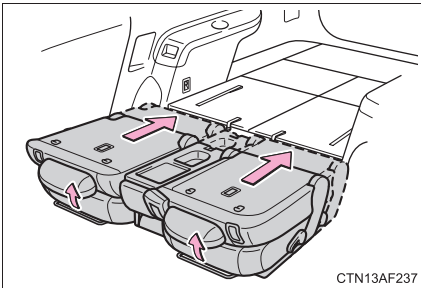


Tirez sur la poignée.

L: Sièges gauche et central de la deuxième rangée

R: Sièges droit de la deuxième rangée

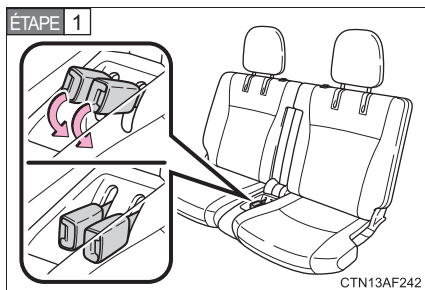
■ Après avoir rabattu les sièges de la deuxième rangée



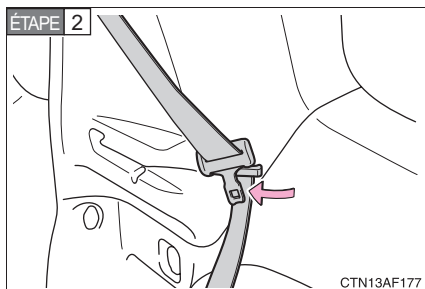
Reculez au maximum les sièges rabattus de la deuxième rangée.

Rabattre les sièges de la troisième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée



Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.

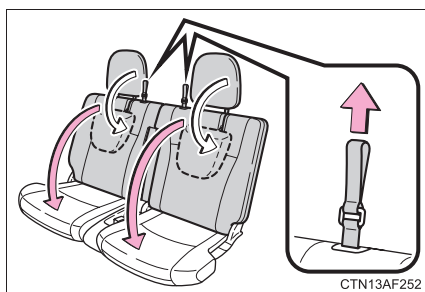


Faites passer les ceintures de sécurité dans les passants.

Cela aide à éviter toute détérioration des sangles diagonales.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

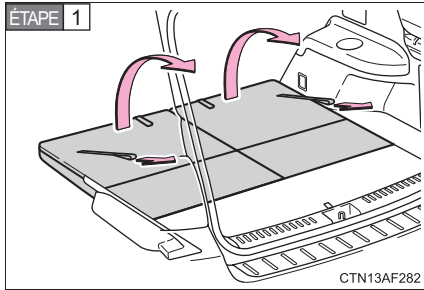
■ Rabattre les sièges de la troisième rangée



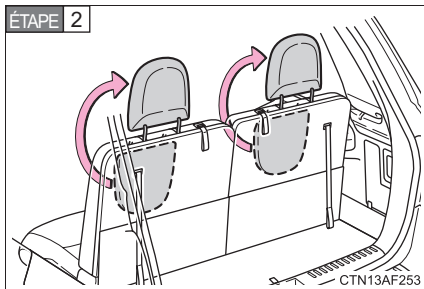
Tout en tirant sur les sangles, rabattez les dossiers de sièges.

Les appuis-têtes se rabattent automatiquement dès que vous tirez sur les sangles.

■ Retour en position normale des sièges de troisième rangée



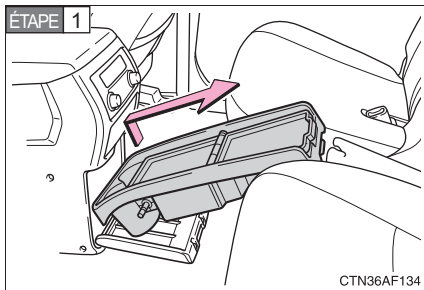
Tirez sur les sangles et relevez les dossiers de sièges jusqu'à leur verrouillage.



Relevez les appuis-têtes.

Démontage du siège central de la deuxième rangée

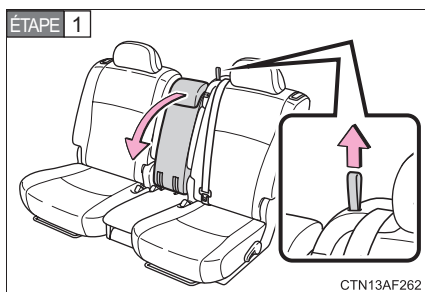
■ Avant de démonter le siège central de la deuxième rangée



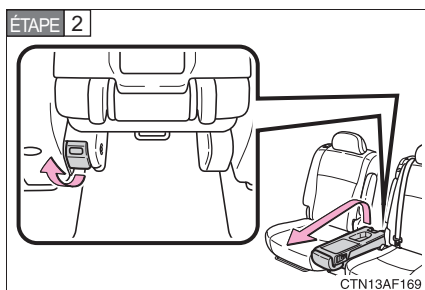
Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

ÉTAPE 2 Abaissez au maximum l'appui-tête du siège central de la deuxième rangée. (→P. 106)

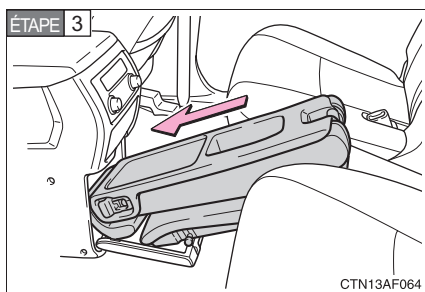
■ Démontage du siège central de la deuxième rangée



Rabattez le dossier de siège central de la deuxième rangée tout en tirant sur la sangle de déverrouillage.



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter le siège central de la deuxième rangée.

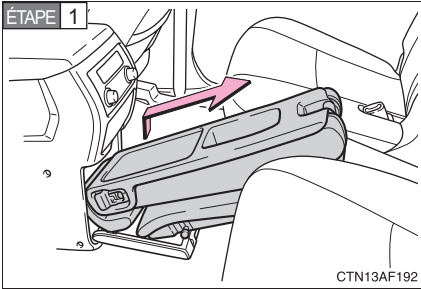


Rangez le siège central de la deuxième rangée dans le rangement de console.

ÉTAPE 4 Assurez-vous que le siège est bien en place et fermez la porte du rangement de console.

Montage du siège central de la deuxième rangée

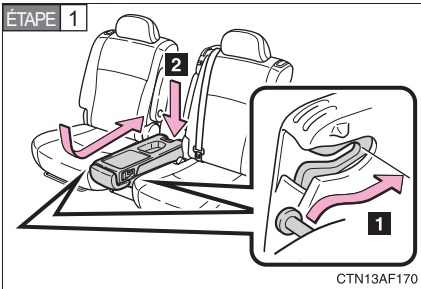
■ Avant de remonter le siège central de la deuxième rangée



Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.

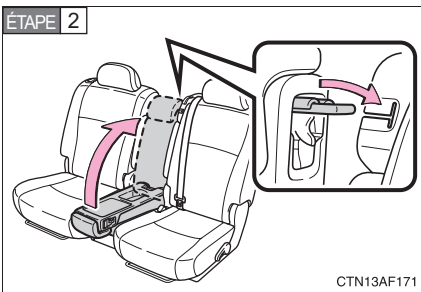
ÉTAPE 2 Démontez la tablette centrale arrière, si celle-ci est utilisée, du siège de la deuxième rangée. (→P. 446)

■ Montage du siège central de la deuxième rangée




1 Insérez à fond les axes avant dans les crochets et redressez le siège central de la deuxième rangée.

2 Appuyez sur l'assise du siège central de la deuxième rangée afin de verrouiller les axes arrière.



Redressez le dossier de siège et verrouillez-le.

Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.

 **ATTENTION**

■ **Lorsque vous réglez un siège arrière ou que vous enlevez le siège central de la deuxième rangée**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage en réglant le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage. Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directe sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ **Avant de rabattre un siège arrière**

Ne rabattez pas un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.

■ **Après avoir réglé un siège**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière et inversement.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le siège.
- Siège central de la deuxième rangée: assurez-vous que le siège est verrouillé en place en essayant de faire basculer le dossier et de soulever l'arrière de l'assise de siège.

■ **Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

 NOTE

■ **Lorsque vous rabattez les sièges de la deuxième rangée**

Ne rabattez pas le dossier du siège en avant alors que les crochets du cache-bagages sont fixés.

■ **Siège central de la deuxième rangée déposé**

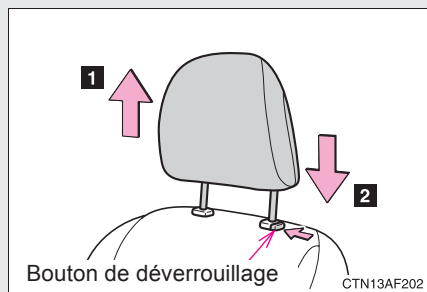
Évitez de disposer de lourdes charges sur le siège. Les axes métalliques du siège risqueraient d'être endommagés, vous empêchant ainsi de le remonter correctement.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.

► Sièges avant



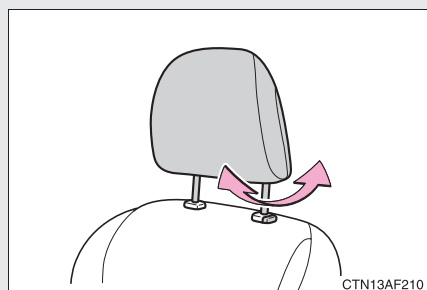
Réglage en hauteur

1 Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

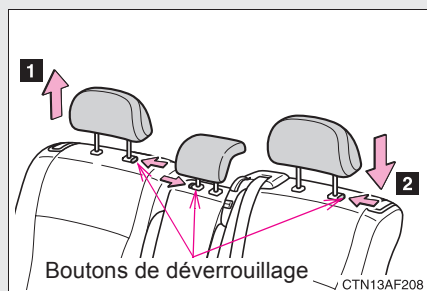
2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



Réglage de l'inclinaison

► Sièges de la deuxième rangée



1 Vers le haut

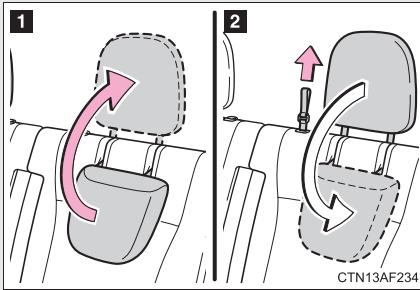
Tirez les appuis-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

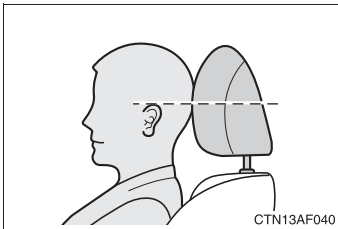
Lorsque vous utilisez le siège central, relevez toujours l'appui-tête.

■ Lorsque vous utilisez les appuis-têtes des sièges de la troisième rangée



- 1 Pour utiliser
- 2 Pour rabattre

■ Réglage en hauteur des appuis-têtes (sauf siège central de la deuxième rangée et sièges de la troisième rangée)

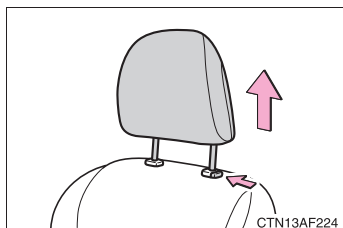


Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

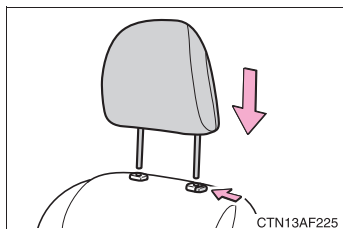
Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

■ Démontage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée



Tirez l'appui-tête vers le haut tout en maintenant le bouton de déverrouillage enfoncé.

■ Montage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée



Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

! ATTENTION

■ Précautions avec les appuis-têtes

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

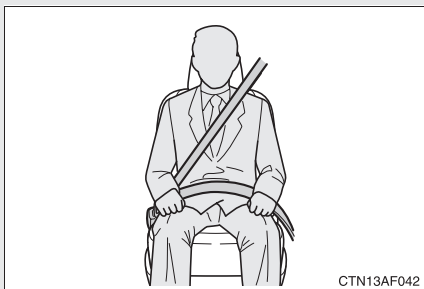
- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Ceintures de sécurité

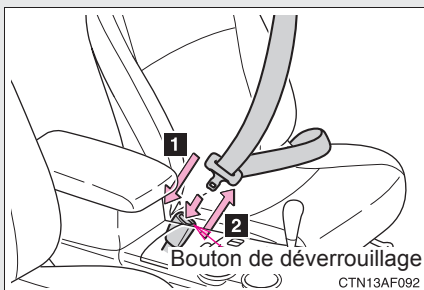
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



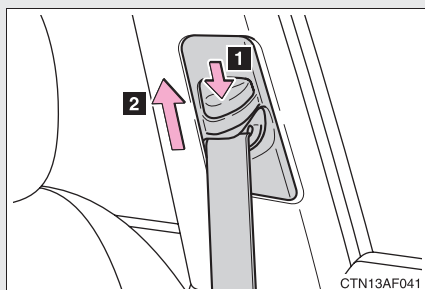
1 Attacher la ceinture

Engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Détacher la ceinture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures (sièges avant)

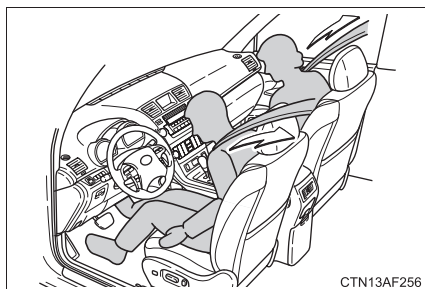


1 Vers le bas

2 Vers le haut

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis), ou fait un tonneau.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal léger, de choc latéral ou de percussion par l'arrière.

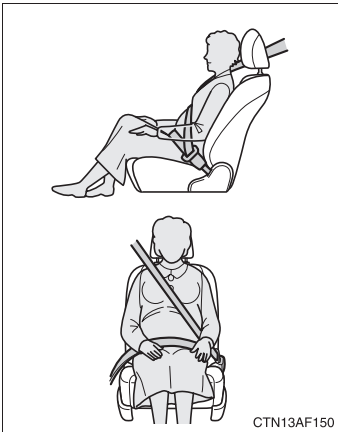
■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant. Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 176)

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 109)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

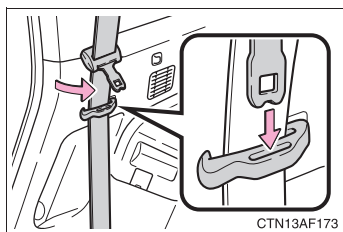
Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

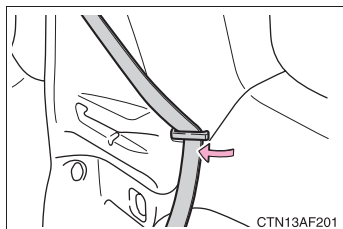
■ Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées

► Ceintures des sièges de la deuxième rangée



Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

► Ceintures des sièges de la troisième rangée



Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants pour aider à éviter toute détérioration des sangles diagonales.

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

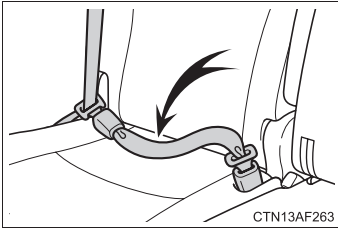
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 171)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 109 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.


⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise convenable. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

 **ATTENTION**

■ **Point d'ancrage supérieur réglable**

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée ou d'accident. (→P. 110)

■ **Prétensionneurs de ceintures de sécurité**


- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ **Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant**

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à s'enrouler autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de la dérouler, ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures graves, voire mortelles. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ **Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.

 **ATTENTION**

- Veillez à ce que la ceinture et le pêne soient verrouillés et les sangles ne soient pas vrillées.
Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute mauvaise manipulation des prétensionneurs peut en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

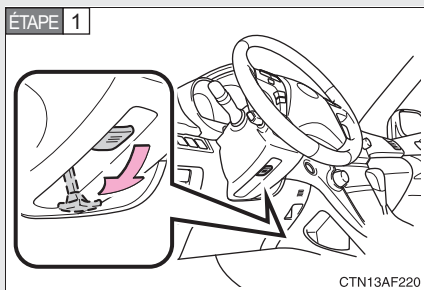
 **NOTE****■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

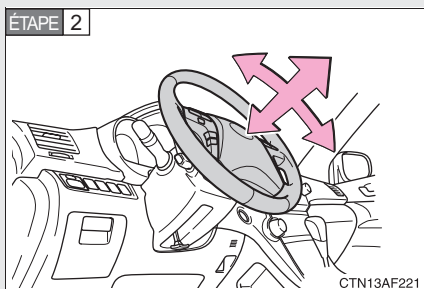
1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Volant de direction

Vous pouvez régler le volant de direction, pour votre confort.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

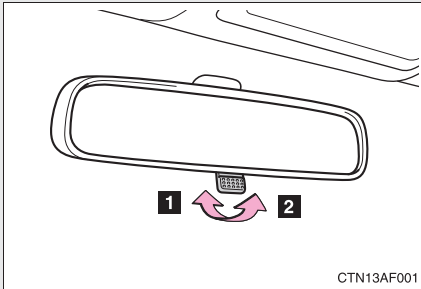
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Il est possible de réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent au moyen des fonctions suivantes.

■ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle



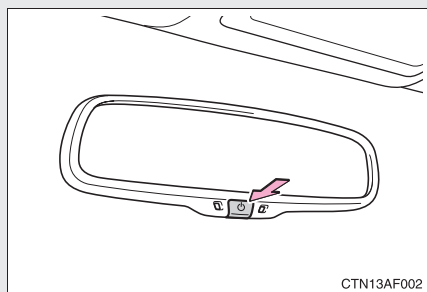
1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

■ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchiée est alors automatiquement réduite.

► Type A



Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume à la mise en marche du mode automatique.

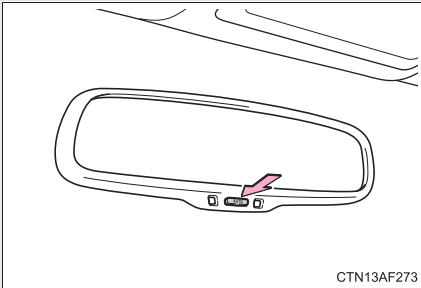
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

► Type B



Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume à la mise en marche du mode automatique.

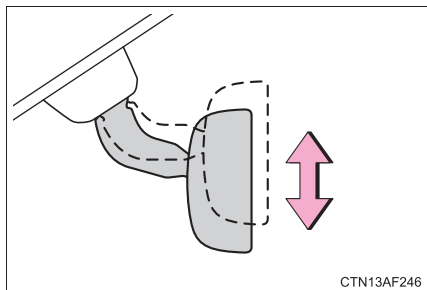
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

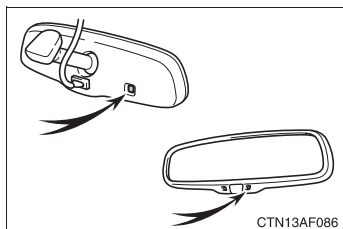
Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

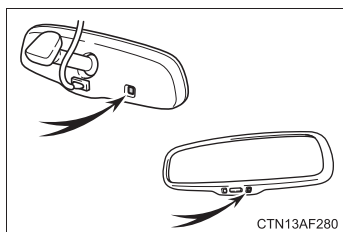
■ Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés de rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

► Type A




Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher du doigt et de les recouvrir.

► Type B



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher du doigt et de les recouvrir.

 ATTENTION

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.

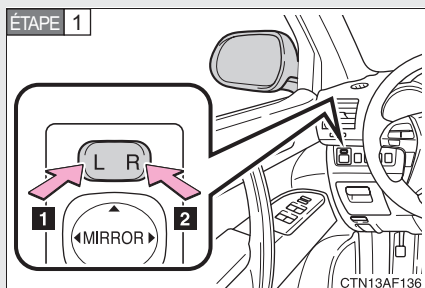
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

1

Avant de prendre le volant

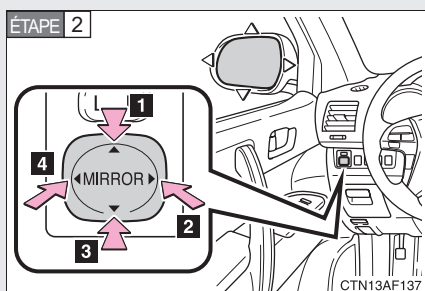
Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen du sélecteur.



Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

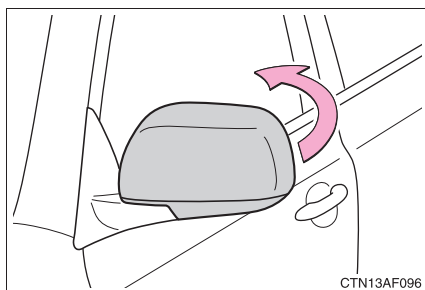
- 1 Vers la gauche
- 2 Vers la droite



Réglez le rétroviseur.

- 1 Vers le haut
- 2 Vers la droite
- 3 Vers le bas
- 4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs



Poussez les rétroviseurs vers l'arrière pour les escamoter.

■ Condition de fonctionnement des rétroviseurs extérieurs

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 322)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.

À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

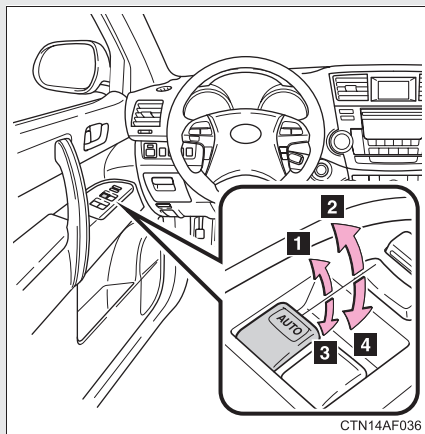
■ Lorsque le système de dégivrage des rétroviseurs fonctionne (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques

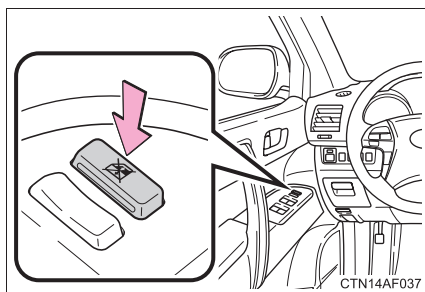
Les lève-vitres électriques s'ouvrent et se ferment au moyen des commutateurs suivants.



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Bouton de verrouillage



Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

■ Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après arrêt du système hybride

- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après mise du bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

 **ATTENTION**

■ **Fermeture des vitres**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'ait mis quelconque partie de son corps dans une position telle qu'elle pourrait se trouver coincée lors de l'actionnement de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

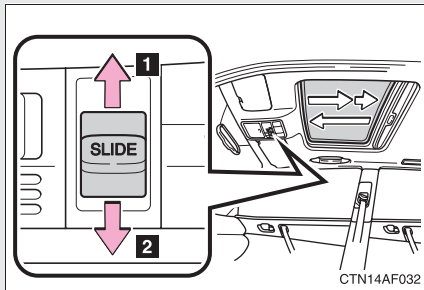
- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Toit ouvrant*

Utilisez le commutateur de console de pavillon pour ouvrir, fermer, et basculer le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture



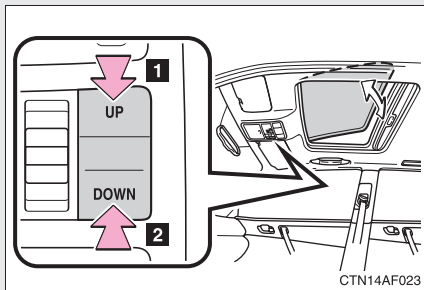
1 Ouverture

Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant la pleine ouverture. Déplacez à nouveau le commutateur vers l'arrière pour obtenir l'ouverture complète.

2 Fermeture

Poussez le commutateur vers l'avant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement vers le haut

2 Basculement vers le bas

Appuyez sur le commutateur dans l'un ou l'autre sens de manœuvre pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement du toit ouvrant**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Utilisation du toit ouvrant après mise sur arrêt du système hybride**

▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, il n'est pas possible de le faire fonctionner si une porte avant est ouverte.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le toit ouvrant restent fonctionnel pendant 45 secondes environ même après mise du bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, il n'est pas possible de le faire fonctionner si une porte avant est ouverte.

■ Problème de fermeture du toit ouvrant

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton "SLIDE (ouverture/fermeture)".*¹

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*² Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

- Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton "UP"*¹ jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP".*¹

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*² Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*¹: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*²: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton "SLIDE (ouverture/fermeture)" ou sur le bouton "UP"; le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par basculement vers le bas, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ Pour réduire les bruits aérodynamiques

Pour réduire les bruits aérodynamiques, conduisez avec le toit ouvrant quasiment ouvert à fond et non ouvert à fond.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.


■ Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le contacteur de démarrage antivol est sur ARRÊT.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le bouton "POWER" est en mode ARRÊT.

 **ATTENTION****■ Ouverture du toit ouvrant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
La fermeture du toit ouvrant sur une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire tuée.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou de bloquer tout autre objet.

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui oblige à faire baisser la pression interne avant de faire le plein. Après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé.

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

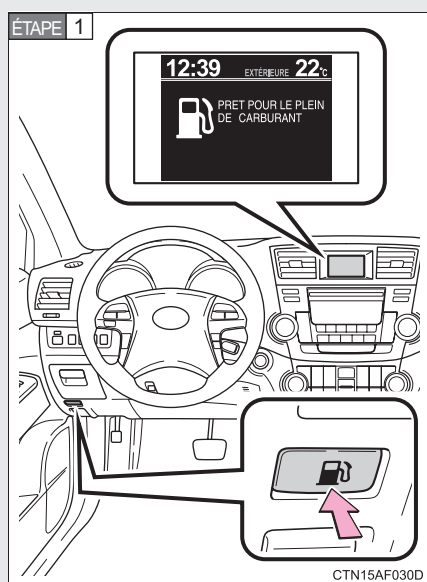
- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le bouton "POWER" sur ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

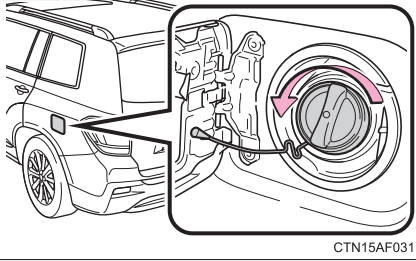
■ Ouverture du bouchon de réservoir de carburant



Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant.

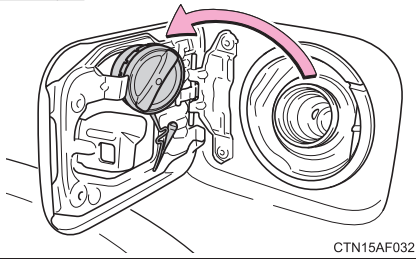
À l'affichage du message "PRET POUR LE PLEIN DE CARBURANT", la trappe à carburant s'ouvre.

ÉTAPE 2



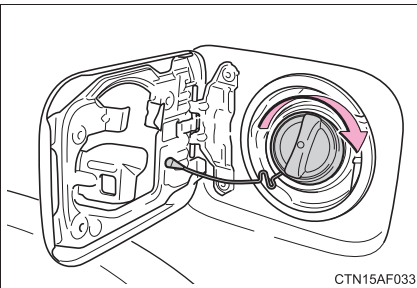
Tournez lentement le bouchon du réservoir à carburant pour l'ouvrir.

ÉTAPE 3



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant



Lorsque vous remettez en place le bouchon du réservoir à carburant, tournez-le jusqu'à perception d'un déclic.

■ Types de carburant

Utilisez de l'essence sans plomb. (Indice d'octane 87 [Indice d'octane recherche 91] ou supérieur).

■ Capacité du réservoir de carburant

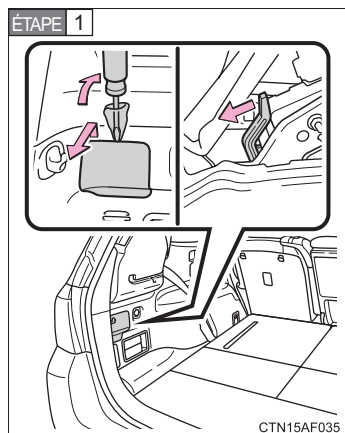
Environ 17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp. gal.)

■ Si la trappe à carburant ne s'ouvre pas et si le message "ATTENDEZ L'OUVERTURE" s'affiche à l'écran multifonctionnel

Le réservoir à carburant est en cours de dépressurisation. La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton.

■ Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne fonctionne pas

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant est inopérante, contactez votre concessionnaire Toyota. Au cas où vous auriez besoin de ravitailler en urgence, suivez la procédure ci-dessous.



Ouvrez la trappe à carburant au moyen du levier situé dans le coffre.

ÉTAPE 2 Retirez lentement le bouchon. Faites attention à ce que du carburant ne jaillisse pas dans la mesure où la pression du réservoir à carburant n'a peut-être pas été complètement réduite.

ÉTAPE 3 Faites le plein avec précaution. Agissez avec précaution pendant que vous faites le plein, du carburant risque de déborder par suite d'un dégazage de l'air contenu dans le réservoir.

 **ATTENTION****■ Ravitaillement du véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Touchez le véhicule ou toute autre surface métallique pour vous décharger de l'électricité statique.

Les vapeurs d'essence risquent de s'enflammer sous l'effet d'une étincelle produite par une décharge d'électricité statique.

- Pour retirer le bouchon du réservoir à carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.

Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir à carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon.

Par temps chaud, le carburant sous pression risque de gicler hors du goulot de remplissage et de provoquer des blessures.

- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.

- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.

Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.

- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.

Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.

- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.

Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ À la fermeture du bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. À défaut, il risquerait de se produire un incendie ou tout autre incident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ À l'ouverture du bouchon du réservoir de carburant

N'ouvrez pas le bouchon trop brutalement. Par temps chaud, le carburant sous pression peut provoquer des blessures en s'échappant du goulot de remplissage en cas de retrait rapide du bouchon du goulot.

 NOTE

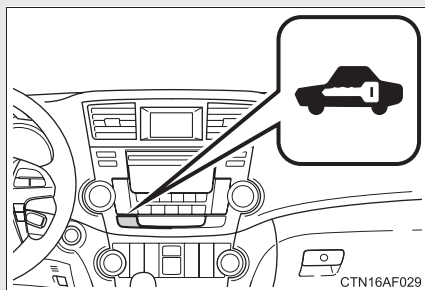
■ **Ravitaillement en carburant**

- Ravitaillez en carburant en moins de 30 minutes. Au bout de 30 minutes, le clapet interne se ferme. Dans ce cas, du carburant risque de déborder si vous continuez à faire le plein. 5 minutes environ après la fermeture du clapet, le message “FERMEZ LE BOUCHON DU RESERVOIR A CARBURANT” s’affiche à l’écran multifonctionnel. Pour poursuivre le plein, remettez le bouchon du réservoir en place et fermez la trappe de remplissage, puis appuyez à nouveau sur commutateur d’ouverture de la trappe de remplissage.
- Évitez de faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement.
A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d’échappement, en détériorant le circuit d’alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule. Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

► Véhicules dépourvus de système de navigation



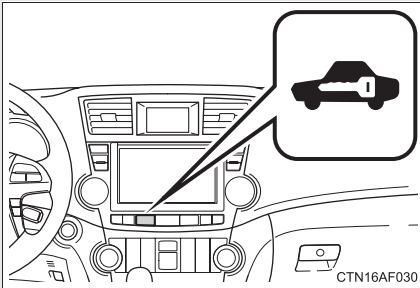
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin clignote après mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin clignote après mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certifications du système d'antidémarrage

- Pour véhicules vendus aux États-Unis

▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

FCC ID: MOZRI-20BTY

▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

► Vehicles without smart key system

FCC ID: MOZRI-20BTY

► Vehicles with smart key system

FCC ID: NI4TMIMB-1

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Le dispositif déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

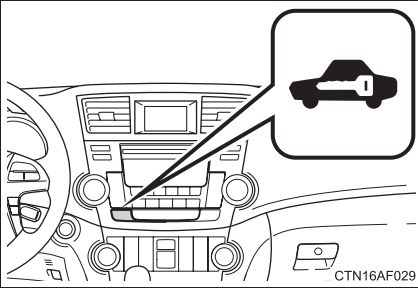
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes quand elle est activée.

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par tout autre moyen que l'accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- La lunette arrière est déverrouillée par un moyen autre que la fonction de déverrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou que l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres").
- La batterie est rebranchée.

*: Sur modèles équipés

■ Armement du système d'alarme

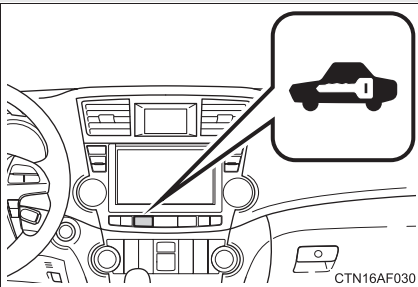
► Véhicules dépourvus de système de navigation



Fermez les portes, la lunette arrière et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Fermez les portes, la lunette arrière et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

■ Désactivation et arrêt de l'alarme

- Déverrouillez les portes.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON", ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Placez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)
- Ouvrez la lunette arrière avec l'accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres").

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

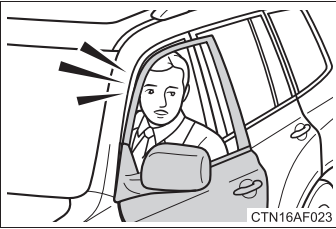
■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, assurez-vous de prendre les dispositions suivantes.

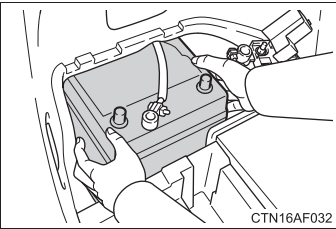
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes. (L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)



- Ouverture d'une porte ou du capot par une personne à bord du véhicule, alors que celui-ci est verrouillé.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.

■ Mode "panique"

→P. 65

■ En cas de débranchement de la batterie

Assurez-vous de désactiver l'alarme.

Si la batterie est débranchée avant la désactivation de l'alarme, le dispositif peut se déclencher lorsque la batterie est rebranchée.

■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.

■ En cas de déverrouillage des portes avec la clé conventionnelle

Désactivez l'alarme.

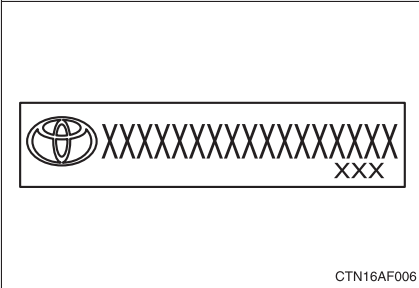
⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

1-7. Système antivol

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)

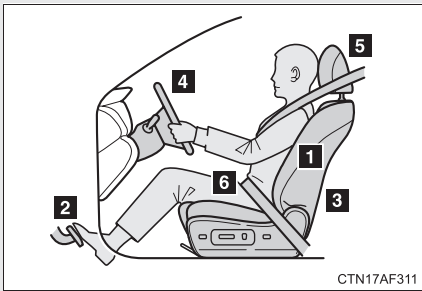


Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1** Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 93)
- 2** Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser sur toute leur course. (→P. 93)
- 3** Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
- 4** Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 116)
- 5** Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 106)
- 6** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 109)

 **ATTENTION**

■ **Pendant la marche du véhicule**

- Ne réglez pas la position du siège conducteur en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne placez aucun objet sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de sièges et d'empêcher le siège de se verrouiller. Un accident pourrait s'ensuivre. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

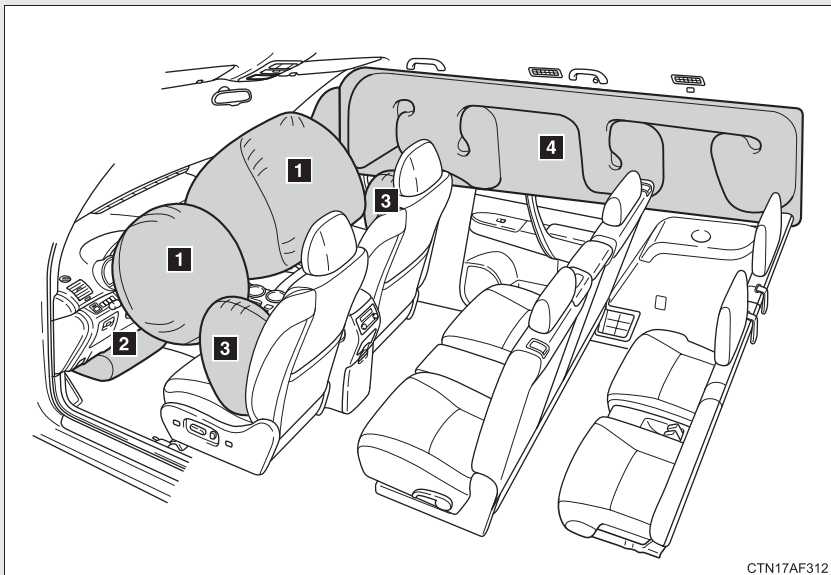
■ **Réglage de la position du siège**

- Prenez soin de ne blesser aucun autre passager en réglant la position du siège.
- Ne passez pas les mains sous le siège ou dans les mécanismes pour ne pas vous blesser.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



► Sacs de sécurité gonflables frontaux

1 Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant

Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.

2 Sac de sécurité gonflable de genoux conducteur

Contribue à accroître la protection du conducteur.

► Sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau

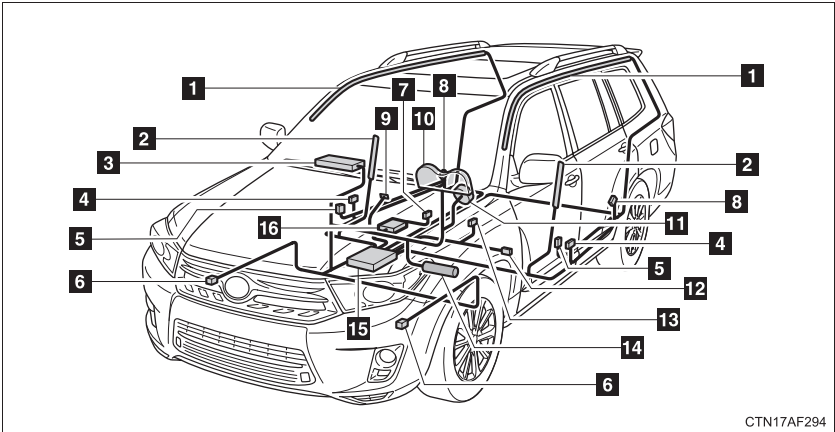
3 Sacs de sécurité gonflables latéraux

Participent à la protection du thorax des occupants des sièges avant.

4 Sacs de sécurité gonflables rideau

Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures.

Composition du système de sacs de sécurité gonflables



CTN17AF294

- | | |
|--|---|
| 1 Sacs de sécurité gonflables rideau | 10 Témoin d'alerte SRS |
| 2 Sacs de sécurité gonflables latéraux | 11 Sac de sécurité gonflable conducteur |
| 3 Sac de sécurité gonflable passager avant | 12 Capteur de la position du siège conducteur |
| 4 Capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau | 13 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| 5 Capteurs de porte | 14 Sac de sécurité gonflable genoux conducteur |
| 6 Capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux | 15 Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables |
| 7 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant | 16 Système de détection du passager (calculateur électronique et capteurs) |
| 8 Capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau | |
| 9 Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | |

Votre véhicule est équipé de SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de sacs de sécurité gonflables régule la puissance de déploiement des sacs de sécurité gonflables conducteur et passager avant. Le système de sac de sécurité gonflable conducteur se compose d'un capteur de position de siège conducteur, etc. Le système de sac de sécurité gonflable passager avant se compose d'un capteur de classification des occupants du siège passager avant, etc..

Les principaux éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système des sacs de sécurité gonflables SRS est commandé par un boîtier électronique. Ce boîtier intègre un capteur de sécurité et un capteur de sac de sécurité gonflable.

Lorsque la violence du choc frontal ou latéral l'exige, le système de sacs de sécurité gonflables SRS déclenche les dispositifs pyrotechniques de gonflage (générateurs de gaz). Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, les capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau, les capteurs de porte, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant, les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, les générateurs de gaz, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 570)

■ En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, une partie des montants avant et arrière et du rail latéral de toit, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le sac de sécurité gonflable proprement dit peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux)

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) contre un obstacle fixe et indéformable.

Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'impact ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Lors de certaines collisions, à une vitesse de décélération longitudinale du véhicule très proche du seuil prévu, il est possible que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne se déclenchent pas en même temps.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ne se déclenche que si une personne est installée dans le siège passager avant. Toutefois, le sac de sécurité gonflable passager avant risque de se déclencher également si un bagage a été placé sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est attachée malgré l'absence de tout passager dans le siège. (→P. 164)

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (latéraux)**

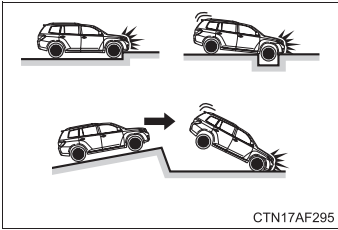
- Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc latéral généré par un véhicule de 3300 lb. (1500 kg) environ roulant à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable latéral côté siège passager peut se déployer si vous mettez un bagage sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est attachée alors même que le siège est inoccupé. (→P. 164)

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (rideau)**

Les sacs de sécurité gonflables rideau SRS se déploient en cas de retournement du véhicule ou lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc latéral généré par un véhicule de 3300 lb. (1500 kg) environ roulant à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

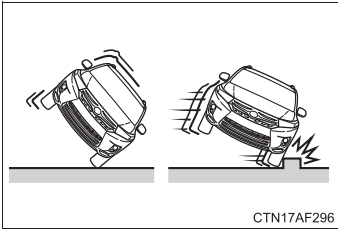
Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



CTN17AF295

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Les sacs de sécurité gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

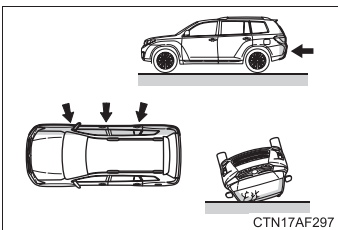


CTN17AF296

- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou le côté, fait un tonneau ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.

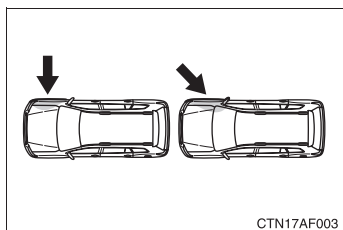


CTN17AF297

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

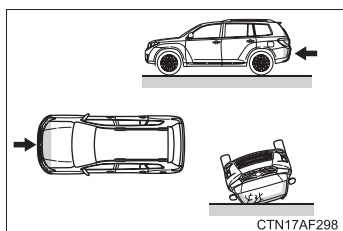
■ **Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer**

Le système des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau peut ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



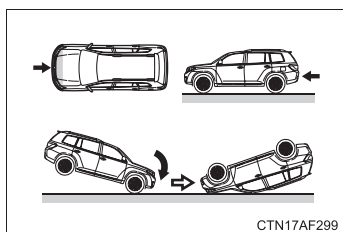
- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables rideau SRS ne sont pas conçus pour se déclencher lorsque le véhicule subit un choc frontal ou arrière, s'il se retourne par l'avant ou est percuté par le côté à vitesse réduite.

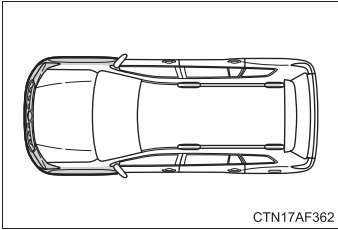


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

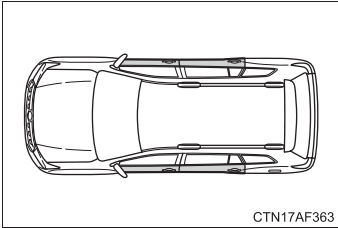
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

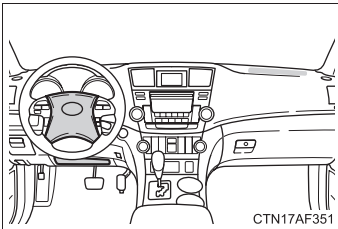
- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.



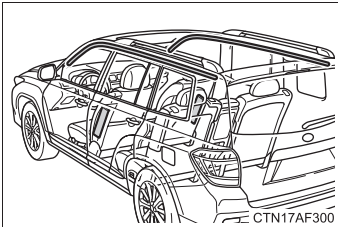
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS.




- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau de la porte, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.



- Le rembourrage du volant de direction ou le tableau de bord ou la partie inférieure de celui-ci est éraflé(e), craquelé(e) ou abîmé(e) d'une manière quelconque.



- La partie des sièges renfermant le sac de sécurité gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les sacs de sécurité gonflables rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

 ATTENTION

■ **Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes avec les sacs de sécurité gonflables. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.

- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

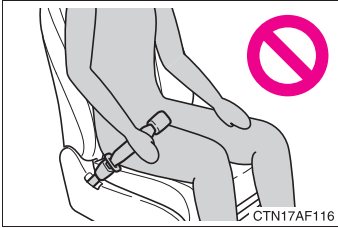
La zone à risque du sac de sécurité gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 - 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous disposez d'une marge de sécurité confortable en vous plaçant à 10 in. (250 mm) de votre sac de sécurité gonflable conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm) vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.

Bien que la conception des véhicules soit variable, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm) même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.

- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

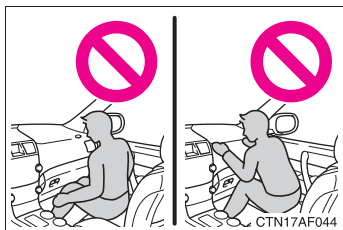
Régalez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

ATTENTION**Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

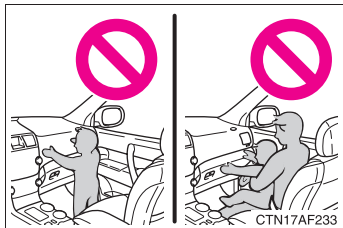
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle du siège conducteur, mais pas à la ceinture de sécurité proprement dite, le système de sac de sécurité gonflable SRS conducteur pense que vous avez attaché votre ceinture de sécurité, alors qu'en fait c'est faux. Dans ce cas, il se peut que le sac de sécurité gonflable conducteur ne se déploie pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. C'est à l'arrière que les nourrissons et les enfants sont les mieux protégés. (→P. 171)

ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



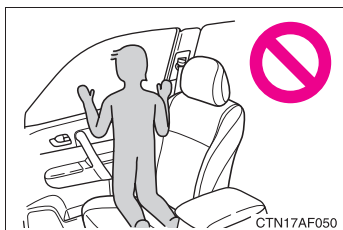
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne conduisez pas le véhicule avec quelque chose sur les genoux, et n'autorisez pas non plus le passager à voyager avec quelque chose sur les genoux.



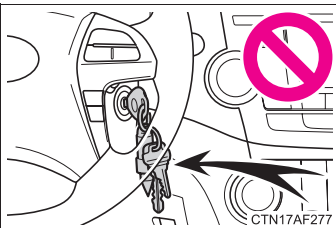
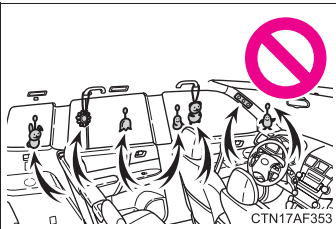
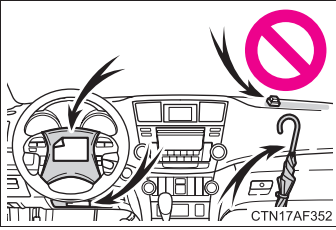
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager et se pencher vers la porte ou bien mettre sa tête ou ses mains à l'extérieur du véhicule.

! ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction ou la partie inférieure du tableau de bord. Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.
- Ne fixez aucun objet sur les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.
- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de vous blesser grièvement, voire de vous tuer.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Évitez d'attacher au porte-clés de la clé de contact des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du sac de sécurité gonflable SRS de genoux ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.
- Si le cache en vinyle recouvre la partie où le sac de sécurité gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.

 **ATTENTION**

■ **Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS (→P. 151).
En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement d'un sac de sécurité gonflable SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

 **ATTENTION**
■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes.

Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

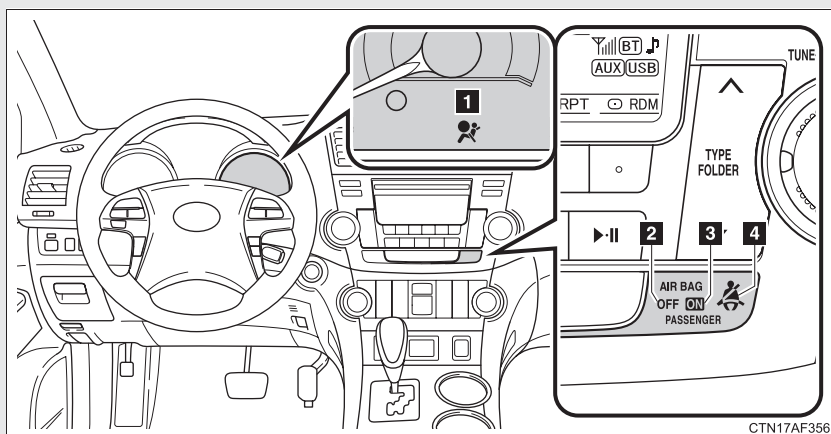
- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Réparation, modification, dépose ou remplacement du volant, du combiné d'instruments, du tableau de bord, des sièges ou de leur sellerie, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du bouclier avant, ou du côté de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modifications des suspensions du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels que radio émetteur/récepteur ou lecteurs CD.
- Aménagements apportés au véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

1-8. Informations relatives à la sécurité

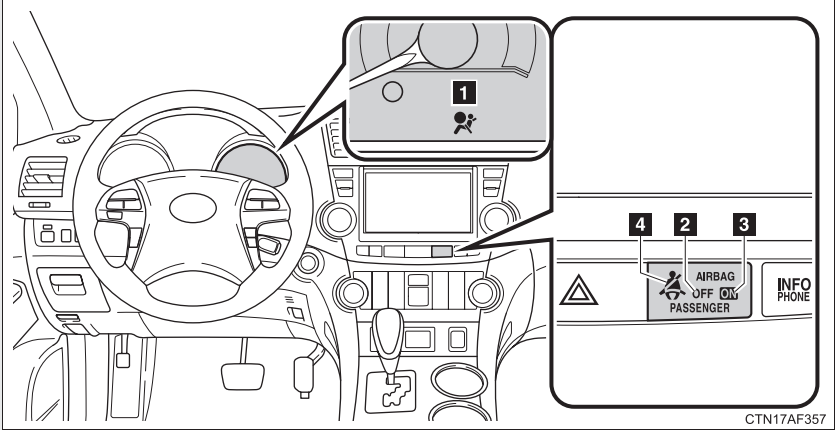
Système de classification des occupants du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification des occupants du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

► Véhicules dépourvus de système de navigation



► Véhicules équipés d'un système de navigation



1 Témoin d'alerte SRS

2 Témoin indicateur "AIR BAG OFF"

3 Témoin indicateur "AIR BAG ON"

4 Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant

CTN17AF357

États et fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ Adulte*1

| | | |
|--------------------------------|--|--------------|
| Témoin indicateur/ d'alerte | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG ON" |
| | Témoin d'alerte SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant | Clignotant*2 |
| Dispositifs | Sac de sécurité gonflable passager avant | Activé |
| | Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant | |
| | Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant | |

■ Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4

| | | |
|--------------------------------|--|-----------------|
| Témoin indicateur/ d'alerte | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF"*5 |
| | Témoin d'alerte SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant | Clignotant*2 |
| Dispositifs | Sac de sécurité gonflable passager avant | Désactivé |
| | Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant | Activé |
| | Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant | |

■ Inoccupé


| | | |
|--------------------------------|--|-----------|
| Témoin indicateur/ d'alerte | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | Éteint |
| | Témoin d'alerte SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant | |
| Dispositifs | Sac de sécurité gonflable passager avant | Désactivé |
| | Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant | Activé |
| | Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant | Désactivé |

■ Le système présente une anomalie

| | | |
|--------------------------------|--|---------------|
| Témoin indicateur/ d'alerte | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF" |
| | Témoin d'alerte SRS | Marche |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant | Arrêt |
| Dispositifs | Sac de sécurité gonflable passager avant | Désactivé |
| | Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant | Activé |
| | Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant | |

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

- *2: Au cas où le passager avant ne porterait pas sa ceinture de sécurité.
- *3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *4: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 172)
- *5: Si le témoin n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 176)

 **ATTENTION****■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Vérifiez que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne s'assoie dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, le sac de sécurité gonflable passager avant et le sac de sécurité gonflable latéral côté passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement et de provoquer la mort ou de graves blessures en cas d'accident.
- N'installez pas de charge lourde sur le siège passager avant ou l'équipement (par ex. aumônière de dossier de siège).
- N'exercez pas un poids sur le siège passager avant en mettant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis les sièges arrière.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant.

 ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. L'efficacité des ceintures de sécurité peut se trouver réduite par une inclinaison excessive du dossier de siège.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 176)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la législation fédérale.

Points à se rappeler

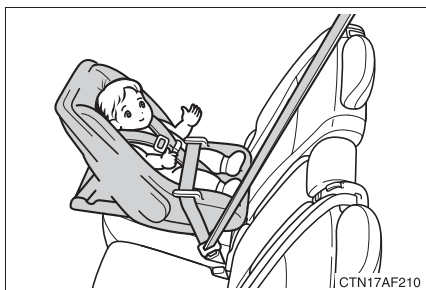
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 176)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

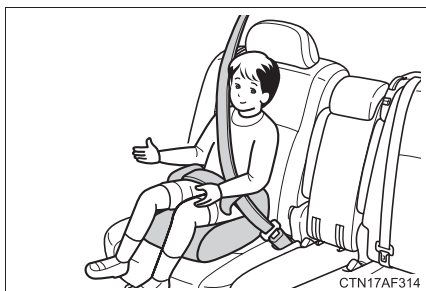
- ▶ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route



- ▶ Siège modulable — type face à la route



- ▶ Coussin de rehausse



■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant quelle que soit sa catégorie, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 109)



ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin de protéger efficacement l'enfant en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ce dernier doit, en fonction de son âge et de sa stature, être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le sac de sécurité gonflable passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si vous l'avez installé à la place du passager avant dans un siège de sécurité enfant type dos à la route.

 **ATTENTION**

■ **Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- S'il n'est pas possible de procéder autrement, un siège de sécurité enfant type face à la route peut être installé sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la zone du siège, des montants avant ou arrière ou du rail latéral de toit où les sacs de sécurité gonflables latéraux ou les sacs de sécurité gonflables rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

 **ATTENTION****■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant**

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à s'enrouler autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de la dérouler, ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

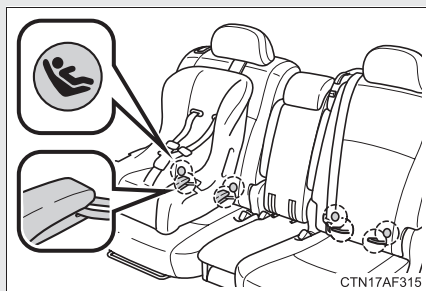
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas.
Ne pas laisser le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de démonter le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embarquée ou d'accident.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Installation du siège de sécurité enfant

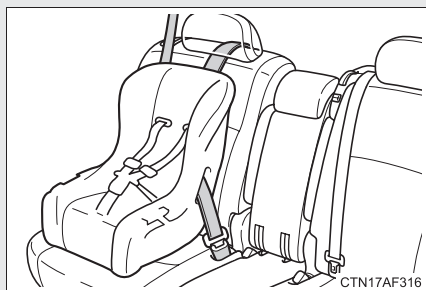
Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux places arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

La sangle abdominale/diagonale peut être utilisée si le siège de sécurité enfant utilisé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

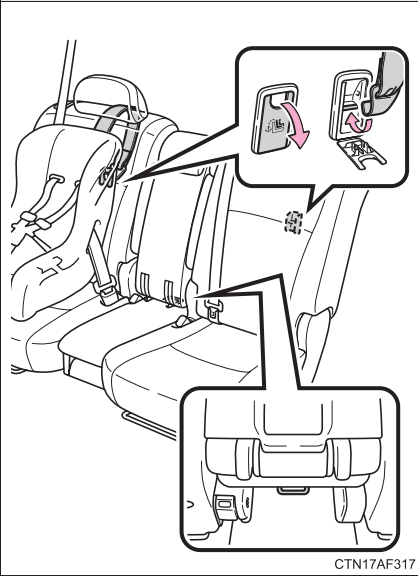


Sièges de la deuxième rangée: Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



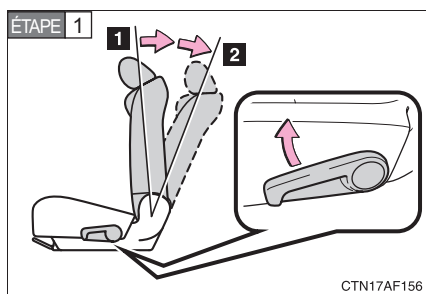
Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures à enrouleur à verrouillage automatique/d'urgence, sauf ceinture du siège conducteur)



Sièges de la deuxième rangée: Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont prévues sur les sièges de la deuxième rangée.

Installation avec le système LATCH



Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1^{ère} position (position la plus verticale). Réglez le dossier de siège à 3^{ème} position de verrouillage. (→P. 97)

1 Position de verrouillage 1

2 Position de verrouillage 3

► Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

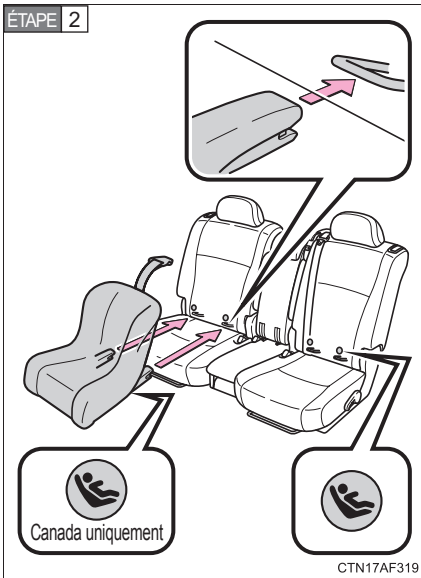
Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être attachée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

► Type B



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

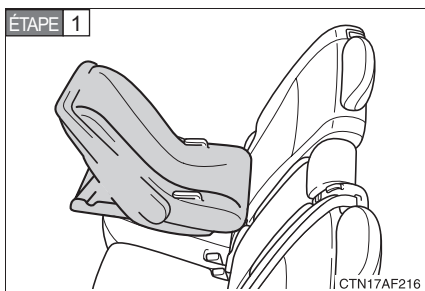
Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être attachée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

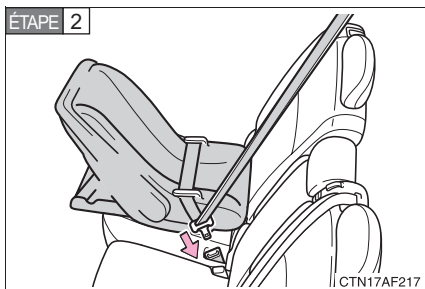
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

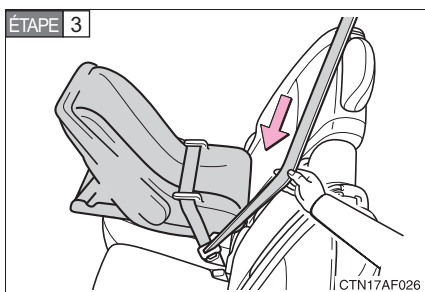
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route



Posez le siège enfant sur le siège arrière, dos à la route.

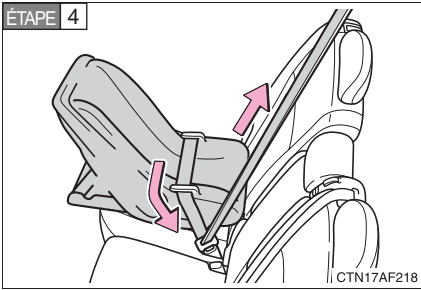


Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

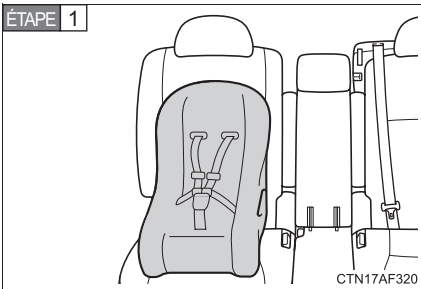
Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.



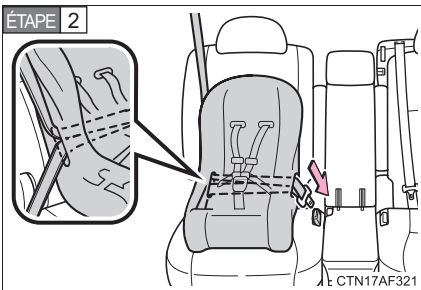
Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

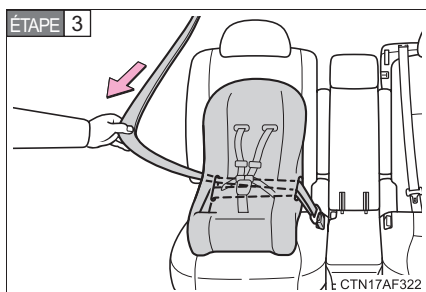
■ Siège modulable — type face à la route



Posez le siège enfant sur le siège, face à la route.

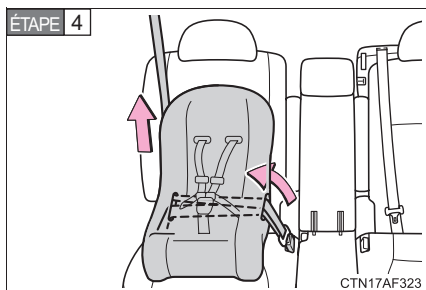


Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à blocage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

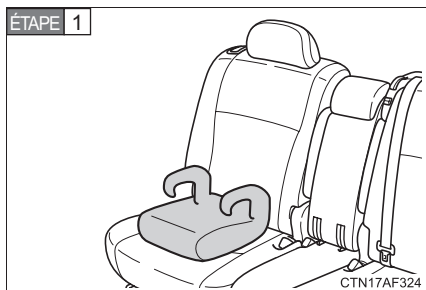


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

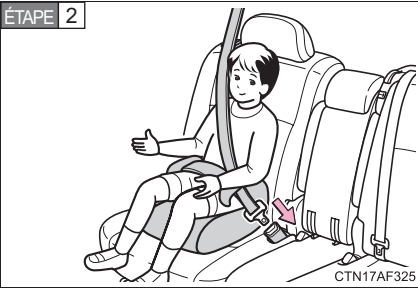
ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être attachée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

■ Coussin de rehausse



Posez le rehausseur sur le siège, face à la route.

ÉTAPE 2

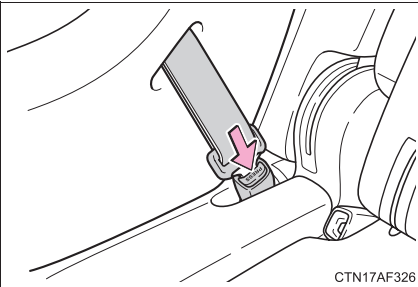


CTN17AF325

Asseyez l'enfant sur le rehausseur. Passez la ceinture de sécurité dans le coussin de rehausse selon les instructions du fabricant, et attachez-la à la boucle de ceinture. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 109)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

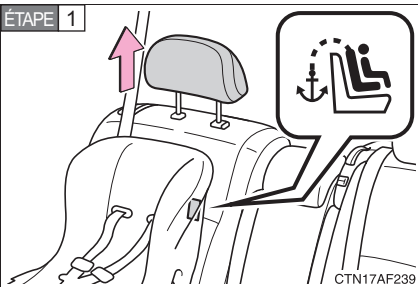


CTN17AF326

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (sièges de la deuxième rangée uniquement)

ÉTAPE 1

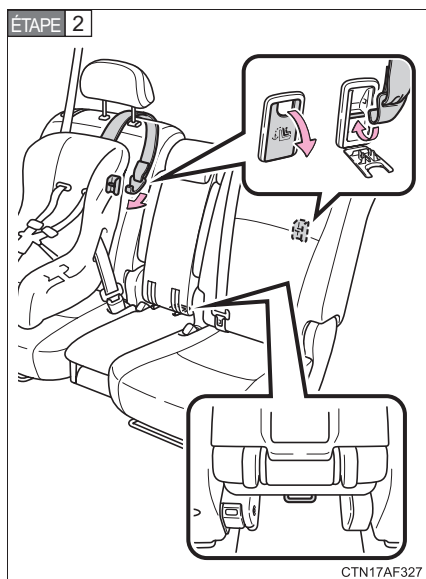


CTN17AF239

Fixez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité ou à un point d'ancrage inférieur, puis relevez l'appui-tête au maximum.

1

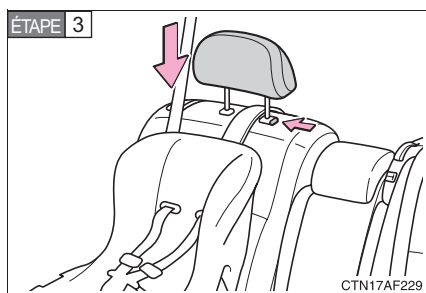
Avant de prendre le volant



Siège extérieur: Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Siège central: Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.



Abaissez les appuis-têtes au maximum.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions. Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

! ATTENTION**■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse**

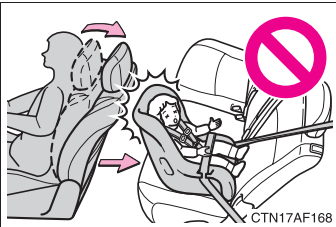
Ne déroulez pas complètement la sangle diagonale afin d'empêcher l'activation du verrouillage automatique de l'enrouleur. (→P. 111)

Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension, ce qui peut gêner ou blesser l'enfant.

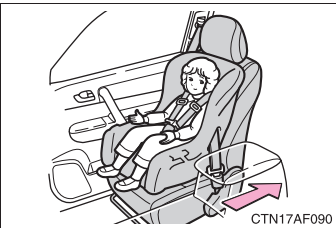
■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.



CTN17AF168



CTN17AF090

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant ou les sièges de la deuxième rangée de sorte qu'ils ne gênent pas le siège de sécurité enfant.
- N'installez un siège de sécurité enfant type face à la route ou un coussin de rehausse dans le siège passager avant que si vraiment vous ne pouvez pas faire autrement. Si vous installez un siège enfant type face à la route ou un coussin de rehausse sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables.

 **ATTENTION**

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant en place centrale arrière, mettez les deux assises de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers de sièges doivent être réglés à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être suffisamment bien attaché et l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum (sièges de la deuxième rangée uniquement), dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire bouger le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ **N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

 **ATTENTION****■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage**

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas d'arrêt brusque, d'embarquée ou d'accident.

2-1. Procédures de conduite

| | |
|---|-----|
| Conduite du véhicule | 190 |
| Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") | 204 |
| Contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") | 209 |
| Mode "EV" | 213 |
| Transmission..... | 215 |
| Commodo de clignotants..... | 218 |
| Frein de stationnement | 219 |
| Avertisseur | 220 |

2-2. Combiné d'instruments

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Instruments et compteurs | 221 |
| Témoins indicateurs et d'alerte | 224 |
| Écran multifonctionnel..... | 229 |

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

| | |
|---|-----|
| Sélecteur d'éclairage | 240 |
| Sélecteur d'antibrouillards..... | 247 |
| Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... | 248 |
| Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière | 250 |

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

| | |
|--|-----|
| Régulateur de vitesse | 251 |
| Système de rétrovision sur écran | 255 |
| Systèmes d'aide à la conduite | 260 |
| Aide au démarrage en côte | 266 |

2-5. Informations relatives à la conduite

| | |
|--|-----|
| Précautions relatives aux véhicules utilitaires..... | 268 |
| Chargement et bagages | 273 |
| Limites de charge du véhicule..... | 278 |
| Conseils pour conduite hivernale | 279 |
| Conduite avec une caravane/remorque..... | 283 |
| Remorquage | 295 |

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité.

■ Démarrage du système hybride

→P. 204, 209

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 215)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 219)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous arrêtez le véhicule pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 215)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 219)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 215)

Lors d'un stationnement en côte, bloquez les roues si nécessaires.

ÉTAPE 4 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" pour arrêter le système hybride.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Mettez le bouton "POWER" sur arrêt pour arrêter le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

Démarrage en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
N'attachez pas de remorque ou de caravane.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations soudaines.
 - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques.

Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique ou à l'occasion du remplacement des mâchoires et/ou des tambours.

Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage de la manière suivante.

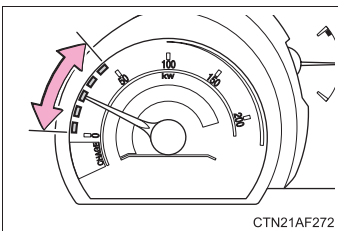
■ Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 618)

■ Pour un meilleur rendement

- Mettez le sélecteur de vitesses sur D en marche normale
En position N, le moteur thermique fonctionne mais toute production d'énergie électrique est neutralisée. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride, et donc un recours superflu à la puissance du moteur thermique pour recharger.
- Adoptez une conduite souple
Évitez les accélérations et ralentissements trop violents. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique, sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées
Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride, avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez
En position N, la batterie du système hybride ne recharge pas. Laisser le levier de sélecteur trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

■ Écoconduite



Il est possible d'adopter une conduite écologiquement responsable en veillant à rester dans les limites de la plage d'économie variable. La plage d'économie variable apparaît lorsque le sélecteur de vitesses est sur D. La plage d'économie variable disparaît lorsque le sélecteur de vitesses n'est plus sur D.

■ Centrale hydraulique de freinage

La centrale hydraulique de freinage utilise du liquide de frein mis sous pression à l'aide de la pompe pour assister les freins. Si la centrale hydraulique de freinage tombe en panne en cours de route, le témoin d'alerte de système de freinage s'allume et le signal sonore émet un son continu. Dans ce cas, les freins ne fonctionnent peut-être pas correctement. S'ils ne fonctionnent pas correctement, enfoncez fermement la pédale de frein. Si le voyant du système de freinage s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Dans les conditions suivantes, vous pouvez percevoir un bruit en provenance du compartiment moteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.


- La porte conducteur est ouverte et le système hybride est arrêté.
- La pédale de frein est enfoncée et le système hybride est arrêté.
- Après la mise en marche du système hybride.
- La pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises et le système hybride est en marche.
- Après l'arrêt du système hybride.

La pédale de frein risque de devenir dure à enfoncer ou bien la course de celle-ci risque d'être réduite avant de mettre la système hybride en marche. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Lorsque vous freinez

Au freinage, il est possible que vous perceviez un bruit provenant de la génératrice.

Ceci n'indique cependant pas un problème.

 **ATTENTION**
■ Lorsque vous démarrez le véhicule


Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à garder une position de conduite correcte en toutes circonstances, même pour déplacer le véhicule de quelques mètres seulement, afin de pouvoir agir convenablement sur les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Le conducteur doit prêter attention aux piétons lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique uniquement. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. En conséquence, toute présence de matières inflammables à proximité présente un risque d'incendie.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position correspondant à une marche avant, ou avancer alors que le sélecteur est sur R.
Le système hybride pourrait ne plus fonctionner ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommages causés au véhicule.

 ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et vérifiez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et se traduire par un accident, susceptible d'entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Sous aucun prétexte ne mettez le sélecteur de vitesses sur P, R ou N alors que le véhicule roule encore.
La transmission risque en effet de subir d'importants dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule roule.
Le frein moteur serait alors inefficace et un accident pourrait s'ensuivre.
- N'arrêtez pas le système hybride alors que le véhicule roule encore.
La direction assistée ne fonctionne pas correctement si le système hybride est arrêté.
- Lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, utilisez le frein moteur afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité du freinage. (→P. 216)
- Lorsque vous stationnez en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière, et de provoquer un accident.
- Abstenez-vous de régler votre siège, le volant ou les rétroviseurs (extérieurs comme intérieur) tout en conduisant.
Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.

 **ATTENTION**

- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Des variations brutales dans la puissance de freinage, par suite par exemple de la manœuvre du levier de sélecteur sur B causant l'application du frein moteur et le freinage récupératif, peuvent entraîner une mise en dérapage du véhicule, à l'origine d'un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment et de manière inattendue, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.


 **ATTENTION**

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- Abstenez-vous d'emballer le moteur thermique du système hybride.
Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou sur N, le véhicule risque d'accélérer subitement et de manière inattendue, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
Si vous ne pouvez l'éviter, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin "READY" est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
À défaut, les conséquences suivantes sont à prévoir.
 - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol et provoquer un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

 ATTENTION

- Ne laissez jamais d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou les vitres. Ne pas disposer des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule. Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en fonction.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt. Vous risqueriez de vous brûler.
- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

 **ATTENTION**


■ **Gaz d'échappement**

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Faites contrôler de temps à autre l'échappement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule**

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. À défaut, vous pourriez accidentellement déplacer le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. Par ailleurs, si le véhicule est stationné dans une zone mal ventilée, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, avec pour conséquence possible de graves problèmes de santé, voire la mort.

 **ATTENTION****■ Lorsque vous freinez**

- Lorsque les freins sont humides, redoublez de prudence au volant. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont humides; de plus, l'équilibre du freinage entre le côté gauche et le côté droit du véhicule peut s'en trouver altéré. En outre, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir parfaitement le véhicule à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande un effort à la pédale plus important qu'à l'accoutumée. Les distances de freinage risquent également d'être plus longues.
- The Le système de freinage comporte 3 circuits hydrauliques indépendants: Si l'un des circuits connaît une défaillance, les autres continuent de fonctionner. Dans ce cas, il convient d'exercer sur la pédale de frein une pression plus forte qu'à l'habitude et les distances de freinage s'allongent. Si cela se produit, ne continuez pas de conduire votre véhicule.

■ Si votre véhicule est bloqué ou embourbé

Évitez de faire patiner inutilement les roues lorsque l'une d'elles n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. La transmission risque en effet d'en souffrir, et le véhicule risque de partir brutalement en avant (ou dans toute autre direction) et de provoquer un accident.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

 **ATTENTION**

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu endommagé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule risque d'émettre des bruits anormaux.
- Le véhicule risque de se comporter anormalement.

Remplacez le pneu crevé par un neuf. (→P. 586)

 **NOTE**

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Ne pas accélérer ou appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de démarrer ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

 NOTE**■ À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule.

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota.

- Fonctionnement des freins
- Changement de la quantité et de la qualité de l'huile et autre liquide utilisé dans le moteur, la boîte-pont du système hybride, la boîte-pont du moteur électrique arrière, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

2-1. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le système hybride démarrera ou les modes du bouton "POWER" changeront.

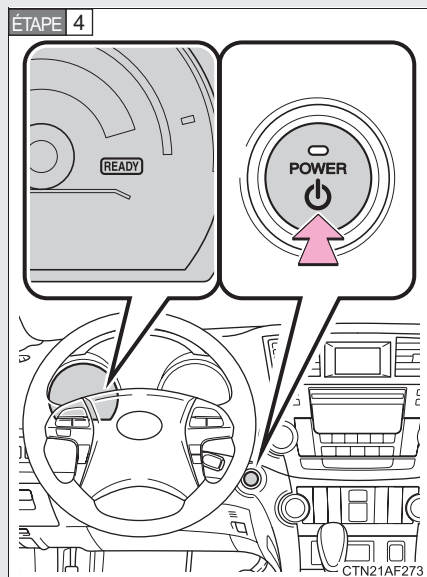
■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton "POWER" s'allume en vert. Si le témoin ne devient pas vert, le système hybride ne peut être démarré.



Appuyez sur le bouton "POWER".

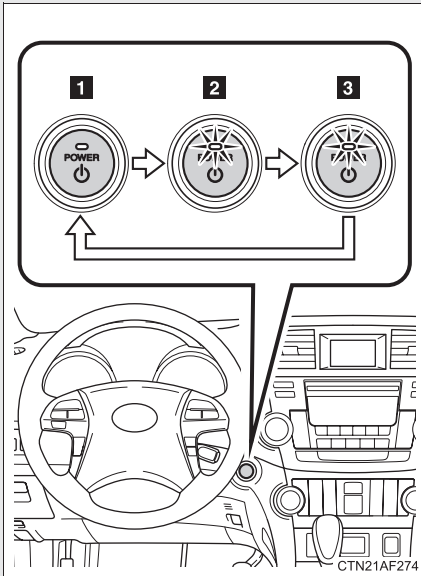
Il est possible de démarrer le système hybride à partir de n'importe quel mode.

Après quelques instants, le témoin "READY" (PRÊT) s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur thermique est arrêté.

■ Sélection des différents modes du bouton “POWER”

Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



1 ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

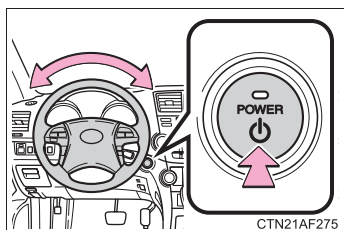
3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

*: Si le levier de sélecteur n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode ARRÊT.

■ Débloquage de l'antivol de direction



Vérifiez que l'antivol de direction est effectivement désarmé.

Pour débloquer l'antivol de direction, tournez lentement le volant à droite ou à gauche tout en appuyant sur le bouton "POWER".

Lorsque l'antivol de direction n'est pas débloqué, le témoin du bouton "POWER" clignote en vert.

■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 137)

■ Lorsque le témoin du bouton "POWER" clignote en couleur ambré

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Si le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume pas

Si le témoin "READY" ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton "POWER" alors que le sélecteur de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ Coupure automatique du contact

Si le bouton "POWER" est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus d'une heure alors que le levier de sélecteur est sur P, il passe automatiquement en mode ARRÊT.

■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

→P. 33

■ En cas de défaillance technique du système hybride

→P. 570

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 53

■ **En cas de décharge de la pile de la clé électronique**

→P. 531

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 51

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

→P. 54



ATTENTION

■ **Au démarrage du système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite**

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

■ **Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence**

Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence alors que vous conduisez le véhicule, appuyez sur le bouton "POWER" pendant plus de 3 secondes.

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton "POWER" qu'en cas d'urgence uniquement. Si le système hybride est arrêté alors que vous conduisez le véhicule, cela pourrait entraîner un accident, de manière inattendue.

 NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en marche.

■ **Au démarrage du système hybride**

- Ne pas emballer le moteur thermique du système hybride, à froid.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites-le vérifier dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

2-1. Procédures de conduite

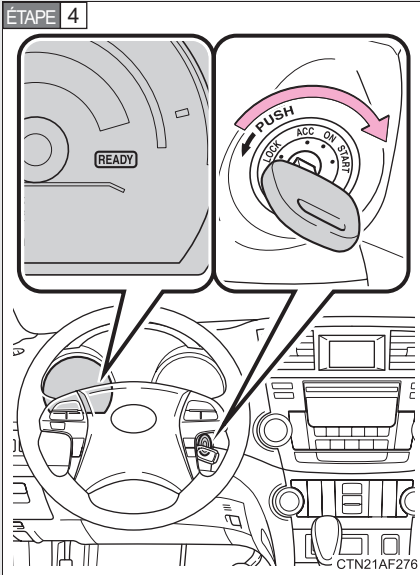
Contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.



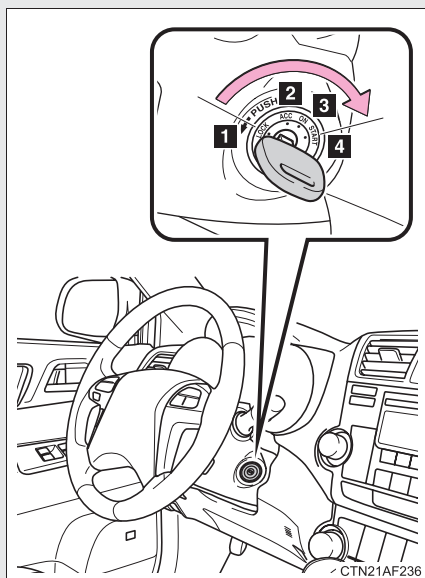
Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "START"

Il est possible de démarrer le système hybride à partir de n'importe quel mode.

Après quelques instants, le témoin "READY" (PRÊT) s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur thermique est arrêté.

■ Changement de la position de la clé de contact dans le contacteur de démarrage antivol



1 “LOCK”

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de sélecteur est sur P.)

2 “ACC”

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

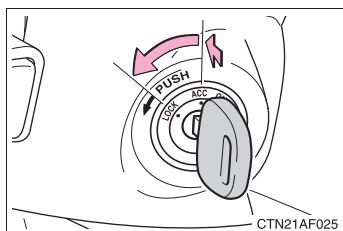
3 “ON”

Tous les équipements électriques sont utilisables.

4 “START”

Pour le démarrage du système hybride.

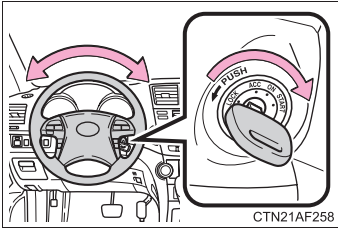
■ Passage de la clé de contact de la position “ACC” (ACCESSOIRES) à “LOCK” (VERROUILLAGE)



ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 215)

ÉTAPE 2 Tournez la clé de contact en position “LOCK” (VERROUILLAGE).

■ Déblocage de l'antivol de direction



Au démarrage du système hybride, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position "LOCK" (VERROUILLAGE). Pour le débloquer, tournez en même temps la clé dans le contact et tournez légèrement le volant à droite ou à gauche.

■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 137)

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que la clé de contact est sur la position "LOCK" ou "ACC" du contacteur de démarrage antivol, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

■ Si le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume pas

Si le témoin "READY" ne s'allume pas lorsque vous tournez le contacteur de démarrage alors que le sélecteur de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

→P. 33

■ En cas de défaillance technique du système hybride

→P. 570

 **ATTENTION**

■ **Au démarrage du système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur l'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence, alors que le véhicule roule, mettez la clé sur "ACC".

 **NOTE**

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas la clé en position "ACC" (ACCESSOIRES) ou "ON" (DÉMARRAGE) pendant de longues périodes sans que le système hybride fonctionne.

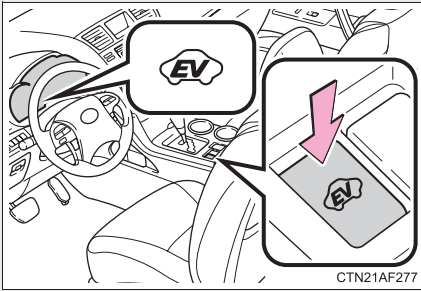
■ **Au démarrage du système hybride**

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur thermique du système hybride, à froid.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer ou cale fréquemment, faites-le vérifier dans les plus brefs délais.

2-1. Procédures de conduite

Mode “EV”

En mode “EV”, le moteur électrique, alimenté par la batterie du système hybride, assure seul la propulsion du véhicule.



Marche/arrêt

Lorsque vous sélectionnez le mode “EV”, le témoin correspondant s’allume. Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode “EV” est actif.

■ Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode “EV”

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode “EV” dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un bruiteur se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
Vous avez laissé le véhicule exposé de manière prolongée à des températures extrêmement basses.
- Le moteur thermique est en cours de montée en température.
- Le niveau de charge de la batterie du système hybride est bas.
Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Contrôle de l'énergie disponible” correspond au niveau 3 ou bien à un niveau inférieur. (→P. 36)
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

■ Annulation automatique du mode “EV”

Lorsque vous roulez en mode “EV”, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode “EV” est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode “EV” clignote, puis s'éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride diminue.
Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Contrôle de l'énergie disponible” correspond au niveau 2 ou bien à un niveau inférieur. (→P. 36)
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.

■ Autonomie possible en mode “EV”

La distance qu'il est possible de parcourir en mode “EV” est d'environ 1/2 mile (1 km) aux vitesses inférieures à 25 mph (40 km/h). (L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride et des conditions de circulation.)

■ Économies de carburant

Le Highlander a été étudié pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d'utilisation, c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique. En roulant en mode “EV” plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

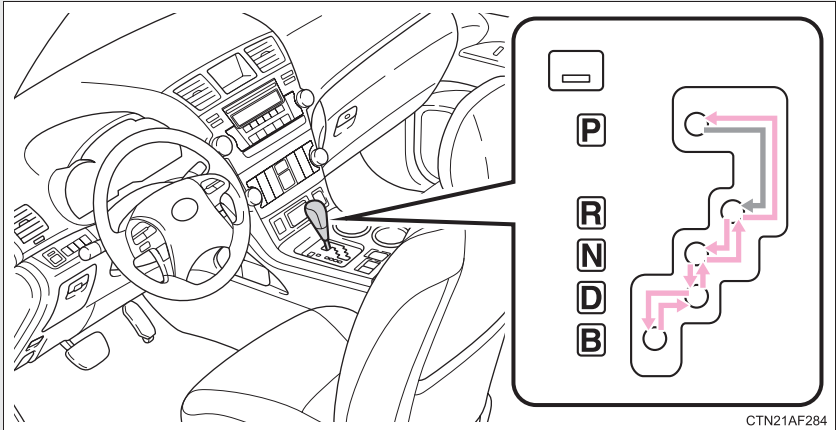
Lorsque vous roulez en mode “EV”, redoublez de vigilance vis-à-vis des autres usagers de la route. En raison de l'absence de bruit de moteur, les piétons, cyclistes et tous les autres usagers de la route aux alentours risquent de ne pas avoir conscience de la présence de votre véhicule; c'est pourquoi vous devez conduire encore plus prudemment.

2-1. Procédures de conduite

Transmission

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses



- ← ► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Avec le contacteur de démarrage sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le sélecteur de vitesses.
- Véhicules équipés de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Avec le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le sélecteur de vitesses.

■ Usage des positions du sélecteur de vitesses

| Position du sélecteur | Fonction |
|-----------------------|---|
| P | Véhicule en stationnement ou démarrage du système hybride |
| R | Marche arrière |
| N | Position point mort |
| D | Conduite normale |
| B | Frein moteur |

■ Sélection du mode Éco

Lorsque vous conduisez en mode Éco, la puissance motrice du véhicule et l'utilisation du système de climatisation sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant.



Marche/arrêt

Lorsque le mode Éco est actif, le témoin "ECON" s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour désactiver le mode Éco.

Le mode Éco vous permet de rester dans les limites de la plage d'économie variable.
(→P. 193)

■ Lorsque la circulation est chargée

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le sélecteur de vitesses sur N pendant trop longtemps.

■ Mode Éco

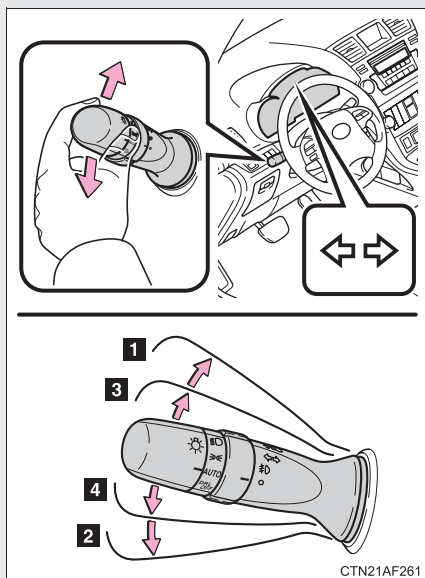
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur en mode Éco, la remise en vitesse lors de l'accélération peut être plus longue qu'à l'accoutumée. Ceci est normal.
- L'utilisation du système de climatisation est régulée en mode Éco.

■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

→P. 597

2-1. Procédures de conduite

Commodo de clignotants



- 1 Clignotant droit
- 2 Clignotant gauche
- 3 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant droit fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

- 4 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant gauche fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

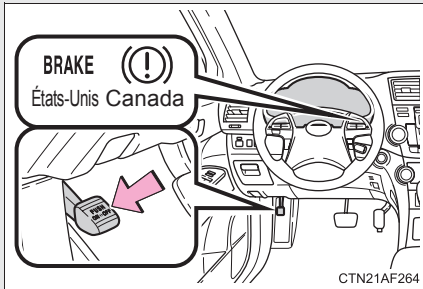
- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Si les clignotants clignent plus rapidement qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



Enclenchement du frein de stationnement*

(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

*: Appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en enfonçant la pédale de frein avec votre pied droit.

2

Au volant

■ Utilisation en période hivernale

Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 279)

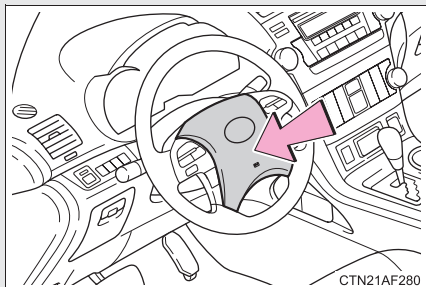
⚠ NOTE


■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur



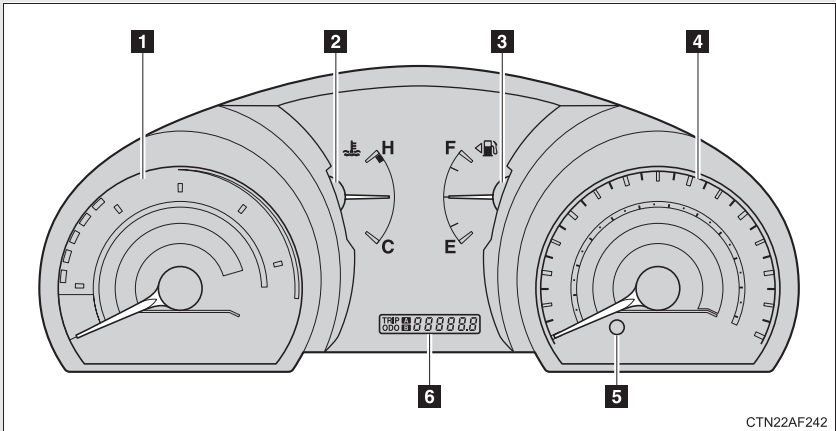
Pour déclencher l'avertisseur, appuyez sur le symbole  ou à proximité.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 116)

2-2. Combiné d'instruments Instruments et compteurs



- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les instruments et compteurs suivants s'éclairent lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivolt.

- ▶ Véhicules pourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les instruments et compteurs suivants s'éclairent lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

1 Indicateur de puissance instantanée

Affiche une valeur approximative de la puissance instantanée du système hybride, en kilowatts.

2 Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

5 Bouton de commutation de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

6 Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

► Totalisateur kilométrique

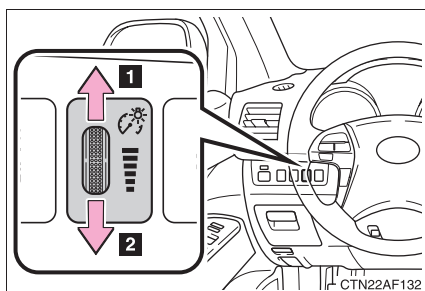
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

► Totalisateur partiel

Indique le kilométrage parcouru par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du totalisateur. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus foncé

Lorsque vous tournez le sélecteur d'éclairage pour allumer les feux de position, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglé sur le maximum.

■ Plage "CHARGE" de l'indicateur de puissance instantanée

La plage "CHARGE" indique que le système est en mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie.

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

 **NOTE****■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

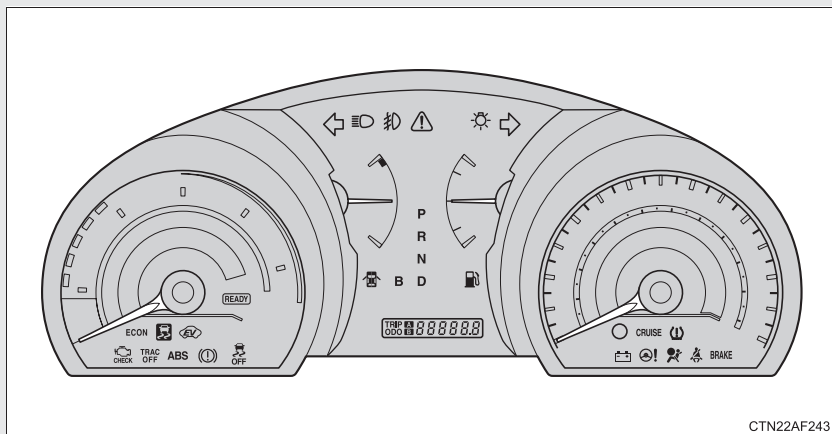
Le moteur thermique risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi.
(→P. 605)

2-2. Combiné d'instruments

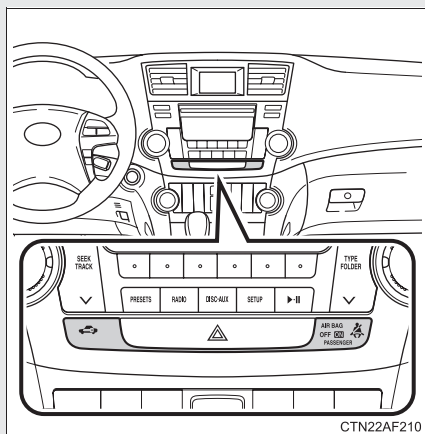
Témoins indicateurs et d'alerte

Les témoins indicateurs et d'alerte du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

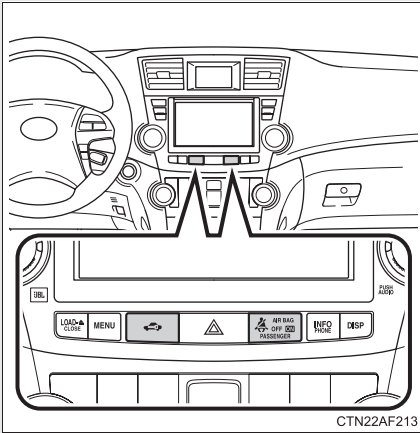
► Combiné d'instruments



► Console centrale (véhicules dépourvus de système de navigation)



- Console centrale (véhicules équipés d'un système de navigation)



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 218)

*₁

Témoin de phares
(→P. 240)



Témoin de feux de route
(→P. 243)

*₂

Témoin de feux de position (→P. 240)

*_{3,4}

Témoin de perte d'adhérence (→P. 261)



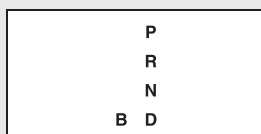
Témoin des projecteurs antibrouillards
(→P. 247)

*₃

Témoin de désactivation du VSC
(→P. 261)

*₃

Témoin "TRAC OFF"
(→P. 261)



Témoin de position de sélection
(→P. 215)



Témoin de régulateur
de vitesse (→P. 251)



Témoin "ECON"
(→P. 216)



Plage d'économie
variable
(→P. 193)



Témoin de
neutralisation de sac de
sécurité gonflable SRS
(→P. 164)



Témoin de système
d'antidémarrage/
d'alarme (sur modèles
équipés) (→P. 137, 142)



Témoin "READY"
(→P. 204, 209)



Témoin "EV" (→P. 213)

*1: Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

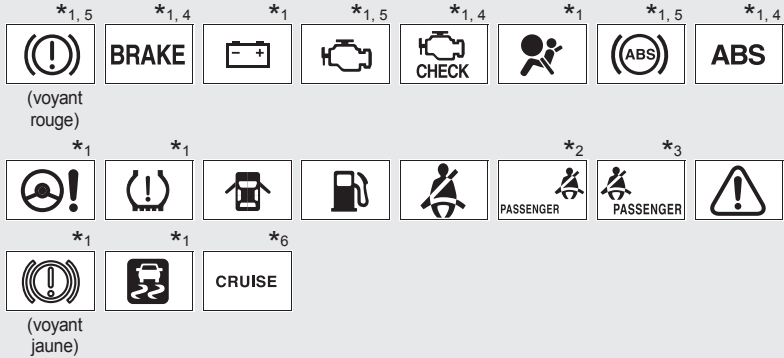
*2: Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

*3: Ces voyants s'allument lorsque le contacteur de démarrage est amené sur la position "ON" (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou que le bouton "POWER" est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*4: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie affectant les systèmes du véhicule. (→P. 569)



*1: Ces voyants s'allument lorsque le contacteur de démarrage est amené sur la position "ON" (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou que le bouton "POWER" est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.


*2: Véhicules dépourvus de système de navigation

*3: Véhicules équipés d'un système de navigation

*4: Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

*5: Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

*6: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

 ATTENTION

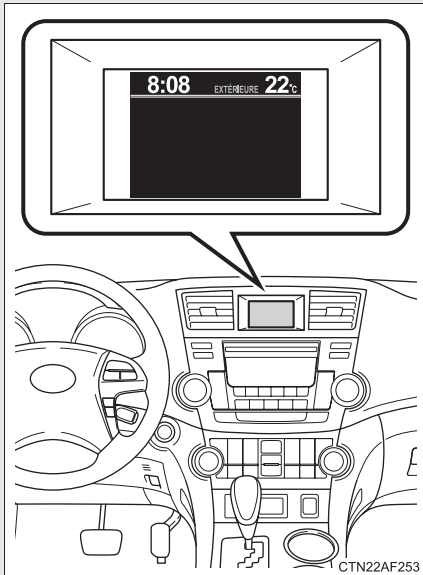
■ **Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le voyant d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le système des sacs de sécurité gonflables SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

2-2. Combiné d'instruments

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude de données relatives à la conduite, y compris la température extérieure en temps réel et l'heure.



● Température extérieure

Indique la température extérieure.

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

● Montre (→P. 232)

Indique l'heure et permet de la régler.

● Informations relatives au trajet (→P. 230)

Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et les autres informations relatives à la conduite.

● Affichage du système de climatisation automatique (sur modèles équipés) (→P. 306)

Affichage automatique lorsque la climatisation automatique est en fonction.

● Moniteur de rétrovision (→P. 255)

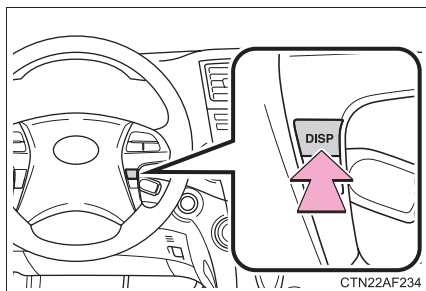
Automatiquement affiché lorsque le sélecteur de vitesses est amené su R.

● Messages d'alerte

(→P. 580)

Automatiquement affichés en cas de mauvais fonctionnement d'un des systèmes du véhicule.

Informations relatives au trajet



Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher les informations relatives au trajet.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher successivement les éléments d'information.

■ **Contrôle de l'énergie disponible**

Affiche l'état du système hybride. (→P. 36)

■ **Consommation instantanée de carburant**

Affiche la consommation de carburant instantanée.

■ **Consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein**

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein de carburant.

■ **Autonomie restante**

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance effectivement parcourue peut différer de celle affichée.

- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ **Consommation moyenne de carburant**

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Pour remettre à zéro cette fonction, appuyez sur le bouton "DISP" pendant plus d'une seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.

■ **Distance parcourue**

Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride.

■ **Historique de la consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein**

Affichage des cinq dernières consommations moyennes de carburant.

■ **Pression de gonflage des pneus**

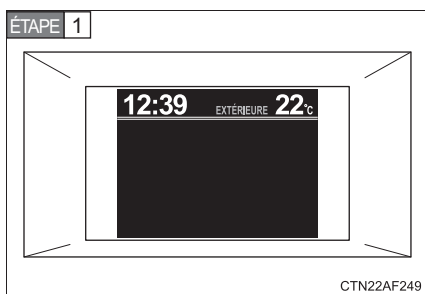
Affiche la pression de gonflage de chaque pneu. Il n'existe aucune corrélation entre l'ordre d'affichage des valeurs et la position des pneus.

Si la pression de gonflage de l'un des pneus passe sous la valeur du seuil mémorisé dans le système, les valeurs seront affichées en surbrillance.

Il faudra peut-être quelques minutes pour que la pression de gonflage du pneu s'affiche après que le contacteur de démarrage soit mis sur la position "ON" (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou que le bouton "POWER" soit mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"). Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée, après que vous l'ayez rectifiée.

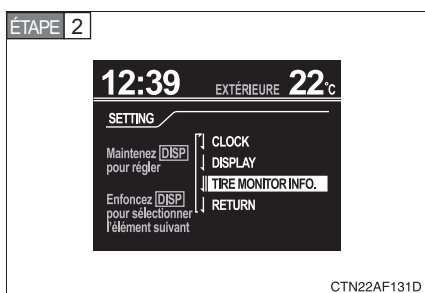
Si le témoin d'alerte de pression de gonflage des pneus est allumé ou clignote, un message décrivant le problème s'affiche.

Réglage de l'affichage



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

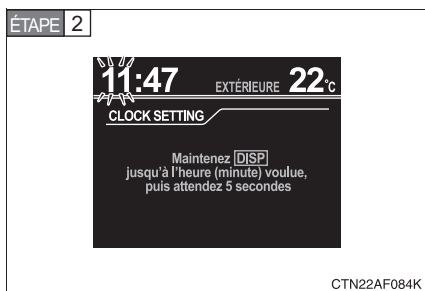


Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

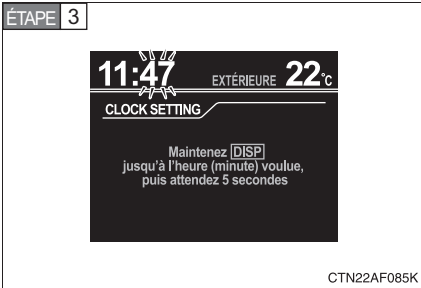
■ Réglage de la montre

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CLOCK" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler l'heure.

Après avoir réglé l'heure, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

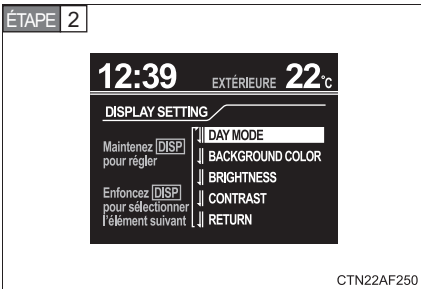


Appuyez sur le bouton “DISP” pour régler les minutes.

Après avoir réglé les minutes, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de l'affichage

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DISPLAY” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.



Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour passer en mode de réglage.

● Réglage du mode d'affichage diurne

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DAY MODE” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “ON” ou “OFF”.

Après avoir réglé le mode diurne, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la couleur d'arrière-plan

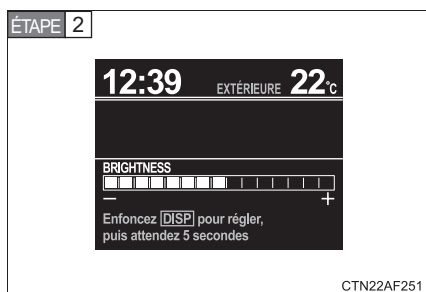
ÉTAPE 1 Sélectionnez “BACKGROUND COLOR” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “BLACK” ou “BLUE”.

Après avoir sélectionné la couleur de l'arrière-plan, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez “BRIGHTNESS” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.



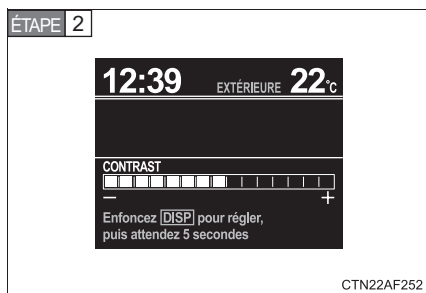
Appuyez sur le bouton “DISP” pour régler la luminosité.

- + : Plus clair
- : Plus foncé

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

● Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez “CONTRAST” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton “DISP” pour régler le contraste.

- + : Augmenter
- : Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

- Retour à l'écran précédent

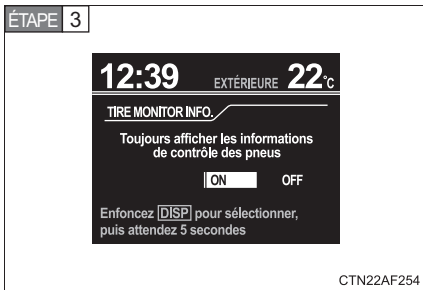
Sélectionnez "RETURN" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

- **Affichage des informations relatives à la pression de gonflage des pneumatiques**

Il est possible de paramétrer l'affichage des informations relatives à la pression de gonflage des pneumatiques de sorte qu'elles apparaissent lors du premier démarrage du système hybride.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "TIRE MONITOR INFO." dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "DISPLAY" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



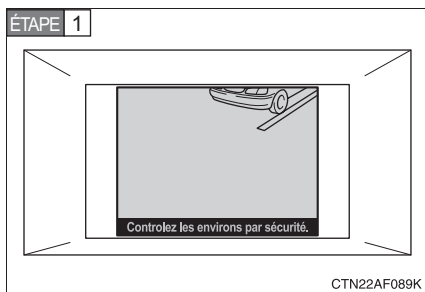
Appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner "ON" ou "OFF".

Après avoir réglé les informations relatives à la surveillance des pneumatiques, attendez 5 secondes pour permettre leur enregistrement automatique à l'écran.

- Retour à l'écran précédent

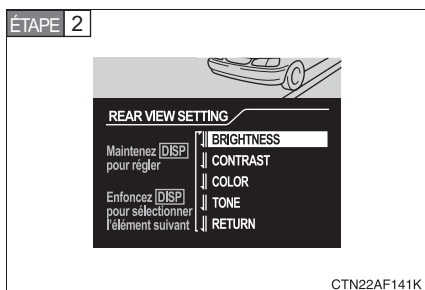
Sélectionnez "RETURN" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

Réglage de l'écran du système de rétrovision



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moniteur de rétrovision est allumé.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

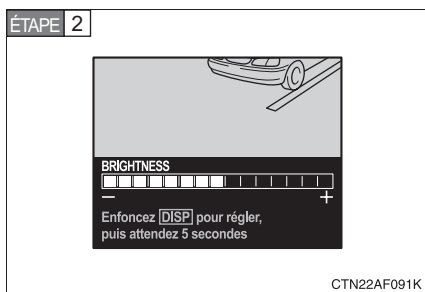


Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

■ Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "BRIGHTNESS" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



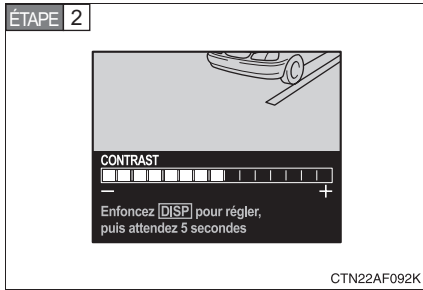
Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la luminosité.

+ : Plus clair
- : Plus foncé

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CONTRAST" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler le contraste.

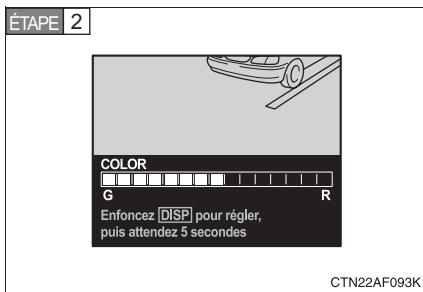
+: Augmenter

-: Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de la couleur

ÉTAPE 1 Sélectionnez "COLOR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la couleur.

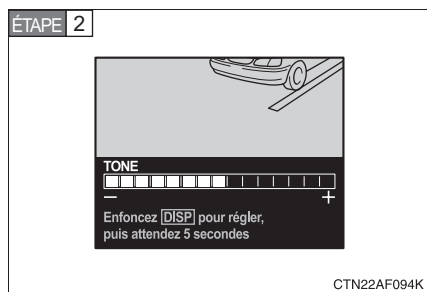
G: Vert

R: Rouge

Après avoir sélectionné une couleur, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

■ Réglage de la tonalité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "TONE" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton “DISP” pour régler la tonalité.

+: Plus clair

-: Plus foncé

Après avoir réglé la tonalité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Retour à l'écran précédent

Sélectionnez “RETURN” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

■ Affichage du contrôle des systèmes

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”
Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage antivol sur “ON”, le message “SYSTEM CHECK” s'affiche pendant que le fonctionnement des systèmes est contrôlé. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau.

▶ Véhicules pourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”
Après avoir mis le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, “SYSTEM CHECK” s'affiche pendant que le fonctionnement des systèmes est contrôlé. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau.

■ Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel

Le port de lunettes de soleil gêne la lisibilité de l'écran, qui paraît alors sombre. Réglez l'écran (→P. 233, 236) ou bien enlevez vos lunettes de soleil.

■ Écran à cristaux liquides

Des petites taches ou halos brillants peuvent apparaître sur l'écran à cristaux liquides. Ceci est propre aux affichages à cristaux liquides et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement. Aucune intervention n'est requise.

■ Affichage de la température extérieure

À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h]), la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage du choix de la langue.
(Fonctions personnalisables→P. 646)

NOTE

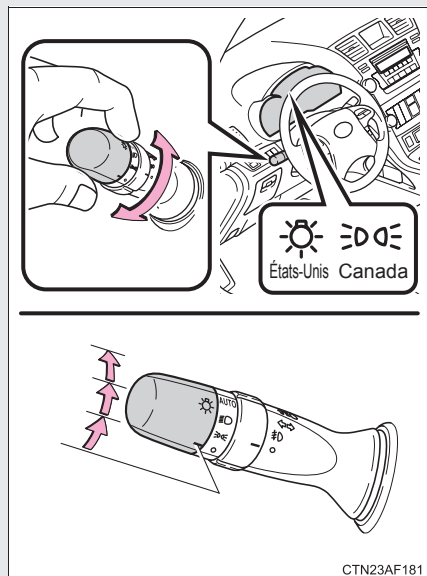
■ Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

► Type A



○ Les éclairages de jour s'allument.

≡○○≡ Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

≡☹≡ Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO
(sur modèles
équipés)

Les projecteurs, les feux de stationnement et les éclairages de jour s'allument et s'éteignent automatiquement.

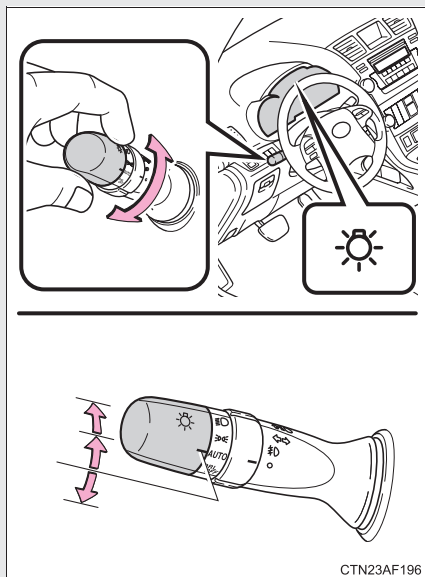
(Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.)

► Type B



AUTO

Les projecteurs, les feux de stationnement et les éclairages de jour s'allument et s'éteignent automatiquement.

(Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.)

☞☞☞

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

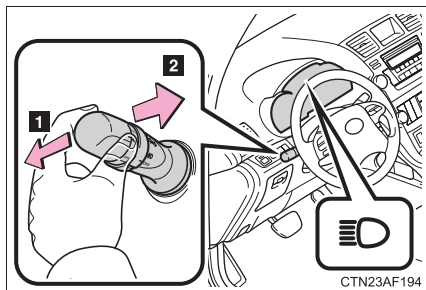


Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.



Les éclairages de jour s'éteignent.

Allumage des feux de route



- 1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2 Tirez le commodo vers vous pour allumer les feux de route.

Relâchez le commodo pour les éteindre. Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

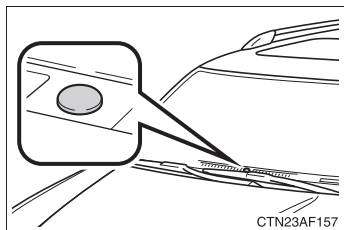
■ Système d'éclairage de jour (sur modèles équipés)

- Afin de contribuer à rendre votre véhicule plus visible des autres usagers de la route, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

ÉTATS-UNIS: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.

- Le système d'éclairage de jour aide à offrir une meilleure longévité et à consommer moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande des projecteurs (sur modèles équipés)






Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet, ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.


■ Système de coupure automatique de l'éclairage



► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Çæs projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après l'ouverture ou la fermeture de la porte conducteur si le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "LOCK". (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton  de la télécommande du verrouillage centralisé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: ils s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le contacteur de démarrage soit sur "ACC" ou "LOCK".

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON", ou bien ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'arrêt avant de le remettre sur  ou .

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux de position arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le bouton "POWER" a été mis en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton  de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: Les feux de position arrière s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le bouton "POWER" soit en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ, ou bien ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'arrêt avant de le remettre sur  ou .

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. système d'éclairage de jour). (Fonctions personnalisables→P. 646)

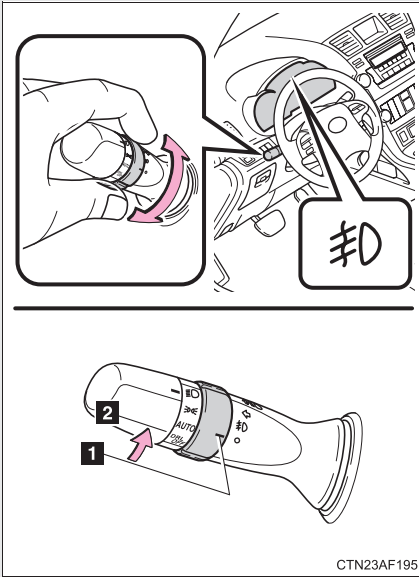
 NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Ne laissez pas les feux allumés plus que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces Sélecteur d'antibrouillards

Les projecteurs antibrouillards améliorent la visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie ou de brouillard. Il est possible de les allumer uniquement lorsque les projecteurs sont en feux de croisement.

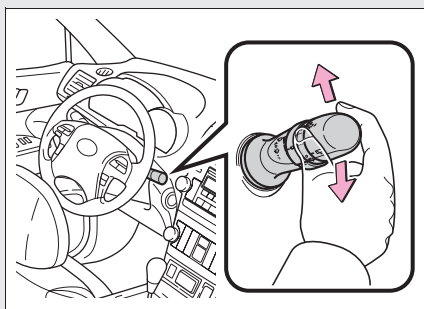


- 1 Arrêt
- 2 Projecteurs antibrouillards allumés

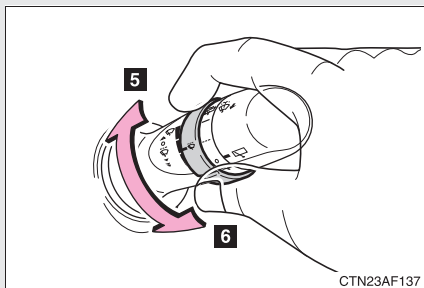
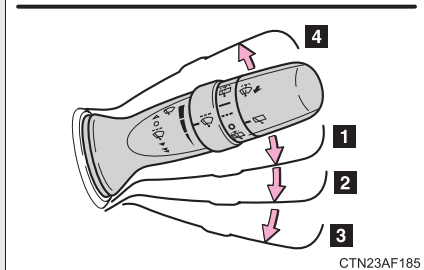
2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

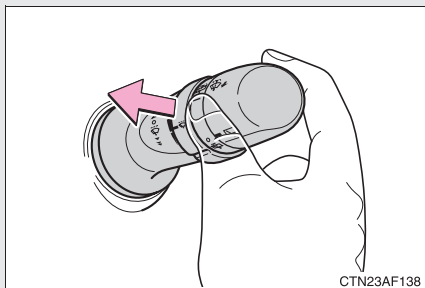
En mode intermittent, la fréquence de balayage des essuie-glaces peut être réglée.



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage lent
- 3 Balayage rapide
- 4 Balayage impulsionnel



- 5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



Lavage/balayage

Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement.

2

Au volant

■ Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur "ON".
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ En cas de panne de lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées et s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

Abstenez-vous d'utiliser les essuie-glaces, car ils risqueraient de rayer le pare-brise.

■ En cas d'absence de liquide de lave-glace sortant des buses

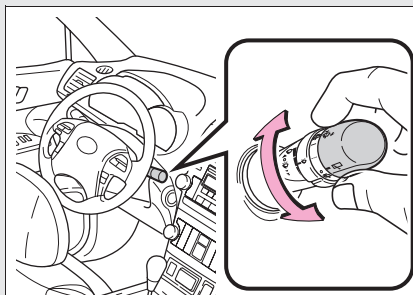
Vous risquez d'endommager la pompe du liquide du lave-glace si vous tirez trop longtemps à vous le commodo de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

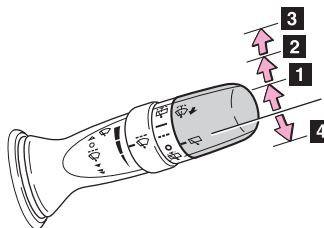
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage normal
- 3 Lave-glace avec balayage automatique
- 4 Lave-glace avec balayage automatique



CTN23AF186

■ Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur "ON".
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

⚠ NOTE

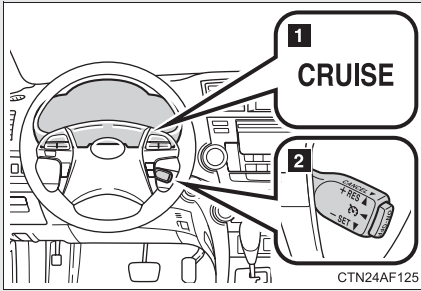
■ Lorsque la lunette arrière est sèche

Abstenez-vous d'utiliser l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse

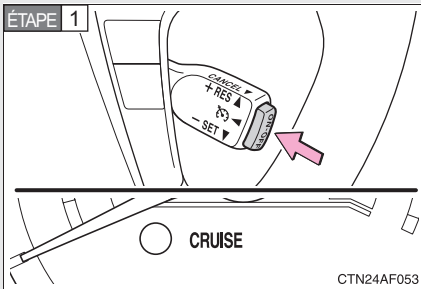
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse prédéfinie sans appuyer sur l'accélérateur.



1 Témoin

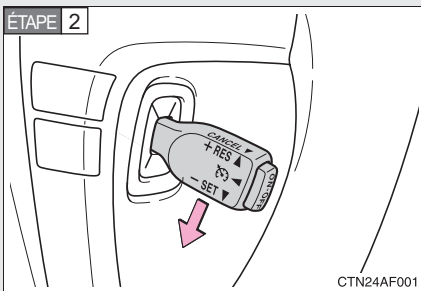
2 Commodo de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule



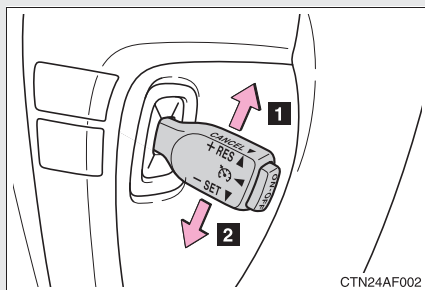
Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou décélérez à la vitesse souhaitée et abaissez le commodo pour programmer la vitesse au régulateur de vitesse.

■ Programmation de la vitesse désirée



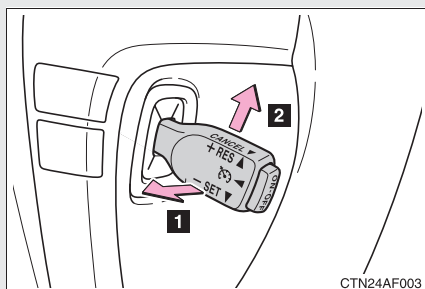
1 Augmenter la vitesse

2 Diminuer la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée en donnant une impulsion sur le commodo, vers le haut ou vers le bas.

■ Annulation et reprise de la vitesse programmée



1 Annulation

Tirez le commodo à vous pour annuler l'action du régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Reprise

Pour réactiver le régulateur de vitesse et revenir à la vitesse programmée, poussez le commodo vers le haut.

■ Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ Accélération

Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.

■ Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

La vitesse programmée est automatiquement annulée dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Intervention du système VSC.

■ Si le témoin indicateur de régulateur de vitesse clignote

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis réactivez ce dernier.


En cas de programmation impossible de la vitesse ou de désactivation du régulateur de vitesse immédiatement après son activation, ce dernier est défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire contrôler votre véhicule.



ATTENTION

■ Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse

Mettez le bouton "ON-OFF" en position arrêt lorsque le régulateur n'est pas en service.

 **ATTENTION**

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes, par exemple routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes accentuées.
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque ou en cas de remorquage de secours.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

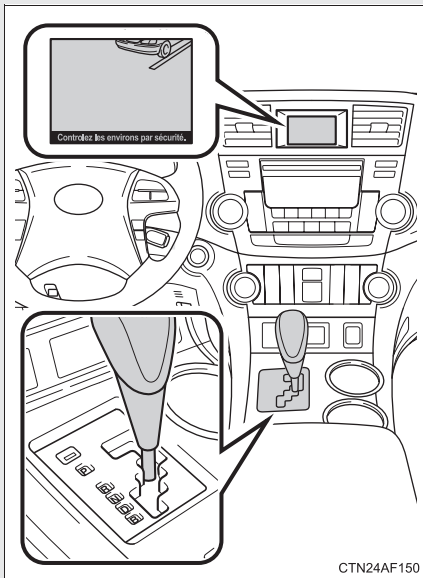
Systeme de rétrovision sur écran

► Véhicules équipés d'un système de navigation

Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Véhicules dépourvus de système de navigation

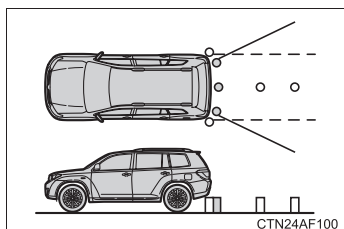
Le système de rétrovision sur écran assiste le conducteur en diffusant sur un écran l'image de l'arrière du véhicule pendant les marches arrière. L'image apparaît inversée à l'écran. Cette image inversée est similaire à celle renvoyée par le rétroviseur intérieur.



L'image arrière s'affiche lorsque le sélecteur de vitesses est en position R.

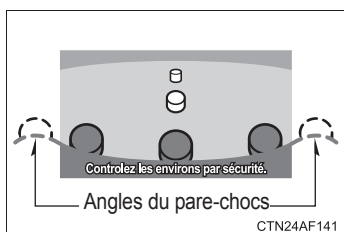
Si le sélecteur de vitesses quitte la position R, l'écran revient à l'affichage antérieur.

■ Zone affichée

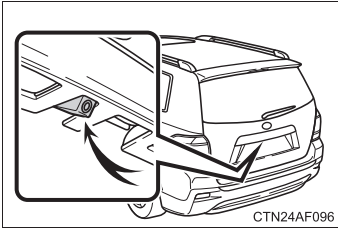


La zone balayée par la caméra est limitée. Les objets proches des arrondis du bouclier et sous ce dernier restent invisibles à l'écran.

Le champ affiché à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.



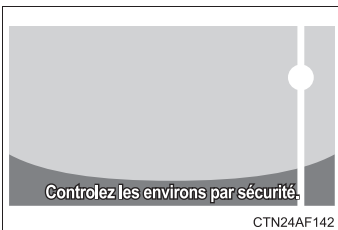
■ Caméra du système de rétrovision sur écran



Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement.

- Le véhicule se trouve dans une zone de faible clarté, par exemple lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'objectif est élevée ou basse.
- Des gouttelettes se sont déposées sur l'objectif ou le taux d'humidité est élevé, par exemple lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, tel que de la neige ou de la boue, adhère à l'objectif de la caméra.
- Lorsque la caméra est rayée ou encrassée.
- La lumière du soleil ou des projecteurs atteint directement l'objectif de la caméra.

■ Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, par exemple les rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, l'effet de balayage*, propre aux caméras, peut apparaître.

*: Effet de balayage: Phénomène qui se produit lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au dessus et en dessous.

■ Effet de scintillement

Lorsque la caméra est utilisée sous éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.

■ Réglage de l'écran du système de rétrovision sur écran

→P. 236

ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision sur écran, respectez les précautions suivantes afin d'éviter un accident grave, voire mortel.

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle de visibilité arrière lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Retournez-vous pour vous assurer qu'aucun obstacle ne se trouve autour du véhicule, dans la mesure où le contraste ou la luminosité de l'image change, et que les images en mouvement sont déformées ou ne sont visibles que partiellement par temps froid. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller l'arrière et les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Les distances apparentes, à l'écran, entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- Ne pas utiliser le système si le hayon est ouvert.

 NOTE**■ Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision sur écran**

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif est extrêmement sale, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut s'afficher plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

■ Précautions avec la caméra

- La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Cela risque d'altérer son fonctionnement.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Si des gouttelettes d'eau, de la neige ou de la boue adhèrent à l'objectif, rincez-le à l'eau et essuyez-le avec un chiffon doux. Si l'objectif est très encrassé, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez. Ne pas frotter fort.
- Faites en sorte qu'un solvant organique, du produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres n'adhère pas sur la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
- Ne jamais frotter l'objectif de la caméra. Si l'objectif est rayé, il ne peut pas transmettre une image claire.
- Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Pour le remplacement des pneus, veuillez consulter votre concessionnaire Toyota. Si vous remplacez les pneus, il peut arriver que la zone affichée à l'écran change.

Systemes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas vous y fier aveuglément lorsque vous conduisez.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante.

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à maintenir la motricité et à empêcher les quatre roues de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ Aide au démarrage en côte

→P. 266

■ EPS (Direction assistée électrique)

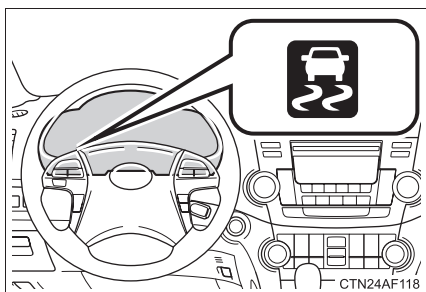
Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

■ VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule)

Contribue à gérer de manière totalement intégrée les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, TRAC et EPS.

Maintient la stabilité du véhicule en cas d'embarquée sur chaussée glissante en contrôlant l'action des freins, la puissance du système hybride et la vitesse de rotation des quatre roues.

Lorsque les systèmes VSC/TRAC entrent en action



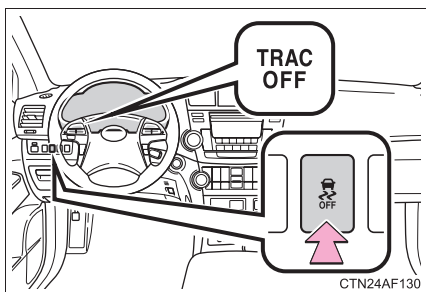
Si le véhicule risque de dérapier, de reculer lors d'un démarrage en côte ou que les quatre roues patinent, le témoin clignote pour indiquer le déclenchement du VSC/TRAC.

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque l'ABS fonctionne.

Désactivation du système antipatinage (TRAC) et/ou de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC et VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Désactivation du système antipatinage (TRAC)

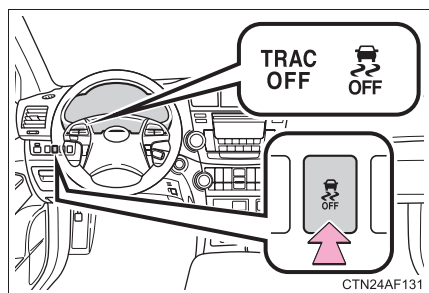


Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur le bouton et relâchez-le aussitôt.

Le témoin "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation du système antipatinage (TRAC) et du contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)



Véhicule à l'arrêt, appuyez sur la touche pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC doivent s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Lorsque les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT pour qu'ils se réactivent automatiquement.
- ▶ Véhicules pourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Lorsque les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT pour qu'ils se réactivent automatiquement.

■ Réactivation automatique du système TRAC

Si seul le système TRAC est désactivé, celui-ci se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, TRAC, VSC et d'aide au freinage d'urgence

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après le départ du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Ce n'est en aucun cas le signe d'un fonctionnement défectueux.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.

■ Bruit de manœuvre du système de direction assistée électrique (EPS)

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement).

Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Efficacité réduite de la direction assistée électrique

L'efficacité de la direction assistée électrique (EPS) est réduite afin d'éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période de temps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système devrait revenir à la normale dans les 10 minutes.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes VSC et TRAC. Contactez votre concessionnaire Toyota.



ATTENTION

■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

 **ATTENTION**

■ **Distance d'arrêt lorsque l'ABS fonctionne sur chaussées humides ou lisses**

L'ABS n'est pas conçu pour raccourcir la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes.

- Conduite sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes cahoteuses
- Conduite sur routes défoncées ou au revêtement irrégulier

■ **Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand...**

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.


Ne prenez pas le volant alors que les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ **Lorsque le système VSC est activé**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ **Lorsque les systèmes TRAC et VSC sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC et VSC étant conçus pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

 **ATTENTION****■ Remplacement des pneumatiques**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de mêmes dimensions, de même marque, de même profil et de même capacité de charge totale. En outre, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

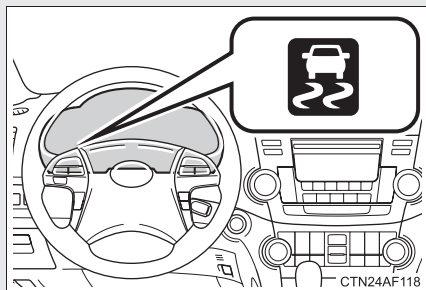
■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque ou la modification des suspensions a des conséquences sur le système VDIM, pouvant entraîner son mauvais fonctionnement.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte a pour fonction d'empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte ou sur une pente glissante.



Pour engager l'aide au démarrage en côte, appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires alors que le véhicule est à l'arrêt complet.

Un signal sonore se déclenche une fois pour indiquer que le système est actif. Le témoin de perte d'adhérence se met également à clignoter.

■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Le système fonctionne dans les conditions suivantes:

- Le levier de sélecteur n'est pas sur P.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

■ Aide au démarrage en côte

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en action, les freins restent automatiquement serrés même après que le conducteur ait relâché la pédale de frein. Les feux stop et le troisième feu stop sont allumés.
- L'aide au démarrage en côte reste en action pendant 2 secondes environ après que vous ayez relâché la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et si le signal sonore ne se déclenche pas au moment où vous appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires, relâchez légèrement la pression sur la pédale de frein (sans pour autant laisser le véhicule reculer) puis appuyez de nouveau dessus, vigoureusement. Si l'aide au démarrage en côte ne fonctionne toujours pas, vérifiez que les conditions de fonctionnement détaillées plus haut sont réunies.

■ Signal sonore du système d'aide au démarrage en côte

- À l'activation de l'aide au démarrage en côte, le signal sonore se déclenche une fois.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore se déclenche deux fois.
 - Aucune tentative n'est faite de mettre le véhicule en mouvement dans un délai de 2 secondes environ après que la pédale de frein ait été relâchée.
 - Vous avez mis le levier de sélecteur en position P.
 - Le frein de stationnement est serré.
 - Vous appuyez de nouveau sur la pédale de frein.
 - La pédale de frein est restée enfoncée pendant plus de 3 minutes environ.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Il Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.



ATTENTION

■ Aide au démarrage en côte


- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque la pente est à très fort pourcentage ou la route est verglacée.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente pour une période prolongée, sous peine de provoquer un accident.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, et dispose par conséquent d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite par rapport à son centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des particularités spécifiques de conception lui confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule est plus exposé à risque de retournement. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement.

 **ATTENTION****■ Précautions relatives aux véhicules utilitaires**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes afin de réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
Une utilisation de ce véhicule au-delà de ses possibilités risque d'entraîner une perte de contrôle ou le retournement du véhicule, des situations susceptibles de provoquer des blessures graves, voire mortelles à ses occupants.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, car il y aurait risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne montez ni ne descendez une pente perpendiculairement à celle-ci. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes et éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.
- Évitez de conduire sur des pentes à fort pourcentage, des routes glissantes ou sur tout autre revêtement tel que du sable, situations dans lesquelles les pneumatiques sont susceptibles de perdre leur adhérence. Votre véhicule risque de ne pas se comporter aussi bien qu'un véhicule à quatre roues motrices conventionnel sur de tels revêtements.

■ Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

► Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico :

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, demandez conseil aux organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et des loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts

 **ATTENTION****■ Précautions de conduite tout terrain**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes afin de réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- En tout-terrain, ne tenez pas le volant par ses branches. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Éliminez tous les corps étrangers du soubassement. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé de ces corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

 NOTE

■ **Pour éviter les dégâts par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau de la batterie du système hybride, du système hybride ou d'autres organes.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner de graves détériorations du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride rangée sous les sièges arrière.
- Toute entrée d'eau dans la boîte-pont hybride entraîne une dégradation de la qualité de passage des rapports. Il est possible que le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume, et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- L'eau peut diluer la graisse des roulements de roues et provoquer leur corrosion et leur usure prématurée; l'eau peut également pénétrer dans le carter de boîte-pont, et réduire ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile qu'il contient.

■ **Au cas où vous devez rouler dans l'eau**

Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés sur les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre. Veillez à ce que tous les objets soient maintenus solidement en place.
- Vérifiez que la charge est parfaitement répartie dans le véhicule. Avancez la charge au maximum, pour une meilleure répartition des masses au sein du véhicule.
- Pour ne pas consommer inutilement du carburant, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

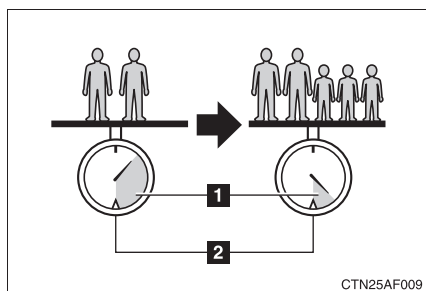
Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 – 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

- (5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

Exemple pour votre véhicule



- 1** Capacité de chargement
- 2** Capacité de charge totale


Dans le cas où 2 personnes ayant un poids cumulé de 366 lb. (166 kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 1200 lb. (544 kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est la suivante:

$$1200 \text{ lb.} - 366 \text{ lb.} = 834 \text{ lb.} \quad (544 \text{ kg} - 166 \text{ kg} = 378 \text{ kg})$$

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

$$834 \text{ lb.} - 388 \text{ lb.} = 446 \text{ lb.} \quad (378 \text{ kg} - 176 \text{ kg} = 202 \text{ kg})$$

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

 ATTENTION

■ **Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages**

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le compartiment à bagages.

- Bidons d'essence
- Aérosols

 ATTENTION

■ **Précautions pour le rangement**

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident.
 - Pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Cache-bagages
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- Lorsque vous repliez les sièges arrière, les objets longs ne doivent pas être placés derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Il n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

■ **Capacité et répartition**

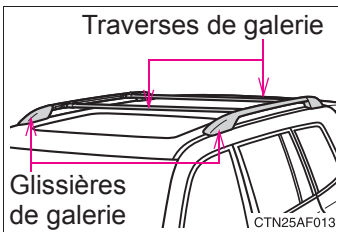
- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.
Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant la galerie de pavillon

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses Toyota ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respecter les points ci-dessous:



- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 616)

- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner à défaut de conduire avec prudence, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- En cas de conduite sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, effectuez des arrêts pour vérifier que la charge reste correctement en place.
- Ne posez pas de charge supérieure à 100 lb. (45 kg) sur la galerie de pavillon.

2-5. Informations relatives à la conduite

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ Capacité de charge totale: 1200 lb. (544 kg)

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ Nombre de places assises: 7 occupants (2 à l'avant, 5 à l'arrière)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ Poids remorqué: 3500 lb. (1500 kg)

Le poids remorqué est équivalente au poids total en charge de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

■ Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 523)

ATTENTION

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.

Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils pour conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les zones gelées pour faire fondre le givre. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

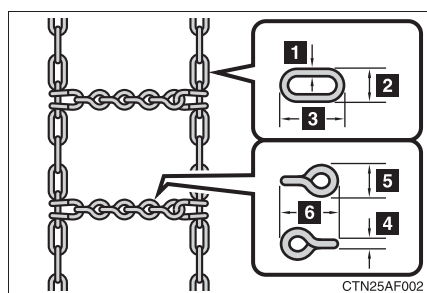
■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque de geler, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



► Chaînes latérales

1 0,12 in. (3 mm) de diamètre

2 0,39 in. (10 mm) de largeur

3 1,18 in. (30 mm) de longueur

► Chaînes transversales

4 0,16 in. (4 mm) de diamètre

5 0,55 in. (14 mm) de largeur

6 0,98 in. (25 mm) de longueur

Réglementations en vigueur pour les chaînes à neige

- Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.
- Montez les chaînes sur les pneus avant.
- Retendez les chaînes après avoir roulé de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).

■ Chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes.


- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige en suivant les instructions fournies dans le manuel qui les accompagne.

ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques aux dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Montez des pneus neige sur toutes les roues.

 **ATTENTION**

■ **Conduite avec chaînes à neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les changements de cap et les freinages brusques.
- Ralentissez suffisamment avant d'aborder un virage, pour être sûr de conserver la maîtrise du véhicule.

 **NOTE**

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Pour faire réparer vos pneus neige et les faire changer, adressez-vous à un concessionnaire Toyota ou à un revendeur qualifié en pneumatiques.

En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

■ **Montage des chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est originellement conçu pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, soyez extrêmement prudent et conduisez le véhicule en tenant compte des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont soumis à l'influence de la stabilité de la caravane/remorque, aux réglages et aux performances de son freinage, et de l'attelage.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

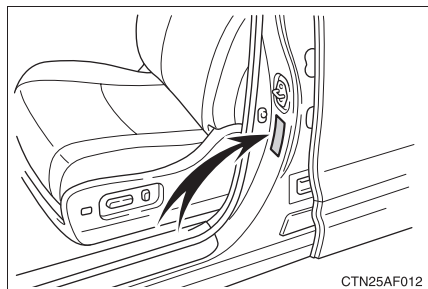
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations sur les kits d'attelage, etc.

Limites de poids

Veillez à ce que le poids total en charge de la caravane/remorque, le poids total en charge du véhicule, le poids maximum autorisé sur essieu et la charge sur la flèche n'exèdent pas les limites.

Poids remorqué: 3500 lb. (1500 kg)

- Le poids total en charge de la caravane/remorque ne doit jamais dépasser la capacité de traction indiquée dans le tableau ci-dessus.



- Le poids nominal brut du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids maximal en charge par essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation.

Terminologie du remorquage

| Terminologie du remorquage | Signification |
|---------------------------------------|---|
| PNBV (Poids nominal brut du véhicule) | Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids nominal brut du véhicule représente le poids total du véhicule. Lorsqu'une caravane/remorque est tractée, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et de la charge sur la flèche. |
| PNBE (Poids nominal brut sur essieu) | Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids maximal autorisé par essieu correspond à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière). |
| Poids total de la caravane/remorque | La somme du poids de la caravane/remorque et du poids du chargement dans la caravane/remorque |
| Poids remorqué | Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids remorqué est calculé en prenant en compte le véhicule de base avec tout l'équipement nécessaire et les occupants. Tout équipement optionnel, passager ou chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids remorqué; le poids technique maximal de remorque comprend la caravane/remorque, le chargement et l'attelage. |
| Charge sur la flèche | Charge s'exerçant sur la boule du crochet d'attelage |

Charge sur la flèche de caravane/remorque

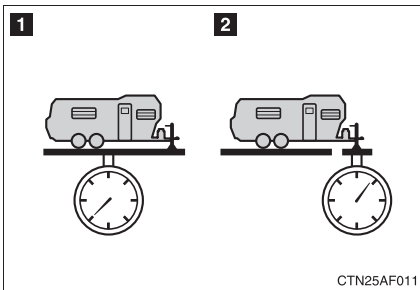
- La valeur préconisée de charge sur la flèche varie selon le type de caravane/remorque ou de remorquage, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

La charge de la caravane/remorque doit être répartie de telle sorte que la charge sur la flèche représente 9 à 11% du poids total de la caravane/remorque, sans excéder 350 lb. (150 kg).

(Charge sur la flèche / poids total de la remorque x 100 = 9 à 11%)

Si le poids total de la caravane/remorque est supérieur à 2000 lbs. (900 kg), il faut obligatoirement utiliser une barre d'attelage avec compensateurs d'une capacité suffisante.

Vous pouvez contrôler le poids total de la caravane/remorque et la charge sur la flèche sur les bascules qui équipent les stations de pesages autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les entrepôts de ferrailleurs, etc.

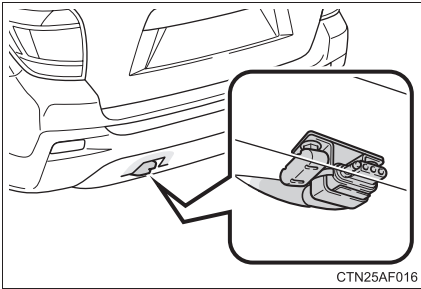


- 1 Poids total de la caravane/remorque
- 2 Charge sur la flèche

Crochet d'attelage

Les crochets d'attelage présentent des capacités différentes, définies par leur fabricant. Même si la capacité de traction nominale du véhicule est supérieure, vous ne devez jamais excéder la limite préconisée pour le crochet d'attelage.

Branchements des feux de la caravane/remorque



Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, les qualités dynamiques de votre véhicule sont modifiées. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risquerait d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez votre véhicule en mains.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. Saisissez le bas du volant de direction et tournez-le vers la gauche pour déplacer la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop francs et trop prolongés. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.

- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles de la voiture. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- La tenue de route de votre véhicule et de la caravane/remorque se dégrade sous l'effet du vent de travers et des routes bosselées, ce qui peut entraîner un phénomène de louvoisement. Régulièrement, regardez à l'arrière afin de vous préparer à être doublé par un camion ou un autocar, ce qui est susceptible d'entraîner un mouvement de louvoisement du véhicule et de la caravane/remorque. Si ce mouvement de louvoisement se produit, tenez fermement en mains le volant de direction, réduisez votre vitesse immédiatement mais progressivement, et tenez bien votre cap. N'accélérez jamais. Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque se stabiliseront.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.

- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le système hybride de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les longues côtes ou à fort pourcentage. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 605)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Évitez de stationner en pente; si toutefois cela est inévitable, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez soigneusement le frein de stationnement.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.

- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

ÉTAPE 1 Sélecteur de vitesses en position P, démarrez le système hybride. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur D ou sur R (si vous devez reculer).

ÉTAPE 3 Relâchez le frein à main ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Faites retirer et ranger les cales par une deuxième personne.

■ Avant l'opération de remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Les pneus du véhicule sont gonflés à la bonne pression. (→P. 625)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est réglée à la bonne hauteur pour le coupleur de la caravane/remorque.
- Le véhicule ne s'affaisse pas dès que vous y attachez la caravane/remorque, qu'elle soit chargée ou à vide. Ne prenez pas la route si le véhicule a une assiette anormale, et vérifiez que la charge sur la flèche n'est pas excessive, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avec un véhicule neuf ou dont un organe du groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.) avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

 **ATTENTION**

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

- Respectez toutes les recommandations de la présente section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel.
- Tout dépassement de la capacité de traction, du PNBV ou du PNBE peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter tout accident corporel**

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse imposées aux véhicules attelés, ou 45 mph (72 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible. Sachant que l'instabilité (phénomène de louvoiement) de l'ensemble véhicule tracteur et caravane/remorque augmente avec la vitesse, vous risquez de perdre le contrôle si vous roulez à plus de 45 mph (72 km/h).
- Ne dépassez sous aucun prétexte les limites de la capacité de traction de l'attelage, du poids technique maximal du véhicule, du poids maximum autorisé par essieu et de la charge sur la flèche de la caravane/remorque.
- Ne chargez jamais votre caravane/remorque davantage sur l'arrière que sur l'avant. En effet, 60% de la charge de la caravane/remorque doivent porter sur la moitié avant et 40% sur la moitié arrière.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne rétrogradez pas brusquement.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins chaufferaient et l'efficacité du freinage s'en trouverait réduite.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours compacte montée.

 **ATTENTION****■ Crochets**

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids technique maximal de la caravane/remorque.
- Le poids remorqué de 3500 lb. (1500 kg) ne peut être garanti qu'avec un dispositif d'attelage Toyota ou équivalent.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Graissez la boule du crochet d'attelage en appliquant une légère couche de graisse.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

- Si le poids total de la caravane/remorque dépasse 1000 lb. (453 kg), celle-ci doit obligatoirement être freinée. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tirez jamais une caravane/remorque sans attacher de chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou du crochet d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

 NOTE

■ **Montage d'un attelage de caravane/remorque**

- Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage de caravane/remorque sur le pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.
- L'utilisation d'attelages fixés à l'essieu est à proscrire, car le carter de pont, les roulements de roues, les jantes ou les pneus risqueraient d'en souffrir.

■ **Chaîne de sécurité**

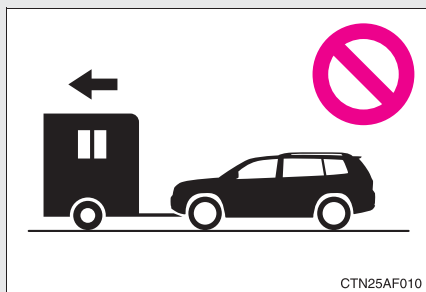
Une chaîne de sécurité doit donc toujours être utilisée entre le véhicule de remorquage et la caravane/remorque. Prévoyez un jeu suffisant de la chaîne pour les virages. La chaîne doit passer sous la barre d'attelage afin d'éviter que celle-ci tombe sur le sol au cas où elle est endommagée ou coupée. Pour connaître la procédure de montage correcte des chaînes de sécurité, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque par épissure directe**

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

- **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

| | |
|--|-----|
| Système de climatisation manuel avant | 300 |
| Système de climatisation automatique avant | 306 |
| Système de climatisation manuel arrière..... | 315 |
| Système de climatisation automatique arrière..... | 318 |
| Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... | 322 |
| Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... | 324 |
| Utilisation des commandes de climatisation au volant | 325 |

3-2. Utilisation du système audio

| | |
|---|-----|
| Types de systèmes audio | 326 |
| Utilisation de l'autoradio | 330 |
| Utilisation du lecteur de CD..... | 338 |
| Lecture des disques MP3 et WMA..... | 346 |
| Utilisation avec un iPod.... | 354 |
| Utilisation avec un lecteur USB..... | 362 |
| Utilisation optimale du système audio..... | 371 |
| Utilisation de la prise AUX | 374 |
| Utilisation des commandes audio au volant | 376 |

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

| | |
|---|-----|
| Système audio Bluetooth® | 379 |
| Utilisation du système audio Bluetooth® | 382 |
| Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | 387 |
| Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | 389 |
| Configuration du système audio Bluetooth® | 394 |

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

| | |
|--|-----|
| Fonctionnalités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) | 395 |
| Utilisation du système téléphonique mains libres | 400 |
| Comment passer un appel téléphonique | 409 |
| Configuration d'un téléphone mobile | 414 |
| Configuration du système et sécurité | 420 |
| Utiliser le répertoire | 424 |

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

| | |
|--|-----|
| Détail des éclairages intérieurs | 432 |
| • Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel | 433 |
| • Éclairages intérieurs/individuels | 433 |
| • Éclairage intérieur | 434 |

3-6. Utilisation des rangements

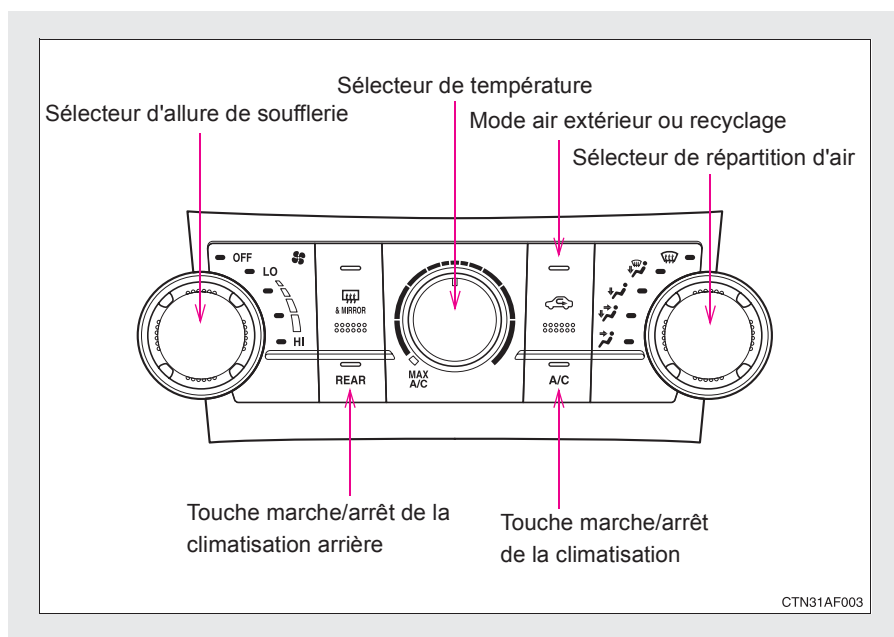
| | |
|-----------------------------------|-----|
| Détail des rangements | 435 |
| • Boîte à gants | 436 |
| • Rangement de console | 437 |
| • Console de pavillon | 438 |
| • Porte-gobelets | 439 |
| • Porte-bouteilles | 443 |
| • Casiers auxiliaires | 444 |
| • Tablette centrale arrière | 446 |

3-7. Autres équipements intérieurs

| | |
|---|-----|
| Pare-soleil | 448 |
| Miroirs de courtoisie | 449 |
| Miroir de conversation | 450 |
| Prise d'alimentation | 451 |
| Sièges chauffants | 455 |
| Accoudoirs | 457 |
| Tapis de sol | 458 |
| Équipements de coffre à bagages | 460 |
| Commande d'ouverture de porte de garage | 462 |
| Boussole | 470 |

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage


Système de climatisation manuel avant*




Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Si vous n'appuyez pas sur  , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C". La climatisation se met en marche automatiquement en mode  (recyclage).

*: Sur modèles équipés

■ Réglage de l'allure de soufflerie

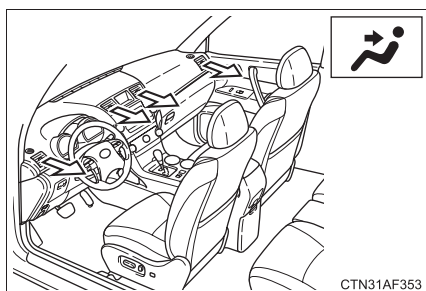
Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Tournez le sélecteur sur "OFF" pour arrêter la soufflerie.

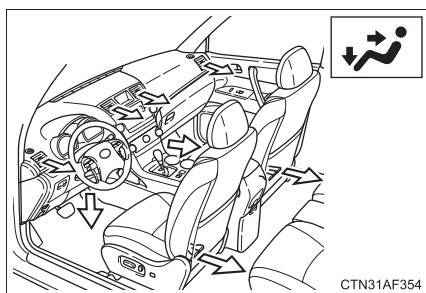
■ Changement de la répartition d'air

Régalez le sélecteur de répartition d'air sur la position adéquate.

Il est également possible de sélectionner les différentes positions des aérateurs illustrées ci-dessous pour plus de détails quant à leur réglage.

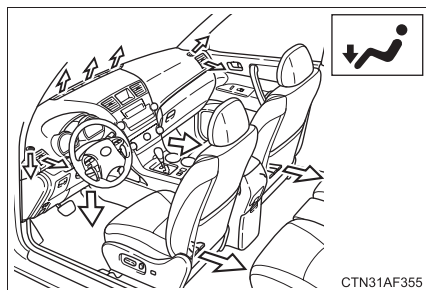


Haut du corps

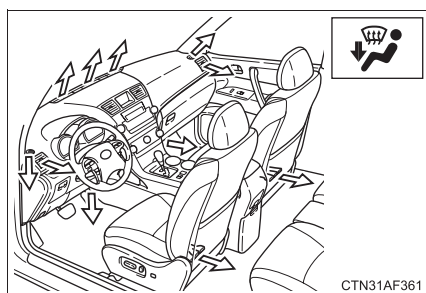


Haut du corps et pieds

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage





Pieds



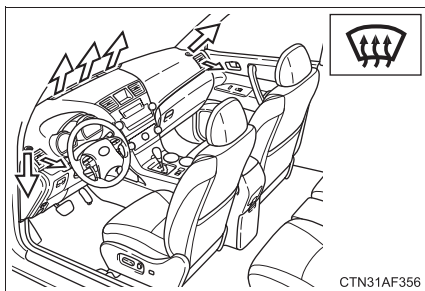
Pieds et pare-brise


■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur  .

Désembuage du pare-brise



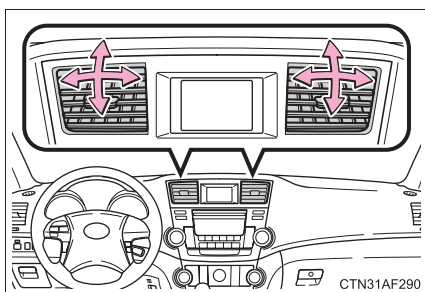
Réglez le sélecteur d'aérateurs sur  .

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur.

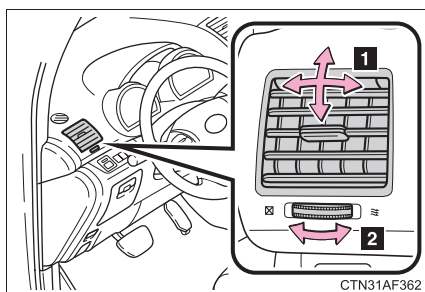
Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

► Aérateurs frontaux centraux



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

► Aérateurs frontaux latéraux



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Fonction de désembuage des vitres


► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Afin d'éviter que les vitres ne s'embuent, le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur si la température ambiante vient à chuter. Cette fonctionnalité peut être annulée en maintenant le sélecteur d'arrivée d'air enfoncé pendant au moins 2 secondes. Elle est réactivée lorsque la clé de contact est amenée sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Afin d'éviter que les vitres ne s'embuent, le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur si la température ambiante vient à chuter. Cette fonctionnalité peut être annulée en maintenant le sélecteur d'arrivée d'air enfoncé pendant au moins 2 secondes. Elle est réactivée lorsque vous mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT.

■ Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur  .

■ Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la position sur laquelle est réglée la température.

■ Odeurs issues du système de climatisation


- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

■ Lorsque vous roulez en mode Éco

L'utilisation du système de climatisation est réglée en mode Éco. Désactiver le mode Éco permet d'améliorer le confort.

ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, ne réglez pas le sélecteur de répartition d'air sur  . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

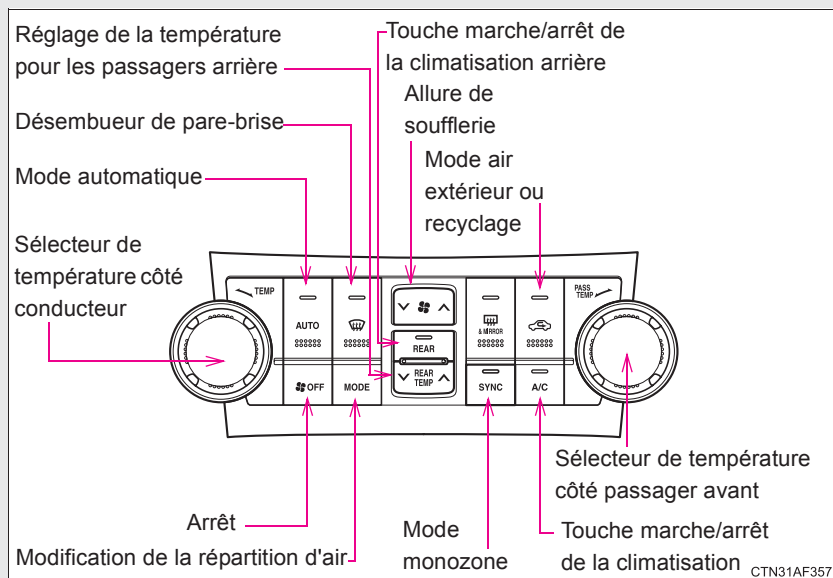
Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant*

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.

► Façade de l'appareil



*: Sur modèles équipés

► Écran multifonctionnel

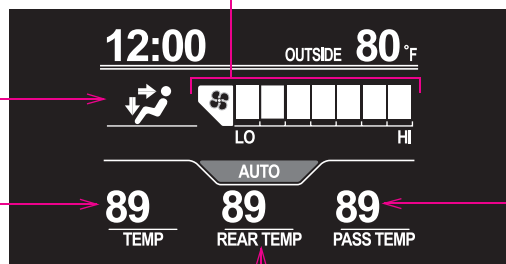
Affichage de la répartition d'air

Affichage de l'allure de soufflerie

Affichage du réglage de la température côté conducteur

Affichage de la température pour les passagers arrière

Affichage du réglage de la température côté passager avant



CTN31AF296

Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur



➡ Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".


ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

La répartition d'air (aérateurs) et l'allure de soufflerie sont réglables séparément pour le côté droit et le côté gauche, en fonction de la température réglée.


Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

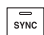
Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur  .


Mode monozone: Seul le sélecteur de température côté conducteur permet de régler la température pour toutes les places.

Le témoin indicateur est sur  (allumé).


Mode individuel: Il est possible de régler individuellement la température côté conducteur, côté passager avant et pour les sièges arrière (→P. 318). Le simple fait d'utiliser la commande de réglage de la température pour le côté passager ou pour l'arrière active le mode individuel.

Le témoin indicateur est sur  (éteint).


■ Réglage de l'allure de soufflerie


Appuyez sur “^” (augmenter) ou sur “v” (diminuer) de  .

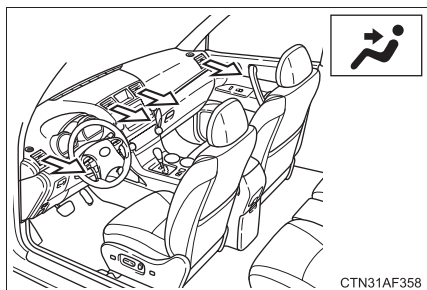
L'allure de soufflerie est indiquée sur l'écran multifonctionnel. (7 niveaux)

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

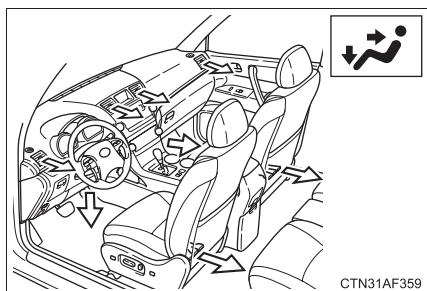
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  .

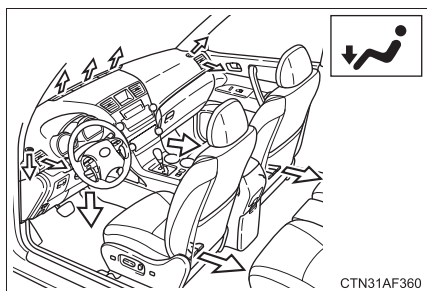
La répartition d'air est modifiée à chaque appui sur l'un ou l'autre côté de  . Le débit d'air affiché sur l'écran indique les informations suivantes.



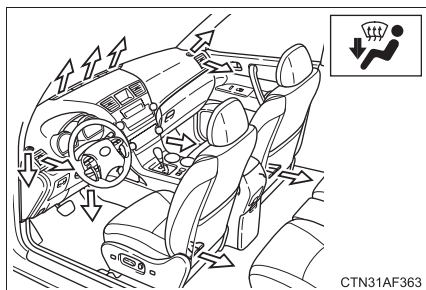
Haut du corps



Haut du corps et pieds



Pieds



Pieds et pare-brise

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur




Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin

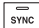
éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur



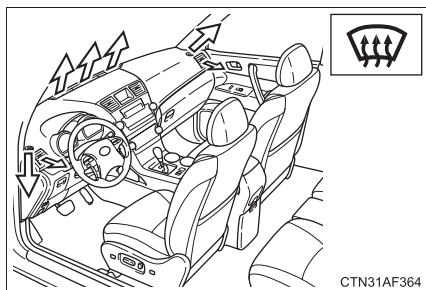
Modification du réglage de la température pour les sièges arrière


■ Modification du réglage de la température

Appuyez sur “^” au niveau de  pour augmenter la température et sur “v” pour la diminuer.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur la touche  .

Désembuage du pare-brise

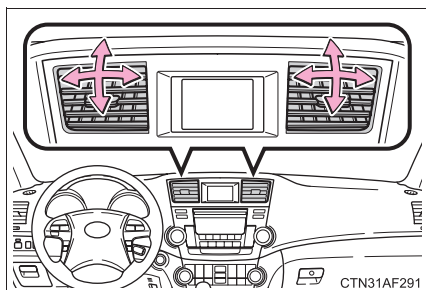


Appuyez sur  .

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

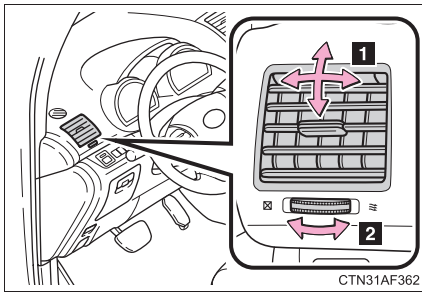
Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

► Aérateurs frontaux centraux



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

► Aérateurs frontaux latéraux



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du mode automatique

Le système régule automatiquement l'allure de soufflerie en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants.

- Immédiatement après l'appui sur la touche, la soufflerie de ventilation risque de s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.


■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée et de la température intérieure.

■ Fonction de désembuage des vitres

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode  (air extérieur).

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) est proche de 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui

sur  .

■ Odeurs issues du système de climatisation

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ Lorsque vous roulez en mode Éco

L'utilisation du système de climatisation est réglée en mode Éco. Désactiver le mode Éco permet d'améliorer le confort.

ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid,

évitiez d'appuyer sur



. La différence de température entre l'air

extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

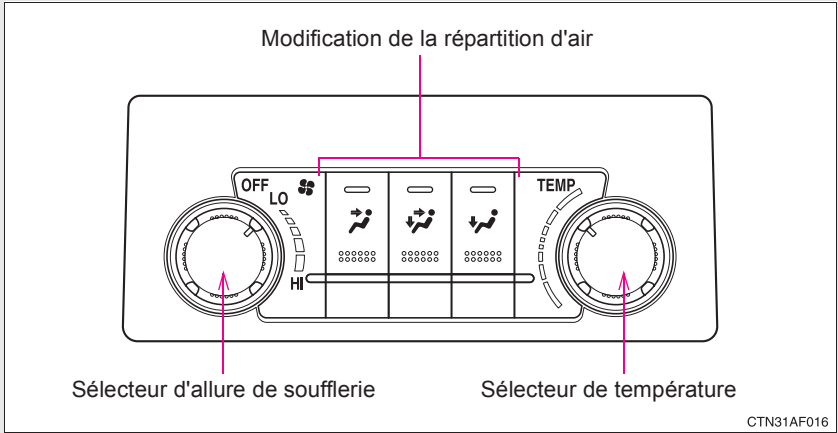
■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel arrière*

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



*: Sur modèles équipés

Modification des positions de réglage

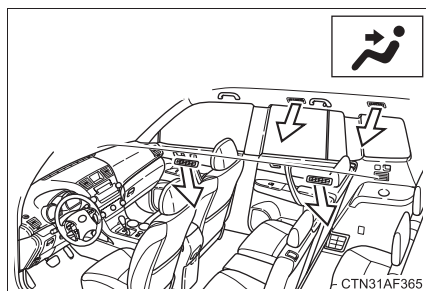
■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

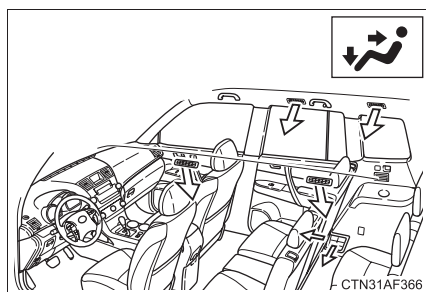
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  ,  ou  au choix.

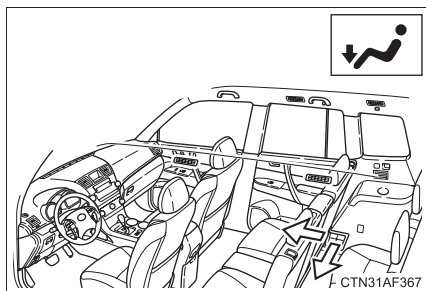
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps



Haut du corps et pieds

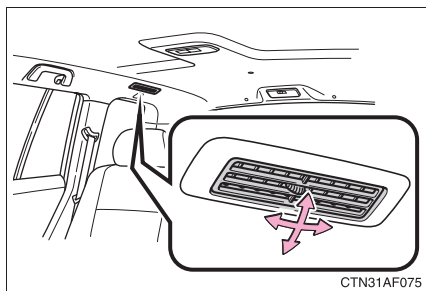


Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

■ Lorsque vous roulez en mode Éco

L'utilisation du système de climatisation est régulée en mode Éco. Désactiver le mode Éco permet d'améliorer le confort.

⚠ NOTE

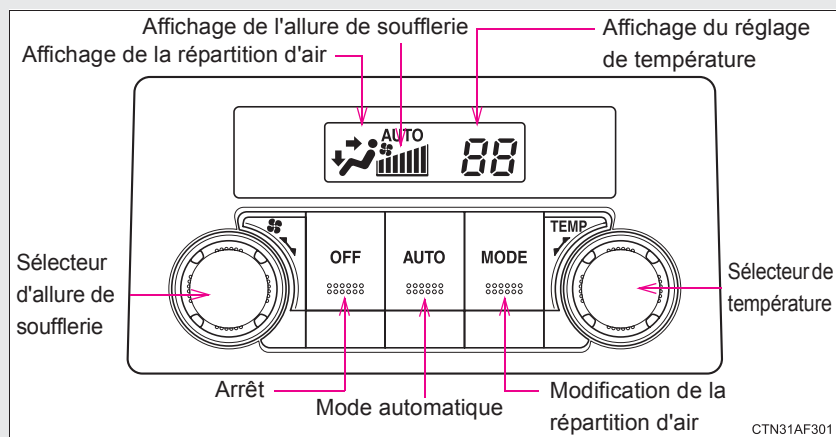
■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique arrière*

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

➡ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.

“AUTO” s'affiche en façade de l'appareil.

ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).


*: Sur modèles équipés

Modification des positions de réglage

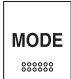
■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

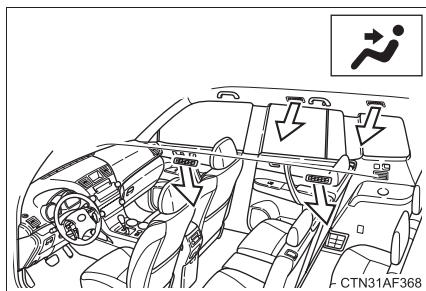
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  .

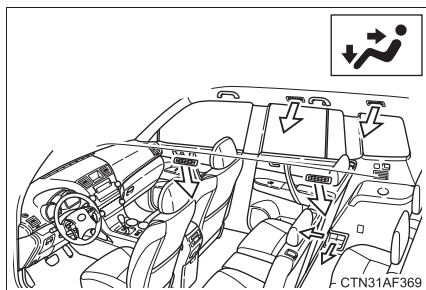
Le système sélectionne les aérateurs successivement à chaque appui

sur  .

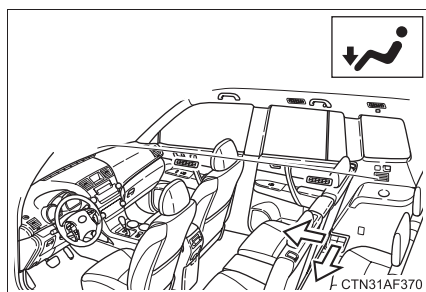
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps




Haut du corps et pieds



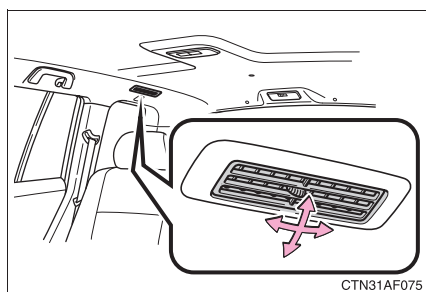
Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs de pavillon



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

■ **Lorsque vous roulez en mode Éco**

L'utilisation du système de climatisation est régulée en mode Éco. Désactiver le mode Éco permet d'améliorer le confort.

 **NOTE**

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

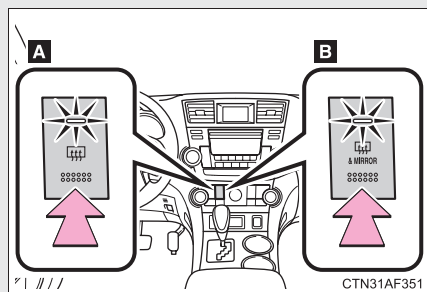
Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Désembuez la lunette arrière à l'aide du système de dégivrage.

► Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel



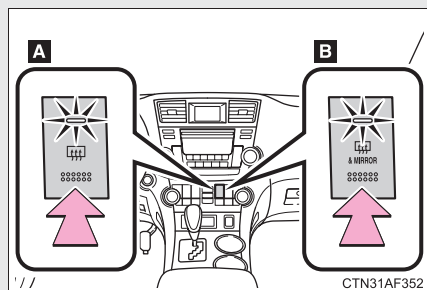
Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

A Véhicules sans dégivrage des rétroviseurs extérieurs

B Véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs

► Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

■ **Conditions de fonctionnement du désembueur**

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"


Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

 **ATTENTION**

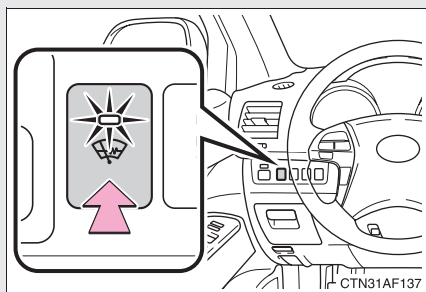
■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise. Le témoin s'allume. Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement au bout de 15 minutes environ.

■ Le dégivrage est fonctionnel lorsque...

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

⚠ ATTENTION

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise en marche

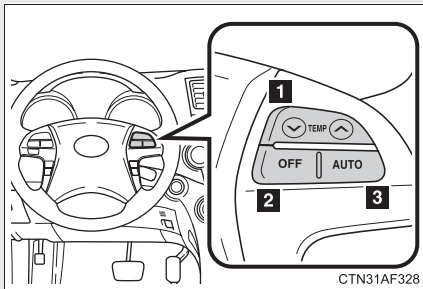
La température de chauffage à la base du pare-brise et sur les côtés des montants de pare-brise étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez de toucher ces zones.

*: Sur modèles équipés

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Utilisation des commandes de climatisation au volant*

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.




- 1 Commande de la température
- 2 Arrêt
- 3 Mode automatique

Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

➔ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.


L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" au niveau de  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Modification du réglage de la température

Appuyez sur "∧" au niveau de  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Désactivation de la soufflerie de ventilation

Appuyez sur  .

*: Sur modèles équipés

3-2. Utilisation du système audio

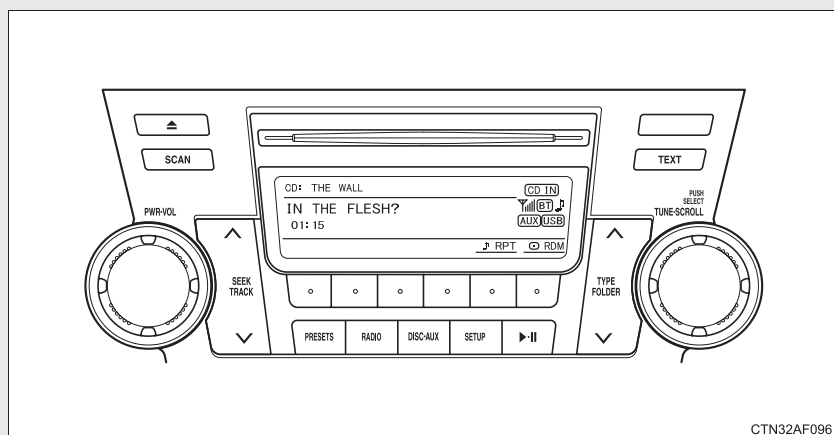
Types de systèmes audio

► Avec système de navigation

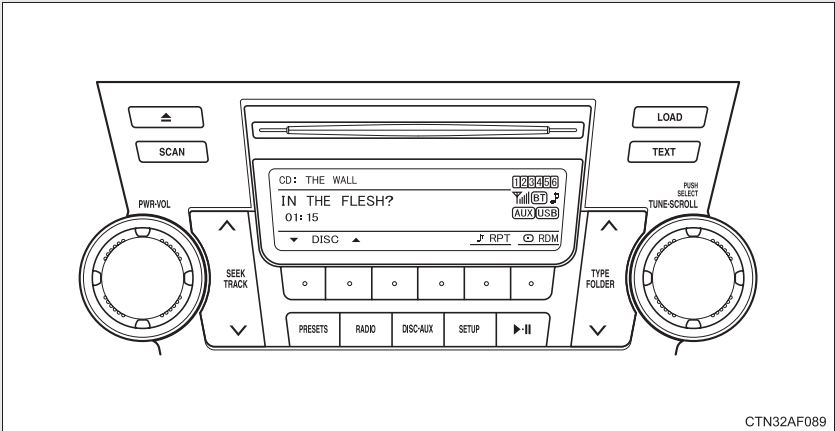
Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Sans système de navigation

Type A: Lecteur de CD et autoradio AM/FM (avec commande de chargeur de CD)



Type B: Lecteur de CD à changer et autoradio AM/FM



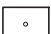
| Titre | Page |
|---|--------|
| Utilisation de l'autoradio | P. 330 |
| Utilisation du lecteur de CD | P. 338 |
| Lecture des disques MP3 et WMA | P. 346 |
| Utilisation avec un iPod | P. 354 |
| Utilisation avec un lecteur USB | P. 362 |
| Utilisation optimale du système audio | P. 371 |
| Utilisation de la prise AUX | P. 374 |
| Utilisation des commandes audio au volant | P. 376 |

Options de langue

La langue utilisée pour la voix synthétique, la reconnaissance vocale et les messages peut être modifiée.

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur  (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur  (LANG).

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton  correspondant à la langue souhaitée.

Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

“ENG” (anglais) ou “ESP” (espagnol)

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

“ENG” (anglais) ou “FRAN” (français)

■ Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des hauts-parleurs du système audio soit parasité.

 **ATTENTION****■ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada**

- Réglementation FCC, partie 15

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

- Produits laser

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.

Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.

- Ce produit utilise un faisceau laser.

La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.

 **NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie**

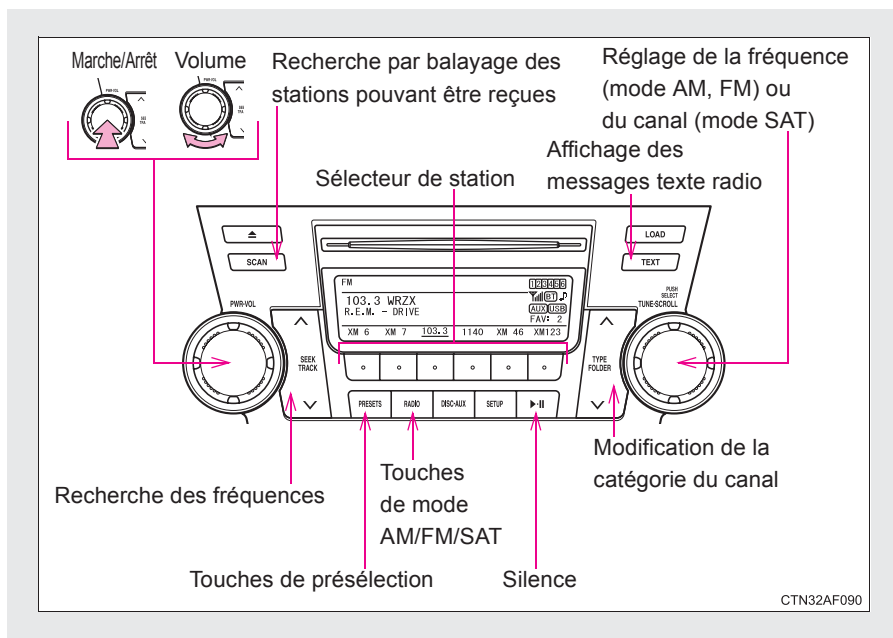
Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.


3-2. Utilisation du système audio



Utilisation de l'autoradio




Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Pour rechercher la station souhaitée, tournez  ou

appuyez sur “^” ou sur “v” de .

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer la station, jusqu'à confirmation par un bip.


À chaque appui sur , la page de stations change. Il y a au total 6 pages.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.


Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .


■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences


ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le programme de toutes les stations reçues par l'autoradio est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Affichage des messages textes (mode FM uniquement)

Lorsqu'un nouveau message texte est reçu par radio, "MSG" s'affiche. Pour afficher le message, appuyez sur .


Si le texte est trop long pour pouvoir être affiché en entier à l'écran, le symbole " ► " est affiché. Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

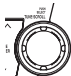
Les messages textes ne sont pas affichés pendant la marche du véhicule.

Radio numérique par satellite XM[®]

■ Réception de la radio numérique par satellite XM[®]

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

L'écran change comme suit à chaque appui sur  .
AM → FM → SAT

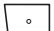
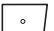
ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner le canal souhaité parmi

toutes les catégories, ou appuyez sur “^” ou sur “v” de



pour sélectionner le canal souhaité dans la catégorie sélectionnée.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM[®]

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez longuement sur l'une des touches (de  à ) jusqu'à confirmation par un bip.

■ Modification de la catégorie du canal

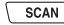
Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche




■ Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

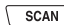
- Exploration des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur .


ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .


- Exploration des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

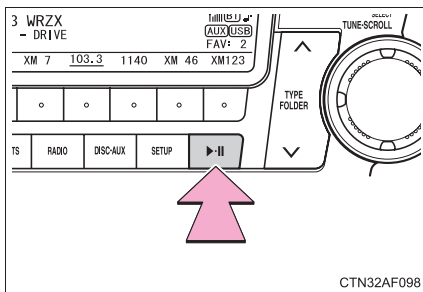
■ Affichage des informations texte


Appuyez sur .

À chaque appui sur  le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Titre (titre de chanson/programme) → Nom (nom d'artiste/œuvre)/Titre (titre de chanson/programme).

Mode silencieux



Appuyez sur .

■ Sensibilité de réception

- Les bagages chargés sur la galerie de pavillon, notamment les objets métalliques, peuvent influencer négativement sur la réception de la radio numérique par satellite XM®.
- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains et autres émetteurs).
- Antenne fixe — L'antenne d'autoradio est montée sur l'aile avant droite. L'antenne peut être enlevée de sa base en la dévissant.
- Antenne imprimée — L'antenne d'autoradio est appliquée sur la surface interne de la vitre de custode gauche. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne appliqué sur la surface interne de la vitre de custode gauche.

■ Radio numérique par satellite XM®

Un autoradio numérique XM® à réception satellitaire est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 états contigus et aux 10 provinces du Canada.

● Abonnements XM®

Pour tout complément d'informations sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:

États-Unis —

Connectez-vous sur www.xmradio.com ou appelez le 1-800-967-2346.

Canada —

Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.

● Identifiant autoradio

Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment d'activer le service XM®, ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal

“CH000” avec le bouton , afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.

● Récepteur satellite

Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (émissions musicales et de débat) et les informations texte associées de radio numérique par satellite XM[®].

■ **Si le service Radio Satellite XM[®] ne fonctionne pas normalement**

En cas de problème avec le récepteur XM[®] en êtes averti par l'affichage d'un message à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et appliquer le remède suggéré.

| | |
|---|---|
| ANTENNA ou VÉRIF. ANTENNE | L'antenne XM [®] n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM [®] est correctement branché. |
| | L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Toyota agréé. |
| UPDATING ou CANAL NON AUTORISÉ | Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM [®] . L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH000" et tous les canaux gratuits. |
| | Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] . |
| PAS DE SIGNAL | Le signal XM [®] est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant. |

| | |
|--------------------------------------|---|
| CHARGEMENT | Le système est en cours d'acquisition du signal radio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système ait reçu les informations. |
| OFF AIR ou HORS ONDES | La station sélectionnée ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal. |
| ----- | Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action possible. |
| --- ou CANAL NON DISPONIBLE | Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. |

Prenez contact avec le centre d'appels XM® Listener Care Center au 1-800-967-2346 (États-Unis) ou au 1-877-438-9677 (Canada).

■ Certifications du récepteur radio

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement produit, utilise et rayonne de l'énergie sous forme de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, peut provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Pour autant, l'absence totale d'interférence observée dans une installation donnée ne peut pas être garantie.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

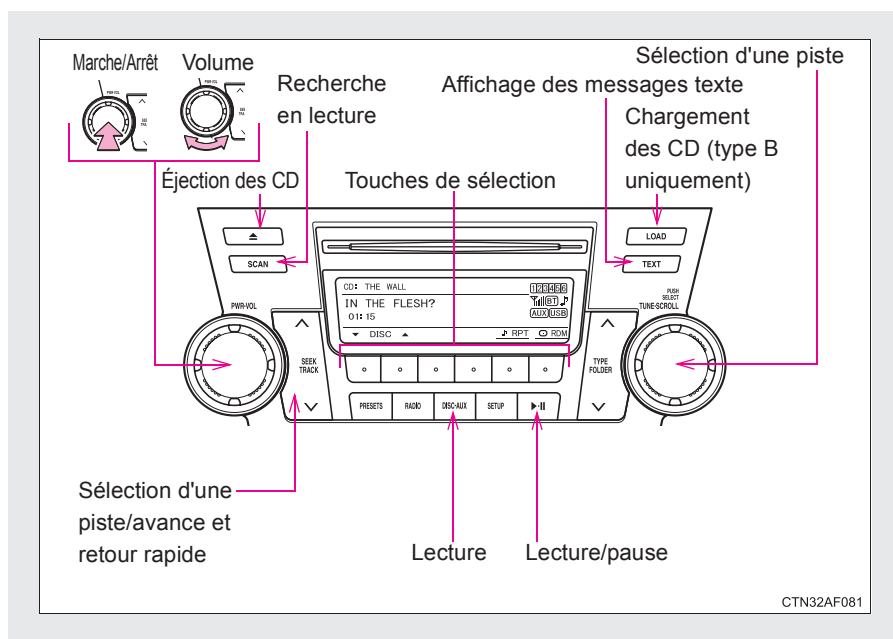
NOTE

■ Pour éviter toute détérioration, enlevez l'antenne dans les situations suivantes. (antenne fixe)

- L'antenne effleure le toit d'un garage.
- Le véhicule est protégé sous une bâche.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation du lecteur de CD



Chargement des CD

■ Chargement d'un seul CD

▶ Type A

Insérez un CD.

▶ Type B

ÉTAPE 1 Appuyez sur **LOAD**.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

■ Chargement de plusieurs CD (type B uniquement)


ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

A l'introduction du CD, le témoin du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler, appuyez sur . Si vous n'introduisez aucun disque dans un délai de 15 secondes, le chargement est automatiquement annulé.

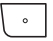
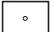
Éjection des CD

■ Éjection d'un CD

► Type A

Appuyez sur  et retirez le CD.

► Type B

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur  (▼) ou sur  (▲).


Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et retirez le CD.


■ Éjection de tous les CD (type B uniquement)

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme pas un bip, puis retirez les CD.

Sélection d'une piste

Appuyez sur le côté “^” ou “v” de la touche  pour afficher le numéro de la piste que vous souhaitez écouter.


Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de  selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur  lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Sélection d'un CD (avec changeur de CD)


■ Sélection du CD à lire

Appuyez sur  (▼) ou sur  (▲).

■ Balayage des CD chargés


ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque CD.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur  lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture de pistes et mise en pause

Appuyez sur  .

Lecture aléatoire

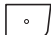
■ CD en cours de lecture

Appuyez sur  (RDM).

Les chansons sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez encore une fois sur la touche (type A sans changeur de CD), ou deux fois (type A avec changeur de CD et type B).

■ Tous les CD (avec chargeur de CD)

Appuyez deux fois sur  (RDM).

Les pistes de tous les CD sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

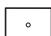
Lecture répétée

■ Répétition d'une piste

Appuyez sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez encore une fois sur la touche (type A sans changeur de CD), ou deux fois (type A avec changeur de CD et type B).

■ Répétition de toutes les pistes d'un CD (lecteur de CD à changeur uniquement)

Appuyez deux fois sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Titre de la piste → Nom de la piste/Nom de l'artiste → Nom de la piste/
Temps écoulé.

■ Affichage

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.

L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ Messages d'erreur

“ERREUR DE LECTURÉ”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur . Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages (rayures, etc.) et deviennent illisibles.

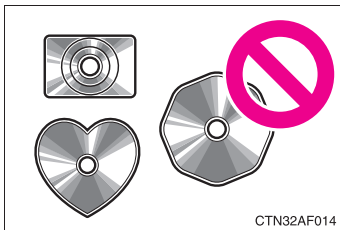
■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

⚠ NOTE

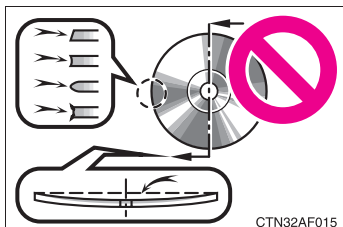
■ CD et adaptateurs incompatibles

Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format Dual Disc. Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.

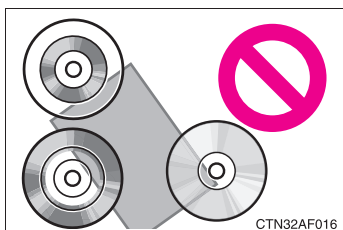


- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm).

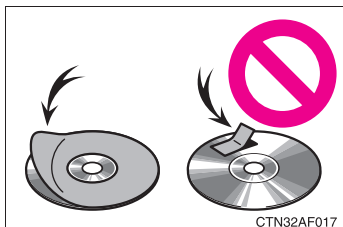
 NOTE



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide

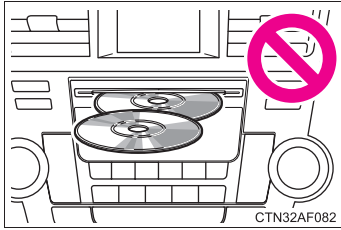


- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

 NOTE**■ Précautions avec le lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

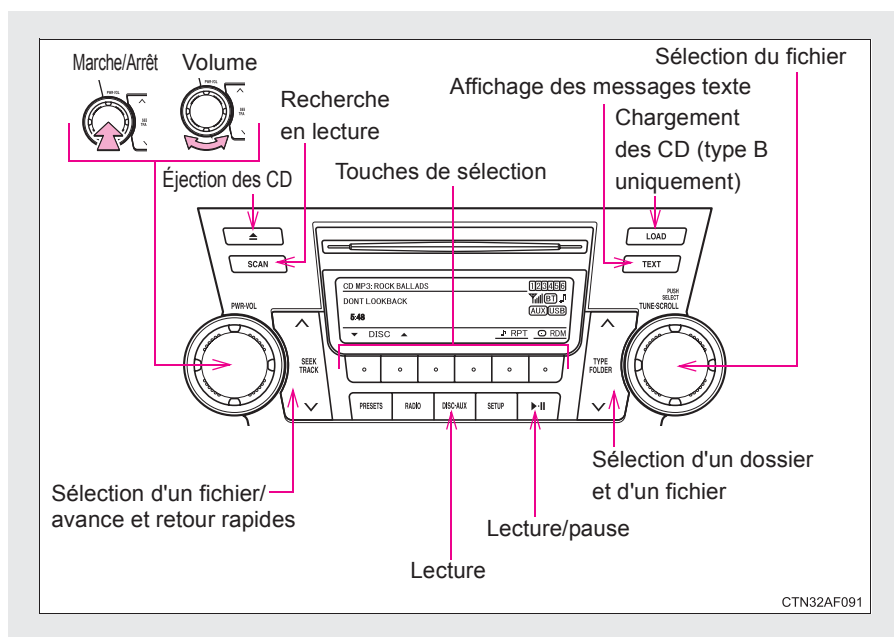
- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.



- Ne chargez qu'un seul CD à la fois.

3-2. Utilisation du système audio

Lecture des disques MP3 et WMA



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 338

Sélection des disques MP3 et WMA (avec changeur de CD)

→P. 340

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur “^” ou sur “v” de




pour sélectionner le dossier souhaité.


■ Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

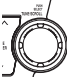

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur .

■ Retour au dossier racine


Appuyez longuement sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier à la fois


Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner le fichier souhaité.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier


Appuyez sur .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de  selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur  .

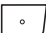
Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier

Appuyez sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez encore une fois sur la touche (type A sans changeur de CD), ou deux fois (type A avec changeur de CD et type B).

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du disque

Appuyez deux fois sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.


Lecture répétée

■ Répétition d'un fichier

Appuyez sur  (RPT).


Pour annuler, appuyez encore une fois sur la touche (type A sans changeur de CD), ou deux fois (type A avec changeur de CD et type B).

■ Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Appuyez deux fois sur  (RPT).


Pour annuler, appuyez encore une fois sur la touche (type A sans changeur de CD), ou deux fois (type A avec changeur de CD et type B).


■ Répétition de tous les fichiers d'un disque (lecteur de CD à changeur uniquement)

Appuyez trois fois sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau le même bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur  le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:


Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste/Temps écoulé.

■ Messages d'erreur

“ERREUR DE LECTURE”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“PAS DE MUSIQUE”: Indique que le CD ne contient pas le fichier MP3/WMA.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur

. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Disques compatibles

→P. 343

■ Fonction de protection du lecteur de CD

→P. 343

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

→P. 343

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

→P. 343

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10^{ème} de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media[®] Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux supports/formats sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
v. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers posent des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.


Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture d'un fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

 NOTE

■ **CD et adaptateurs incompatibles**

→P. 343

■ **Précautions avec le lecteur de CD**

→P. 345

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation avec un iPod

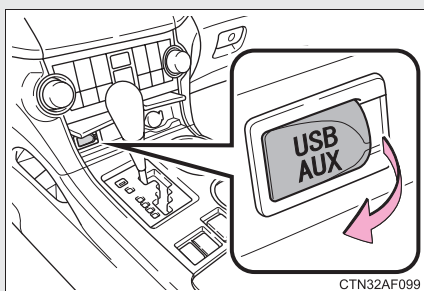
Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod

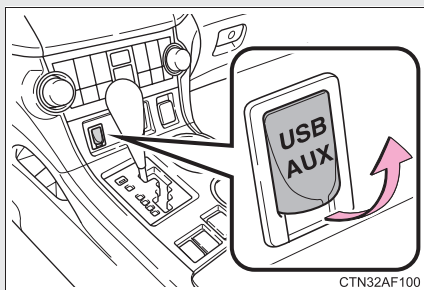
ÉTAPE 1 Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

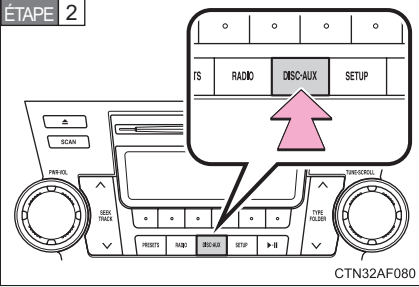
► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants

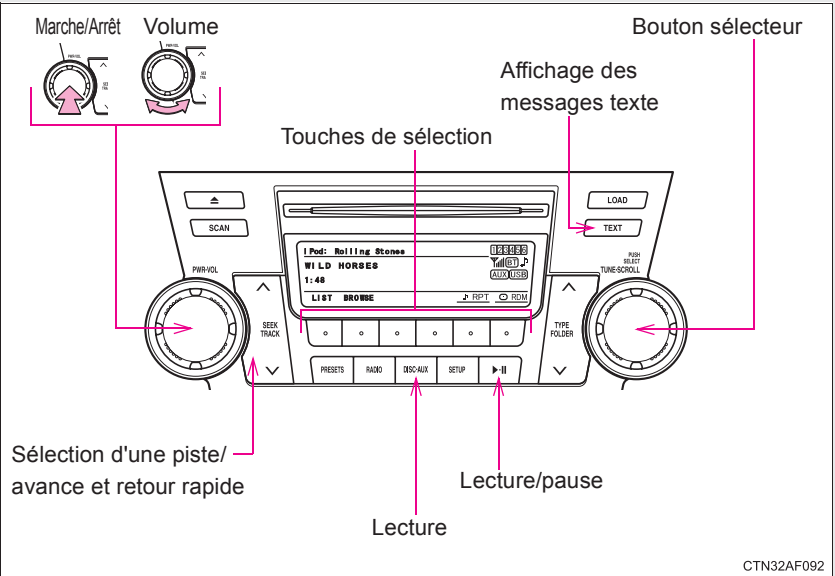


ÉTAPE 2

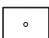



Appuyez sur DISC-AUX.

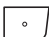
■ Façade de l'appareil



Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton  (BROWSE) pour accéder au menu des modes de lecture de l'iPod.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton  correspondant au mode de lecture souhaité.


Un appui sur  (MORE) fait passer à la liste correspondant à la seconde sélection.

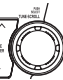
Liste des modes de lecture

| Mode de lecture | Première sélection | Deuxième sélection | Troisième sélection | Quatrième sélection |
|-----------------|----------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| PLIST | Sélection liste de lecture | Sélection de titre | - | - |
| ARTIST | Sélection artiste | Sélection d'album | Sélection de titre | - |
| ALBUM | Sélection d'album | Sélection de titre | - | - |
| GENRE | Sélection genre | Sélection d'artistes | Sélection d'album | Sélection de titre |
| SONGS | Sélection de titre | - | - | - |
| PODCST | Sélection d'album | Sélection de titre | - | - |
| COMPSR | Sélection de compositeur | Sélection d'album | Sélection de titre | - |
| BOOK | Sélection de titre | - | - | - |



Selon le modèle, il est possible que le nom de votre lecteur iPod s'affiche en tête de liste.

■ Sélectionner une liste


ÉTAPE 1 Tournez le bouton  pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  pour sélectionner l'option souhaitée.

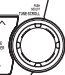
ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner le titre de chanson de votre choix.


Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur  ().

Sélections de chansons dans une liste de chansons

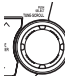
ÉTAPE 1 Appuyez sur  (LIST).

La liste de lecture en cours est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner la chanson de votre choix.

Appuyez sur  pour quitter la liste de sélection et revenir à l'écran précédent.


Sélection des chansons

Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou “v” de la touche



pour sélectionner le titre souhaité.

Lecture de chansons et mise en pause

Appuyez sur  .

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de




Lecture aléatoire

■ Lecture dans un ordre aléatoire des chansons d'une liste de lecture ou d'un album

Appuyez sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.

■ Lecture dans un ordre aléatoire des chansons de toutes les listes de lecture ou de tous les albums

Appuyez deux fois sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Appuyez sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Une fois que le dernier titre est terminé, même si la touche de lecture répétée n'est pas sélectionnée, la lecture se poursuit automatiquement à partir du premier titre de la liste de lecture sélectionnée.

Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

■ À propos d'iPod

- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires.
- iPod est une marque d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans les autres pays.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod.

Pour savoir comment faire pour réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

■ Messages d'erreur

- “ERREUR iPod” : Ceci indique un problème interne au lecteur iPod, au boîtier USB ou au branchement.
- “AUCUN TITRÉ” : Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
- “METTEZ VOTRE iPod À JOUR” : Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible.

■ Modèles compatibles

| Modèle | Génération | Version logicielle |
|--------------|-----------------|-------------------------|
| iPod | 5ème génération | v. 1.2.0 et ultérieures |
| iPod nano | 1ère génération | v. 1.3.0 et ultérieures |
| | 2ème génération | v. 1.1.2 et ultérieures |
| | 3ème génération | v. 1.0.0 et ultérieures |
| iPod touch | 1ère génération | v. 1.1.0 et ultérieures |
| iPod classic | 1ère génération | v. 1.0.0 et ultérieures |

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles énumérés ci-dessus soient incompatibles avec ce système.

Les iPod de 4ème génération et les modèles plus anciens ne sont pas compatibles avec ce système.

Les iPhone, iPod mini, iPod shuffle et iPod photo ne sont pas compatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans un appareil: 9999
- Nombre maximum de titres dans un appareil: 65025
- Nombre maximum de chansons par liste: 65025

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod ou ne manipulez pas ses commandes.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage à l'iPod**

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation avec un lecteur USB

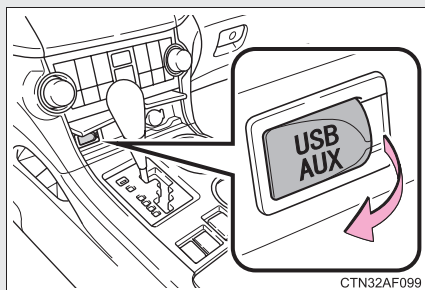
Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un lecteur USB

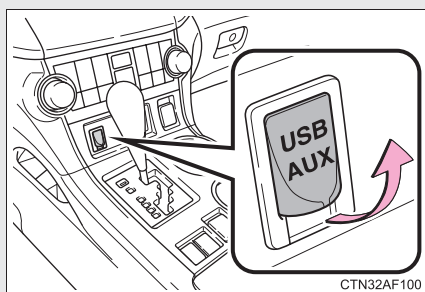
ÉTAPE 1 Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

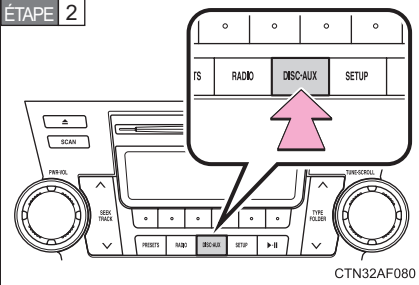
► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants

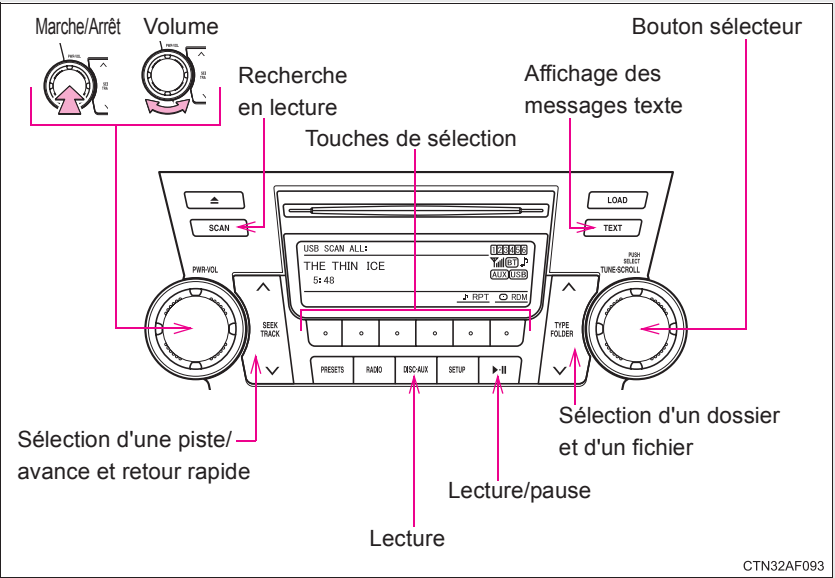


ÉTAPE 2



Appuyez sur DISC-AUX.

■ Façade de l'appareil




Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier

Appuyez sur “^” ou sur “v” de  pour sélectionner le dossier souhaité.


■ Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

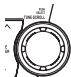
ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.


Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur .


Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection du fichier


Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la


touche  pour sélectionner le fichier souhaité.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier


Appuyez sur  .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur  .

Lecture de fichiers et mise en pause


Appuyez sur  .

Avance et retour rapides dans les fichiers

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de  .


Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du lecteur USB

Appuyez deux fois sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.


Lecture répétée

■ Répétition d'un fichier

Appuyez sur  (RPT).


Pour annuler, appuyez 2 fois sur le bouton.


■ Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Appuyez deux fois sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur  .

À chaque appui sur  le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

■ Fonctions du lecteur USB

Selon le lecteur USB branché au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

■ Messages d'erreur

“ERREUR USB”: ceci indique un problème interne au lecteur USB, au boîtier USB ou au branchement.

“NO COMPATIBLEO”: ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ Lecteur USB

● Périphérique compatible

Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA.

Selon le type de lecteur USB, la lecture peut ne pas être possible.

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 mbits/s)
 - Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
 - Classe de correspondance: Classe de mémoire auxiliaire
- Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 65025
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10^{ème} de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media[®] Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux supports/formats sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbits/s)
MPEG2.5: 32-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA v. 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
HIGH PROFILE 32-320 (kbits/s, VBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/ WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un appareil avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture d'un fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.



ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser ou de brancher un lecteur USB.

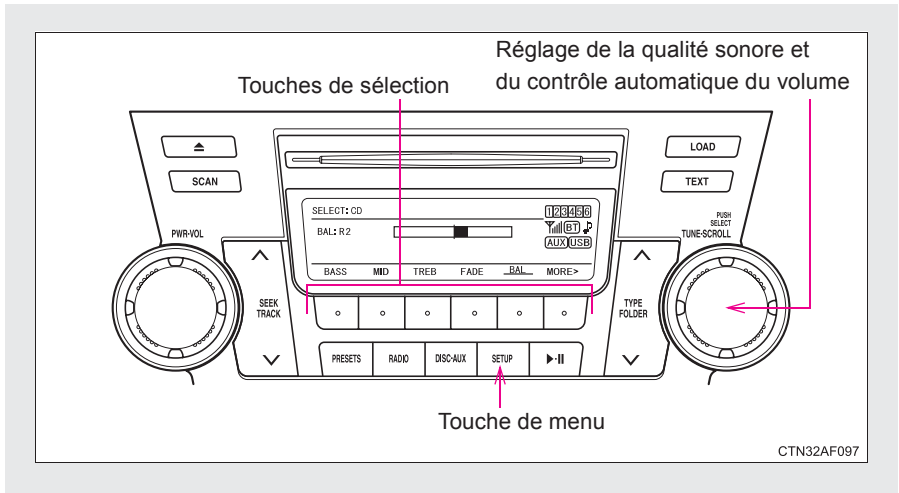
 NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au lecteur USB**

- Ne pas laisser le lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de lui causer des dommages ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation optimale du système audio



3

Équipements intérieurs

Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur  correspondant au mode souhaité.

“BASS”, “MID” (type B uniquement), “TREB”, “FADE”, ou “BAL”

■ Réglage de la qualité du son


Tournez le bouton  pour ajuster le niveau.

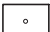
| Mode affiché | Mode de qualité sonore | Niveau | Rotation à gauche | Rotation à droite |
|--------------|---------------------------------|------------|--------------------|--------------------|
| BASS | Graves* | de -5 à 5 | Bas | Haut |
| MID | Médiums* (type B uniquement) | de -5 à 5 | | |
| TREB | Aigus* | de -5 à 5 | | |
| FADE | Balance avant/arrière | de F7 à R7 | Plus sur l'arrière | Plus sur l'avant |
| BAL | Balance droite/gauche | de L7 à R7 | Plus sur la gauche | Plus sur la droite |

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur  (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur  (ASL).

ÉTAPE 4 Appuyez sur  correspondant au mode souhaité.


Type A: "LOW", "MID", "HIGH", ou "OFF"


Type B: "ON" ou "OFF"

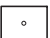
L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

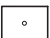
■ Définition du nombre de pages prééglées

Il est possible de présélectionner de 1 à 6 pages. Le réglage initial est de 6 pages.

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur  (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur  (PRESET).

ÉTAPE 4 Appuyez sur  correspondant au nombre souhaité de pages présélectionnées.

■ Options de langue

→P. 328

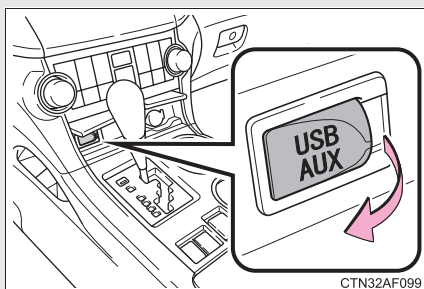
3-2. Utilisation du système audio

Utilisation de la prise AUX

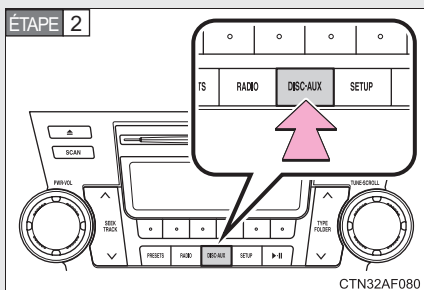
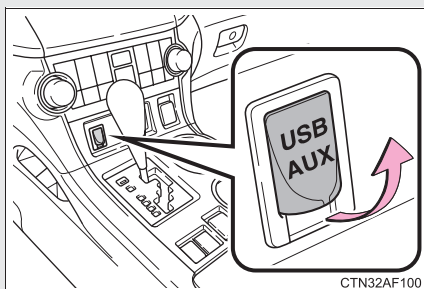
Cette prise permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1 Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



Appuyez sur **DISC-AUX**.

■ Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

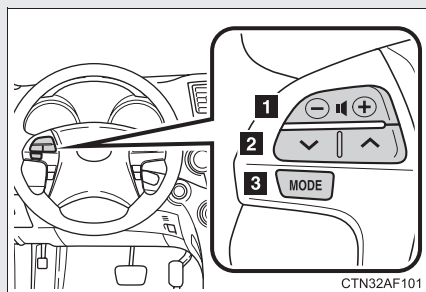
■ Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant.





- 1** Volume
- 2** Mode autoradio: Sélection des stations de radio
Mode CD: Sélection des pistes, fichiers (MP3 et WMA) et disques (type C uniquement)
Mode iPod:
Sélectionne les titres
Mode lecteur USB:
Sélectionne les fichiers et dossiers
Mode audio Bluetooth®:
Sélectionne pistes et albums
- 3** Mise en marche, sélection de la source audio

Mise en marche

Appuyez sur **MODE** lorsque le système audio est éteint.

Vous pouvez éteindre le système audio en appuyant longuement sur **MODE** jusqu'à confirmation par un bip.


Modification de la source audio

Appuyez sur  lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur , la source audio change.


FM→SAT→CD (type A uniquement) →changeur de CD (avec changeur de CD) →Bluetooth® Audio→AUX→USB/iPod→AM

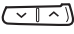
Réglage du volume


Appuyez sur le “+” de la touche  pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche  pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive constante du volume.


Sélection d'une station radio


ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner une station préregistrée.


Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

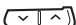
Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD, iPod, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de  pour sélectionner la piste/fichier ou la chanson de votre choix.

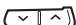
Sélection d'un dossier ou album

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de  jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'un disque chargé dans le lecteur de CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de  jusqu'à confirmation par un bip.

ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans aucun câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

| Titre | Page |
|---|--------|
| Utilisation du système audio Bluetooth® | P. 382 |
| Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | P. 387 |
| Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth® | P. 389 |
| Configuration du système audio Bluetooth® | P. 394 |

■ Conditions dans lesquelles le système est inopérant

- Le lecteur portable utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le lecteur portable est éteint
- Le lecteur portable n'est pas connecté
- La batterie du lecteur portable est déchargée
- Si le lecteur portable se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Si le lecteur portable est en contact avec des matériaux métalliques ou en est recouvert

■ Lors d'une éventuelle revente du véhicule

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles. (→P. 422)

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

● Caractéristiques techniques Bluetooth®:

v. 1.2

● Profils suivants:

- A2DP (Advanced Audio Distribution Profile) v. 1.0
- AVRCP (Audio/Video Remote Control Profile) v. 1.0 et suivantes (v. 1.3 et suivantes recommandées)

Les lecteurs portables doivent supporter les caractéristiques techniques ci-dessus pour pouvoir être connectés au système audio Bluetooth®. Toutefois, merci de prendre note du fait que, selon le type du lecteur portable, certaines fonctions peuvent être restreintes.

■ Certification du système audio Bluetooth®

FCC ID: ACJ932C5ZZZ035

IC ID: 216J-C5ZZZ035

FABRIQUÉ AU JAPON

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-Gen (Industrie Canada). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

ATTENTION

■ AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC/IC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C des normes OET65 et RSS-102 de la réglementation relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation de l'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (à l'exclusion des extrémités du corps: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et n'utilisez pas les touches de commande.

NOTE

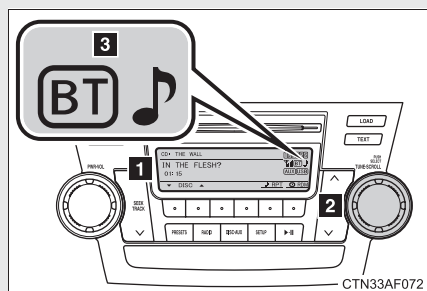
■ Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables

Ne laissez pas de lecteur portable dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Utilisation du système audio Bluetooth®

■ Autoradio



1 Afficheur

Le système affiche l'intitulé de piste, le nom d'artiste, le nom d'album, le temps écoulé, "Lecture audio en transit", etc.

2 Sélection des choix de menus et des numéros

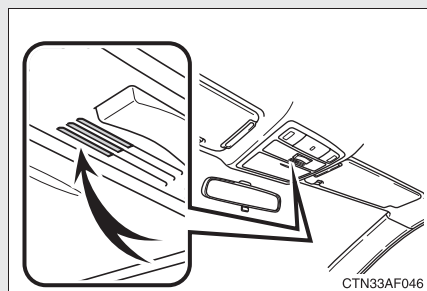
Rotation: sélection d'un choix de menu

Appui: validation du choix sélectionné

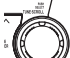
3 Conditions de connexion Bluetooth audio

Si "BT" n'est pas affiché, cela indique que le système audio Bluetooth® n'est pas fonctionnel.

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système audio Bluetooth® à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler .

■ Procédure d'utilisation du système par commandes vocales

Appuyez sur la commande d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

“Annuler”: permet de fermer la configuration du système audio Bluetooth®

“Répéter”: permet de répéter la précédente consigne vocale

“Retour”: permet de revenir à la procédure précédente

“Aide”: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système audio Bluetooth®


Avant de pouvoir utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire de déclarer au système un lecteur portable compatible Bluetooth®. Appliquez la procédure suivante pour déclarer un lecteur portable:

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que l'indication "BT AUDIO" apparaisse.

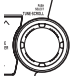
ÉTAPE 2 Appuyez sur  (SETUP).

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du lecteur portable.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)"


par commande vocale ou avec  .

ÉTAPE 4 Déclarez le nom de votre lecteur portable par l'une ou l'autre des méthodes suivantes:

a. Sélectionnez "Enregistrer nom" avec  , puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 5 Sélectionnez "Valider" par commande vocale ou avec  .

Un code d'accès est affiché et énoncé vocalement, et vous êtes invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans le lecteur portable.

ÉTAPE 6 Entrez le code d'accès dans le lecteur portable.

Consultez le mode d'emploi fourni avec le lecteur portable pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Si le lecteur portable est également un téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de déclarer le téléphone en même temps. (→P. 403)

Liste des menus du système audio Bluetooth®

| Premier menu | Second menu | Troisième menu | Détail de l'opération |
|-------------------------------|---|--|--|
| Configuration (Configurer) | Configuration audio BT (Configuration audio Bluetooth) | Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio) | Déclaration d'un lecteur portable |
| | | Sélectionner lecteur audio | Sélection du lecteur portable à utiliser |
| | | Changer nom | Changement du nom déclaré d'un lecteur portable |
| | | Lister lecteurs audio | Liste des lecteurs portables déclarés |
| | | Définir mot de passe | Modifier le code d'accès |
| | | Supprimer lecteur audio | Suppression d'un lecteur portable déclaré |
| | Configuration système | Volume du guidage | Réglage du volume de la voix synthétique |
| | | Nom de l'appareil | Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth® |
| | | Redéfinir paramètres | Initialisation du système |

“Configuration audio BT” peut être annulé par appui sur la commande de raccrochage ou par énoncé de la commande vocale “Cancel”.

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale


Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf.

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix

- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ Actions indisponibles pendant la marche du véhicule

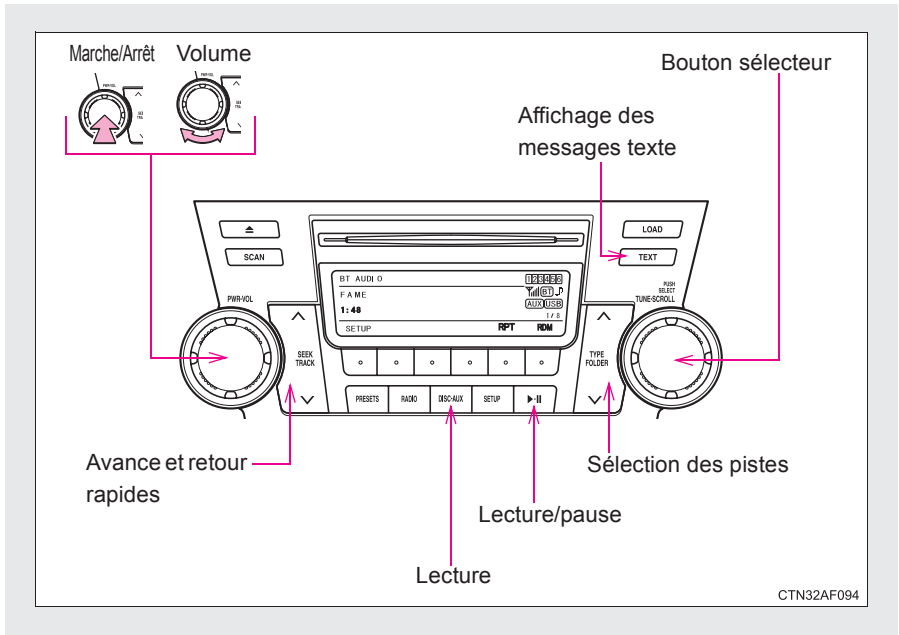
- Piloter le système avec le bouton 
- Déclarer un lecteur portable au système

■ Modifier le code d'accès


→P. 392

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®


Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®




Sélection d'un album

Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de  .

Sélection des pistes

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  .

Lecture de pistes et mise en pause


Appuyez sur  .


Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de



Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur  le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Intitulé de piste → Intitulé de piste/Nom d'artiste → Intitulé de piste/Nom d'album → Intitulé de piste/Temps écoulé

Utilisation des commandes audio au volant

→P. 376

■ Fonctions du système audio Bluetooth®


Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.


3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®

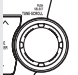
Pour que le système fonctionne normalement, il faut déclarer un lecteur portable au système audio Bluetooth®. Dès lors qu'un lecteur portable est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que l'indication "BT AUDIO" apparaisse.


ÉTAPE 2 Appuyez sur  (SETUP).

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'une des fonctions suivantes par commande

vocale ou avec .


- Déclaration d'un lecteur portable
"Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)"
- Sélection du lecteur portable à utiliser
"Sélectionner lecteur audio"
- Changement du nom déclaré d'un lecteur portable
"Changer nom"
- Liste des lecteurs portables déclarés
"Lister lecteurs audio"
- Modification du code d'accès
"Définir mot de passe"
- Suppression d'un lecteur portable déclaré
"Supprimer lecteur audio"

Déclaration d'un lecteur portable

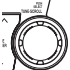
Sélectionnez “Jumeler lecteurs audio (Jumeler lecteur audio)” par commande vocale ou avec  , et appliquez la procédure de déclaration d'un lecteur portable. (→P. 384)

Sélection du lecteur portable à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner lecteur audio” par commande

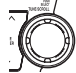
vocale ou avec  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec  :

- Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Depuis voiture" ou "Depuis audio", puis sélectionnez "Valider" par

commande vocale ou avec  .

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Si "Depuis voiture" est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

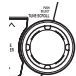
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Si "Depuis voiture" est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Changement du nom déclaré d'un lecteur portable

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Changer nom" par commande vocale ou avec



ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Valider" par

commande vocale ou avec  :

- Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable voulu.
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Lister lecteurs audio". Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez

"Enregistrer nom" avec  , et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec  .

Liste des lecteurs portables déclarés

Sélectionnez “Lister lecteurs audio” par commande vocale ou avec



. La liste des lecteurs portables déclarés est énoncée à voix haute.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient à “Configuration audio BT”.

Appuyez sur le bouton d'activation vocale alors que le nom d'un lecteur portable est énoncé à voix haute pour le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

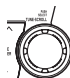
- Sélection d'un lecteur portable: “Sélectionner lecteur audio”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'un lecteur portable: “Supprimer lecteur audio”

Modification du code d'accès

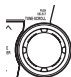
ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir mot de passe” par commande vocale ou

avec  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Valider” par commande

vocale ou avec  .

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont

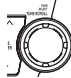
tous été entrés, appuyez à nouveau sur  .

Suppression d'un lecteur portable déclaré

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer lecteur audio” par commande vocale


ou avec  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec  :

- a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.
- b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

Si le lecteur portable à supprimer est déclaré en tant que téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de supprimer en même temps la déclaration du téléphone mobile. Vous êtes invité par la voix synthétique à supprimer le téléphone mobile.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec  .

■ Nombre de lecteurs portables pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 2 lecteurs portables.

■ **Options de configuration système et mode opératoire**

→P. 420

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Fonctionnalités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Ce système est compatible avec la technologie sans fil Bluetooth[®], qui vous permet de téléphoner avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains. Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

■ Abrégé d'utilisation du système mains libres

ÉTAPE 1 Configuration d'un téléphone mobile. (→P. 400)

ÉTAPE 2 Ajout d'une entrée au répertoire (possibilité de mémoriser jusqu'à 20 noms). (→P. 424)

ÉTAPE 3 Appel d'un numéro par entrée du nom. (→P. 410)

| Titre | Page |
|--|---------------|
| <p>Utilisation du système téléphonique mains libres</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pilotage du système par commande vocale ■ Première utilisation du système téléphonique mains libres ■ Liste des menus du système téléphonique mains libres | <p>P. 400</p> |
| <p>Comment passer un appel téléphonique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Appeler un numéro par entrée de celui-ci ■ Appeler un numéro par entrée du nom ■ Appeler un numéro abrégé ■ Lorsqu'on vous appelle au téléphone ■ Transférer un appel téléphonique ■ Utiliser l'historique des appels | <p>P. 409</p> |
| <p>Configuration d'un téléphone mobile</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Déclaration d'un téléphone mobile ■ Sélection du téléphone mobile à utiliser ■ Modification d'un nom mémorisé ■ Liste des téléphones mobiles déclarés ■ Suppression d'un téléphone mobile ■ Modification du code d'accès ■ Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres | <p>P. 414</p> |
| <p>Configuration du système et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Définition ou modification du code PIN ■ Verrouillage ou déverrouillage du répertoire ■ Réglage du volume de la voix synthétique ■ Initialisation | <p>P. 420</p> |

| Titre | Page |
|--|--------|
| Utiliser le répertoire <ul style="list-style-type: none"> ■ Ajout d'un nouveau numéro de téléphone ■ Programmation des numéros abrégés ■ Modification d'un nom mémorisé ■ Suppression de données mémorisées ■ Suppression des numéros abrégés ■ Liste des données mémorisées | P. 424 |

■ Conditions dans lesquelles le système est inopérant

- Le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile est éteint
- Vous vous trouvez en dehors de la zone de couverture
- Le téléphone mobile n'est pas connecté.
- La batterie du téléphone mobile est déchargée
- Le téléphone mobile se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Le téléphone est en contact avec du métal ou en est recouvert

■ Lors d'une éventuelle revente du véhicule

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles.

■ Profils nécessaires pour le mobile

- HFP (profil "mains libres") v. 1.0
- OPP (Object Push Profile [profil "poussée d'objet"]) v. 1.1

■ **À propos de la norme Bluetooth®**



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ **Certification du système téléphonique mains libres**


FCC ID: ACJ932C5ZZZ035

IC ID: 216J-C5ZZZ035

FABRIQUÉ AU JAPON

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et à la norme RSS-Gen (Industrie Canada). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

 ATTENTION

■ **AVERTISSEMENT FCC**

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC/IC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C des normes OET65 et RSS-102 de la réglementation relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation de l'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (à l'exclusion des extrémités du corps: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

■ **Précautions pendant la conduite**

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth[®].

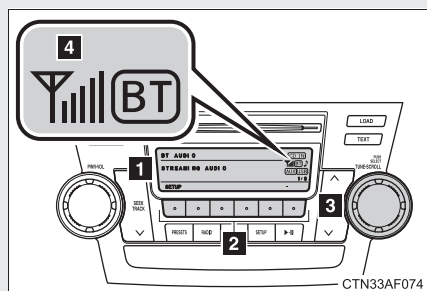
 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au téléphone mobile**

Ne laissez jamais le téléphone mobile dans le véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) Utilisation du système téléphonique mains libres*

■ Autoradio



1 Affichage
Sont affichés un message, un nom, un numéro de téléphone, etc.

Les caractères minuscules et les caractères spéciaux tels que [ë, ï, ü], ne sont pas affichables.

2 Sélection des numéros abrégés

3 Sélection des choix de menus ou des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu

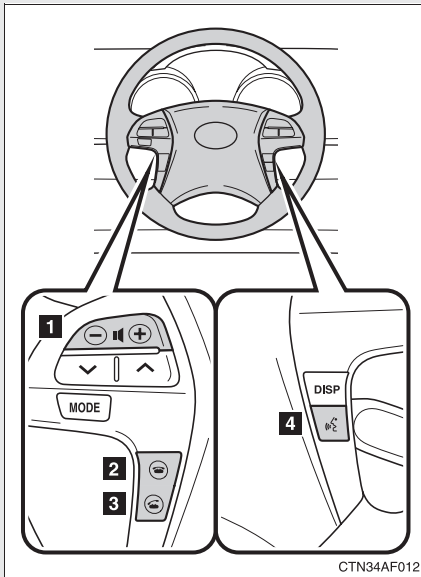
Appui: validation du choix sélectionné

4 Conditions de connexion et niveau de réception Bluetooth®

Si le pictogramme "BT" n'est pas affiché, cela indique que le système téléphonique mains libres n'est pas fonctionnel.

*: Sur modèles équipés

■ Commandes de téléphonie au volant



1 Volume

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

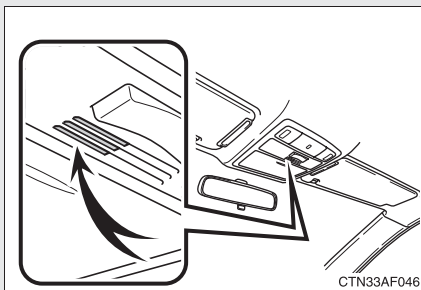
3 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

4 Commande d'activation vocale

Permet de mettre sur marche (appui court)/arrêt (appui long) le système de commande vocale

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système téléphonique mains libres à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler



■ Procédure d'utilisation du système par commande vocale

Appuyez sur la commande d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

“Annuler”: permet de quitter le système téléphonique mains libres

“Répéter”: permet de répéter la précédente consigne vocale

“Retour”: permet de revenir à la procédure précédente

“Aide”: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

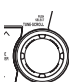
Déclaration au système téléphonique mains libres uniquement

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Téléphone uniquement” par commande vocale

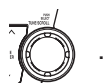
ou avec  .

Déclaration simultanément au système téléphonique mains libres et au système audio Bluetooth®

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Audio interne (Audio interne)” par commande

vocale ou avec  .

ÉTAPE 6 Sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec



S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 7 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

| Premier menu | Second menu | Troisième menu | Détail de l'opération |
|------------------------------------|--|----------------|--|
| Rapp Auto (Rappel automatique) | - | - | Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants |
| Recomposer | - | - | Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants |
| Composer par numéro | - | - | Appeler un numéro par entrée de celui-ci |
| Comp par Nom (Composer par nom) | - | - | Appeler un numéro par entrée du nom correspondant dans le répertoire |
| Annuaire | Ajouter Entrée | - | Ajouter un nouveau numéro |
| | Changer nom | - | Modifier un nom déjà en mémoire dans le répertoire |
| | Supprimer entrée | - | Supprimer des données du répertoire |
| | Supprimer composition rapide | - | Supprimer un numéro abrégé en mémoire |
| | Lister noms | - | Répertorier les données du répertoire |
| | Composition rapide (Définir composition rapide) | - | Mémoriser un numéro abrégé |

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

| Premier menu | Second menu | Troisième menu | Détail de l'opération |
|-------------------------------|-------------------------|---|---|
| Configuration (Configurer) | Sécurité | Définir NIP | Programmer un code PIN |
| | | Blocage annuaire (Annuaire bloquer) | Verrouiller le répertoire |
| | | Annuaire Déverr (Annuaire débloquer) | Déverrouiller le répertoire |
| | Configuration téléphone | Jumeler téléphone | Déclarer le téléphone mobile à utiliser |
| | | Changer le nom du téléphone (Changer nom) | Modifier le nom déclaré d'un téléphone mobile |
| | | Supprimer téléphone | Supprimer un téléphone mobile déclaré |
| | | Lister téléphones | Lister les téléphones mobiles déclarés |
| | | Sélectionner téléphone | Sélectionner le téléphone mobile à utiliser |
| | | Définir mot de passe | Modifier le code d'accès |
| | | Alimentation mains libres | Connexion/déconnexion du système mains libres |
| | Configuration système | Volume du guidage | Réglage du volume de la voix synthétique |
| | | Nom de l'appareil | Afficher l'information relative à l'appareil |
| | | Redéfinir paramètres | Initialisation |

■ Utilisation des raccourcis

| Premier menu | Second menu | Détail de l'opération |
|---------------------------------------|-------------|---|
| Composer "XXX (nom)" | - | Appeler un numéro mémorisé dans le répertoire |
| Composer "XXX (numéro)" | - | Appeler un numéro en numérotant |
| Annuaire ajouter entrée | - | Ajouter un nouveau numéro |
| Annuaire changer nom | - | Modifier le nom associé à un numéro de téléphone dans le répertoire |
| Annuaire supprimer entrée | - | Supprimer des données du répertoire |
| Annuaire définir composition rapide | - | Mémoriser un numéro abrégé |
| Annuaire supprimer composition rapide | - | Suppression d'un numéro abrégé |
| Annuaire lister noms | - | Répertorier les données du répertoire |

■ Correction automatique du volume

Lorsque le véhicule roule à plus de 50 mph (80 km/h), le volume augmente automatiquement. Le volume revient au réglage initial lorsque le véhicule ralentit à moins de 43 mph (70 km/h).

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale

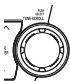
Pour les numéros, prononcez une suite de chiffres simples entre 0 et 9, # (dièse), * (étoile) et + (plus).

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ Actions indisponibles pendant la marche du véhicule

- Piloter le système avec le bouton 
- Déclarer un téléphone mobile au système

■ Modifier le code d'accès

→P. 418

Comment passer un appel téléphonique

■ Passer un appel téléphonique

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
“Composer par numéro”
- Appeler un numéro par entrée du nom
“Comp par Nom (Composer par nom)”
- Appeler un numéro abrégé
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
“Recomposer”
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
“Rapp Auto (Rappel automatique)”

■ Recevoir un appel téléphonique

- Répondre à un appel téléphonique
- Refuser un appel téléphonique

■ Transférer un appel téléphonique

■ Utiliser l'historique des appels

- Numérotation
- Mémoriser les données dans le répertoire
- Suppression

Appeler un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Composer par numéro”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur la commande de décrochage.
- b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Composer".

c. Sélectionnez "Composer" avec  .

Appeler un numéro par entrée du nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Composer par nom".

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom mémorisé que vous souhaitez appeler.
- b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Lister noms". Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur la commande de décrochage.
- b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Composer".

c. Sélectionnez "Composer" avec  .

Appeler un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande de décrochage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro mémorisé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la commande de décrochage.

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

■ Répondre à un appel téléphonique

Appuyez sur la commande de décrochage.

■ Refuser un appel téléphonique

Appuyez sur la commande de raccrochage.

Transférer un appel téléphonique

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système à n'importe quel moment: pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel, ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

- b. Appuyez sur la commande de décrochage^{*1}.
- c. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Transfert d'appel"^{*2}.

^{*1}: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

^{*2}: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule. De même, cette opération est invalide pendant la numérotation ou pendant la sonnerie d'appel.

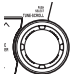
Utiliser l'historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:


ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Recomposer" (lorsque le numéro à utiliser est dans l'historique des appels sortants) ou "Rapp Auto (Rappel automatique)" (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels entrants).


ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

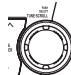
a. Dites "Précédent" ou "Retour" jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec le bouton  .

Les actions suivantes sont alors possibles:

Numérotation: appuyez sur le bouton de décrochage ou sélectionnez "Composer" par commande vocale ou avec  .

Mise en mémoire du numéro dans le répertoire: sélectionnez "Enregistrer" par commande vocale ou avec  .

Suppression: sélectionnez "Supprimer" par commande vocale ou avec  .

■ Historique des appels

Les historiques des appels entrants et sortants ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ Pendant une conversation téléphonique

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser ce dernier. Dès lors qu'un téléphone mobile est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, sélectionnez les

options suivantes par commande vocale ou avec



:

- Déclaration d'un téléphone mobile
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Jumeler téléphone"
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Sélectionner téléphone"
- Modification d'un nom mémorisé
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Changer le nom du téléphone (Changer nom)"
- Liste des téléphones mobiles déclarés
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Lister téléphones"
- Suppression d'un téléphone mobile
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Supprimer téléphone"
- Modification du code d'accès
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Définir mot de passe"
- Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres
 1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration téléphone"
 - 3. "Alimentation mains libres"

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez “Jumeler téléphone” par commande vocale ou avec



, et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile.

(→P. 403)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner téléphone” par commande vocale

ou avec .

► Mode opérateur A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec :

- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom du téléphone souhaité.
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

► Mode opérateur B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec .


Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Changer le nom du téléphone (Changer nom)”

par commande vocale ou avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez "Confirm"

par commande vocale ou avec  .

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Lister téléphones". Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

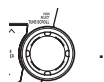
c. Sélectionnez le nom du téléphone concerné avec le bouton




ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez

"Enregistrer nom" avec  , et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Valider" par commande vocale ou avec



Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “Lister téléphones” par commande vocale ou avec le bouton  ; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient à “Configuration téléphone”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

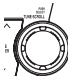
- Sélectionner un téléphone mobile: “Sélectionner téléphone”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'un téléphone mobile: “Supprimer téléphone”

Suppression d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer téléphone” par commande vocale

ou avec  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec  :

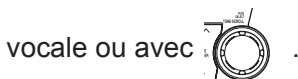
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom du téléphone mobile concerné.
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir mot de passe” par commande vocale ou

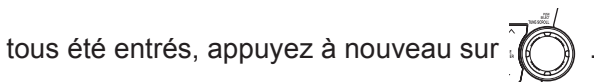


ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Valider” par commande



Les chiffres composant le code doivent être entrés 1 par 1.

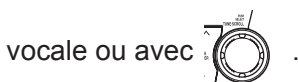
ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont



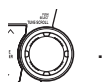
Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres

■ Désactivation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Alimentation mains libres” par commande

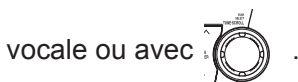


ÉTAPE 2 Sélectionnez “Désactiver” par commande vocale ou avec

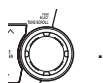


■ Activation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Alimentation mains libres” par commande



ÉTAPE 2 Sélectionnez “Activer” par commande vocale ou avec



■ **Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés**

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Configuration du système et sécurité

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

■ Options de sécurité et mode opératoire

- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)

1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Sécurité" → 3. "Définir NIP"

- Verrouiller le répertoire

1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Sécurité" → 3. "Blocage annuaire (Annuaire bloquer)"

- Déverrouiller le répertoire

1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Sécurité" → 3. "Annuaire Déverr (Annuaire débloquer)"


■ Options de configuration système et mode opératoire

- Réglage du volume de la voix synthétique

1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration système" → 3. "Volume du guidage"

- Initialisation

1. "Configuration (Configurer)" → 2. "Configuration système" → 3. "Redéfinir paramètres"

La configuration du système est possible avec le bouton  uniquement.



Définition ou modification du code PIN

■ Définition d'un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Définir NIP" par commande vocale ou avec




ÉTAPE 2 Entrez le code PIN de votre choix par commande vocale ou

avec  .

Si vous utilisez  , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

■ Modification du code PIN


ÉTAPE 1 Sélectionnez “Définir NIP” par commande vocale ou avec

 .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou

avec  .

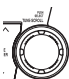
ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec

 .

Si vous utilisez  , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire


ÉTAPE 1 Sélectionnez “Blocage annuaire (Annuaire bloquer)” ou “Annuaire Déverr (Annuaire débloquer)” par commande

vocale ou avec  .

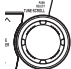
ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Valider" par commande vocale ou avec le

bouton  :

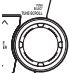
a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le code PIN mémorisé.


b. Entrez un nouveau code PIN avec  .

Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Volume du guidage" avec  .


ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.


Pour diminuer le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour augmenter le volume: Tournez  vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Redéfinir paramètres" puis "Valider" avec

 .

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Valider" avec  .

■ Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données système suivantes:
 - Répertoire
 - Historique des appels sortants et entrants
 - Numéros abrégés
 - Données des téléphones mobiles déclarés
 - Code de sécurité
- À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

- Appeler un numéro par entrée du nom
- Appeler un numéro abrégé
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utiliser le répertoire

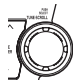
Utiliser le répertoire

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
1. "Annuaire" → 2. "Ajouter Entrée"
- Définition de numéros abrégés
1. "Annuaire" → 2. "Composition rapide (Définir composition rapide)"
- Modification d'un nom mémorisé
1. "Annuaire" → 2. "Changer nom"
- Suppression de données mémorisées
1. "Annuaire" → 2. "Supprimer entrée"
- Suppression de numéros abrégés
1. "Annuaire" → 2. "Supprimer composition rapide"
- Liste des données mémorisées
1. "Annuaire" → 2. "Lister noms"

Ajout d'un nouveau numéro de téléphone

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 
- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

■ Procédure d'ajout

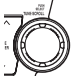
ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ajouter Entrée” par commande vocale ou avec



ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

► Entrée d'un numéro de téléphone par commande vocale

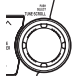
ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Par voix (Par la voix)” par commande

vocale ou avec 

ÉTAPE2-2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.

► Transfert des données depuis le téléphone mobile

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Par téléphone”, puis “Valider” par

commande vocale ou avec le bouton 

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile. Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:


a. Dites “Précédent” ou “Suivant” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton 

- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 


ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Saisie manuelle” avec  .

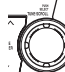
ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec  , puis

appuyez une nouvelle fois sur  .

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro de téléphone.

- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Historique des appels” par commande vocale ou avec  .

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “Historique appels de départ (Appel de départ)” ou “Historique appels d'arrivée (Appel d'arrivée)” par commande vocale ou avec  .

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Précédent” ou “Retour” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale.


b. Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton  .

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Valider" par commande vocale

ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le nom souhaité.

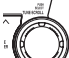
b. Sélectionnez "Enregistrer nom" avec le bouton  , et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Valider" par commande vocale ou avec



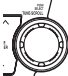
À l' **ÉTAPE 3** , sélectionner "Composition rapide (Définir composition rapide)" au lieu de "Valider" permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Programmation des numéros abrégés


ÉTAPE 1 Sélectionnez “Composition rapide (Définir composition rapide)” par commande vocale ou avec  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande

vocale ou avec  .

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur le bouton d'activation vocale et sélectionnez “Valider” par commande

vocale ou avec  .

c. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton



ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Changer nom” par commande vocale ou avec

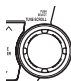



ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes:


a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale, dites le nom souhaité puis sélectionnez “Valider” par commande vocale


ou avec  .

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur le bouton d'activation vocale et sélectionnez “Valider” par commande

vocale ou avec  .

c. Sélectionnez le nom concerné avec le bouton  .

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Enregistrer nom” avec  ou la commande d'activation vocale.


ÉTAPE 4 Prononcez le nouveau nom, puis sélectionnez “Valider” par commande vocale ou avec  .

Suppression de données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer entrée” par commande vocale ou

avec  .


ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec  :

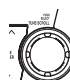
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le nom associé au numéro de téléphone à supprimer.
- Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “Lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le numéro de téléphone concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Suppression des numéros abrégés

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer composition rapide” par commande

vocale ou avec  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “Valider” par

commande vocale ou avec le bouton  .

Liste des données mémorisées

Sélectionnez “Lister noms” par commande vocale; le système énumère vocalement la liste de toutes les coordonnées déclarées.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient à “Annuaire”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale au moment où la voix synthétique prononce les coordonnées pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles.

- Numérotation: “Composer”
- Modification d'un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d'une entrée: “Supprimer entrée”
- Définition d'un numéro abrégé: “Composition rapide (Définir composition rapide)”

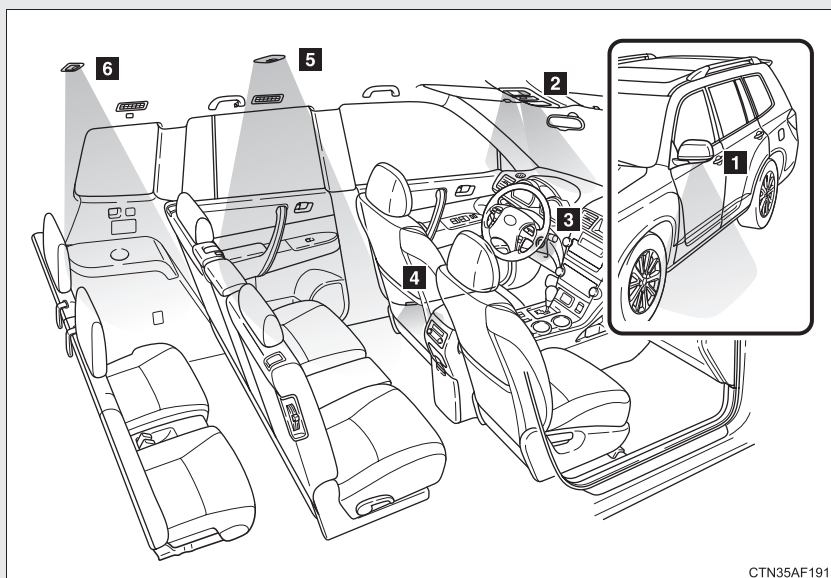
■ Limitation du nombre de chiffres

Il n'est pas possible de mémoriser des numéros de téléphone composés de plus de 24 chiffres.

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs

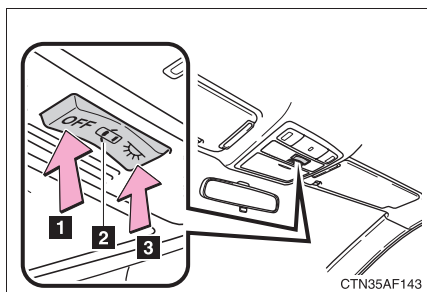
Votre Toyota est équipée d'un système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes, qui vous permet d'accéder à votre véhicule dans un plus grand confort. Grâce à ce système, les éclairages détaillés dans la figure suivante s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la présence de la clé électronique, que les portes ou la lunette arrière (sur modèles équipés) soient verrouillées ou déverrouillées, ouvertes ou fermées, quel que soit le mode du bouton "POWER", et la position du contacteur de démarrage.



CTN35AF191

- 1** Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)
- 2** Éclairages intérieurs/individuels (→P. 433)
- 3** Éclairage du contacteur de démarrage antivol
- 4** Éclairage d'accueil sur porte avant
- 5** Éclairage intérieur/individuel (→P. 433)
- 6** Éclairage intérieur (→P. 434)

Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel



1 "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

2 Position de porte

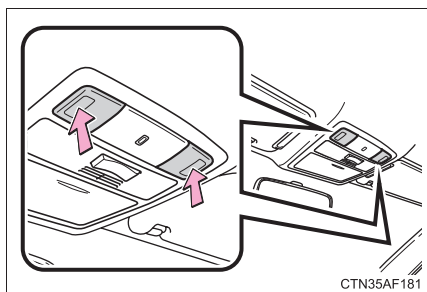
Les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur s'allument lorsque vous ouvrez une porte ou la lunette arrière (sur modèles équipés). Ils s'éteignent lorsque les portes et la lunette arrière sont fermés.

3 Marche

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

Éclairages intérieurs/individuels

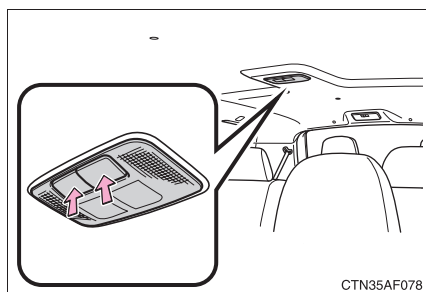
► Avant



Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

► Central

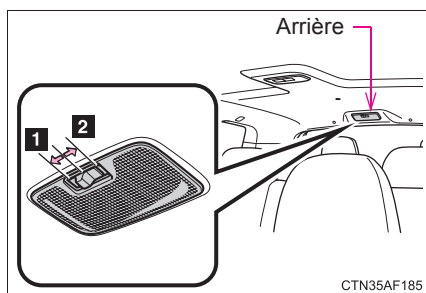


CTN35AF078

Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

Éclairage intérieur



CTN35AF185

1 Marche

2 Position de porte

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

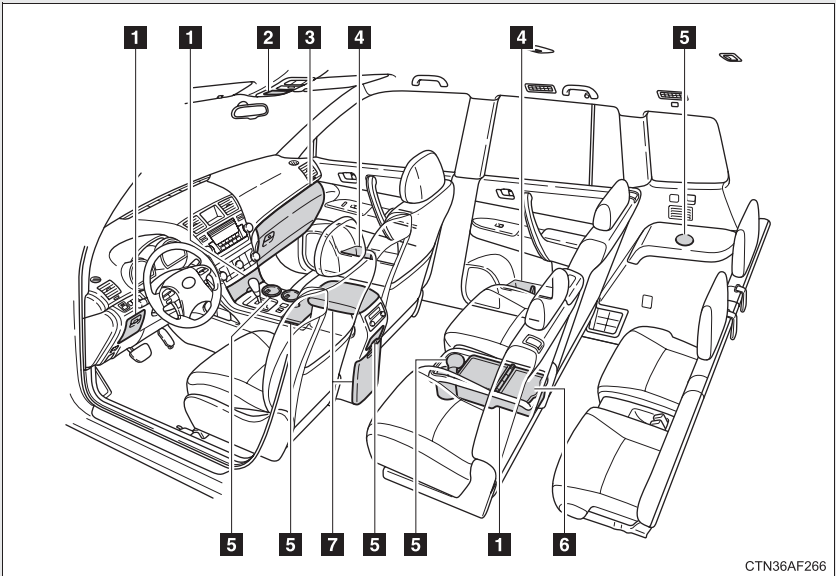
Si les éclairages restent allumés lorsqu'une des portes n'est pas complètement fermée et alors que le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. comme la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables → P. 646)

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements



- 1** Casiers auxiliaires
- 2** Console de pavillon
- 3** Boîte à gants
- 4** Porte-bouteilles
- 5** Porte-gobelets
- 6** Tablette centrale arrière
- 7** Rangement de console

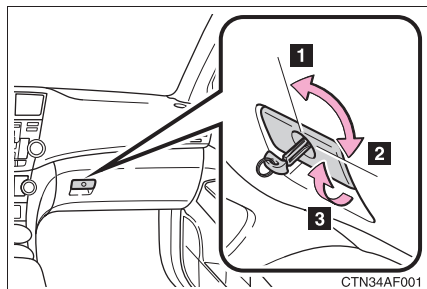
⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle :

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants



- 1 Déverrouillez avec la clé principale (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
- 2 Verrouillez avec la clé principale (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
- 3 Ouverture (tirer sur le levier)

■ Commutateur principal de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Le commutateur principal de la commande électrique du hayon se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 80)

⚠ ATTENTION

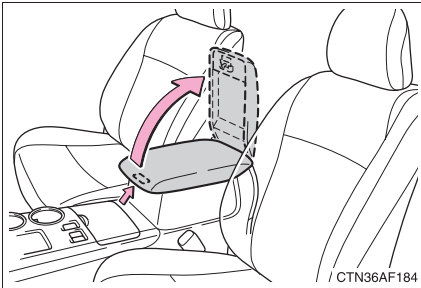
■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

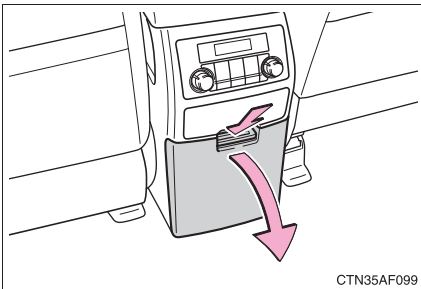
Rangement de console

► Relever



Tirez sur le bouton pour débloquer la serrure. Tirez le couvercle vers le haut.

► Descendre



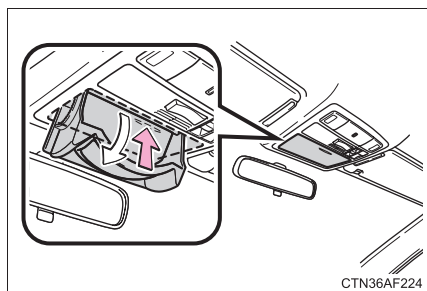
Appuyez sur le levier.

! ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Console de pavillon

La console de pavillon est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille similaire.



Appuyez sur le couvercle.

! ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Ne laissez pas la console de pavillon ouverte pendant la marche du véhicule.
Les objets qui y sont rangés pourraient tomber et blesser un passager.

■ Taille des objets pouvant être rangés

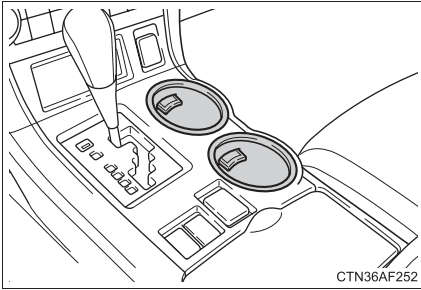
Ne rangez pas d'objets volumineux dans la console de pavillon. La console de pavillon risque de ne pas pouvoir passer de la position miroir de conversation à la position fermée.

■ Poids maximum admissible

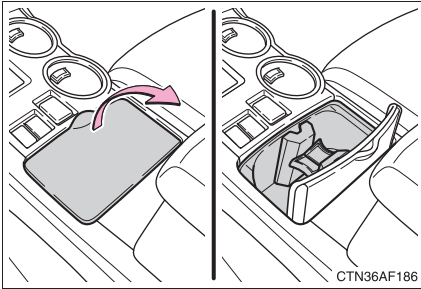
N'y placez aucun objet d'un poids supérieur à 0,4 lb. (200 g). La console pourrait s'ouvrir et blesser quelqu'un.

Porte-gobelets

► Avant (type A)

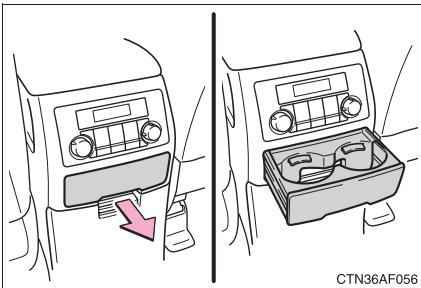


► Avant (type B)



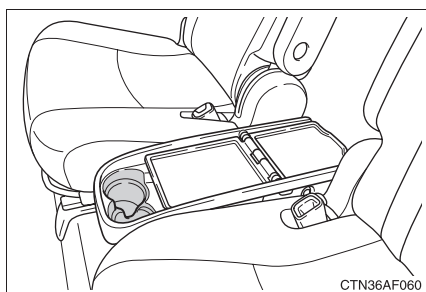
Tirez le couvercle vers le haut.

► Rangement de console



Déployez le porte-gobelets.

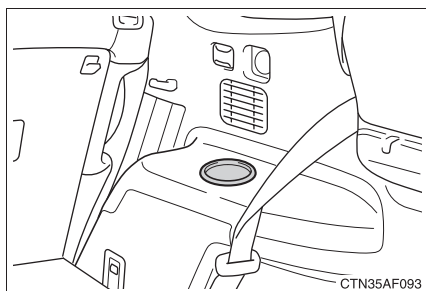
► **Tablette centrale arrière**



Installez la tablette latérale avant de pouvoir utiliser le porte-gobelet. (→P. 446)

Retirez les adaptateurs pour modifier le diamètre. (→P. 441)

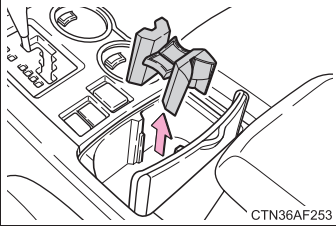
► **Arrière**



Retirez les adaptateurs pour modifier le diamètre. (→P. 441)

■ Modification du diamètre de porte-gobelets (avant [type B], tablette centrale arrière et arrière)

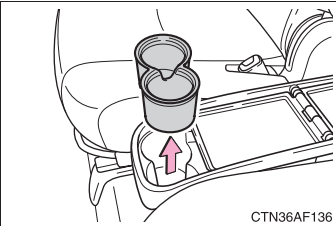
► Avant (type B)



Retirez le séparateur.

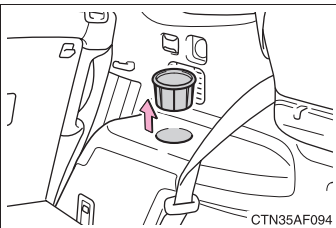
Le séparateur est démontable, pour le nettoyage.

► Tablette centrale arrière




Déposer l'adaptateur.

► Arrière



Déposer l'adaptateur.

 **ATTENTION****■ Objets inadaptés aux porte-gobelets**

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes. Aucun objet ne doit être rangé dans les porte-gobelets même si le couvercle est fermé.

En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

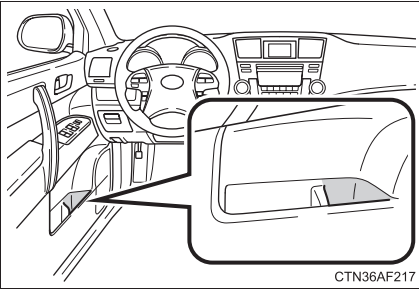
■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Avant (type B) et porte-gobelets de rangement de console: Laissez les porte-gobelets en position fermée.

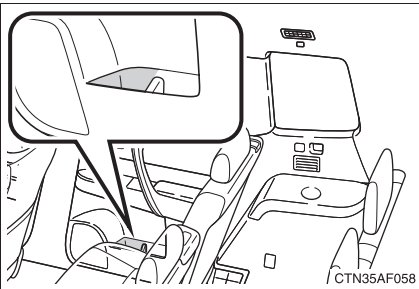
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière



⚠ ATTENTION

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne disposez dans les porte-bouteilles rien d'autre que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-gobelet et blesser un passager.

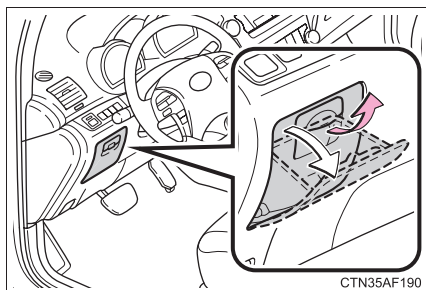
⚠ NOTE

■ Rangement d'une bouteille

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne placez pas de bouteille ouverte dans les porte-bouteilles. Son contenu risquerait d'être renversé.

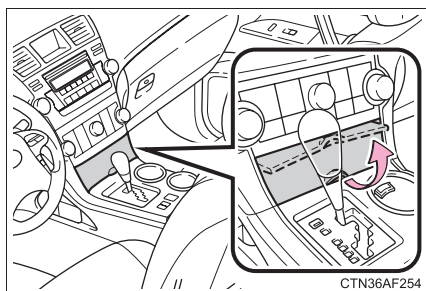
Casiers auxiliaires

► Type A



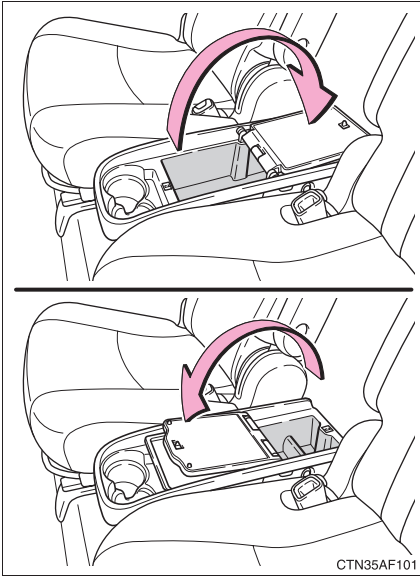
Tirez le levier.

► Type B (sur modèles équipés)



Tirez le couvercle vers le haut.

► Type C



Tirez le couvercle vers le haut.

■ Casier auxiliaire (type C)

La tablette latérale peut être installée. (→P. 446)

! ATTENTION

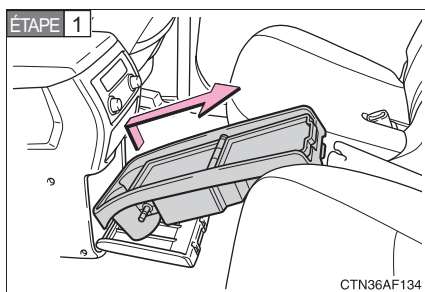
■ **Précautions pendant la conduite**

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

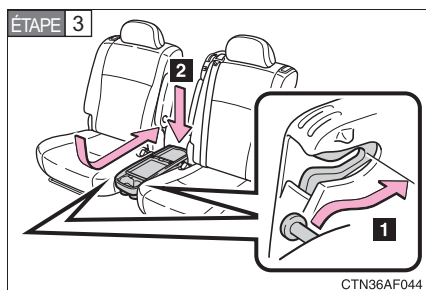
Tablette centrale arrière

■ Montage de la tablette centrale arrière



Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

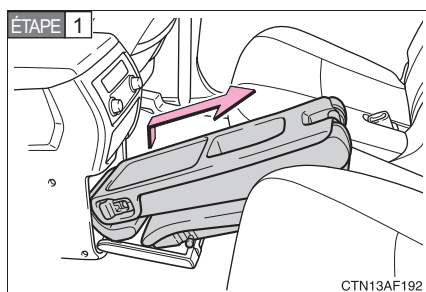
ÉTAPE 2 Déposez le siège central de la deuxième rangée. (→P. 101)



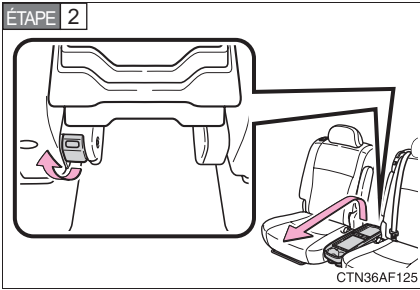
1 Engagez les axes avant de la tablette centrale arrière dans les crochets.

2 Appuyez sur la tablette centrale arrière afin de verrouiller les axes arrière.

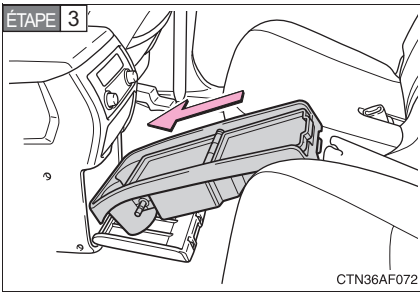
■ Dépose de la tablette centrale arrière



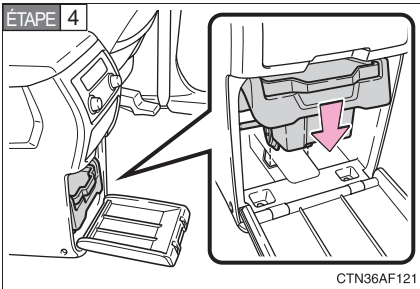
Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter la tablette centrale arrière.



Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.



Appuyez sur l'extrémité pour engager les ergots dans les trous et fermez la porte du rangement de console.

Assurez-vous que la tablette centrale est correctement verrouillée.

⚠ ATTENTION

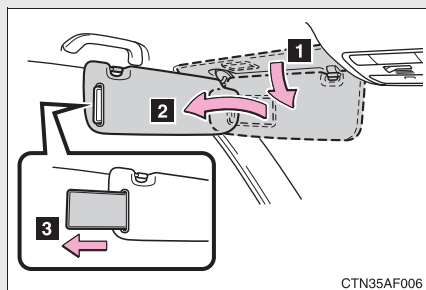
■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

3-7. Autres équipements intérieurs

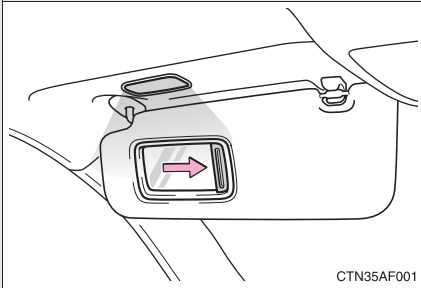
Pare-soleil



- 1** Position vers l'avant
Abaissez.
- 2** Position sur le côté
Abaissez, décrochez et rabattez sur le côté.
- 3** Position en extension
Rabattez sur le côté, puis faites coulisser vers l'arrière.

3-7. Autres équipements intérieurs

Miroirs de courtoisie



Faites glisser le cache.

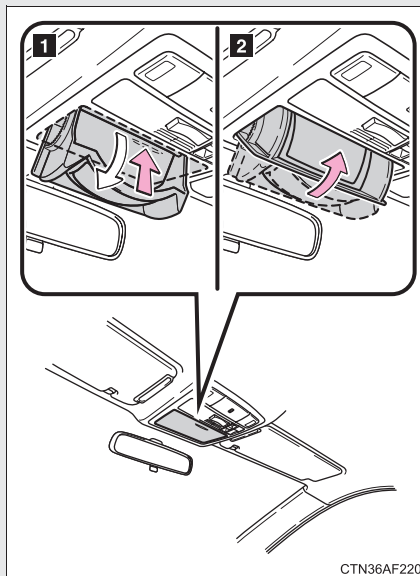
L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Miroir de conversation



- 1 Appuyez sur le couvercle.
- 2 Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.

■ Pour utiliser la console de pavillon lorsqu'elle est en position miroir de conversation

Fermez complètement le volet, puis rouvrez-le. (→P. 438)

3-7. Autres équipements intérieurs

Prise d'alimentation

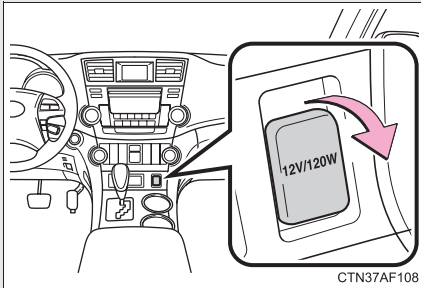
La prise d'alimentation peut servir aux appareils suivants.

12 V: accessoires qui ont besoin de moins de 10 A pour fonctionner.

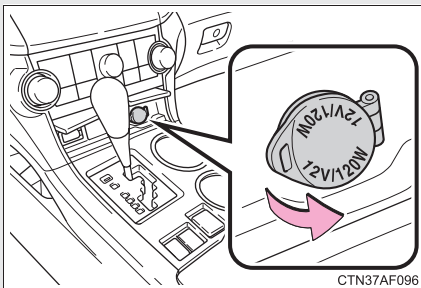
120 VAC: accessoires de puissance inférieure à 100 W.

■ 12 V

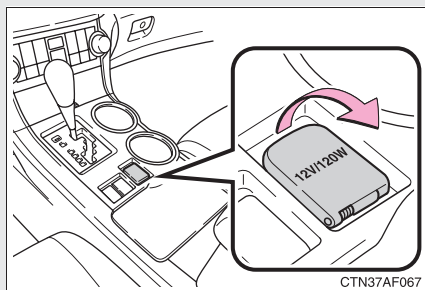
► Type A*¹



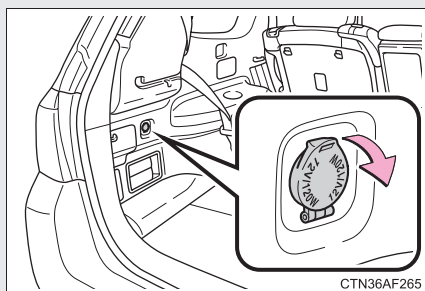
► Type B*²



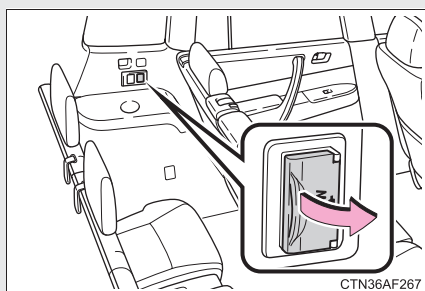
► Type C



► Type D



■ 120 VAC*3



*1: Véhicules équipés de sièges chauffants

*2: Véhicules sans sièges chauffants

*3: Véhicules avec système multimédia aux places arrière

■ Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation**▶ 12 V**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

▶ 120 VAC

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

 NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation**

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.

Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter que le fusible ne grille**

▶ 12 V

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

▶ 120 VAC

N'utilisez aucun appareil fonctionnant à 120 VAC dont la puissance est supérieure à 100 W.

Si vous branchez un appareil fonctionnant au 120 VAC et consommant plus de 100 W en cours d'utilisation, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

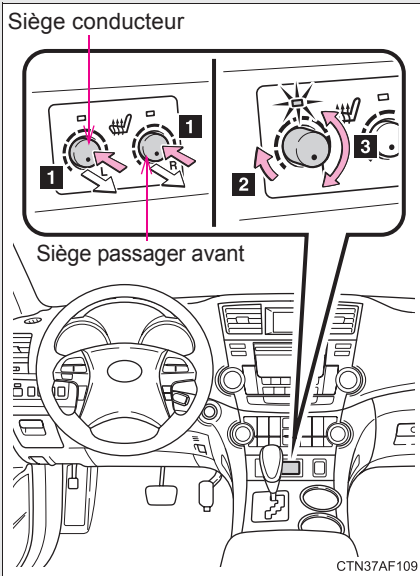
■ **Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120 VAC)**

Il est possible que les appareils de 120 VAC suivants ne fonctionnent pas normalement, alors même que leur consommation électrique est inférieure à 100 W.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

3-7. Autres équipements intérieurs

Sièges chauffants*



- 1 Extraction de la commande
- 2 Marche
Le témoin s'allume.
- 3 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le bouton vers la droite, plus le siège chauffe.

■ Conditions d'utilisation des sièges chauffants


► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Tournez le bouton rotatif complètement vers la gauche. Le témoin s'éteint.
Appuyez sur le bouton pour l'escamoter en position encastrée.

*: Sur modèles équipés

 **ATTENTION**

■ **Risques de brûlures**

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.

 **NOTE**

■ **Pour éviter tout dommage au siège chauffant**

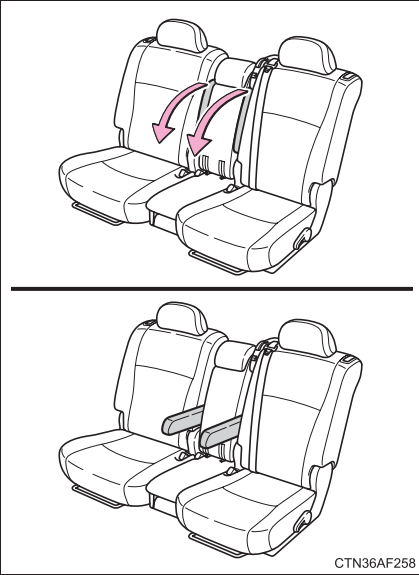
Ne posez sur le siège aucun d'objet dont le poids est mal réparti et ne piquez pas le siège avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Placez les boutons en position arrêt lorsque le système hybride est arrêté.

3-7. Autres équipements intérieurs

Accoudoirs



Pour le mettre en position, rabattez l'accoudoir vers le bas.

NOTE

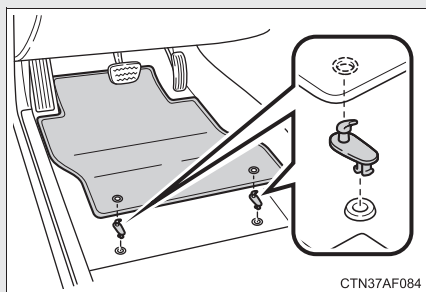
■ Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir

Évitez de faire peser un poids trop important sur l'accoudoir.

3-7. Autres équipements intérieurs

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Fixez en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.

Pour plus de détails, consultez le mode d'emploi fourni avec les clips expliquant leur mise en place pour fixer le tapis de sol.

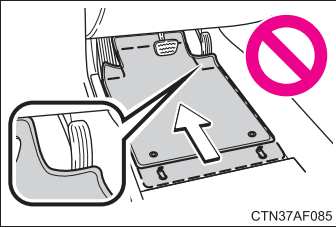
⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

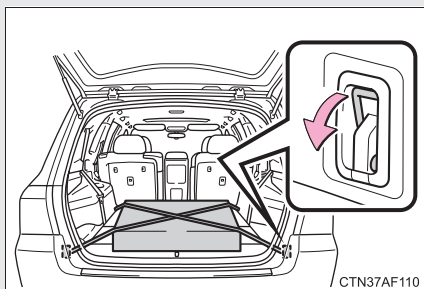
! ATTENTION**■ Avant de prendre le volant**

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à sa place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

3-7. Autres équipements intérieurs

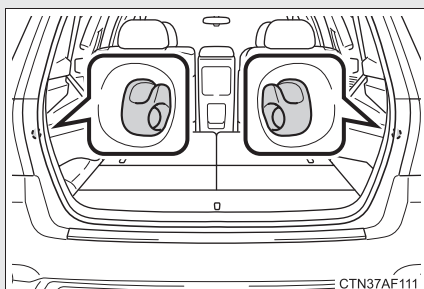
Équipements de coffre à bagages

■ Crochets d'arrimage

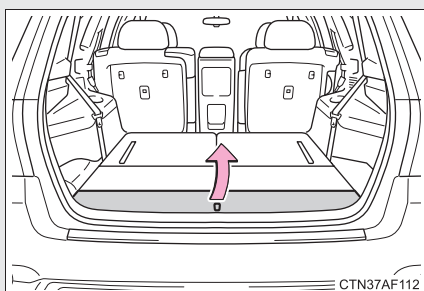


Des crochets sont prévus pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.

■ Crochet pour sac à provisions

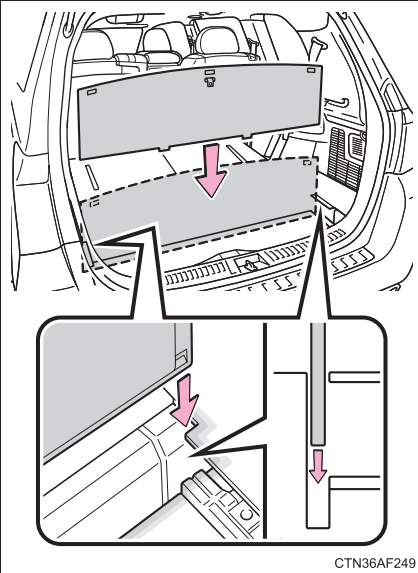


■ Casier auxiliaire



Tirez vers haut le panneau de plancher central.

■ Séparation du coffre à bagages



Vous pouvez utiliser le panneau de plancher central pour diviser le coffre à bagages en compartiments.

Retirez le panneau de plancher central et insérez-le dans la rainure, en position debout.

Vous ne pouvez pas insérer le panneau lorsque le cache-bagages est en position rangée.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement lorsqu'ils ne servent pas.

■ Précautions pendant la conduite

Ne roulez avec aucun des panneaux de plancher ouverts. Des objets pourraient en tomber et blesser un passager.

⚠ NOTE

■ Capacité des crochets pour sacs à provisions

Évitez d'accrocher plus de 4 lb. (2 kg) aux crochets pour sac à provisions..

3-7. Autres équipements intérieurs

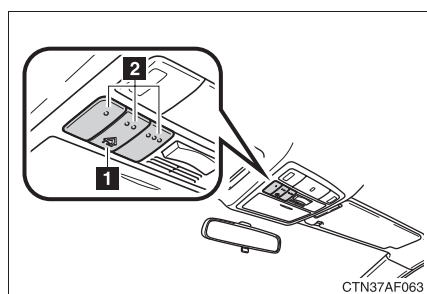
Commande d'ouverture de porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique ou un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Cette commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

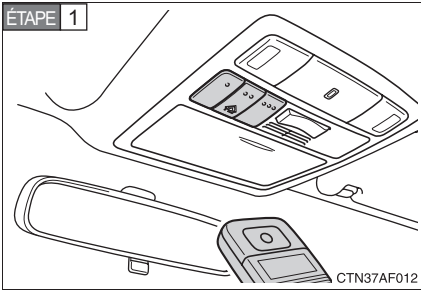
L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.



- 1 Témoin
- 2 Touches

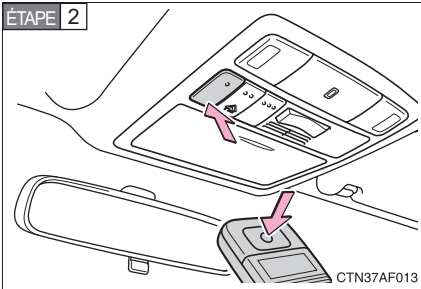
*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

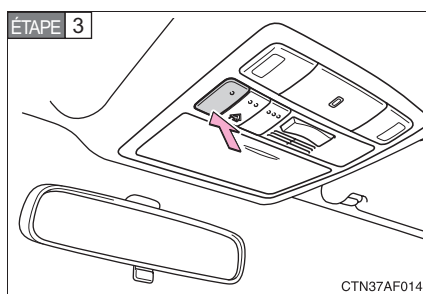


Pointez la télécommande du système à piloter, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.



Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et la touche de l'émetteur. Lorsque dans un délai de 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.



Pour vérifier que l'émetteur HomeLink[®] fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous programmez une commande d'ouverture de porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si l'émetteur situé dans votre garage n'est pas du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink[®]. La porte de garage est de type à code aléatoire si le témoin indicateur (sur la commande HomeLink[®]) clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous à la rubrique "Programmation d'un système à code aléatoire".

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink[®] restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé "Programmation de l'émetteur HomeLink®" avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier selon la marque de la commande d'ouverture de porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre commande d'ouverture de porte de garage pour localiser précisément ce bouton d'apprentissage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous avez 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez 2 fois, brièvement, sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Ce troisième appui doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît en principe désormais votre émetteur HomeLink® et manoeuvre la porte du garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ **Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada**

ÉTAPE 1 Pointez votre télécommande à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) de la face avant du système HomeLink®. Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les boutons de la télécommande à raison de 2 secondes chacun, jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Dès lors que le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Toyota agréé et demandez-lui conseil.

■ **Reprogrammation d'une touche**

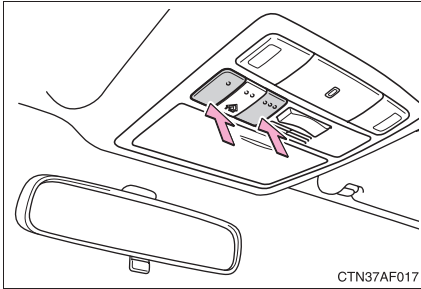
Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer un bouton, suivez les instructions de programmation.

Programmation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur HomeLink® de l'émetteur/récepteur HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® continuer à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)



Appuyer sur les 2 touches extérieures pendant 10 secondes (ou 20 secondes, selon le modèle) jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veuillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

■ Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

► Réserve aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: CB2300NHL3

FCC ID: CB2281AHL4

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: CB2300NHL3

FCC ID: CB2281AHL4

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Réserve aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes :

- (1) il ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause interference, and
- (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

■ **Lorsque vous avez besoin d'une assistance**

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

**ATTENTION**

■ **Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

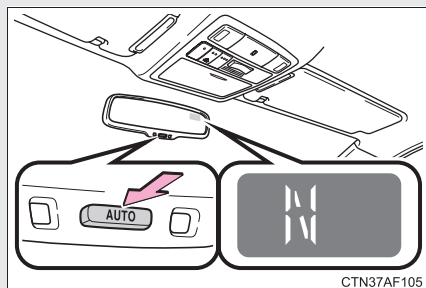
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

3-7. Autres équipements intérieurs

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ Opération



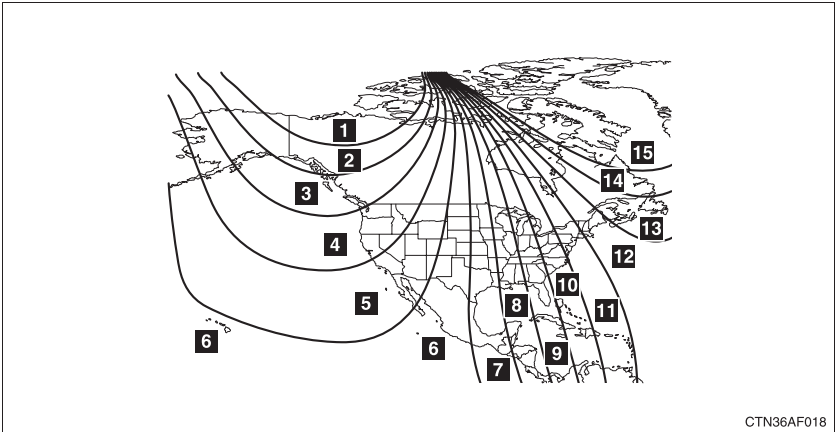
Pour mettre la boussole en fonction ou l'arrêter, appuyez sur "AUTO".

■ Caps et valeurs affichées

| Affichage | Cap |
|-----------|------------|
| N | Nord |
| NE | Nord-est |
| E | Est |
| SE | Sud-est |
| S | Sud |
| SW | Sud-ouest |
| W | Ouest |
| NW | Nord-ouest |

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole



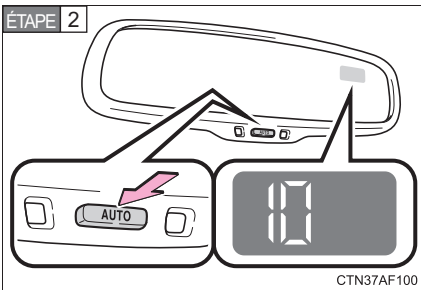
Le cap affiché diffère du véritable cap car il est déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.

Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, procédez comme suit.

■ Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

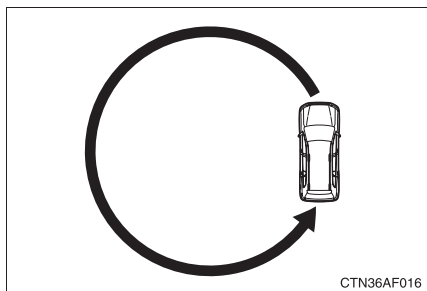


Appuyez sur "AUTO" jusqu'à ce qu'un numéro (de 1 à 15) apparaisse sur l'afficheur de la boussole.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton et, en vous reportant à la carte ci-dessus, choisissez le numéro de la zone où vous vous trouvez.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet




Lorsque la boussole affiche "C", roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap, dans les cas suivants:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
(Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie de servitude (12 V) a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

 **ATTENTION****■ Pendant la conduite du véhicule**

Ne réglez pas l'affichage. Veillez à ne régler l'affichage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

 **NOTE****■ Pour éviter les anomalies de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur. Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- N'étalonnez pas la boussole par cercle complet dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun dispositif électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ces systèmes peuvent perturber l'étalonnage.

4-1. Entretien et soin

| | |
|---|-----|
| Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule..... | 476 |
| Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... | 479 |

4-2. Entretien

| | |
|---|-----|
| Prescriptions d'entretien | 482 |
| Entretien général..... | 485 |
| Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) | 488 |

4-3. Entretien à faire soi-même

| | |
|--|-----|
| Précautions concernant l'entretien à faire soi-même | 489 |
| Capot | 495 |
| Positionnement du cric..... | 497 |
| Compartiment moteur | 499 |
| Batterie 12 V | 511 |
| Pneus..... | 515 |
| Pression de gonflage des pneus | 523 |
| Jantes | 526 |
| Filtre de climatisation | 528 |
| Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique | 531 |
| Vérification et remplacement des fusibles..... | 534 |
| Ampoules | 549 |

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations.

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière. Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Avant de laver votre véhicule, procédez comme suit:
 - Repliez les rétroviseurs.
 - Neutralisez le système de commande électrique du hayon.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe de remplissage de carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ Pare-chocs

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.



ATTENTION

■ Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, faites attention à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant son refroidissement (risques de brûlures).

 NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- En cas de traces de goudron ou de résine d'arbre sur la peinture
- En cas de traces d'insectes sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Si les buses de lave-glace de pare-brise sont bouchées**

Contactez votre concessionnaire Toyota. Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu.

Vous risqueriez d'abîmer la buse.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.

Cela pourrait endommager la surface des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des projecteurs.

Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Pour éviter de détériorer les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.

- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.

- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit aéré et à l'ombre.

■ Garnissages en simili

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.

- Passez une éponge humectée d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.

- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en cercles concentriques. N'ajoutez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

ATTENTION

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Prenez toutes les précautions possibles pour ne renverser aucun liquide sur le plancher ou sur les ouïes de ventilation de la batterie du système hybride.

En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 151)

Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

 NOTE

■ Produits de nettoyage

- Ne pas utiliser de produits organiques tels que benzène, essence, solution acide ou alcaline, colorant, eau de Javel ou autres détergents. Cela risquerait de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer.
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir en cas de contact avec l'eau des composants électriques sous le plancher, sans compter le risque accru de corrosion de la carrosserie.

■ Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou de la vitre de custode gauche

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière ou la vitre de custode arrière gauche, vous risqueriez d'abîmer les résistances du système de dégivrage de la lunette arrière ou l'antenne imprimée. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi les vitres en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez bien soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances du système de dégivrage ou l'antenne radio.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

■ Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

■ Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.

Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

 **ATTENTION**

■ **Avertissement en cas de manipulation de la batterie 12 V**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 511)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

| Éléments | Points de contrôle |
|--|---|
| Batterie 12 V | Sans entretien (→P. 511) |
| Liquide de frein | Le niveau est-il correct? (→P. 509) |
| Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance | Le niveau est-il correct? (→P. 505) |
| Huile moteur | Le niveau est-il correct? (→P. 501) |
| Ligne d'échappement | Fumées ou bruits inhabituels? |
| Radiateur/condenseur/durites | Colmatés/encombrés de corps étrangers? (→P. 508) |
| Liquide de lave-glace | Le niveau est-il correct? (→P. 510) |

Intérieur du véhicule

| Éléments | Points de contrôle |
|-------------------------------------|--|
| Pédale d'accélérateur | <ul style="list-style-type: none"> • Course souple et régulière (sans points durs)? |
| Mécanisme "Park" de la transmission | <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer, avec le sélecteur de vitesses sur P? |
| Pédale de frein | <ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • La hauteur par rapport au plancher est-elle suffisante et la garde à la pédale est-elle correcte? |
| Freins | <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule tire-t-il d'un côté quand vous freinez? • Perte d'efficacité des freins? • Consistance spongieuse à la pédale de frein? • La pédale touche presque le plancher? |
| Appuis-têtes | <ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs et verrouillage correct ? |
| Témoins indicateurs/signaux sonores | <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement normal? |
| Éclairages | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les éclairages s'allument-ils? • Projecteurs correctement réglés? |
| Frein de stationnement | <ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer? |
| Ceintures de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures de sécurité sont-elles agréables à manipuler? • Les sangles paraissent-elles abîmées? |
| Sièges | <ul style="list-style-type: none"> • Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement? |

| Éléments | Points de contrôle |
|---------------------|---|
| Volant de direction | <ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • Jeu au neutre normal? • Aucun bruit anormal? |

Extérieur du véhicule

| Éléments | Points de contrôle |
|-------------------|--|
| Porte | <ul style="list-style-type: none"> • Manœuvre sans points durs? |
| Capot moteur | <ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage fonctionne normalement? |
| Fuites de liquide | <ul style="list-style-type: none"> • Traces sous le véhicule après un stationnement? |
| Pneu | <ul style="list-style-type: none"> • Pression de gonflage correcte? • Bandes de roulement usées ou abîmées? • Permutation effectuée selon le programme d'entretien? • Écrous de roues desserrés? |

ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ Si le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer les programmes d'entretien et de contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution:

- En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ Cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

4-3. Entretien à faire soi-même


Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

| Éléments | Pièces et outils |
|---|---|
| État de la batterie 12 V (→P. 511) | <ul style="list-style-type: none">• Eau chaude• Bicarbonate de soude• Graisse• Clé plate (pour les vis des cosses de batterie) |
| Niveau du liquide de frein (→P. 509) | — |

| Éléments | Pièces et outils |
|---|--|
| <p>Niveau liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 505)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est dilué à raison de 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est dilué à raison de 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur) |
| <p>Niveau d'huile moteur (→P. 501)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir (réservé aux appoints en huile) |

| Éléments | Pièces et outils |
|--|---|
| Fusibles (→P. 534) | <ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine |
| Radiateur et condenseur (→P. 508) | — |
| Pression de gonflage des pneus (→P. 523) | <ul style="list-style-type: none"> • Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé |
| Liquide de lave-glace (→P. 510) | <ul style="list-style-type: none"> • Liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir |

 **ATTENTION**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter d'être blessé ou tué, observez les précautions suivantes.


■ **Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur**

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Assurez-vous que le contacteur de démarrage est en position "LOCK" et que le témoin "READY" est éteint.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Assurez-vous que le témoin du bouton "POWER" et que le témoin "READY" sont tous les deux éteints.

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur.
- Ne touchez pas le moteur thermique, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, tel que du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à tension élevée. Vous pourriez être gravement brûlé ou subir un choc électrique suffisant pour vous blesser grièvement ou vous tuer.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes. En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

 **ATTENTION**

- Ne pas intervenir dans le compartiment moteur lorsque les motoventilateurs de refroidissement sont en marche.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes même une fois la clé de contact amenée sur la position "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

Lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur "ON", le motoventilateur de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le contacteur de démarrage antivol sur la position "LOCK". Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes après la mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité des motoventilateurs de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

 NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

■ **Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif**

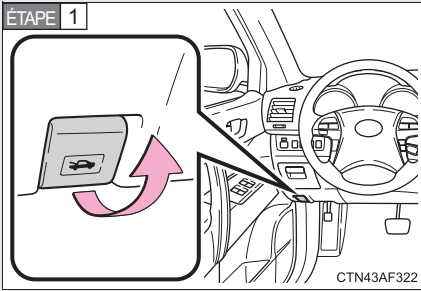
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

4-3. Entretien à faire soi-même

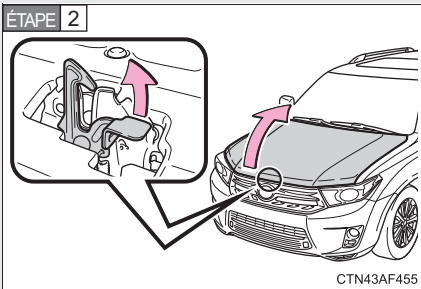
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.



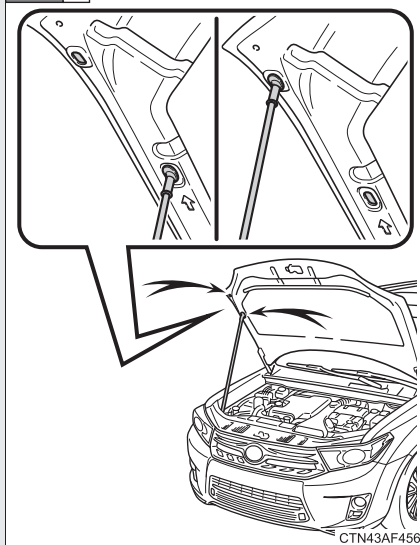
Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

ÉTAPE 3



Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans l'une ou l'autre des découpes prévues à cet effet.

⚠ ATTENTION

■ **Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ **Après avoir inséré la béquille dans la découpe**

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot de manière à ce qu'il ne puisse tomber sur votre tête ou votre corps.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous fermez le capot**

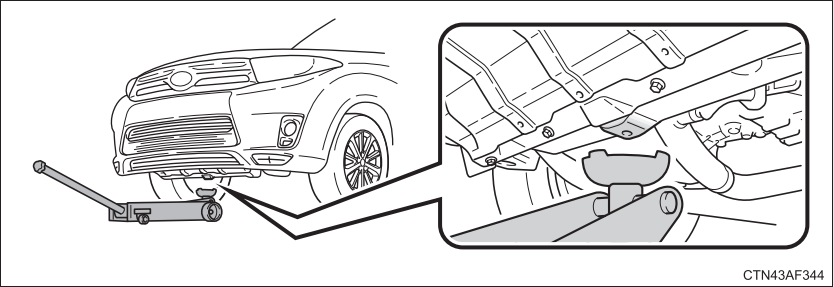
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot avec la béquille levée, vous risquez de plier le capot.

4-3. Entretien à faire soi-même

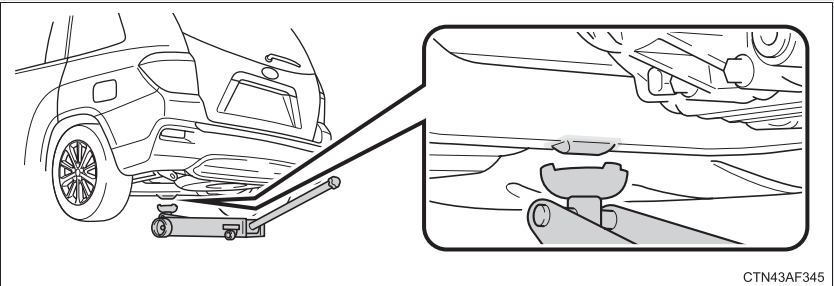
Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

■ Avant



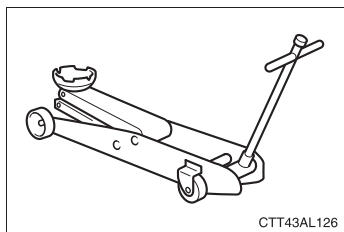
■ Arrière



! ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel.

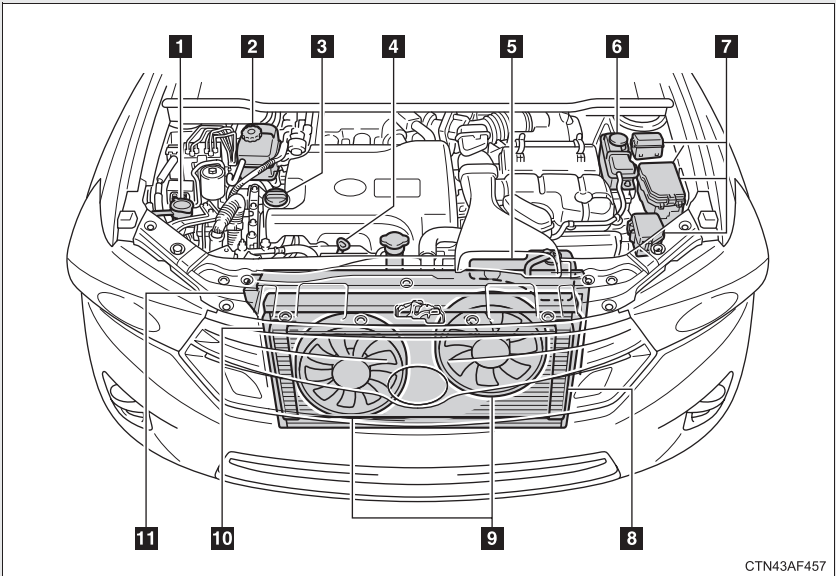


● Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.

- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne vous glissez pas ni n'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol plan, dur et de niveau.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol plan et dur, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage. Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne soulevez pas le véhicule si une personne se trouve à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

4-3. Entretien à faire soi-même

Compartiment moteur

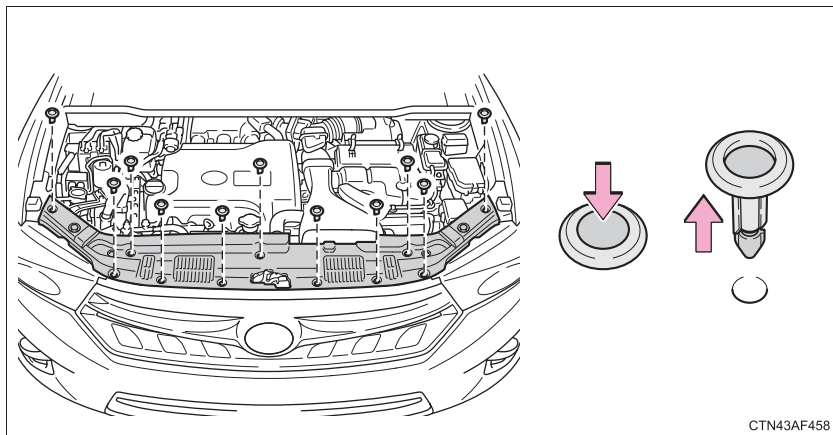


CTN43AF457

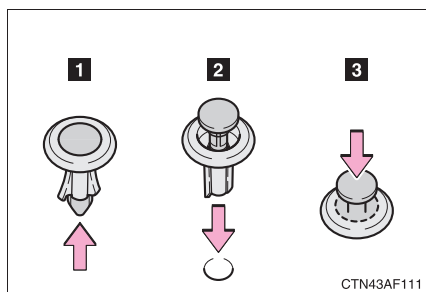
- | | |
|--|--|
| 1 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 510) | 6 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 506) |
| 2 Réservoir de liquide de frein (→P. 509) | 7 Boîtes à fusibles (→P. 534) |
| 3 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 502) | 8 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 508) |
| 4 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 501) | 9 Motoventilateur de refroidissement |
| 5 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 505) | 10 Condenseur (→P. 508) |
| | 11 Radiateur de refroidissement du moteur thermique (→P. 508) |

Habillage du compartiment moteur

■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur



■ Remontage des clips

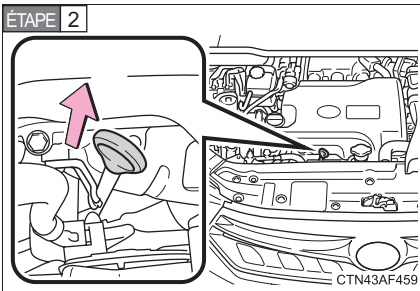


Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Arrêtez le système hybride, puis attendez plus de cinq minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.



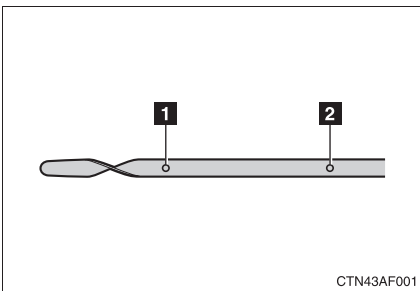
Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

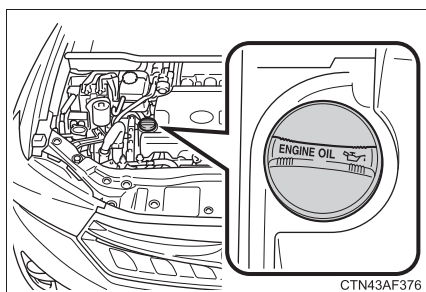
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.



1 Niveau mini

2 Niveau maxi

■ Appoint en huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

| | |
|--|-------------------------------|
| Choix de l'huile moteur | →P. 620 |
| Quantité d'huile (Niveau mini → Niveau maxi) | 1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.) |
| Éléments | Entonnoir propre |

ÉTAPE 1 Dévissez le bouchon de remplissage d'huile.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage, en le tournant vers la droite.

■ Consommation en huile moteur

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: maxi. 1,1 qt./600 miles, 0,9 Imp. qt./600 miles (1,0 L aux 1000 km)
- Si votre véhicule consomme plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Vidange de l'huile moteur (États-Unis uniquement)

Pour réinitialiser l'indicateur de vidange, appliquez la méthode suivante:

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Amenez la clé de contact sur la position "LOCK" du contacteur de démarrage antivol alors que la valeur du totalisateur partiel A est affichée. (→P. 221)

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel et, sans le relâcher, amenez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT alors que la valeur du totalisateur partiel A est affichée. (→P. 221)

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel, placez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que "COMPLETE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

 ATTENTION

■ **Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs et susceptibles de provoquer des maladies de la peau (inflammations, voire cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour éliminer l'huile moteur usagée présente sur la peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

 NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

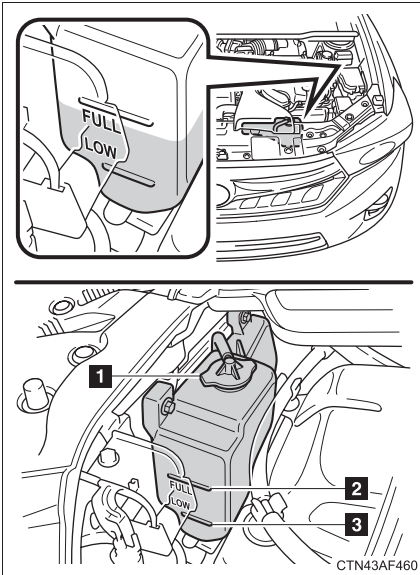
■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas répandre d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile.

Liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, système hybride froid.

► Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur



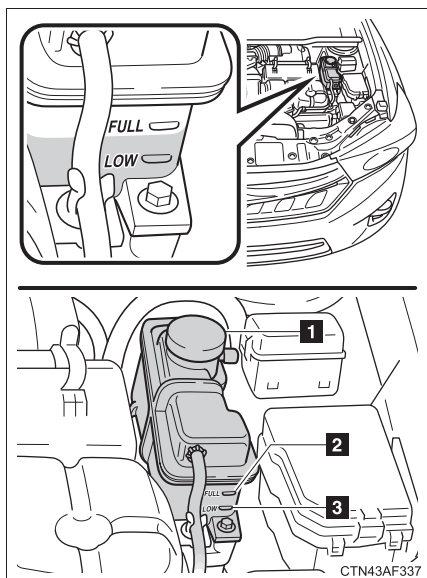
1 Bouchon du réservoir

2 Niveau "FULL"

3 Niveau "LOW"

Si le niveau se trouve sur le repère "LOW" ou en dessous, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".

► Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



1 Bouchon du réservoir

2 Niveau "FULL"

3 Niveau "LOW"

Si le niveau se trouve sur le repère "LOW" ou en dessous, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, le bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

ÉTATS-UNIS: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.



ATTENTION

■ Lorsque le système hybride est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser grièvement.



NOTE

■ Appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez les radiateurs et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous brûler.

■ Lorsque le motoventilateur de refroidissement est en marche

N'intervenez pas dans le compartiment moteur.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de continuer à tourner pendant environ 3 minutes une fois le contacteur de démarrage antivol mis sur "LOCK".

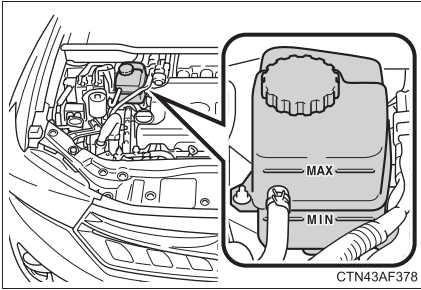
Lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le contacteur de démarrage antivol sur la position "LOCK".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes après avoir mis le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE, le motoventilateur de refroidissement se met automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

Si le niveau est bas, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire Toyota. Ne conduisez pas votre véhicule si le voyant rouge du système de freinage est allumé. Demandez l'assistance d'un concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.

En cas de projection de liquide dans les yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

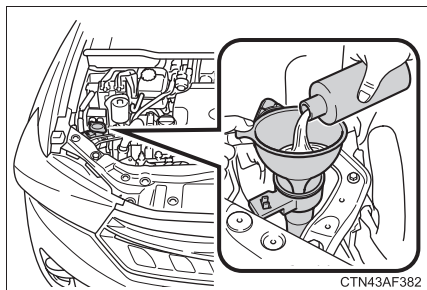
⚠ NOTE

■ Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Liquide de lave-glace



Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 580)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car le liquide contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie s'il était renversé sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-glace

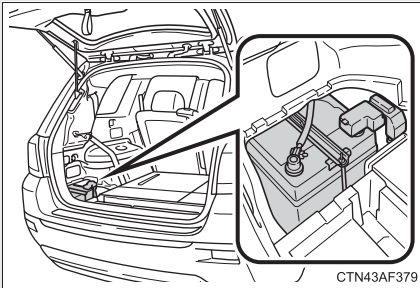
Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.

Consultez les températures de protection antigel indiquées sur le bidon de liquide de lave-glace.

4-3. Entretien à faire soi-même

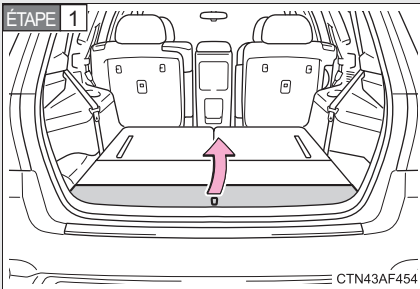
Batterie 12 V

■ Emplacement

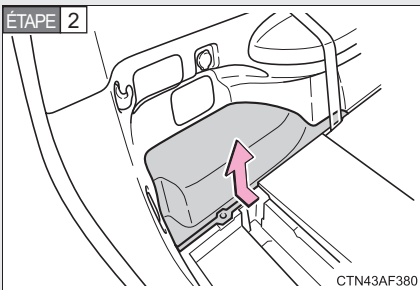


La batterie de servitude (12 V) est située sur le côté gauche du coffre.

■ Démontage de l'habillage de la batterie 12 V



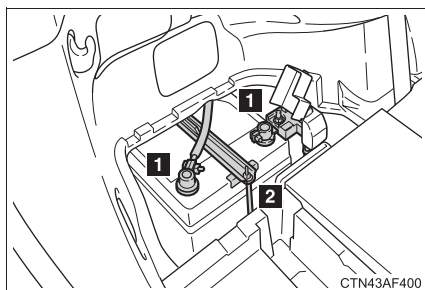
Enlevez le couvre-plancher central.



Démontage de l'habillage de la batterie de servitude (12 V).

■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



1 Bornes

2 Bride de maintien

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, avant la mise en charge :


- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

Dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Suivez l'une des procédures suivantes ou les deux :

- Après avoir ouvert puis refermé la porte conducteur, attendez 10 secondes, puis essayez de démarrer le système hybride. (Si le système ne démarre pas la première fois, recommencez la procédure.)
- Levier de sélecteur sur P et bouton "POWER" en mode ARRÊT, ouvrez puis refermez la porte conducteur, puis essayez de démarrer le système hybride.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives quelle que soit la méthode, contactez votre concessionnaire Toyota.

 **ATTENTION****■ Chimie de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact avec un outil des bornes de la batterie 12 V.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

 **ATTENTION**

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Prenez ensuite du lait de magnésium, un œuf frais battu ou de l'huile végétale. Consultez d'urgence un médecin.

 **NOTE**

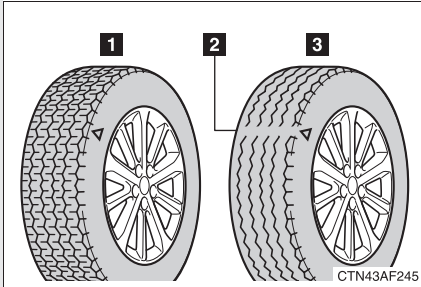
■ **Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus



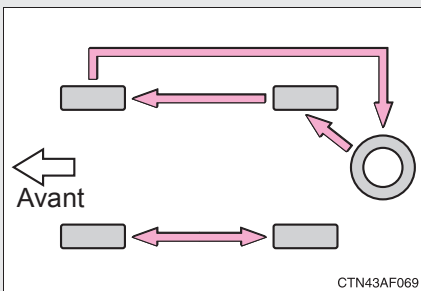
- 1 Profil neuf
- 2 Témoin d'usure de la bande de roulement
- 3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "△", etc.) moulé sur le flanc du pneumatique.

En absence de permutation, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

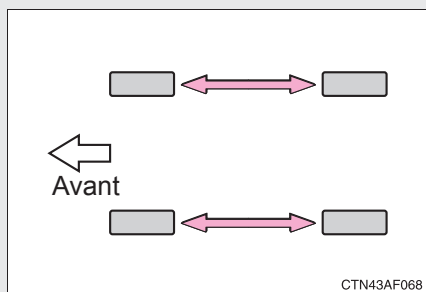
- Véhicules dépourvus de roue de secours compacte



Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Votre Toyota est équipée d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 572, 580)

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 517)

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer son code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne;
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

■ Longévité des pneumatiques

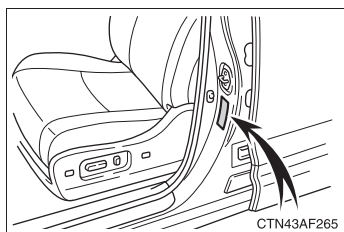
Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle de la part d'un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Si la sculpture de la bande de roulement est inférieure à 0,16 in. (4 mm) sur les pneus neige

Ces pneus neige ont perdu toute efficacité.

■ Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à 1/2 le poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).



Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 633)

■ Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus d'hiver, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus hiver dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur d'éventuelles restrictions d'usage imposées par la réglementation locale. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 279)

■ Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

► Réserve aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: PAXPMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: PAXPMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Réserve aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 **ATTENTION****■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident. À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas des pneus de marques, modèles ou profils différents sur le même train.
De même, n'utilisez pas sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas sur le même train des pneumatiques de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et tous temps.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours montée.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

N'utilisez pas de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Redoublez d'attention lorsque vous roulez sur des routes au revêtement irrégulier ou comportant des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **En cas de perte de pression dans les pneus pendant la marche du véhicule**

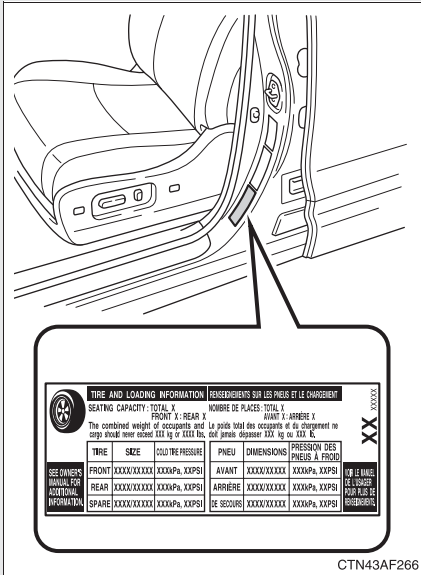
Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

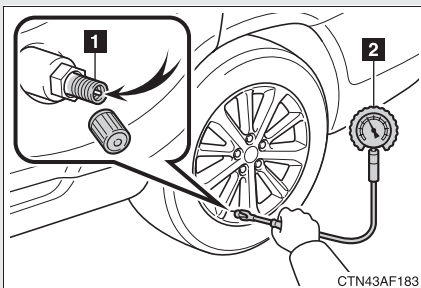
Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 633)



■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre pneumatiques

pour

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas conforme aux valeurs préconisées, corrigez-la.

Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le téton au centre de la valve pour réduire la pression.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.

Pour obtenir une valeur de pression correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).

- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu lié aux dangers rencontrés sur la route

NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez un capuchon, remplacez-le dans les plus brefs délais.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer.

À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre Toyota sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 517)

ATTENTION

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante pour pneus tubeless présentant une fuite. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

4-3. Entretien à faire soi-même

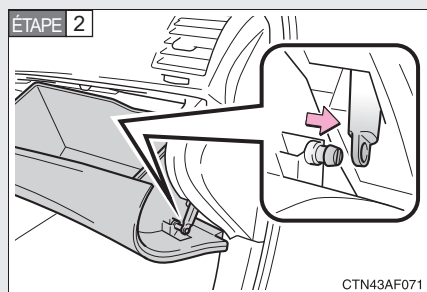
Filtre de climatisation

Le filtre de la climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

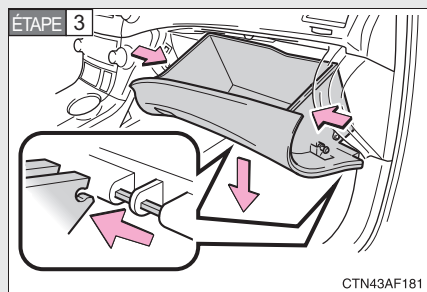
■ Méthode de dépose

ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

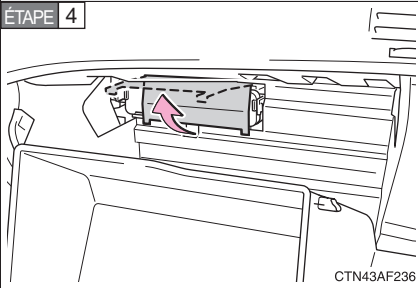


Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le bras.



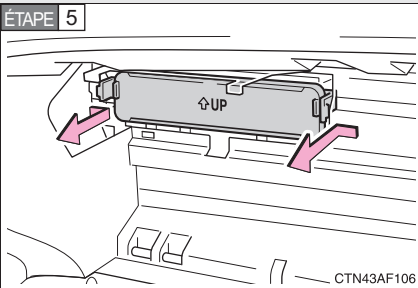
Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour dégager les axes. Ensuite, déclipsez la boîte à gants dans sa partie inférieure et retirez-la.

ÉTAPE 4



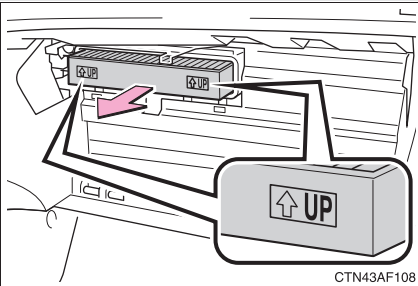
Tirez le couvercle vers le haut.

ÉTAPE 5



Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de remplacement



Déposez le filtre de la climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” sur le filtre doivent pointer vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

 NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.

Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

4-3. Entretien à faire soi-même

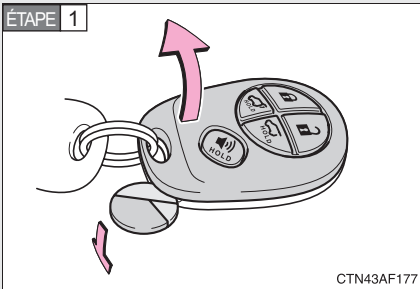
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

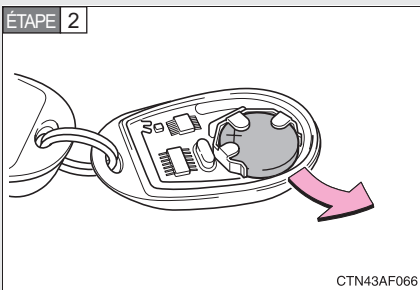
■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat (pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.)
- Petit tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
- Pile au lithium CR2032 (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"), CR1632 (véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres")

■ Remplacement de la pile (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")



Déposez le couvercle au moyen d'une pièce de monnaie protégée d'un morceau de ruban adhésif, etc..

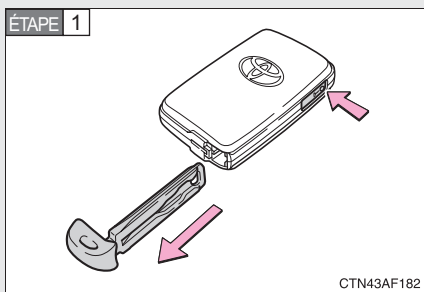


Retirez la pile déchargée du transmetteur.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

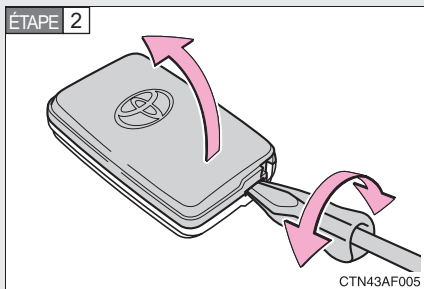
■ Remplacement de la pile (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

ÉTAPE 1



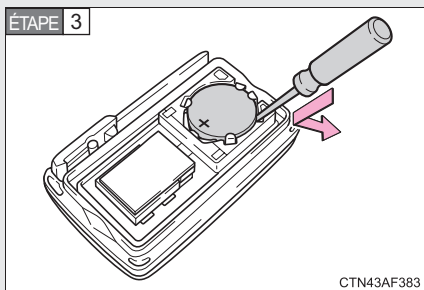
Tirez la clé conventionnelle.

ÉTAPE 2



Retirez le cache.

ÉTAPE 3



Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

■ Si la pile de votre clé électronique est déchargée

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement.
- Réduction de la portée utile.

■ Utilisez une pile au lithium CR2032 (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres") ou CR1632 (véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, dans les bijouteries ou les magasins de photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par votre concessionnaire Toyota.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.



ATTENTION

■ Pile et autres petites pièces démontées

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

4-3. Entretien à faire soi-même

Vérification et remplacement des fusibles

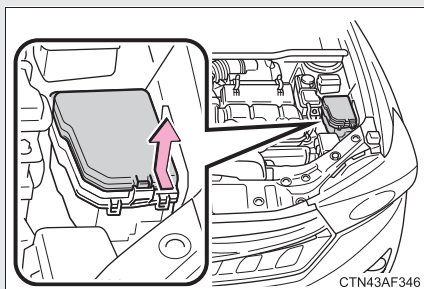
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

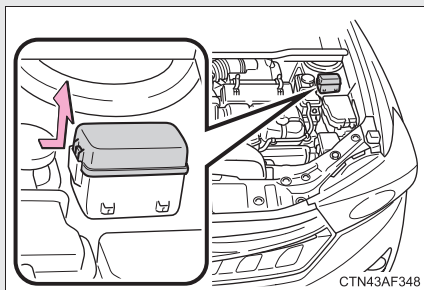
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Compartiment moteur (type A)



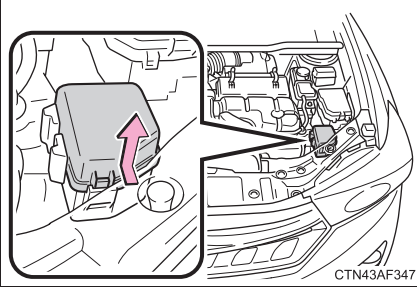
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Compartiment moteur (type B)



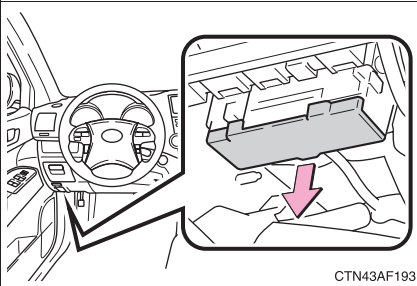
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Compartiment moteur (type C)



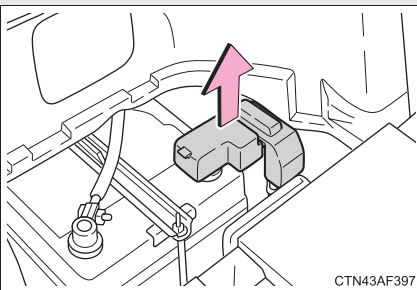
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

► Sous le tableau de bord



Retirez le couvercle.

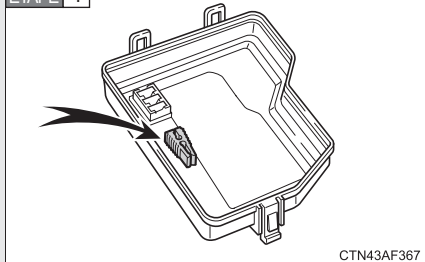
► Coffre à bagages



Démontez le cache-borne.

ÉTAPE 3 Après une panne d'un système, consultez le tableau "Disposition des fusibles et ampérages" (→P. 538) pour repérer le fusible à vérifier.

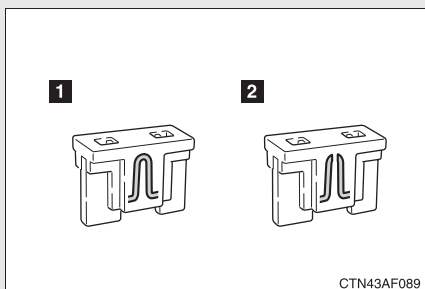
ÉTAPE 4



Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

► Type A

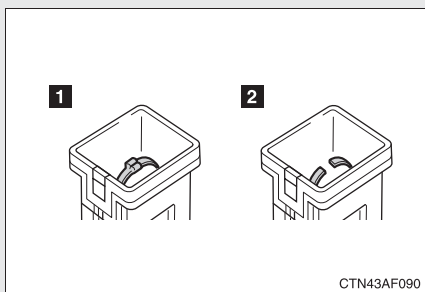


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type B

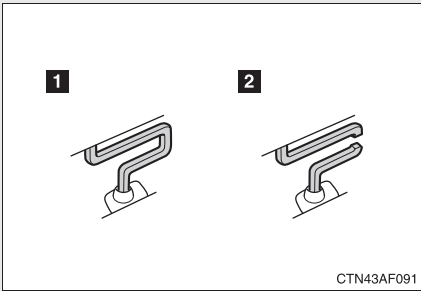


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type C

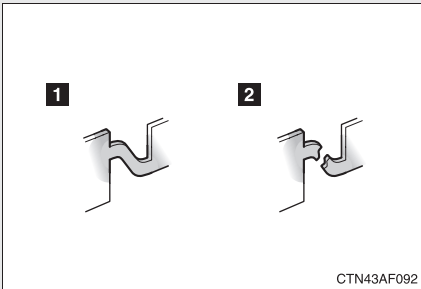


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

► Type D



1 Fusible normal

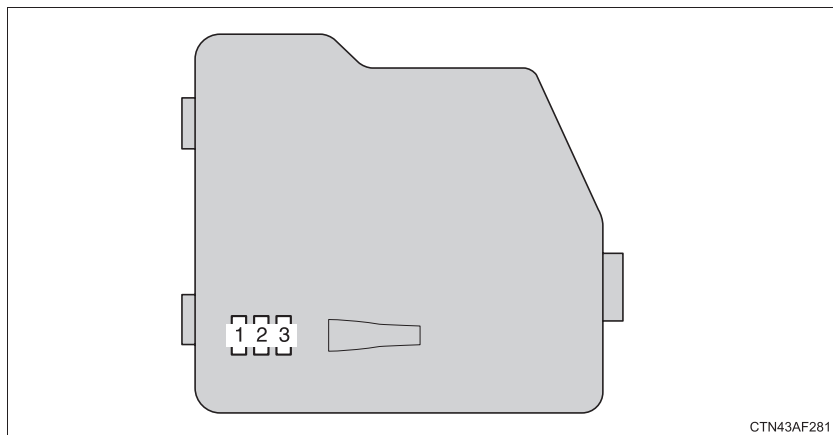
2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

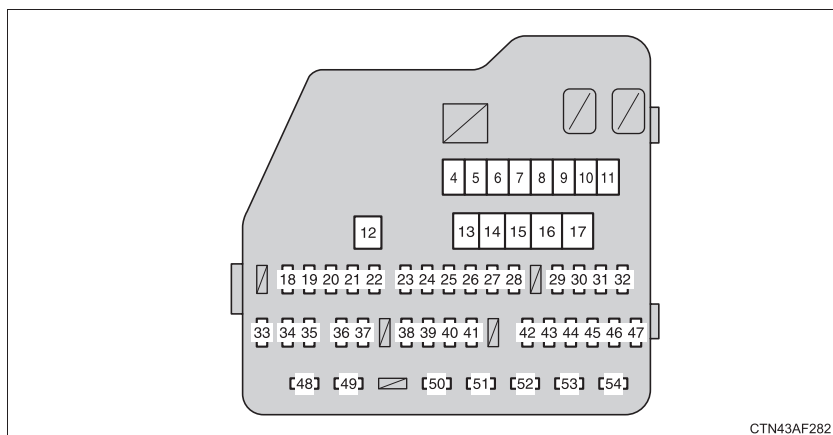
Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur

► Type A (boîte à fusibles au dos du cache)



► Type A (boîte à fusibles)



| Fusible | Ampérage | Circuit |
|---------|----------|---------------------|
| 1 | SPARE | Fusible de rechange |
| 2 | SPARE | Fusible de rechange |
| 3 | SPARE | Fusible de rechange |

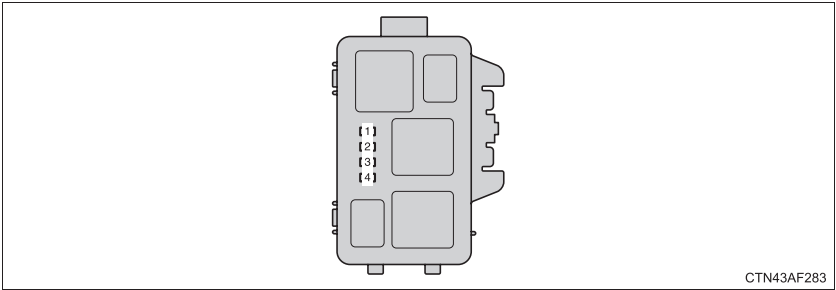
| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-------------|----------|--|
| 4 | HTR | 50 A | Système de climatisation |
| 5 | FAN No.1 | 50 A | Motoventilateur de refroidissement |
| 6 | FAN No.2 | 50 A | Motoventilateur de refroidissement |
| 7 | ABS NO.1 | 50 A | Système de freinage |
| 8 | RR CLR | 40 A | Système de climatisation |
| 9 | SPARE | 40 A | Fusible de rechange |
| 10 | RR DEF | 30 A | Dégivrage de la lunette arrière |
| 11 | PBD | 30 A | Hayon à commande électrique |
| 12 | HV R/B NO.2 | 50 A | ABS MAIN NO.1, ABS MAIN NO.2, BATT FAN, OIL PMP |
| 13 | HV R/B NO.1 | 30 A | Système hybride, PCU, IGCT NO.2 IGCT NO.3, INV W/P |
| 14 | PD | 50 A | A/F, HORN, H-LP RH HI, H-LP LH HI, H-LP RH LO, H-LP LH LO, S-HORN |
| 15 | ABS NO.2 | 50 A | Système de freinage |
| 16 | EPS | 80 A | Direction assistée électrique |
| 17 | DCDC | 150 A | RR DOOR RH, RR DOOR LH, FR FOG, OBD, A/C W/PMP, STOP, DOOR NO.2, AM1, P/SEAT(PS), A/C NO.1, FUEL OPN, S/ROOF, TAIL, PANEL, ECU IG NO.1, ECU IG NO.2, A/C NO.2, WASH, S-HTR, GAUGE NO.1, FR WIP, RR WIP, ECU-ACC, ACC SOCK NO.1, ACC SOCK NO.2, RADIO NO.2, P/SEAT, POWER |
| 18 | EFI MAIN | 30 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, EFI NO.1, EFI NO.2, EFI NO.3, F/PMP |
| 19 | TOWING | 30 A | Feux de la caravane/remorque |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|------------------|----------|--|
| 20 | ST | 10 A | Circuit de démarrage |
| 21 | IG2 | 30 A | INJ, GAUGE NO.2, IGN |
| 22 | STRG LOCK | 20 A | Antivol de direction |
| 23 | RADIO NO.1 | 20 A | Système audio |
| 24 | ABS MAIN NO.3 | 15 A | Système de freinage à pilotage électronique |
| 25 | AMP | 15 A | Système audio |
| 26 | HAZ | 15 A | Clignotants |
| 27 | CAPACITER | 15 A | Système de freinage |
| 28 | G/H | 10 A | Lunette arrière, système de communication multiplexé, éclairages extérieurs de sol |
| 29 | CRT | 10 A | Système multimédia aux places arrière, système audio |
| 30 | ETCS | 15 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle |
| 31 | AM2 | 7.5 A | Système de communication multiplexé |
| 32 | ECU-B NO.2 | 7.5 A | Système de climatisation |
| 33 | HV MAIN | 10 A | Système hybride |
| 34 | DOME | 10 A | Éclairages de courtoisie, éclairages individuels, éclairage intérieur, instruments et compteurs, éclairages d'accueil sur portes, éclairage du contacteur de démarrage antivol |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|------------|----------|--|
| 35 | ECU-B NO.1 | 10 A | Capteur de direction, instruments et compteurs, ECU principale carrosserie, télécommande du verrouillage centralisé, système d'accès et de démarrage "mains libres", hayon à commande électrique, système de diagnostic embarqué, écran multifonctionnel |
| 36 | EFI NO.1 | 10 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système d'accès et de démarrage "mains libres" |
| 37 | WIP-S | 10 A | Système de climatisation |
| 38 | EFI NO.2 | 10 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle |
| 39 | EFI NO.3 | 10 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle |
| 40 | F/PMP | 15 A | Pompe d'alimentation |
| 41 | INJ | 15 A | Circuit de démarrage, système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle |
| 42 | DEICER | 15 A | Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise |
| 43 | FILTER | 10 A | Condenseur |
| 44 | RR DEF | 10 A | Dégivrage de la lunette arrière |
| 45 | MIR HTR | 10 A | Dégivrage des rétroviseurs extérieurs |
| 46 | PWR OUTLET | 20 A | Prise d'alimentation |
| 47 | DOOR NO.1 | 25 A | Système de communication multiplexé |
| 48 | H-LP RH HI | 15 A | Projecteur côté droit (feu de route) |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|------------|----------|--|
| 49 | H-LP LH HI | 15 A | Projecteur côté gauche (feu de route) |
| 50 | H-LP RH LO | 15 A | Projecteur côté droit (feu de croisement) |
| 51 | H-LP LH LO | 15 A | Projecteur côté gauche (feu de croisement) |
| 52 | HORN | 10 A | Avertisseur |
| 53 | A/F | 20 A | Capteur du rapport carburant/air |
| 54 | S-HORN | 7.5 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle |

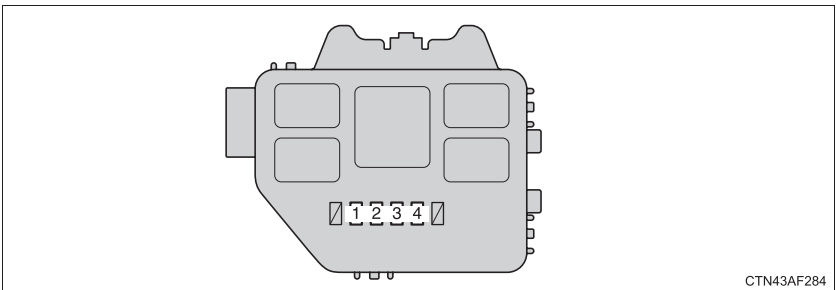
► Type B



CTN43AF283

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-----------|----------|-----------------|
| 1 | PCU | 15 A | Système hybride |
| 2 | IGCT NO.2 | 10 A | Système hybride |
| 3 | IGCT NO.3 | 10 A | Système hybride |
| 4 | INV W/P | 10 A | Système hybride |

► Type C

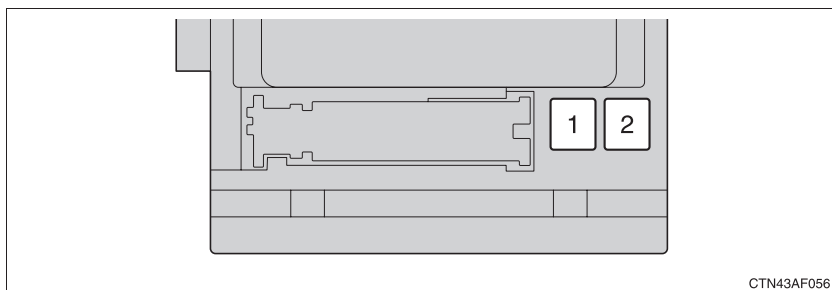


CTN43AF284

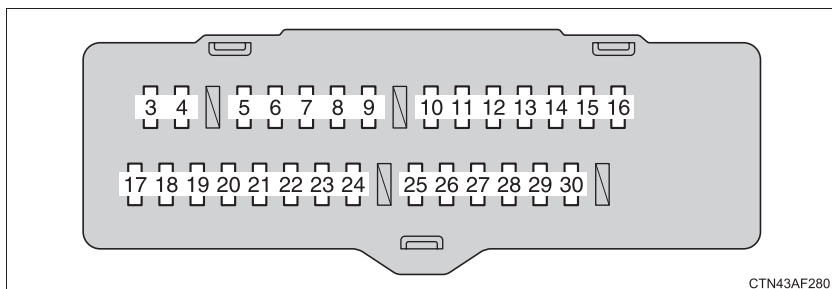
| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|---------------|----------|---|
| 1 | ABS MAIN NO.1 | 10 A | Système de freinage à pilotage électronique |
| 2 | ABS MAIN NO.2 | 10 A | Système de freinage à pilotage électronique |
| 3 | BATT FAN | 30 A | Système hybride |
| 4 | OIL PMP | 10 A | Système hybride |

■ Sous le tableau de bord

► Face avant de la boîte à fusibles



► Boîte à fusibles

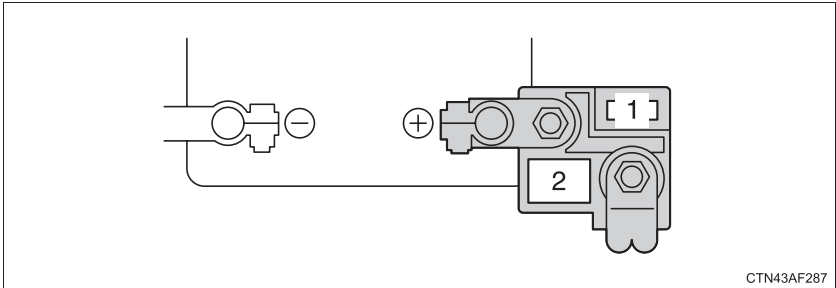


| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|------------|----------|--|
| 1 | P/SEAT | 30 A | Siège à réglage électrique |
| 2 | POWER | 30 A | Lève-vitres électriques |
| 3 | RR DOOR RH | 25 A | Lève-vitres électriques |
| 4 | RR DOOR LH | 25 A | Lève-vitres électriques |
| 5 | FR FOG | 10 A | Antibrouillards |
| 6 | OBD | 7.5 A | Système de diagnostic embarqué |
| 7 | A/C W/PMP | 7.5 A | Système de climatisation |
| 8 | STOP | 10 A | Feux stop, système de freinage à commande électronique |
| 9 | DOOR NO.2 | 25 A | Lève-vitres électriques |
| 10 | AM1 | 7.5 A | Circuit de démarrage |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-------------|----------|---|
| 11 | P/SEAT (PS) | 30 A | Siège à réglage électrique |
| 12 | A/C NO.1 | 10 A | Système de climatisation |
| 13 | FUEL OPN | 7.5 A | Commande d'ouverture de la trappe à carburant |
| 14 | S/ROOF | 20 A | Toit ouvrant électrique |
| 15 | TAIL | 15 A | Feux de position latéraux, feux de position, éclairages de plaque d'immatriculation, antibrouillards, feux de la caravane/remorque |
| 16 | PANEL | 7.5 A | Éclairage de boîte à gants, éclairages de tableau de bord, éclairage des boutons de commande |
| 17 | ECU IG NO.1 | 10 A | Système de communication multiplexé, toit ouvrant électrique, transmission à gestion électronique, hayon à commande électrique, sièges chauffants, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, direction assistée électrique, rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur |
| 18 | ECU IG NO.2 | 7.5 A | Système de freinage |
| 19 | A/C NO.2 | 10 A | Système de climatisation, motoventilateur de refroidissement |
| 20 | WASH | 20 A | Lave-glace de pare-brise et de lunette arrière |
| 21 | S-HTR | 20 A | Sièges chauffants |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|---------------|----------|---|
| 22 | GAUGE NO.1 | 10 A | Système audio, feux de recul, feux de détresse, système antipatinage, dégivrage des essuie-glaces de pare-brise, système de rétrovision, prise d'alimentation, système de climatisation |
| 23 | FR WIP | 30 A | Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise |
| 24 | RR WIP | 15 A | Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière |
| 25 | IGN | 10 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, antivol de direction, système d'accès et de démarrage "mains libres", système de sacs de sécurité gonflables SRS, système hybride, système de freinage à commande électronique |
| 26 | GAUGE NO.2 | 7.5 A | Instruments et compteurs, système de rétrovision sur écran |
| 27 | ECU-ACC | 7.5 A | Rétroviseurs extérieurs, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, système d'accès et de démarrage "mains libres", système de communication multiplexé |
| 28 | ACC SOCK NO.1 | 15 A | Prise d'alimentation |
| 29 | ACC SOCK NO.2 | 15 A | Prise d'alimentation |
| 30 | RADIO NO.2 | 7.5 A | Système audio, système multimédia aux places arrière, éclairages intérieurs, éclairages individuels |

■ Coffre à bagages



| | Fusible | Ampérage | Circuit |
|---|---------|----------|---------------------------------|
| 1 | DC/DC_S | 7.5 A | Système hybride |
| 2 | MAIN | 180 A | Tous les composants électriques |

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 549)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique des circuits

Les fusibles ont pour fonction de fondre avant que tout le faisceau électrique ne soit endommagé.

 **ATTENTION**

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

■ **Boîte à fusible près du module de commande de puissance**

Ne contrôlez ou remplacez jamais vous-même les fusibles, car la boîte à fusibles est située à proximité directe d'un faisceau électrique et d'équipements sous haute tension.

Vous risquez de subir un choc électrique, qui est un accident grave, voire mortel.

 **NOTE**

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer les ampoules ci-après par vous-même. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

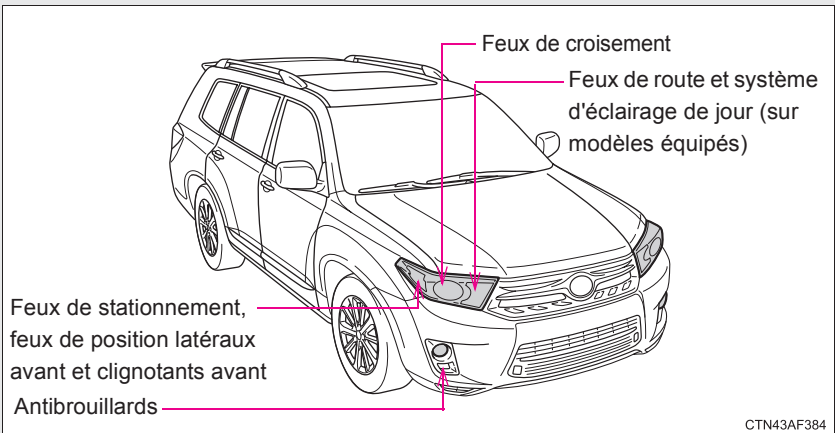
■ Préparez une ampoule de rechange.

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer.
(→P. 629)

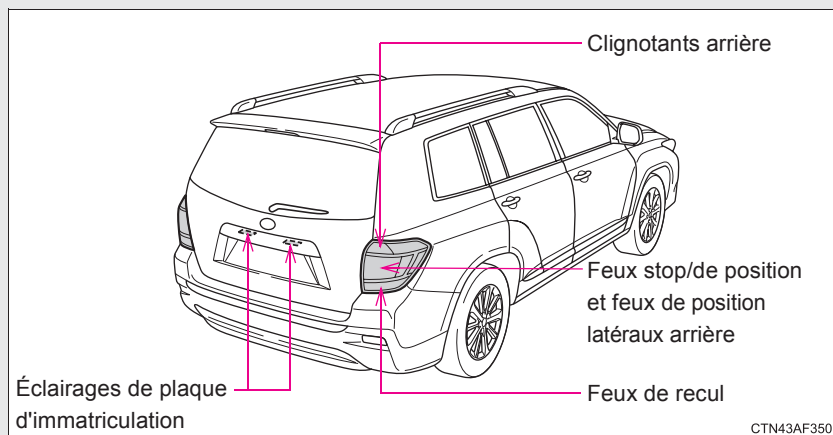
■ Mettez le bouton de condamnation d'ouverture du hayon à commande électrique sur ARRÊT. (véhicules équipés du hayon à commande électrique)

→P. 80

■ Emplacement des ampoules à l'avant

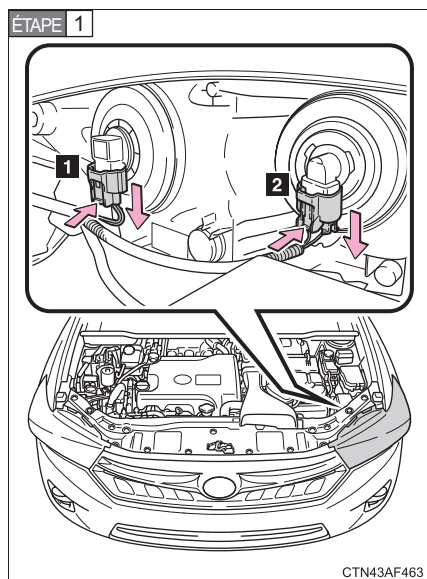


■ Emplacement des ampoules à l'arrière



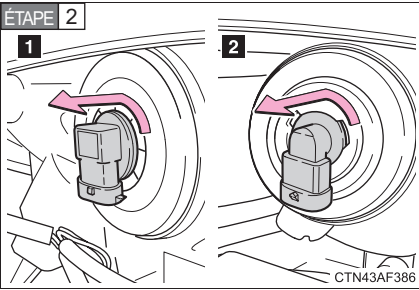
Remplacement des ampoules

■ Projecteurs



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

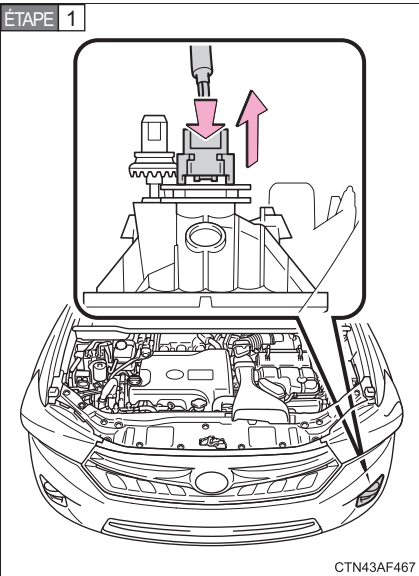
- 1 Feu de croisement (extérieur)
- 2 Feu de route (intérieur)



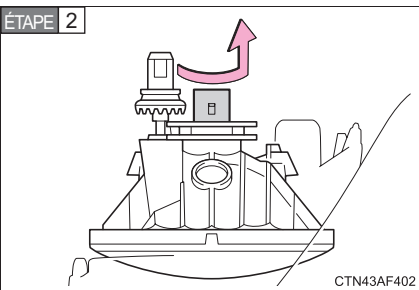
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

- 1 Feu de croisement
- 2 Feu de route

■ Antibrouillards

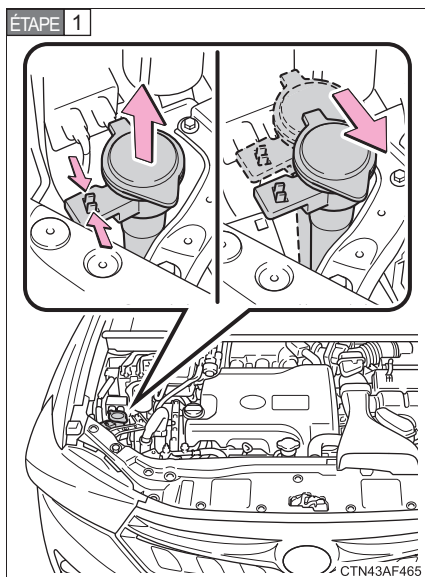


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

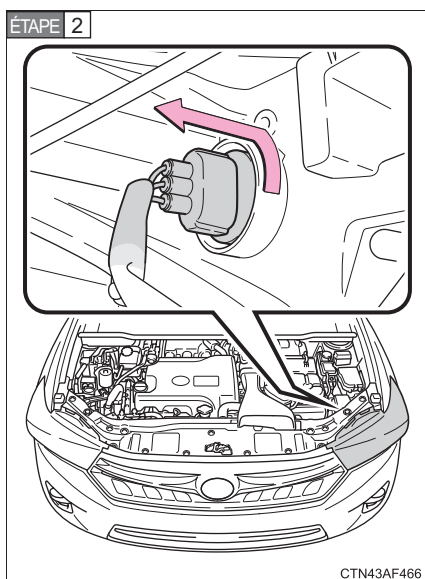


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

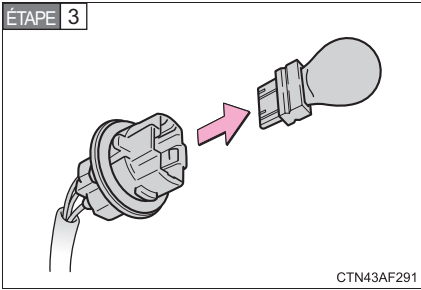
■ Feux de stationnement, feux de position latéraux avant et clignotants avant



Côté droit seulement: Ouvrez le goulot de remplissage de liquide de lave-glace.



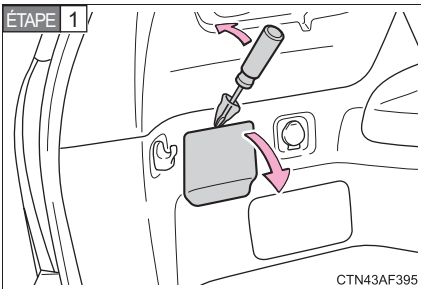
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Feux de recul, feux stop/arrière et de position latéraux arrière, et clignotants arrière

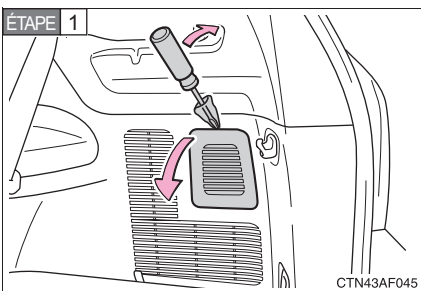
► Côté gauche



Ouvrez le hayon et retirez le cache.

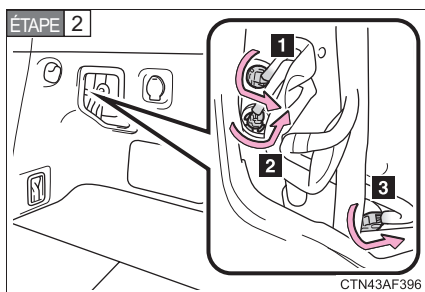
Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.

► Côté droit



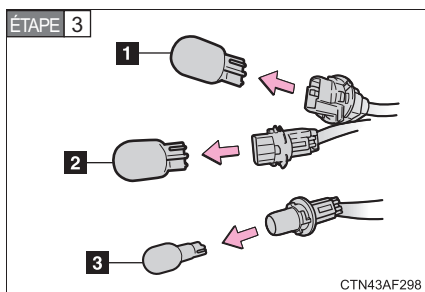
Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

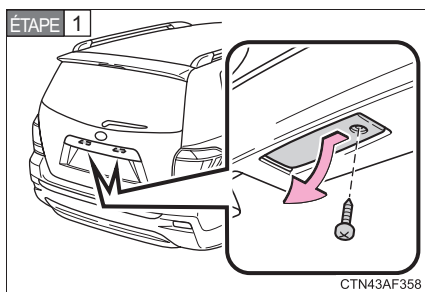
- 1 Clignotant arrière
- 2 Feu stop/de position et feu de position latéral arrière
- 3 Feu de recul



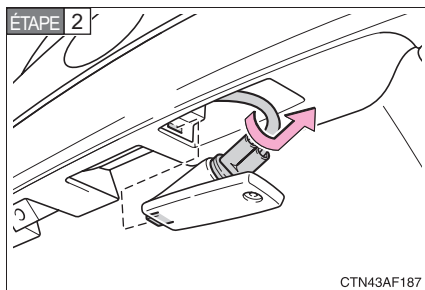
Retirez l'ampoule.

- 1 Clignotant arrière
- 2 Feu stop/de position et feu de position latéral arrière
- 3 Feu de recul

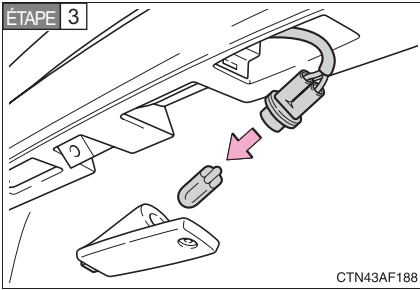
■ Éclairages de plaque d'immatriculation



Retirez la vis, puis l'éclairage.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Troisième feu stop et éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

Si une ampoule des éclairages extérieurs de sol ou celle du troisième feu stop a grillé, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face intérieure de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

■ Troisième feu stop à DEL

Le troisième feu stop est constitué d'un ensemble de DEL. Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

 **ATTENTION**

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les projecteurs. N'essayez pas de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les projecteurs.
Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule avec les doigts. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ **Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

5

5-1. Informations à connaître

| | |
|------------------------------------|-----|
| Feux de détresse | 558 |
| Remorquage du véhicule..... | 559 |
| Vous suspectez un problème..... | 566 |
| Enregistreur de bord | 567 |

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

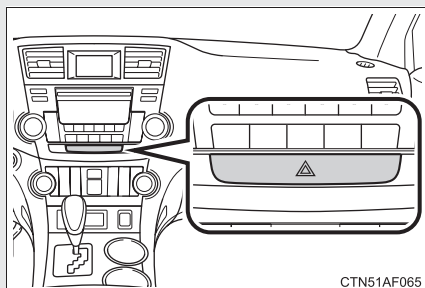
| | |
|--|-----|
| Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... .. | 569 |
| Si un message d'alerte s'affiche..... | 580 |
| En cas de crevaison..... | 581 |
| Si le système hybride ne démarré pas..... | 595 |
| Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P..... | 597 |
| Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé | 598 |
| Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... | 599 |
| Si la batterie 12 V est déchargée | 601 |
| Lorsque le véhicule chauffe | 605 |
| Si votre véhicule est bloqué | 610 |
| Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence | 612 |

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse

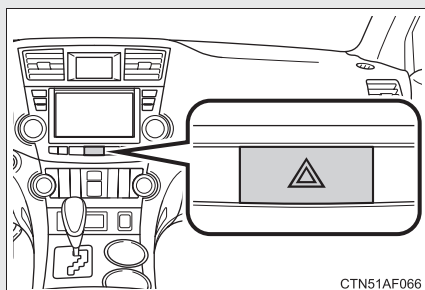
Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.

► Véhicules dépourvus de système de navigation



Enfonchez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Enfonchez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

5-1. Informations à connaître

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Si le véhicule doit être remorqué par l'avant, ses roues et son essieu arrière doivent être en état. (→P. 563)

S'ils ont subi des dommages, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Avant l'opération de remorquage

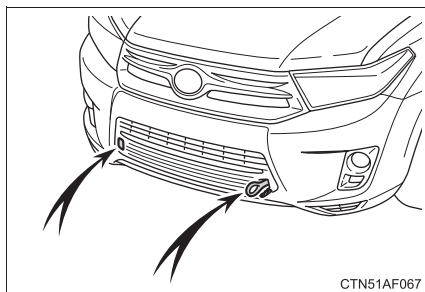
Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le système hybride est fonctionnel, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ce type de remorquage ne doit s'effectuer que sur route à revêtement dur, sur une courte distance et à une vitesse inférieure à 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.



Anneaux de remorquage

■ Procédure de remorquage d'urgence

ÉTAPE 1 Desserrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur N.

ÉTAPE 3 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" (ACCESSOIRES) (système hybride arrêté) ou sur "ON" (DÉMARRAGE) (système hybride en marche).

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES (système hybride arrêté) ou en mode DÉMARRAGE (système hybride en marche).

⚠ ATTENTION

■ Précautions pour le remorquage

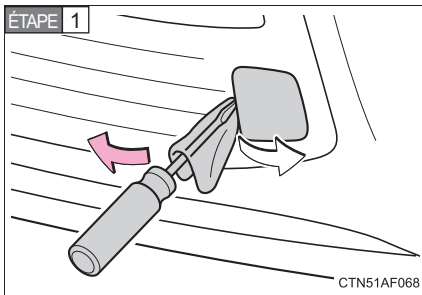
- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne. Toujours prendre garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission

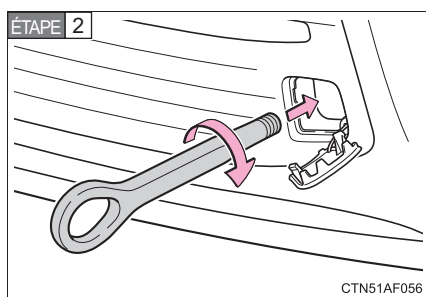
Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol. La transmission risquerait en effet de subir de graves dommages.

Montage d'un anneau de remorquage

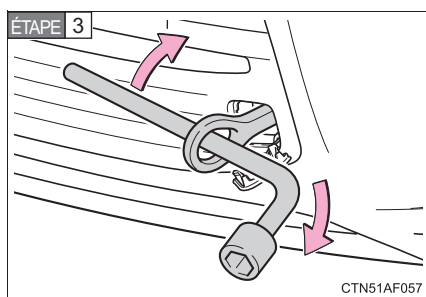


Déposez le cache de l'anneau de remorquage avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez la lame du tournevis, comme indiqué sur la figure.



Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec la clé pour écrous de roue.

■ Emplacement de l'anneau de remorquage de secours

→P. 581

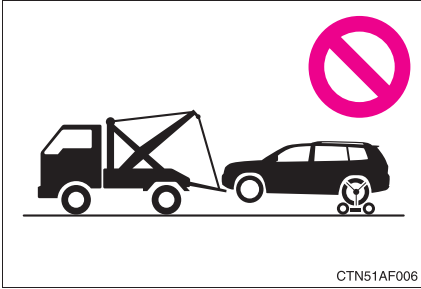
⚠ ATTENTION

■ Montage de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer l'anneau de remorquage.

Mal serré, un anneau de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage. Cela peut provoquer un accident grave, voire mortel.

Remorquage avec une dépanneuse à palan



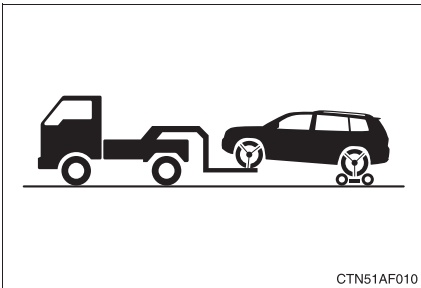
⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la carrosserie

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

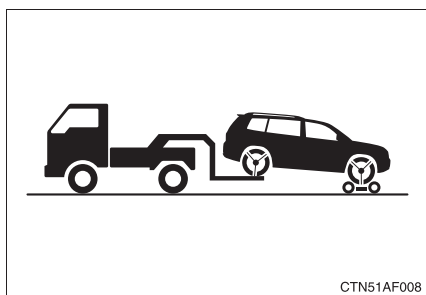
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

► Par l'avant



Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

► Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

⚠ NOTE

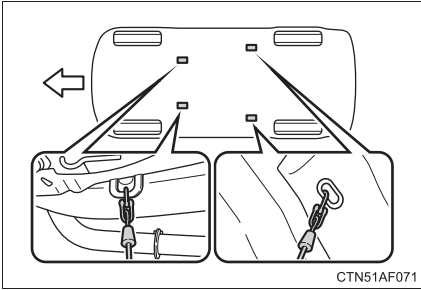
■ **Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission**

Ne remorquez jamais le véhicule avec les roues en contact avec le sol.

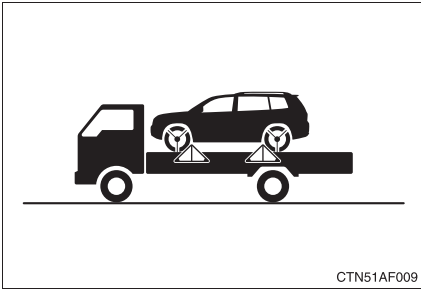
■ **Pour éviter tout dommage au véhicule**

Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si votre Toyota est transportée sur une dépanneuse à plateau, elle doit être arrimée par les points indiqués sur la figure.



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement indiquant en permanence une température supérieure à la normale

■ Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou ne tourne pas régulièrement
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

5-1. Informations à connaître

Enregistreur de bord

Votre véhicule est équipé de calculateurs qui contrôlent et régulent certains éléments de votre véhicule. Ces calculateurs vous assistent lors de la conduite et permettent à votre véhicule de maintenir un niveau optimal de performance.

En plus de mémoriser des données utiles pour la recherche des pannes, l'enregistreur de bord garde la trace des événements ayant conduit à un accident ou à une manœuvre d'urgence.

En cas d'accident ou de manœuvre d'urgence

L'enregistreur de bord est intégré au boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables SRS. Lors d'un accident ou d'une manœuvre d'urgence, ce dispositif peut enregistrer les informations suivantes, en totalité ou en partie:

- régime du moteur thermique
- s'il y a eu action sur la pédale de frein ou non
- la vitesse du véhicule
- le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur
- la position du sélecteur de vitesses de la transmission
- si le conducteur et le passager avant portaient leur ceinture de sécurité
- la position du siège conducteur
- les données de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS
- les données de diagnostic du dispositif de sac de sécurité gonflable SRS
- la classe du passager avant

Ces informations sont destinées à être utilisées dans le but d'améliorer les performances du véhicule en matière de sécurité. À la différence des enregistreurs de bords ordinaires, l'EDR n'enregistre aucune donnée sonore, comme les conversations entre passagers par exemple.

Divulgaration des données

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où :

- le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- ces informations font l'objet d'une demande officielle de la part de la police ou toute autre autorité compétente
- ces informations s'avéreraient utiles pour la défense de Toyota lors d'une poursuite judiciaire
- ces informations font l'objet d'une injonction d'une cour de justice

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra :

- utiliser les données à des fins de recherche en matière de performance de sécurité des véhicules Toyota
- divulguer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les renseignements concernant le propriétaire du véhicule et ce, uniquement si cela est absolument nécessaire
- divulguer des données compilées, où les informations permettant d'identifier les véhicules auront été effacées, à une organisation autre que Toyota à des fins de recherche



5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche...

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|--|---|
|  (États-Unis)  (Canada) | Témoin d'alerte rouge du système de freinage (signal sonore)* <ul style="list-style-type: none">• Insuffisance de liquide de frein• Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. <ul style="list-style-type: none">• Anomalie de fonctionnement du système de freinage à pilotage électronique |

*: Signal sonore avec le frein de stationnement serré:


Un signal sonore retentit pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

Signal sonore de système de freinage à pilotage électronique:

Un signal sonore retentit pour indiquer qu'une défaillance technique s'est produite, pouvant mener à une perte d'efficacité du freinage.




Arrêtez tout de suite le véhicule.







Les alertes suivantes indiquent la présence possible d'une panne pouvant entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|---|--|
|  | <p>Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.</p> |

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|---|---|
|  (États-Unis)  (Canada) | <p>Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le système hybride; • le système de gestion électronique du moteur; • le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • le système de gestion électronique de la transmission. |
|  | <p>Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; • le système de classification des occupants du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité. |

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|--|--|
|  (États-Unis)  (Canada) | Témoin d'alerte ABS Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • le système ABS; ou • le système d'aide au freinage d'urgence. |
|  | Témoin d'alerte jaune de système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • le système de freinage récupératif; ou • le système de freinage à pilotage électronique |
|  | Témoin d'alerte de direction assistée électrique Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique). |
|  | Témoin indicateur de perte d'adhérence Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • le système VSC; • le système TRAC; ou • le système d'aide au démarrage en côte |
|  (Clignotant) | Témoin indicateur de régulateur de vitesse Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse. |

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin doit normalement s'éteindre après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.




■ Fonctionnement du voyant du système de freinage





Les manifestations suivantes ne signalent pas un dysfonctionnement:

- Une fois le système hybride en marche, les voyants rouge et jaune du système de freinage peuvent rester allumés pendant 60 secondes environ.
- Si vous appuyez sur la pédale de frein à plusieurs reprises, le voyant rouge du système de freinage s'allume et le signal sonore se déclenche.

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications | Procédure de correction |
|---|--|---|
|  | Témoin d'alerte d'ouverture des portes (signal sonore)*1 Signale qu'une porte est mal fermée. | Vérifiez la fermeture de toutes les portes. |
|  | Témoin d'alerte de réserve de carburant Signale qu'il ne reste plus que 2,5 gal. (9,8 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins | Refaites le plein du véhicule. |
|  | Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore)*2 Avertit la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. | Attachez votre ceinture de sécurité. |

| Témoin d'alerte | Nature/Explications | Procédure de correction |
|---|---|---|
| <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  *3 </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  *4 </div> <p>(Sur la console centrale)</p> </div> | <p>Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore)*2</p> <p>Avertit la personne assise à la place du passager avant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.</p> | <p>Attachez votre ceinture de sécurité.</p> |
|  | <p>Témoin d'alerte de pression des pneus</p> | |
| | <p>Lorsque le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés</p> | <p>Corrigez la pression de gonflage des pneus.</p> |
| | <p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques</p> | <p>Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p> |
|  | <p>Témoin d'alerte principal</p> <p>Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.</p> | <p>→P. 580</p> |

*1: Signal sonore de portes ouvertes:

Le signal sonore d'ouverture des portes retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: Signaux de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:

Les signaux de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant retentissent pour avertir ces derniers que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Ils retentissent pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

*3: Véhicules dépourvus de système de navigation

*4: Véhicules équipés d'un système de navigation

■ Signal sonore d'oubli de clé de contact (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

Le bruiteur signale que la clé n'a pas été retirée alors que le système hybride est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ Signal sonore de rappel de toit ouvrant ouvert

Le bruiteur signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le système hybride est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ Capteur d'occupation du siège passager avant et rappel de ceinture de sécurité passager

● Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte, alors que personne n'est assis dans le siège.

● Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Vidange de l'huile moteur (États-Unis uniquement)

Veillez à ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur de vidange. (→P. 503)

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression de gonflage des pneus peut s'allumer par suite de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, le fait de rétablir la pression de gonflage des pneus correcte aura pour effet d'éteindre le témoin d'alerte (après quelques minutes).

■ Remplacement d'une roue par la roue de secours

► Sans roue de secours compacte

La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le témoin d'alerte de pression de gonflage des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est basse. Si un pneu vient à crever et même s'il est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus ne s'éteint pas. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

► Avec roue de secours compacte

La roue de secours compacte ne dispose pas d'une valve de surveillance de la pression de gonflage et d'un émetteur. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

■ Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.
- Si les pneumatiques sont gonflés à plus de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² ou bar).

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines.
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant des fréquences voisines.
- Si un film teinté qui affecte les signaux des ondes radio est installé sur la vitre.
- Le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- En cas d'utilisation d'autres jantes que celles d'origine Toyota. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Utilisation de chaînes à neige.
- ▶ Véhicules dépourvus de roue de secours compacte
- La roue de secours est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio.
- Si vous placez dans le coffre un objet métallique susceptible de perturber la réception du signal.

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur de démarrage antivol est manœuvré en position "ON", faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le bouton "POWER" était en mode DÉMARRAGE, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

 **ATTENTION**
■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.


- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez vérifié la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneumatique soit crevé. Contrôlez les pneumatiques. Si un pneumatique est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneumatique crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction et du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneumatiques


Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), devrait être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

 ATTENTION

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression insuffisante de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

 ATTENTION

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

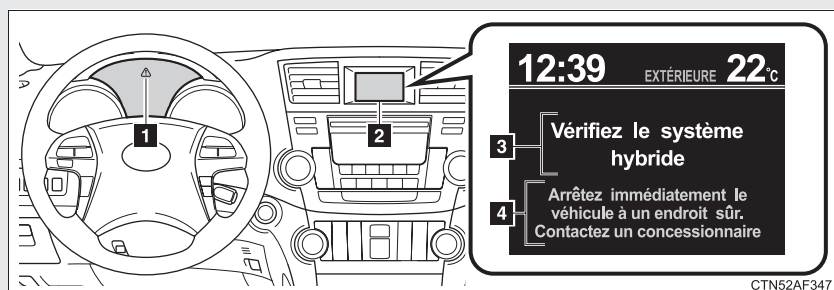
 NOTE**■ Précaution lors de la pose de pneumatiques différents**

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche des avertissements relatifs à la défaillance technique des systèmes ou au mauvais déroulement des opérations. Lorsqu'un message est affiché, effectuez les opérations correctives telles qu'indiquées dans les messages.



1 Témoin d'alerte principal

Le voyant d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

3 Message d'alerte

4 Procédure de correction

■ Signal sonore

Un signal sonore est susceptible de se déclencher lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Si le message d'alerte apparaît à nouveau après avoir effectué la procédure corrective

Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

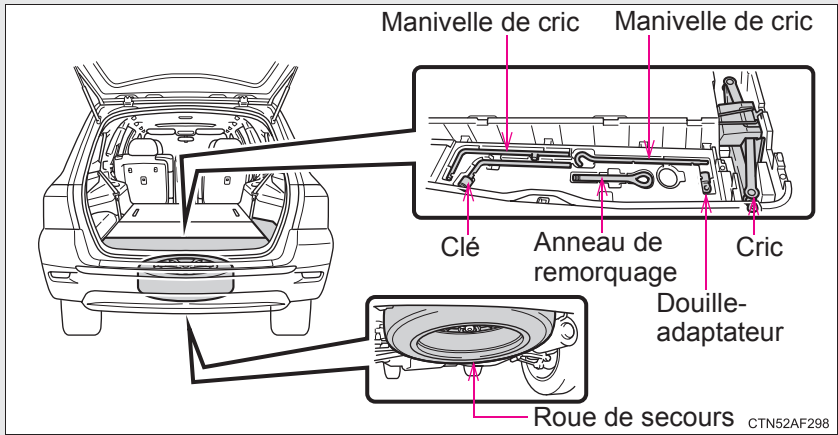
En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

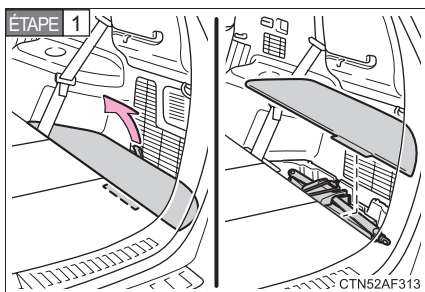
■ Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

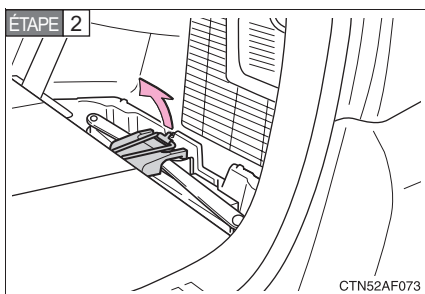
■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



Accès au cric

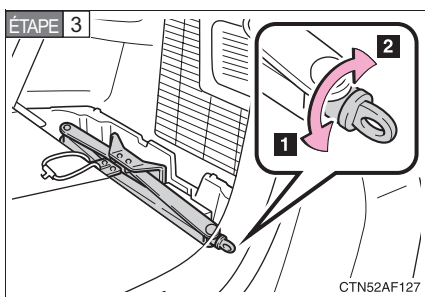


Déposez le couvre-plancher droit.



Décrochez le tendeur de fixation et retirez la cale.

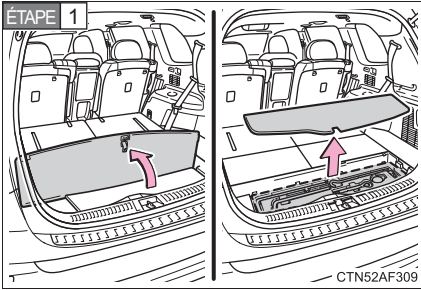
Après avoir rangé le cric, vérifiez qu'il est fermement maintenu en place par la sangle de serrage.



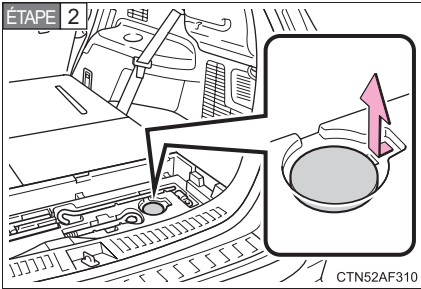
1 Desserrage

2 Serrage

Accès à la roue de secours

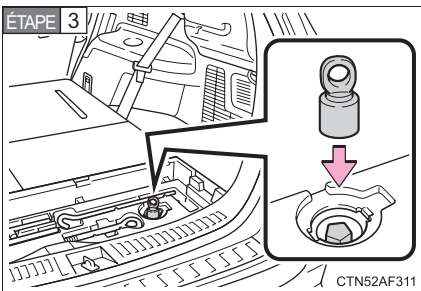


Ouvrez le couvre-plancher central et enlevez le couvercle.

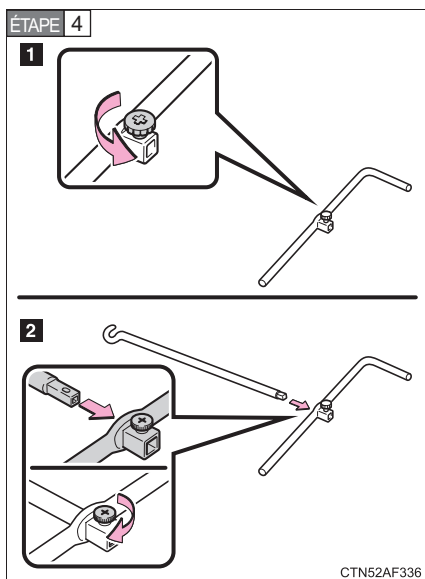


Retirez le cache.

Si vous ne parvenez pas à ôter le capuchon, vous pouvez utiliser la clé.



Positionnez l'adaptateur (pour la dépose de la roue de secours) sur la vis de bridage de la roue de secours.

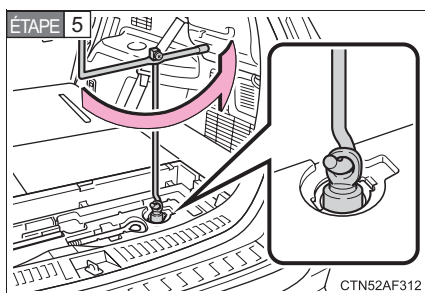


Assemblage de la manivelle de cric.

Sortez la manivelle de cric et procédez comme suit pour l'assembler.

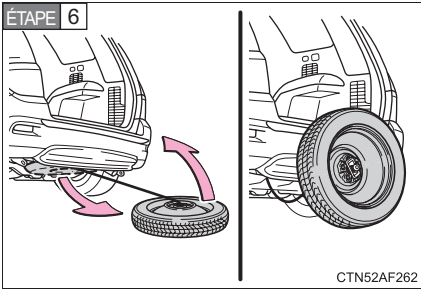
- 1 Desserrez la vis.
- 2 Assemblez la manivelle du cric et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.

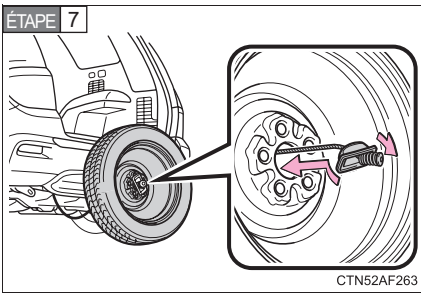


Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric.

Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue de secours soit descendue jusqu'au sol.

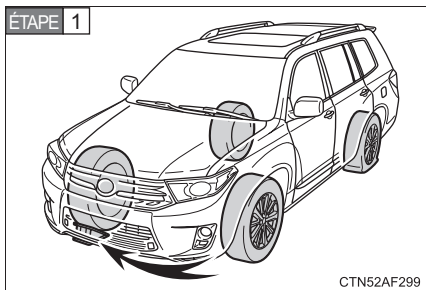


Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.



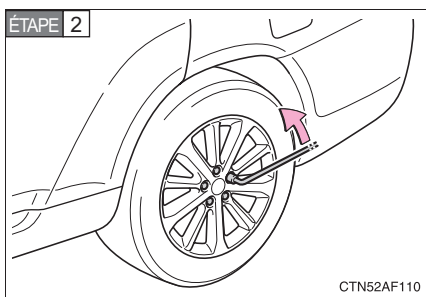
Retirez le berceau.

Remplacement d'une roue crevée

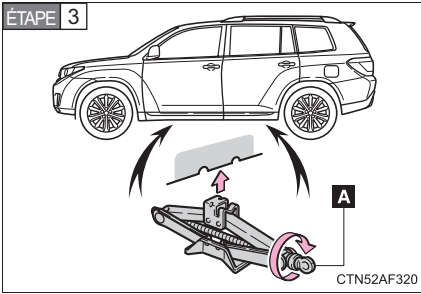


Calez les pneus.

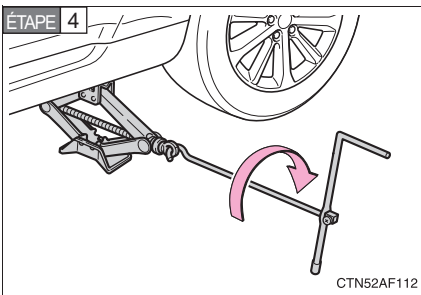
| Roue crevée | | Position des cales de roue |
|-------------|-------------|--------------------------------------|
| Avant | Côté gauche | En arrière de la roue arrière droite |
| | Côté droit | En arrière de la roue arrière gauche |
| Arrière | Côté gauche | En avant de la roue avant droite |
| | Côté droit | En avant de la roue avant gauche |



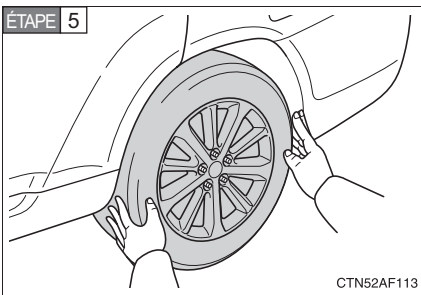
Desserrez d'un tour les écrous de roue.



Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.



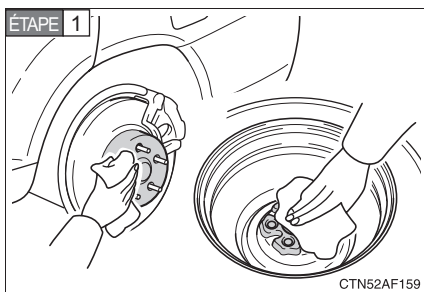
Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Mettez en place la roue

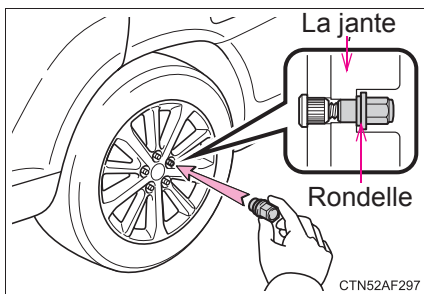


Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Tout corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue.

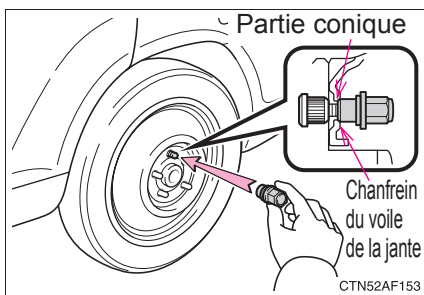
ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

► Véhicules dépourvus de roue de secours compacte

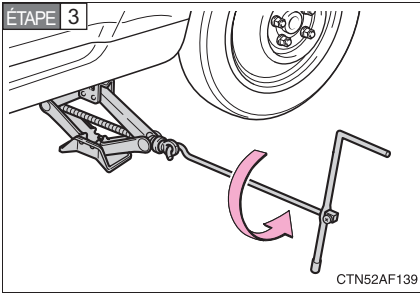


Serrez les écrous jusqu'au contact de leur rondelle avec la jante.

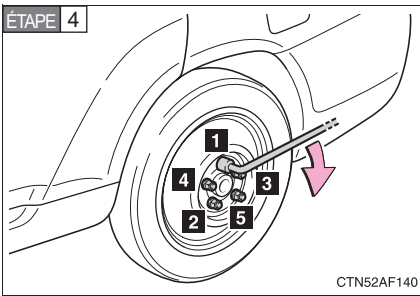
► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



Serrez les écrous jusqu'au contact de leur partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.



Reposez le véhicule au sol.

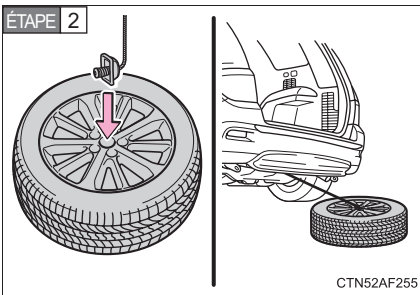


Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Rangement de la roue crevée, du cric et de l'outillage

ÉTAPE 1 Retirez l'enjoliveur central de roue en le poussant par l'intérieur de la jante.



Posez la roue crevée au sol face extérieure vers le haut, et installez le support de fixation.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

ÉTAPE 3 Tournez la vis de bridage de la roue de secours vers la droite avec la manivelle du cric et la douille-adaptateur, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

ÉTAPE 4 Rangez le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc. N'utilisez la roue de secours compacte qu'en cas d'urgence, et très provisoirement.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 625)

■ En cas de crevaison d'un pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)

Montez la roue de secours à l'arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant.

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.


ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ À l'issue du changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 517)

 **ATTENTION****■ Utilisation du cric de bord**

Une mauvaise utilisation du cric peut conduire à la chute brutale du véhicule, avec le risque de vous blesser gravement, voire de vous tuer.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne glissez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Ne disposez pas d'objets sur ou sous le cric lors du levage du véhicule.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

 **ATTENTION**

■ **Remplacement d'une roue crevée**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel.

● Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse risquent d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue, avec pour conséquence un risque d'accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

● Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).

Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue et un risque d'accident grave, voire mortel.

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

● Sachez que la roue de secours compacte a été spécialement conçue pour être utilisée sur votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.

● Ne roulez pas avec 2 roues de secours compactes en même temps.

● Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.

● Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélération, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

 **ATTENTION****■ Lorsque la roue de secours compacte est montée**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS & aide au freinage d'urgence
- VSC
- Système antipatinage (TRAC)
- Système de régulateur de vitesse
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, voire influencer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

- Système à quatre roues motrices

 **NOTE****■ Ne roulez pas avec un pneu crevé.**

Ne poursuivez pas votre route avec un pneu crevé.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ Lorsque vous remplacez les pneumatiques

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

N'utilisez pas de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

 NOTE

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où le véhicule est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur mauvaise route (revêtement dégradé, bosselé).

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Au moment de ranger la roue crevée**

- Veillez à ne coincer aucun objet entre la roue et le soubassement du véhicule.
- Serrez la vis de bridage de la roue de secours afin de maintenir solidement le berceau de roue de secours par la traction du crochet.

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

- **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 204, 209)**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 599)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 137)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 596)

- **Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 601)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 601)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton "POWER" fonctionne normalement.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" pendant environ 15 secondes de suite, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

Si le levier de sélecteur ne peut être manœuvré alors que la pédale de frein est enfoncée, il se peut que le dispositif de commande de verrouillage de sélecteur soit défaillant (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

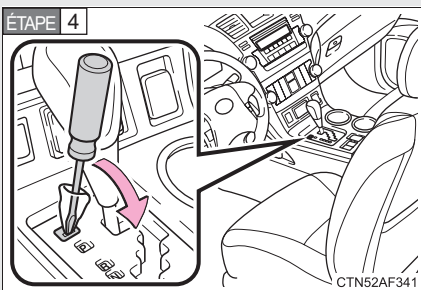
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

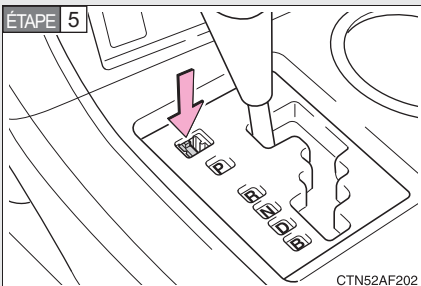
ÉTAPE 2 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.



Faites lever sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé

■ Clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine.

Pour les véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres", apportez-lui l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

Pour les véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres", apportez-lui la clé principale et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

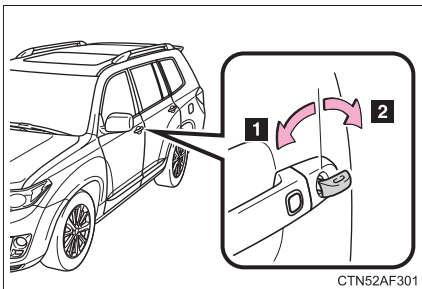
Votre concessionnaire Toyota peut vous procurer une nouvelle télécommande de verrouillage centralisé d'origine et la programmer. Si vous avez perdu l'une des télécommandes de verrouillage centralisé, prenez l'autre avec vous lorsque vous venez chercher la nouvelle télécommande.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 51) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé conventionnelle



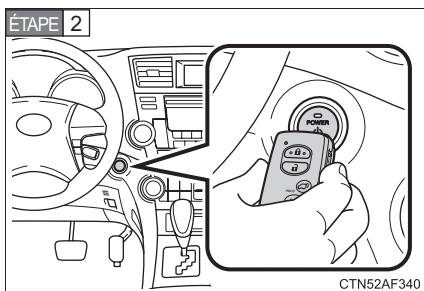
Utilisation de la clé conventionnelle (→P. 44) afin d'effectuer les opérations suivantes:

- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

Changement de mode du bouton "POWER" et démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur la pédale de frein.



Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton "POWER".

Si vous ouvrez et fermez une porte alors que la clé est en contact avec le bouton, le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé électronique.

ÉTAPE 3 Pour changer le mode du bouton "POWER": Dans les 5 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton "POWER". Chaque appui sur le bouton permet de changer de mode. (→P. 205)

Pour démarrer le système hybride: Appuyez sur le bouton "POWER" dans les 5 secondes qui suivent le signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le bouton "POWER" comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 531)

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

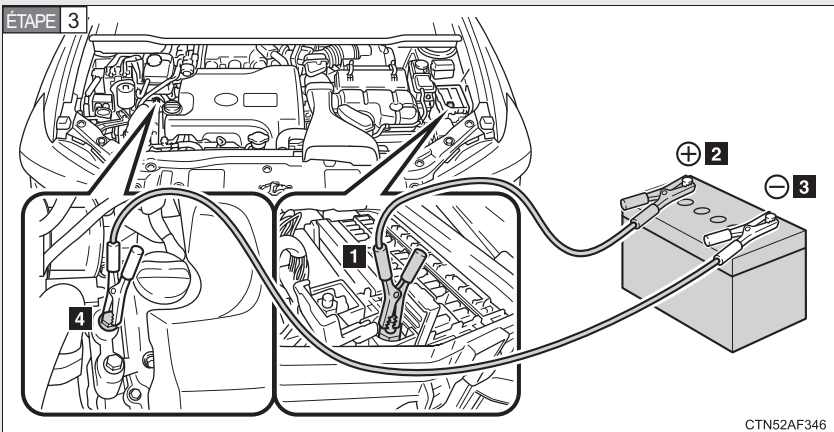
Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous disposez d'un jeu de câbles de démarrage et d'un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre Toyota en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le capot.

ÉTAPE 2 Retirez le couvercle de la boîte à fusibles et ouvrez le cache de recharge de batterie.



Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage :

- 1** Branchez une pince du câble positif à la borne de recharge de batterie de votre véhicule
- 2** Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule
- 3** Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule
- 4** Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint loin de la borne de batterie et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

ÉTAPE 4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de servitude (12 V) de votre véhicule.

ÉTAPE 5 Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 6 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contacteur de démarrage sur position "ON", puis démarrez le système hybride.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, puis démarrez le système hybride.

ÉTAPE 7 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 8 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors-fonction tous les équipements électriques superflus lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'embouteillage, etc.)

■ En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V

- Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 512)
- Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P. 81)




ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V.

- Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage aux bonnes bornes, en respectant les polarités.
- Veillez à ne pas faire contact entre les extrémités du câble de démarrage utilisé pour les bornes “+” et les surfaces en métal nu, quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les bornes “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou l'allume-cigare à sa proximité directe.

 ATTENTION

■ **Précautions concernant la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de servitude (12 V).

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte de la batterie de servitude (12 V) avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie de servitude (12 V).
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

 NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Prenez garde que les câbles de démarrage ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement, lorsque vous les branchez ou débranchez.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pénètre dans la zone rouge:
Le moteur thermique est peut-être en surchauffe.
- L'indication "Surchauffe du système hybride" apparaît sur l'écran multifonctionnel:
Le module de commande de puissance est peut-être en surchauffe.

Suivez la procédure de retour à la normale ci-dessous.

Remèdes

■ Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pénètre dans la zone rouge

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur.
Si vous voyez de la vapeur:

Arrêtez le système hybride. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le système hybride.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

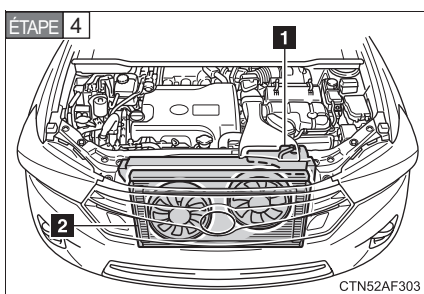
ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Patiencez jusqu'à ce que l'aiguille de température du liquide de refroidissement commence à descendre, puis arrêtez le système hybride.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

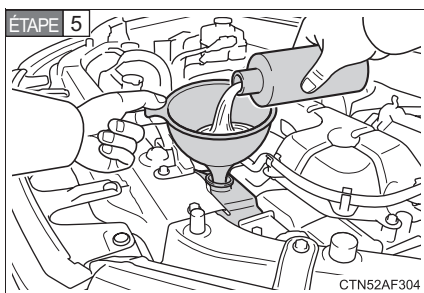
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.



Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

1 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur

2 Radiateur



Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL".

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 622)

■ Si l'indication “Surchauffe du système hybride” apparaît sur l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

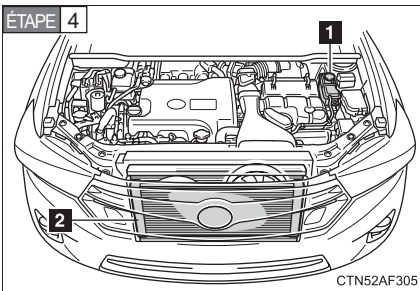
Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que l'indication “Surchauffe du système hybride” disparaisse, puis arrêtez le système hybride.

Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

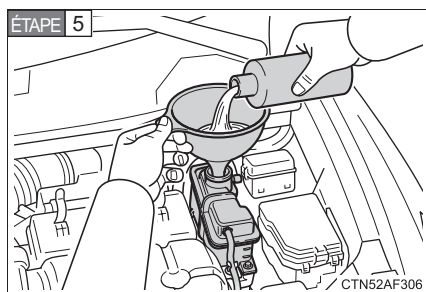
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.



Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

1 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

2 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement pour le circuit du module de commande de puissance jusqu'au repère "FULL".


Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence. (→P. 622)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Surchauffe

Les symptômes suivants risquent d'apparaître lorsque le véhicule surchauffe:

- La puissance développée par le système hybride diminue.
- De la vapeur s'échappe du compartiment moteur.

 ATTENTION

■ **Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, notamment des brûlures.
- Avec un véhicule à propulsion hybride, il peut arriver que le moteur thermique démarre tout seul ou que les ventilateurs de refroidissement se mettent en marche soudainement. Ne touchez pas les pièces en mouvement (ventilateurs, courroies d'entraînement) et tenez-vous bien à l'écart. Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de vous faire happer les doigts, les vêtements ou un outil, et par conséquent de vous faire blesser accidentellement.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

 NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.

Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent.

ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC et/ou VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 261)

ATTENTION


■ **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et marches arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires, afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment et de manière inattendue, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages à la boîte de vitesses et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les 2 pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur N.

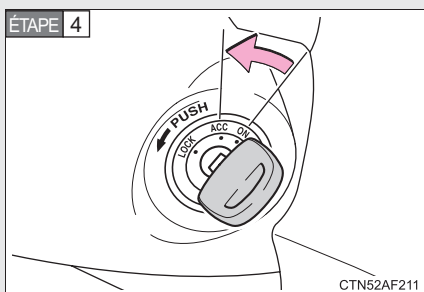
► Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

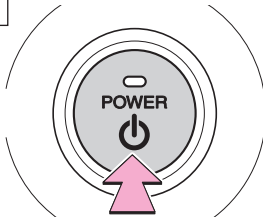
► Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les 2 pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Arrêtez le système hybride en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

ÉTAPE 4



Appuyez pendant plus de 3 secondes de suite.

CTN52AF208

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Arrêtez le système hybride en appuyant sur le bouton "POWER" pendant plus de 3 secondes de suite.

ÉTAPE 5

Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.



ATTENTION

- **Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule**
 - Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.
 - Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

6-1. Caractéristiques techniques

| | |
|--|-----|
| Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... | 616 |
| Informations sur le carburant..... | 630 |
| Informations sur les pneumatiques | 633 |

6-2. Personnalisation

| | |
|------------------------------------|-----|
| Fonctions personnalisables..... | 646 |
|------------------------------------|-----|

6-3. Initialisation

| | |
|------------------------------|-----|
| Systèmes à initialiser | 650 |
|------------------------------|-----|

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

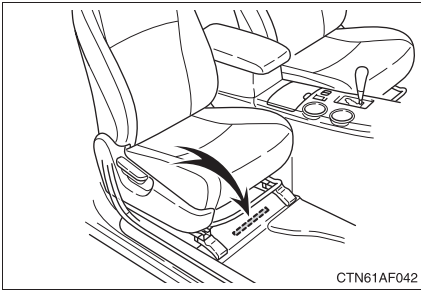
Dimensions et poids

| | |
|--|---------------------|
| Longueur hors-tout | 188,8 in. (4795 mm) |
| Largeur hors-tout | 75,2 in. (1910 mm) |
| Hauteur hors-tout | 69,3 in. (1760 mm) |
| Empattement | 109,8 in. (2790 mm) |
| Voie avant | 64,0 in. (1625 mm) |
| Voie arrière | 64,0 in. (1625 mm) |
| Charge utile du véhicule (occupants + bagages) | 1200 lb. (544 kg) |
| Poids remorqué (poids de la caravane/ remorque + chargement) | 3500 lb. (1500 kg) |

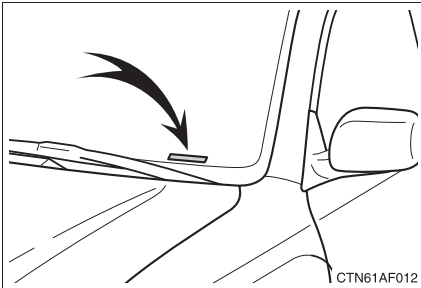
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

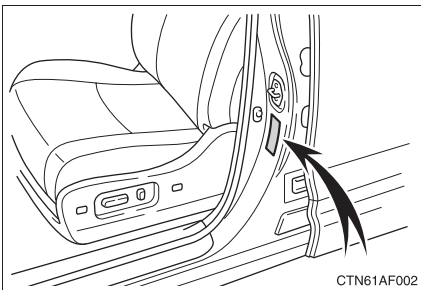


Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.



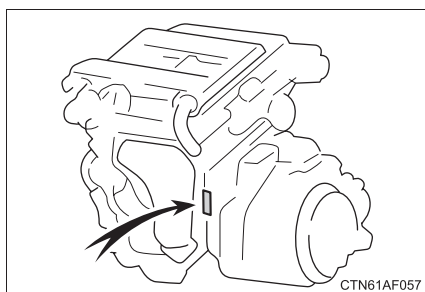
Ce numéro est également frappé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

■ Etiquette d'homologation



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation apposée sur le montant central côté conducteur.

■ Numéro du moteur



Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Modèle | 2GR-FXE |
| Type | 6 cylindres en V, 4 temps, essence |
| Alésage et course | 3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm) |
| Cylindrée | 210,9 cu.in.(3456 cm ³) |
| Tension de la courroie de commande | Réglage automatique |

Carburant

| | |
|--|---|
| Type de carburant | Essence sans plomb uniquement |
| Indice d'octane | 87 (indice d'octane recherche 91) ou plus |
| Contenance du réservoir de carburant (Référence) | 17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp. gal.) |

Moteur électrique avant

| | |
|--------------------|--|
| Type | Moteur électrique synchrone à aimant permanent |
| Puissance maximale | 123 kW |
| Couple maximal | 247 ft•lbf (335 N•m, 34,2 kgf•m) |

Moteur électrique arrière

| | |
|--------------------|--|
| Type | Moteur électrique synchrone à aimant permanent |
| Puissance maximale | 50 kW |
| Couple maximal | 103 ft•lbf (139 N•m, 14,2 kgf•m) |

Batterie du système hybride

| | |
|----------------|----------------------------------|
| Type | Batterie au nickel-métal-hydrure |
| Tension | 9,6 V/module |
| Capacité | 6,5 Ah (3HR) |
| Quantité | 30 modules |
| Tension totale | 288 V |

Circuit de lubrification

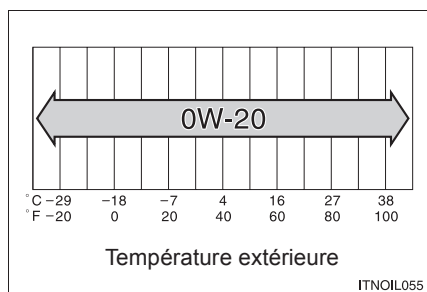
| | |
|---|-------------------------------|
| Contenance d'huile (Vidange et remplissage — référence) | |
| ▶ Sans filtre | 6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.) |
| ▶ Avec filtre | 6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.) |

■ Sélection de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile homologuée Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente pour répondre aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: huile moteur multigrade ILSAC

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

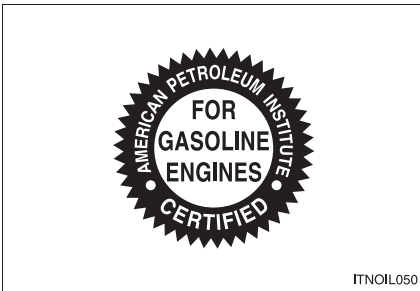
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

La valeur 0W de l'indice de viscosité de l'huile indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.

L'indice 20 (0W-20) indique la viscosité de l'huile à température de fonctionnement. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé est mieux adaptée aux véhicules utilisés à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

| | |
|--|--|
| Capacité (Référence) Moteur à essence | 14,2 qt. (13,5 L, 11,8 Imp. qt.) |
| Module de commande de puissance | 2,4 qt. (2,3 L, 2,0 Imp. qt.) |
| Type de liquide de refroidissement | <p>Utilisez l'un des produits suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p> |

Système d'allumage

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Bougie Marque Jeu | DENSO FK20HR11 0,043 in. (1,1 mm) |
|-------------------------|--------------------------------------|

 **NOTE****■ Bougies à électrode en iridium**

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

| | |
|------------------------------------|---|
| Batterie 12 V | 12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de tous les éclairages) |
| Tension ouverte* à 68°F (20°C): | |
| Intensités de charge | 5 A max. |

Boîte-pont

| | |
|---------------------|--|
| Capacité en fluide* | ▶ Avant 4,9 qt. (4,6 L, 4,0 Imp. qt.) ▶ Arrière 1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.) |
| Type d'huile | “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» |

*: La contenance d'huile est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE

■ **Type d'huile pour transmission**

L'utilisation d'un liquide pour transmissions autre que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de finir par détériorer la transmission de votre véhicule.

Freins

| | |
|---|---------------------------------|
| Course de la pédale* ¹ | 3,74 in. (95 mm) mini. |
| Garde de la pédale | 0,04 — 0,08 in. (1 — 2 mm) |
| Limite d'usure des plaquettes de frein | 0,04 in. (1,0 mm) |
| Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement | 0,04 in. (1,0 mm) |
| Course de la pédale du frein de stationnement* ² | 8 — 10 crans |
| Type d'huile | SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 |

*¹: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), système hybride en fonction.

*²: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 67 lbf (300 N, 31 kgf)

Direction

| | |
|-----|--------------------------|
| Jeu | Moins de 1,2 in. (30 mm) |
|-----|--------------------------|

Pneus et roues

► Type A

| | |
|--|--|
| Dimensions des pneus | P245/65R17 105S |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée) | <p>Utilisation en conditions normales</p> <p>Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Utilisation aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneus à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p> |
| Dimension des jantes | 17 × 7 1/2 J |
| Couple de serrage des écrous de roues | 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) |

► Type B

| | |
|--|--|
| Dimensions des pneus | P245/55R19 103S |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée) | Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Utilisation aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm ² ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneus à froid indiquée sur le flanc du pneu. |
| Dimension des jantes | 19 × 7 1/2 J |
| Couple de serrage des écrous de roues | 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) |

► Type C

| | |
|--|--|
| Dimensions des pneus | P245/65R17 105S, T165/90D18 107M (roue de secours) |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée) | Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Utilisation aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm ² ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneus à froid indiquée sur le flanc du pneu. Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) |
| Dimension des jantes | 17 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours) |
| Couple de serrage des écrous de roues | 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) |

► Type D

| | |
|--|--|
| Dimensions des pneus | P245/55R19 103S, T165/90D18 107M (roue de secours) |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée) | Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Utilisation aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm ² ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneus à froid indiquée sur le flanc du pneu. Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) |
| Dimension des jantes | 19 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours) |
| Couple de serrage des écrous de roues | 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) |

| |
|-----------------|
| Ampoules |
|-----------------|

| | Ampoules | Ampoule N° | W | Type |
|-----------|---|------------|------|------|
| Extérieur | Projecteurs | 9005 | 60 | C |
| | Feux de route | — | 55 | A |
| | Feux de croisement | — | 55 | A |
| | Feux de stationnement, feux de position latéraux avant et clignotants avant | 3457NA | 28/8 | B |
| | Antibrouillards | — | 24 | E |
| | Clignotants arrière | — | 21 | B |
| | Feux de recul | 921 | 16 | D |
| | Feux stop/de position et feux de position latéraux arrière | 7443 | 21/5 | D |
| Intérieur | Éclairages de plaque d'immatriculation | — | 5 | D |
| | Éclairages extérieurs de sol* | — | 5 | D |
| | Éclairages de courtoisie | — | 8 | D |
| | Éclairages intérieurs/individuels (avant) | — | 5 | D |
| | Éclairages individuels (centre) | — | 5 | D |
| | Éclairages intérieurs (arrière) | — | 8 | F |
| | Éclairages d'accueil sur porte | 168 | 5 | D |

A: Ampoules halogène H11

B: Ampoules à culot poussoir (ambrées)

C: Ampoules halogène HB3

D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)

E: PSX26W

F: Ampoules navettes

*: Sur modèles équipés

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur le carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb pour votre véhicule. Utilisez un carburant Indice d'Octane 87 (Indice d'octane de recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87 risque de provoquer un cliquetis moteur. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client via l'amélioration des performances.

■ Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

■ Toyota recommande d'utiliser une essence à combustion plus propre

Les essences à combustion plus propres, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Toyota déconseille les essences mélangées

- Toyota autorise l'utilisation d'essence mélangée à des additifs oxygénés d'une teneur maximale en éthanol de 10% ou en éther méthyl-tertiobutylique de 15%.
- Si vous utilisez du gasohol dans votre Toyota, veillez à ce qu'il ait un indice d'octane d'au moins 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ Toyota déconseille les essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

NOTE

■ Avertissement sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburant qui ne convienne pas. Si vous utilisez un carburant qui ne convient pas, le moteur subira des détériorations.

- N'utilisez pas d'essence au plomb.

L'essence au plomb fait perdre toute son efficacité au convertisseur catalytique 3 voies et compromet le bon fonctionnement du dispositif antipollution.

- N'utilisez pas d'autre gasohol que celui indiqué ici.

Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.

■ Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ Lors du ravitaillement avec du gasohol

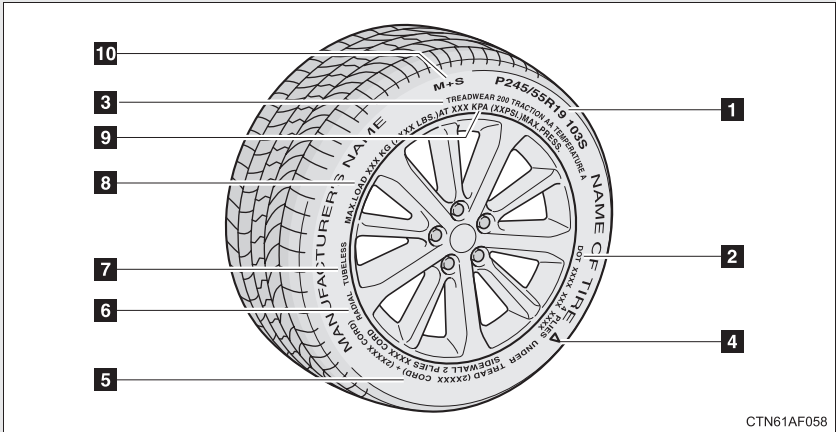
Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

6-1. Caractéristiques techniques

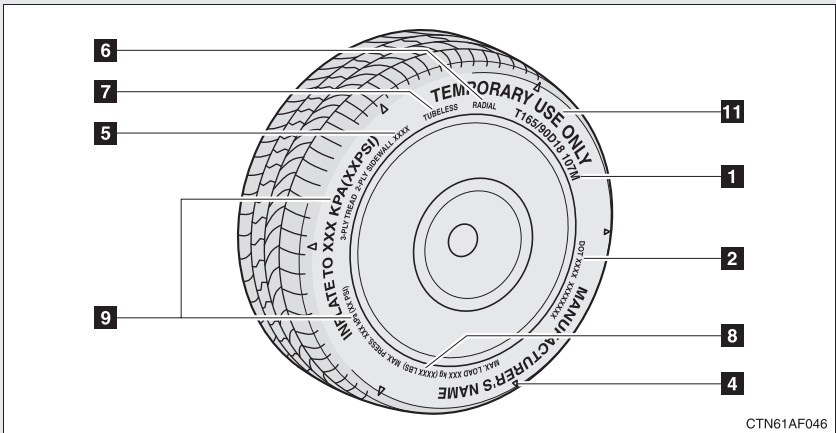
Informations sur les pneumatiques

Symbologie courante des pneumatiques

► Pneu standard



► Roue de secours compacte



- 1** Dimensions des pneus (→P. 636)
- 2** DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 635)
- 3** Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous ci-après au paragraphe "Niveau de qualité uniforme des pneumatiques".

4 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 515)

5 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

6 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

7 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

8 Limite de charge à pression maximale de gonflage à froid (→P. 518)

9 Pression maximale de gonflage à froid (→P. 625)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

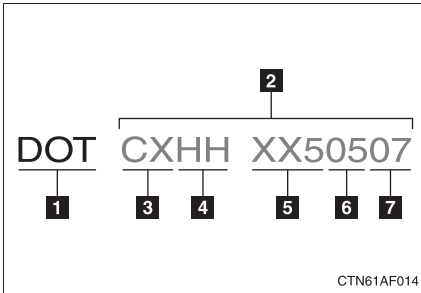
10 Pneu d'été ou pneu toutes saisons (→P. 519)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

11 “TEMPORARY USE ONLY” (→P. 590)

Une roue de secours compacte est reconnaissable grâce au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

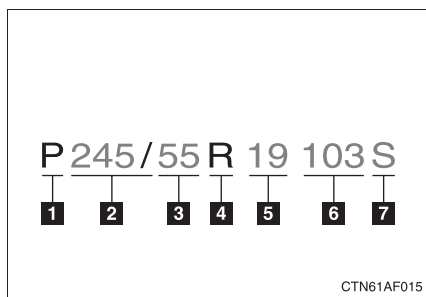


- 1 Marquage DOT*
- 2 Numéro d'identification du pneu (TIN)
- 3 Marque d'identification du fabricant du pneu
- 4 Code dimensionnel du pneu
- 5 Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6 Semaine de fabrication
- 7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

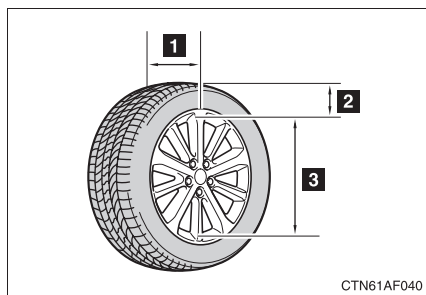
■ Informations dimensionnelles du pneu



L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

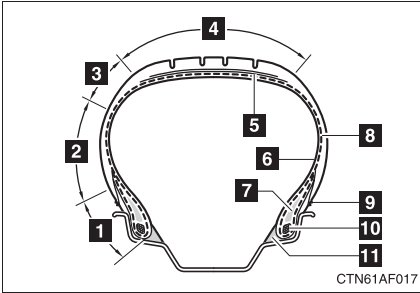
- 1 Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)
- 2 Largeur de section (en millimètres)
- 3 Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section
- 4 Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
- 5 Diamètre de la jante (en pouces)
- 6 Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
- 7 Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



- 1 Largeur de section
- 2 Hauteur de pneu
- 3 Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



- 1** Talon
- 2** Flanc
- 3** Épaulement
- 4** Bande de roulement
- 5** Ceinture
- 6** Calandrage intérieur
- 7** Gomme de renfort
- 8** Carcasse
- 9** Segment de jante
- 10** Tringles
- 11** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain ("U.S. Department of Transportation").

Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

■ Indice d'usure

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Toutefois, la performance relative des pneus dépend de leurs conditions réelles d'utilisation, et peut s'éloigner de façon significative de la norme en raison des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, les revêtements de route et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité N° 109 applicable aux véhicules automobiles.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflage et charge nominales.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique


| Terme lié au pneu | Signification |
|--|--|
| Pression de gonflage des pneus à froid | Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement |
| Pression de gonflage maximum | Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu |
| Pression de gonflage préconisée | Pression de gonflage à froid recommandée par le manufacturier |
| Poids des accessoires | Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non) |
| Poids à vide | Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel |

| Terme lié au pneu | Signification |
|--|--|
| Poids maximum en charge | Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série |
| Poids normal des occupants | 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant |
| Répartition des occupants | Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après |
| Poids des options de série | Poids cumulé des options usine effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V longue durée et les habillages intérieurs spéciaux |
| Jante | Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu |
| Diamètre de la jante (Diamètre de la roue) | Diamètre nominal de la portée du talon |
| Désignation des dimensions de la jante | Diamètre et largeur de la jante |
| Désignation du type de jante | Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier |
| Largeur de la jante | Distance nominale entre les rebords de jante |
| Charge utile du véhicule (capacité totale en charge) | Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule |

| Terme lié au pneu | Signification |
|----------------------------------|--|
| Charge maximum par roue | Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2 |
| Charge nominale par roue | Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2 |
| Côté exposé aux intempéries | Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé |
| Talon | Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante |
| Séparation du talon | Rupture de la liaison entre composants du talon |
| Pneumatique à carcasse diagonale | Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement |
| Carcasse | Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge |
| Arrachement | Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc |
| Câblé | Fils formant les trames du pneu |
| Séparation de cordonnets | Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins |
| Craquelure | Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile |

| Terme lié au pneu | Signification |
|------------------------------------|---|
| CT | Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu |
| Pneu "Extra load" | Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant |
| Rainure | Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement |
| Calandrage intérieur | Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu |
| Séparation du calandrage intérieur | Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse |
| Flanc prévu à l'extérieur | <p>(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du fabricant, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou</p> <p>(b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement</p> |
| Pneu pour camion léger (LT) | Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples |
| Indice de charge | Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée |
| Limite de charge maximale | Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu |

| Terme lié au pneu | Signification |
|--|--|
| Pression de gonflage maximum autorisée | Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé |
| Jante gabarit | Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques |
| Séparation de soudure | Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile |
| Diamètre extérieur | Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé |
| Largeur hors-tout | Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises |
| Pneumatique pour voiture de tourisme | Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids technique maximal de véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb. |
| Toile | Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc |
| Séparation de toile | Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées |
| Pneumatique (abr. pneu) | Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge |
| Pneumatique à carcasse radiale | Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement |
| Pneumatique renforcé | Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant |

| Terme lié au pneu | Signification |
|-------------------------------------|--|
| Largeur de section | Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues |
| Flanc | Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement |
| Séparation du flanc | Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc |
| Pneumatique neige | Pneumatique obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs |
| Jante d'essai | Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné |
| Bande de roulement | Partie du pneu en contact avec la chaussée |
| Nervure de la bande de roulement | Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu |
| Séparation de la bande de roulement | Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu |

| Terme lié au pneu | Signification |
|-----------------------------|---|
| Indicateurs d'usure (TWI) | Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement |
| Banc-support de pneumatique | Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai |

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

| Nombre de places assises, nombre d'occupants | Charge normale du véhicule, nombre d'occupants | Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé |
|--|--|---|
| 2 à 4 | 2 | 2 à l'avant |
| 5 à 10 | 3 | 2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée |
| 11 à 15 | 5 | 2 à l'avant, 1 sur le siège de la deuxième rangée, 1 sur le siège de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée |
| 16 à 20 | 7 | 2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée |

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota.

| Système | Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée |
|--|---|---|---|
| Verrouillage centralisé des portes (→P. 71, 599) | Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse | Arrêt | Marche |
| | Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur | Arrêt | Marche |
| | Déverrouillage de toutes les portes asservi au sélecteur sur P | Marche | Arrêt |
| | Verrouillage de toutes les portes à la mise du sélecteur sur une autre position que P | Marche | Arrêt |
| | Déverrouillage avec la clé | Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème | Déverrouillage de toutes les portes en une action |

| Systeme | Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée |
|---|--|---|---|
| Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 46) | Système d'accès et de démarrage "mains libres" | Marche | Arrêt |
| | Signal de fonctionnement (feux de détresse) | Marche | Arrêt |
| Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 62) | Télécommande du verrouillage centralisé | Marche | Arrêt |
| | Manœuvre de déverrouillage | Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème | Déverrouillage de toutes les portes en une action |
| | Verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage | Marche | Arrêt |
| | Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage | 60 secondes | 30 secondes |
| | | | 120 secondes |
| | Signal de fonctionnement (feux de détresse) | Marche | Arrêt |
| | Signal sonore de verrouillage des portes | Marche | Arrêt |
| Signal de fonctionnement (signal sonore) | Marche | Arrêt | |

| Système | Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée |
|--|--|-----------------------------------|--------------------------------|
| Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 62) | Fonction "Panique" | Marche | Arrêt |
| | Ouverture de la lunette arrière | Appui long | 2 appuis courts 1 impulsion |
| Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 240) | Sensibilité du capteur de luminosité | Niveau 3 | Niveaux 1 à 5 |
| | Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes | 30 secondes | 0 seconde |
| | | | 60 secondes |
| | | | 90 secondes |
| Niveau de luminosité ambiante auquel l'éclairage des instruments commence à diminuer (éclairage des compteurs etc.) | Standard | -2 (plus sombre) à 2 (plus clair) | |
| Niveau de luminosité ambiante auquel l'éclairage des instruments commence à augmenter (éclairage des compteurs etc.) | Standard | -2 (plus sombre) à 2 (plus clair) | |
| Éclairages (→P. 240) | Système d'éclairage de jour (réservé aux États-Unis) | Marche | Arrêt |
| Écran multifonctionnel (→P. 229) | Choix de la langue | Anglais | Français |

| Systeme | Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée |
|--|---|-----------------------|-----------------------------|
| Éclairages de l'habitacle (→P. 432) | Temporisation d'extinction des éclairages | 15 secondes | 7,5 secondes |
| | | | 30 secondes |
| | Fonctionnement portes déverrouillées | Marche | Arrêt |
| | Fonctionnement après mise sur arrêt du bouton "POWER" ou du contacteur de démarrage | Marche | Arrêt |
| Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés) (→P. 432) | Fonctionnement lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous. | Marche | Arrêt |
| | Fonctionnement lorsque toutes les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé, de l'accès "mains libres" ou de la clé | Marche | Arrêt |
| | Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées avec la fonction de verrouillage centralisé des portes | Marche | Arrêt |
| | Temporisation d'extinction des éclairages | 15 secondes | 7,5 secondes |
| | | | 30 secondes |
| Commande d'éclairage | Marche | Arrêt | |

6-3. Initialisation

Systemes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie de servitude (12 V) ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

| Système | Quand initialiser | Référence |
|-----------------------------|---|-----------|
| Hayon à commande électrique | <ul style="list-style-type: none">• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie• Après le changement d'un fusible | P. 77 |

Index

| | |
|--------------------------|-----|
| Index des sigles..... | 652 |
| Index alphabétique | 654 |
| Que faire si... .. | 665 |

Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système de navigation et à l'écran tactile, tel que le système audio, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

| SIGLES | SIGNIFICATION |
|--------|---|
| A/C | Air Conditioning (Climatisation) |
| ABS | Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage) |
| ALR | Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique) |
| CAL | Calibration (Calibration) |
| CRS | Child Restraint System (Siège de sécurité enfant) |
| DEL | Diode électroluminescente |
| DISP | Display (Affichage) |
| ECON | Economy (Économie) |
| ECU | Electronic Control Unit (Calculateur électronique) |
| EDR | Event Data Recorder (Enregistreur de bord) |
| ELR | Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence) |
| EPS | Electric Power Steering (Direction assistée électrique) |
| I/M | Emission Inspection and Maintenance (Entretien et contrôle antipollution) |
| INFO | Information (Informations) |
| LATCH | Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant) |
| MMT | Methylcy clopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Méthylcy clopentadiényle manganèse tricarbonyle) |
| M+S | Mud and Snow (Boue et neige) |
| MTBE | Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique) |
| NIV | Numéro d'identification du véhicule |
| OBD | On Board Diagnostics (Autodiagnostic de bord) |
| PNBE | Poids nominal brut sur essieu |

| SIGLES | SIGNIFICATION |
|--------|---|
| PNBV | Poids nominal brut du véhicule |
| PTC | Poids total en charge |
| SRS | Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire) |
| TIN | Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu) |
| TPMS | Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) |
| TRAC | Traction Control (Système antipatinage) |
| VDIM | Vehicle Dynamics Integrated Management (Gestion intégrée du comportement du véhicule) |
| VSC | Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule) |

| | | |
|----------|---|--------------------|
| A | À la station service | |
| | (aide-mémoire)..... | 668 |
| | A/C..... | 300, 306, 315, 318 |
| | ABS | 260 |
| | Accès "mains libres"..... | 62 |
| | Accoudoir | 457 |
| | Affichage | |
| | Contrôle de l'énergie | |
| | disponible..... | 36 |
| | Écran multifonctionnel..... | 229 |
| | Informations relatives au | |
| | trajet..... | 229 |
| | Message d'alerte..... | 580 |
| | Affichage de la température | |
| | extérieure | 229 |
| | Aide au démarrage en côte | 266 |
| | Aide au freinage d'urgence | 260 |
| | Alarme | 142 |
| | Ampoules | |
| | Puissance..... | 629 |
| | Remplacement..... | 549 |
| | Antenne | 334 |
| | Antibrouillards | |
| | Puissance..... | 629 |
| | Remplacement des | |
| | ampoules | 549 |
| | Sélecteur..... | 247 |
| | Antivol de direction | 206 |
| | Appuis-têtes | |
| | Réglage | 106 |
| | Autoradio | 330 |
| | Avertisseur | 220 |

| | | |
|----------|---------------------------------|-----|
| B | Batterie | |
| | Batterie du système hybride.... | 34 |
| | Contrôle..... | 511 |
| | Préparatifs et contrôles | |
| | pré-hivernaux..... | 279 |
| | Si la batterie de servitude | |
| | (12 V) du véhicule est | |
| | déchargée..... | 601 |

| | |
|----------------------------------|----------|
| Bloqué | |
| Si votre véhicule est | |
| bloqué..... | 610 |
| Boîte à gants | 436 |
| Bougie | 622 |
| Boussole | 470 |
| Bouton | |
| Bouton "ECON"..... | 216 |
| Bouton "EV" | 213 |
| Bouton "POWER"..... | 204 |
| Bouton de commande de | |
| lève-vitre électrique | 124 |
| Bouton de commande | |
| d'ouverture de la porte | |
| de garage | 462 |
| Bouton de commande | |
| électrique du hayon | 77 |
| Bouton de verrouillage des | |
| lève-vitres | 124 |
| Boutons directionnels de | |
| réglage des rétroviseurs | |
| extérieurs..... | 122 |
| Commande de toit | |
| ouvrant..... | 127 |
| Commande de verrouillage | |
| centralisé des portes | 71 |
| Commutateur de feux de | |
| détresse..... | 558 |
| Commutateur d'essuie-glace | |
| de pare-brise et de | |
| lave-glace | 248, 250 |
| Commutateur principal de | |
| commande électrique du | |
| hayon..... | 80 |
| Commutateurs d'éclairage | 240 |
| Contacteur de | |
| démarrage | 204, 209 |
| Sélecteur d'antibrouillards..... | 247 |

| | |
|---|-----|
| Bouton "ECON" | 216 |
| Bouton "POWER" | 204 |
| Bouton de commande vocale | 401 |
| Bouton de verrouillage des lève-vitres | 124 |
| Bruit sous le véhicule | 24 |

C

| | |
|--|-----|
| Capacité de charge | 278 |
| Capacité de charge totale | 278 |
| Capacité de chargement | 278 |
| Capot | 495 |
| Caractéristiques techniques | 616 |
| Carburant | |
| À la station-service (aide-mémoire)..... | 668 |
| Contenance | 618 |
| Informations..... | 630 |
| Jauge de carburant | 221 |
| Ravitaillement en carburant..... | 132 |
| Type | 618 |
| Casier auxiliaire | 444 |
| Ceintures de sécurité | |
| Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique | 111 |
| Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence | 111 |
| Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... | 111 |
| Installation du siège de sécurité enfant | 171 |
| Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... | 480 |
| Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.... | 112 |
| Port de votre ceinture de sécurité | 109 |

| | |
|---|-----|
| Prétensionneurs de ceinture de sécurité | 114 |
| Rallonges de ceinture de sécurité | 113 |
| Rappel d'éclairage | 572 |
| Réglage de la ceinture de sécurité | 109 |

Chaînes

Changeur de CD.....

Circuit de refroidissement

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Surchauffe du système hybride | 605 |
|-------------------------------------|-----|

Clé de télécommande du verrouillage centralisé

| | |
|--|-----|
| Remplacement de la pile..... | 531 |
| Télécommande du verrouillage centralisé..... | 62 |

Clé électronique

| | |
|--|-----|
| Si la pile de votre clé électronique est déchargée | 599 |
|--|-----|

Clés

| | |
|---|----------|
| Accès "mains libres"..... | 62 |
| Bouton "POWER" | 204 |
| Clé conventionnelle..... | 43 |
| Clé de télécommande du verrouillage centralisé..... | 62 |
| Clé électronique | 43 |
| Clés | 43 |
| Contacteur de démarrage | 204, 209 |
| Numéro de clé..... | 43 |
| Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... | 599 |
| Si vous perdez vos clés | 598 |

| | |
|---|------------|
| Clignotants | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Sélecteur | 218 |
| Clignotants arrière | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Clignotants avant | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Commande d'activation vocale | 401 |
| Commande de téléphonie | 401 |
| Commande d'éclairage du tableau de bord..... | 222 |
| Commande d'ouverture de porte de garage..... | 462 |
| Compteur de vitesse..... | 221 |
| Compteurs | |
| Commande d'éclairage du tableau de bord..... | 222 |
| Compteurs..... | 221 |
| Condenseur | 508 |
| Conduite | |
| Conseils de conduite hivernale | 279 |
| Conseils de rodage | 192 |
| Position correcte | 147 |
| Procédures..... | 190 |
| Conseils de rodage..... | 192 |
| Console de pavillon..... | 438 |

| | |
|--|-----------------|
| Contacteur de démarrage | 204, 209 |
| Contrôle antipollution | 488 |
| Contrôle de la stabilité du véhicule | 260 |
| Cric | |
| Cric de bord | 581 |
| Positionnement du cric..... | 497 |
| Crochets | |
| Crochet d'arrimage | 460 |
| Sac de courses | 460 |
| Crochets d'arrimage | 460 |
| Crochets pour sacs à provisions | 460 |
| Crochets pour sacs de courses..... | 460 |
| D | |
| Dégivrage de la lunette arrière | 322 |
| Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... | 324 |
| Désembuage | |
| Lunette arrière..... | 322 |
| Rétroviseurs extérieurs..... | 322 |
| Dimensions | 616 |
| Direction | |
| Déverrouillage de la colonne de direction | 206 |
| Direction assistée électrique | 260 |
| Dispositif de commande de verrouillage de sélecteur | 597 |
| Disque MP3 | 346 |
| Disque WMA..... | 346 |
| Données de vidange de l'huile moteur..... | 503 |

- E**
- Éclairages**
- Commodo de clignotants..... 218
 - Commutateur de feux de
 - détresse 558
 - Commutateur d'éclairage
 - individuel 433
 - Commutateur d'éclairage
 - intérieur 433, 434
 - Éclairages d'accueil sur
 - porte..... 432
 - Éclairages de courtoisie 449
 - Éclairages extérieurs
 - de sol 432
 - Puissance 629
 - Remplacement des
 - ampoules 549
 - Sélecteur d'antibrouillards 247
 - Sélecteur d'éclairage 240
- Éclairages d'accueil sur porte**
- Éclairages d'accueil sur
 - porte..... 432
 - Puissance 629
- Éclairages de courtoisie**
- Éclairages de courtoisie 449
 - Puissance 629
- Éclairages de plaque d'immatriculation**
- Puissance 629
 - Remplacement des
 - ampoules 549
- Éclairages intérieurs**
- Bouton 433, 434
 - Éclairages intérieurs 432
 - Puissance 629
- Éclairages intérieurs/individuels**
- Puissance 629
 - Sélecteur 433
- Écran multifonctionnel 229**
- Enregistreur de bord 567**
- Entrée audio 374**
- Entretien**
- Ceintures de sécurité 480
 - Données d'entretien 616
 - Entretien à faire
 - soi-même 489
 - Entretien général 485
 - Extérieur 476
 - Intérieur 479
 - Prescriptions d'entretien 482
- Entretien à faire soi-même 489**
- EPS 260**
- Essuie-glace de lunette arrière 250**
- Essuie-glaces de pare-brise 248**
- Étiquettes de prévention contre le vol 146**
- F**
- Feux de détresse**
- Sélecteur 558
- Feux de position**
- Puissance 629
 - Remplacement des
 - ampoules 549
 - Sélecteur 240
- Feux de position latéraux**
- Puissance 629
 - Remplacement 549
 - Sélecteur 240
- Feux de position latéraux avant**
- Puissance 629
 - Remplacement des
 - ampoules 549
 - Sélecteur 240

| | |
|---|------------|
| Feux de recul | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Feux de stationnement | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Sélecteur..... | 240 |
| Feux stop | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Filtre de climatisation | 528 |
| Fonctions personnalisables | 646 |
| Frein de stationnement | 219 |
| Freins | |
| Frein de stationnement | 219 |
| Liquide..... | 509 |
| Fusibles | 534 |

| | | |
|----------|---|------------|
| G | Gestion intégrée du comportement du véhicule | 260 |
| | Glaces de vitres | 124 |

| | | |
|----------|---|------------|
| H | Habillage du compartiment moteur | 500 |
| | Hayon | |
| | Hayon..... | 77 |
| | Système d'accès et de démarrage "mains libres" | 46 |
| | Télécommande du verrouillage centralisé | 62 |
| | Huile | |
| | Huile moteur..... | 501 |
| | Huile moteur | |
| | Contenance..... | 620 |
| | Contrôle..... | 501 |
| | Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... | 279 |

| | | |
|----------|--|------------|
| I | Identification | |
| | Moteur..... | 618 |
| | Véhicule | 617 |
| | Informations relatives au trajet..... | 229 |
| | Informations sur les pneumatiques | |
| | Dimensions | 636 |
| | Glossaire..... | 639 |
| | Niveau de qualité uniforme des pneumatiques | 637 |
| | Numéro d'identification du pneu..... | 635 |
| | Initialisation | |
| | Systèmes à initialiser | 650 |
| | Instruments | 221 |

| | | |
|----------|---------------------|------------|
| J | Jantes | 526 |
|----------|---------------------|------------|

| | | |
|----------|--|------------|
| L | Lavage et lustrage | 476 |
| | Lave-glace | |
| | Bouton..... | 248, 250 |
| | Contrôle | 510 |
| | Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... | 279 |
| | Lecteur de CD | 338 |
| | Lève-vitres électriques..... | 124 |
| | Levier de sélecteur | |
| | Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur "P" | 597 |
| | Transmission..... | 215 |
| | Liquide | |
| | Freins..... | 509 |
| | Lave-glace | 510 |
| | Liquide de refroidissement pour moteur thermique/ module de commande de puissance | |
| | Contenance..... | 622 |
| | Contrôle | 505 |
| | Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... | 279 |

| | |
|----------|--|
| M | Manivelle de cric 581 |
| | Mécanisme d'ouverture |
| | Capot..... 495 |
| | Hayon..... 77 |
| | Lunette arrière..... 89 |
| | Trappe à carburant..... 132 |
| | Messages d'alerte 580 |
| | Miroir de conversation 450 |
| | Miroirs |
| | Miroir de conversation 450 |
| | Miroirs de courtoisie 449 |
| | Résistances de chauffage des rétroviseurs |
| | extérieurs 322 |
| | Rétroviseur intérieur 117 |
| | Rétroviseurs extérieurs 122 |
| | Miroirs de courtoisie 449 |
| | Mode "Eco" 216 |
| | Mode "EV" 213 |
| | Montre 229 |
| | Moteur |
| | Bouton "POWER" 204 |
| | Capot..... 495 |
| | Comment démarrer le système hybride..... 204 |
| | Compartiment..... 499 |
| | Contacteur de démarrage..... 204, 209 |
| | Numéro d'identification 617 |
| | Si le système hybride ne démarré pas..... 595 |
| | Surchauffe 605 |
| N | Nettoyage |
| | Ceintures de sécurité 480 |
| | Extérieur..... 476 |
| | Intérieur 479 |
| | Nombre de places assises 278 |
| | Numéro d'identification du véhicule 617 |
| O | Outillage 581 |

| | |
|----------|--|
| P | Pare-soleil448 |
| | Pneus |
| | Chaînes.....279 |
| | Contrôle.....515 |
| | Dimensions625 |
| | En cas de crevaison.....581 |
| | Informations633 |
| | Permutation des pneumatiques515 |
| | Pneus neige279 |
| | Pression de gonflage523 |
| | Remplacement581 |
| | Système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques515, 572 |
| | Poids |
| | Capacité de chargement.....273 |
| | Limites de charge.....278 |
| | Poids616 |
| | Porte-bouteilles443 |
| | Porte-gobelets439 |
| | Portes |
| | Rétroviseurs extérieurs 122 |
| | Verrouillage centralisé des portes46, 62, 70 |
| | Vitres de portes 124 |
| | Précautions à observer en tout-terrain268 |
| | Précautions pour le rangement276 |
| | Pression de gonflage des pneus523 |
| | Prise AUX374 |
| | Prise d'alimentation451 |
| | Projecteurs |
| | Puissance.....629 |
| | Remplacement des ampoules549 |
| | Sélecteur240 |

R

| | |
|--|------------|
| Projecteurs antibrouillards | |
| Puissance..... | 629 |
| Remplacement des ampoules | 549 |
| Sélecteur | 247 |
| Radiateur | 508 |
| Rangement de console..... | 437 |
| Rangements | 435 |
| Réglage de la luminosité | |
| Commande d'éclairage du tableau de bord..... | 222 |
| Régulateur de vitesse..... | 251 |
| Remorquage | |
| Conduite avec une caravane/remorque..... | 283 |
| Remorquage | 295 |
| Remorquage de secours..... | 560 |
| Remorquage | 295 |
| Remplacement | |
| Ampoules | 549 |
| Fusibles..... | 534 |
| Pile de la clé..... | 531 |
| Pneus..... | 581 |
| Résistances de chauffage | |
| Rétroviseurs extérieurs | 322 |
| Sièges chauffants..... | 455 |
| Rétroviseur | |
| Boussole | 470 |
| Rétroviseur intérieur..... | 117 |
| Rétroviseurs extérieurs | |
| Réglage et escamotage | 122 |
| Roue de secours | |
| Pression de gonflage | 625 |
| Rangement..... | 581 |

S

| | |
|---|------------|
| Sacs de sécurité gonflables | |
| Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables | 153 |
| Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux | 154 |
| Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau | 154 |
| Emplacement des sacs de sécurité gonflables..... | 149 |
| Modification et mise au rebut des sacs de sécurité gonflables..... | 163 |
| Position de conduite correcte..... | 147, 158 |
| Précautions à prendre vis-à-vis des enfants concernant les sacs de sécurité gonflables..... | 158 |
| Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux | 158 |
| Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables rideau | 158 |
| Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables..... | 158 |
| Sacs de sécurité gonflables SRS | 149 |
| Système de classification des occupants du siège passager avant | 164 |
| Témoin d'alerte de sac de sécurité gonflable | 570 |
| Sacs de sécurité gonflables latéraux..... | 149 |
| Sacs de sécurité gonflables rideau..... | 149 |

Sécurité de l'enfant

- Bouton de verrouillage des
lève-vitres électriques 124
- Installation du siège de
sécurité enfant 176
- Port de la ceinture de
sécurité pour les enfants 112
- Précautions concernant
la batterie 12 V 513, 604
- Précautions concernant
le toit ouvrant 131
- Précautions concernant
les ceintures de sécurité 114
- Précautions concernant les
lève-vitres électriques 126
- Précautions concernant
les rallonges de ceinture
de sécurité 115
- Précautions concernant les
sacs de sécurité
gonflables 158
- Précautions concernant les
sièges chauffants 456
- Précautions lorsque la pile
est retirée de la clé 533
- Sécurité enfants 71
- Siège de sécurité enfant 171

Sécurité enfants 71**Siège arrière**

- Démontage du siège central
de la deuxième rangée 101
- Dossier de siège de la
deuxième rangée
rabattable 98
- Rangement du siège central
de la deuxième rangée 101
- Réglage 97
- Siège de la troisième
rangée rabattable 100

Siège de sécurité enfant

- Coussins de rehausse,
définition 172
- Coussins de rehausse,
installation 176
- Installation d'un siège de
sécurité enfant avec les
ceintures de sécurité 180
- Installation d'un siège de
sécurité enfant avec les
points d'ancrage LATCH 178
- Installation d'un siège de
sécurité enfant avec les
sangles de retenue
supérieures 183
- Sièges jeune enfant,
définition 172
- Sièges jeune enfant,
installation 176
- Sièges modulables,
définition 172
- Sièges modulables,
installation 176
- Système de classification
des occupants du siège
passager avant 164

Sièges

- Appui-tête 106
- Installation des sièges
enfant/de sécurité enfant 171
- Nettoyage 479
- Position correcte d'assise
sur le siège 147
- Précautions relatives au
réglage 96, 104
- Réglage 93, 97
- Sièges chauffants 455

Sièges avant

- Réglage 93

Sièges chauffants 455

Signaux sonores d'alerte

- De porte ouverte572
- Rappel de ceinture de sécurité572
- Système de freinage569
- Toit ouvrant574

Surchauffe, système

- hybride.....605**

Système antipatinage260

Système antivol

- Alarme142
- Système d'antidémarrage137

Système audio

- Antenne334
- Autoradio330
- Baladeur374
- Commandes audio au volant376
- Disques MP3/WMA346
- Entrée audio374
- iPod354
- Lecteur USB362
- Lecteur/chargeur de CD338
- Optimisation371
- Prise AUX374
- Type326

Système audio Bluetooth®379

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Accès "mains libres"46
- Démarrage du système hybride204, 209

Système d'antidémarrage137

Système de classification des occupants du siège

- passager avant164**

Système de climatisation

- Filtre de climatisation528
- Système de climatisation automatique arrière318
- Système de climatisation automatique avant306
- Système de climatisation manuel arrière315
- Système de climatisation manuel avant300

Système de climatisation automatique arrière.....318

Système de climatisation automatique avant.....306

Système de climatisation manuel arrière.....315

Système de climatisation manuel avant300

Système de commande automatique de l'éclairage240

Système de freinage antiblocage260

Système de rétrovision sur écran255

Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes432

Système d'éclairage de jour244

Système hybride

- Bouton "POWER"204
- Composants haute tension34
- Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation35
- Système de coupe-circuit d'urgence35

Système mains libres (pour téléphone mobile) 395

Système multimédia aux places arrière *

| | | | | |
|----------|--|------------|---|------------|
| T | Tablette centrale arrière | 446 | TRAC | 260 |
| | Tapis de sol | 458 | Transmission | 215 |
| | Téléphone Bluetooth® | 395 | Trappe à carburant | 132 |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur | 572 | U | |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant | 572 | Urgence, En cas d' | |
| | Témoins d'alerte | | En cas de crevaison..... | 581 |
| | Aide au freinage d'urgence | 570 | Lorsque le véhicule chauffe | 605 |
| | Circuit de charge | 570 | Remorquage du véhicule | 559 |
| | De porte ouverte | 572 | Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée..... | 601 |
| | Pression d'huile moteur | 570 | Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... | 599 |
| | Prétensionneurs | 570 | Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant..... | 81 |
| | Sacs de sécurité gonflables SRS..... | 570 | Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur "P" | 597 |
| | Système de direction assistée électrique | 570 | Si le signal sonore se déclenche | 569 |
| | Système de freinage | 569 | Si le système hybride ne démarre pas..... | 595 |
| | Système de freinage antiblocage..... | 570 | Si le témoin d'alerte s'allume..... | 569 |
| | Système de gestion électronique du moteur | 570 | Si un message s'affiche | 580 |
| | Témoin d'alerte de pression des pneus..... | 572 | Si votre véhicule est bloqué..... | 610 |
| | Témoin d'alerte principal | 572 | Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... | 612 |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... | 572 | Si vous perdez vos clés | 598 |
| | Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement | 570 | Vous suspectez un problème..... | 566 |
| | Témoins de rappel d'entretien | 224 | | |
| | Témoins indicateurs | 224 | | |
| | Thermomètre de liquide de refroidissement | 221 | | |
| | Toit ouvrant | 127 | | |
| | Totalisateur kilométrique | 221 | | |
| | Totalisateur partiel | 221 | | |

*: Reportez-vous au "Manuel d'utilisation du système de navigation"

V **VDIM**260

Vitres

- Dégivrage de la lunette
 arrière322
- Lave-glace.....248, 250
- Lève-vitres électriques 124

Volant de direction

- Commandes de
 climatisation au volant325
- Réglage..... 116
- Touches du système
 audio376

VSC.....260

Que faire si...

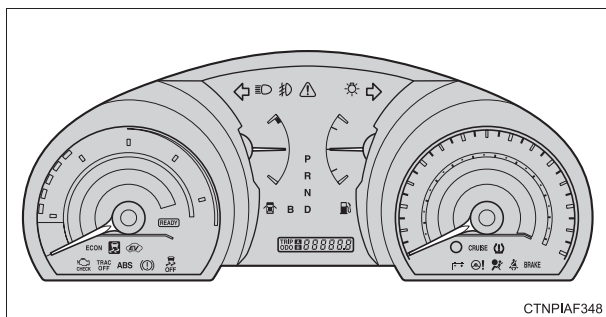
Que faire si...

| | | |
|---|--------|---|
| Vous avez un pneu crevé | P. 581 | En cas de crevaison |
| Le système hybride ne démarre pas | P. 595 | Si le système hybride ne démarre |
| | P. 137 | Système d'antidémarrage |
| | P. 601 | Si la batterie 12 V est déchargée |
| Le sélecteur de vitesses est bloqué | P. 597 | Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P |
| Le thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge | P. 605 | Lorsque le véhicule chauffe |
| Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot | | |
| Vous avez perdu votre clé | P. 598 | Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé |
| La batterie de servitude (12 V) ne tient pas la charge | P. 601 | Si la batterie 12 V est déchargée |
| Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes | P. 70 | Portes latérales |
| | P. 77 | Hayon |
| L'avertisseur se déclenche tout seul | P. 142 | Alarme |
| Le véhicule est embourbé ou ensablé | P. 610 | Si votre véhicule est bloqué |

Un témoin d'alerte ou un témoin indicateur s'allume

P. 569

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche...



CTNPIAF348


■ Témoins d'alerte

BRAKE Voyant rouge du système de freinage


ou




P. 569


 Témoin d'alerte de réserve de carburant P. 572

 Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 572


 Voyant jaune de système de freinage P. 570

 Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant

ou


 Témoin d'alerte du circuit de charge P. 570

 P. 572


 Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

ou

 P. 570

 Témoin d'alerte principal P. 572

 Témoin d'alerte d'ouverture des portes P. 572

 Témoin d'alerte SRS P. 570



Témoin d'alerte ABS

ou



P. 570



Témoin d'alerte de pression
des pneus P. 572



Témoin indicateur de régulateur
de vitesse* P. 570



Témoin d'alerte de direction
assistée électrique P. 570



Témoin indicateur de perte
d'adhérence P. 570

*: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

Un message s'affiche

P. 580

Si un message d'alerte s'affiche

INFORMATION STATION SERVICE

Loquet de sécurité
d'ouverture du capot

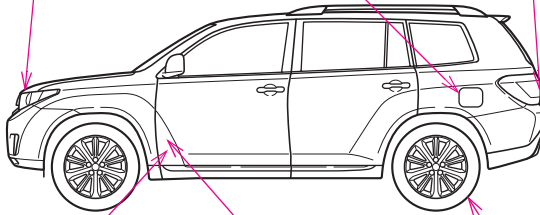
P. 495

Trappe à carburant

P. 132

Mécanisme
d'ouverture du hayon

P. 77



CTNPIAF300

Levier de déverrouillage
du capot

P. 495

Commande d'ouverture
de la trappe à carburant

P. 132

Pression de gonflage
des pneus

P. 625

| | | | | | | | |
|--|--|--|-------------------|-------------|----------------|-------------|----------------|
| Contenance du réservoir de carburant (Référence) | 17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp. gal.) | | | | | | |
| Type de carburant | Essence sans plomb, indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) | | | | | | |
| Pression de gonflage des pneus à froid | P. 625 | | | | | | |
| Contenance d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence) | <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">qt. (L, Imp. qt.)</td> </tr> <tr> <td>Sans filtre</td> <td style="text-align: right;">6,0 (5,7, 5,0)</td> </tr> <tr> <td>Avec filtre</td> <td style="text-align: right;">6,4 (6,1, 5,4)</td> </tr> </table> | | qt. (L, Imp. qt.) | Sans filtre | 6,0 (5,7, 5,0) | Avec filtre | 6,4 (6,1, 5,4) |
| | qt. (L, Imp. qt.) | | | | | | |
| Sans filtre | 6,0 (5,7, 5,0) | | | | | | |
| Avec filtre | 6,4 (6,1, 5,4) | | | | | | |
| Type d'huile moteur | <p>“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent</p> <p>Qualité d'huile: P. 620 huile moteur multigrade ILSAC</p> <p>Viscosité d'huile préconisée: SAE 0W-20</p> | | | | | | |

